« Le Monde des livres » : les droites en gros plan

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14872 – 7 F

VENDREDI 20 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pakistan : une journée inquiétante...

LE Pakistan a connu, mercredi 18 novembre, une de ces journées qui, à se remémorer son passé agité, ne présagent rien de bon pour la démocratie. Une capitale, Islamabad, en état de siège ; de vives échauffourées entre manifestants et police dans les villes du Nord ; le chef de l'opposition, Mme Benazir Bhutto, malmenée par la police, puis interpellée et assignée à résidence à son domicile de Karachi : d'évidence, le « pays des purs » est à nouveau entré en turbulences.

Mais le gros temps menaçait, en fait, depuis que, l'été dernier, la jeune et tonique présidente du Parti populaire pakistanais, ce PPP qui hésite entre populisme et social-démocratie, a lancé une campagne pour écarter le chef du gouvernement, le conservateur islamiste modéré M. Nawaz Sharif. Mme Bhutto n'a jamais accepté son éviction de 1990. Elle n'a ni « digéré » sa destitution, à vrai dire assez ignominieuse, par le président Ishaq Khan, après vingt mois seulement à la tête du gouvernement, ni reconnu sa défaite aux élections qui ont suivi.

ELLE assure, non sans de sérieux indices, que la consultation a été truquée. Abasourdie et presque déprimée par ces événements, de surcroît choquée par des procès entrepris par le nouveau pouvoir contre elle-même et son mari, le chef de l'opposition a mis du temps à se ressaisir.

Mme Bhutto a profité du répit pour réorganiser ce PPP qu'avait fondé son père, pendu en 1979 par le général Zia. Misant tout sur son charisme, qui est grand, l'ex-premier ministre avait souvent remplacé, en effet, le travail patient par l'autoritarisme. Et des sympathisants l'avaient abandonnée en nombre, tant sa confiance en elle confine à l'arrogance.

Mme Bhutto a aussi entrepris de remédier à ce qui était apparu l'un de ses points faibles, au gouvernement : ses relations avec les militaires – centre de pouvoir décisif au Pakistan. Elle s'est ainsi gardée de critiquer l'action, il est vrai plus subtile que par le passé, de forces armées engagées depuis mai dans la province méridionale du Sind en vue d'y rétablir un ordre compromis par le grand banditisme et la violence des luttes entre factions politiques.

Mme Bhutto a estimé venu le temps d'une relance de sa campagne pour évincer le jeune M. Sharif, et donner par la même occasion une leçon au vieux chef de l'Etat, qu'elle accable également de ses sarcasmes. L'insuffisance de l'action gouvernementale en faveur des millions de sinistrés des inondations de l'automne lui a fourni plus qu'un prétexte. Une suspicion très répandue de corruption frappant l'entourage de M. Sharif a aussi rendu son action relativement populaire.

Gouvernés près d'un quart de siècle par les casernes en quarante-cinq ans d'indépendance, les Pakistanais se demandent, par réflexe, lorsque la rue est en tumulte : que vont faire les généraux ? Or ceux-ci sont partagés. Ils sont conscients du discrédit désormais attaché aux régimes militaires. Mais ils sont aussi préoccupés par l'affaiblissement de l'Alliance démocratique islamique de M. Sharif. Et ils ne peuvent que juger factieuse l'agitation de rue de Mme Bhutto. C'est dire que la passe est aujourd'hui étroite pour la démocratie pakistanaise.

Lire nos informations page 6

M 0147 - 1120 0 - 7,00 F



Invitée par M. Bérégovoy à le soutenir au Parlement

L'opposition pousse le gouvernement à se montrer ferme sur le GATT

M. Pierre Bérégovoy a souhaité, mercredi 18 novembre, que se dégage un « large mouvement de cohésion nationale » pour « défendre les intérêts de la France » dans les négociations du GATT. Un débat devrait avoir lieu au Parlement la semaine prochaine. Le premier ministre a expliqué aux députés pourquoi le conseil restreint, réuni le même jour autour du président de la République, avait jugé que les conditions n'étaient pas actuellement remplies pour « un accord global et équilibré ». Les porte-parole de tous les groupes ont encouragé le gouvernement à maintenir une attitude de fermeté.

par Thierry Bréhier

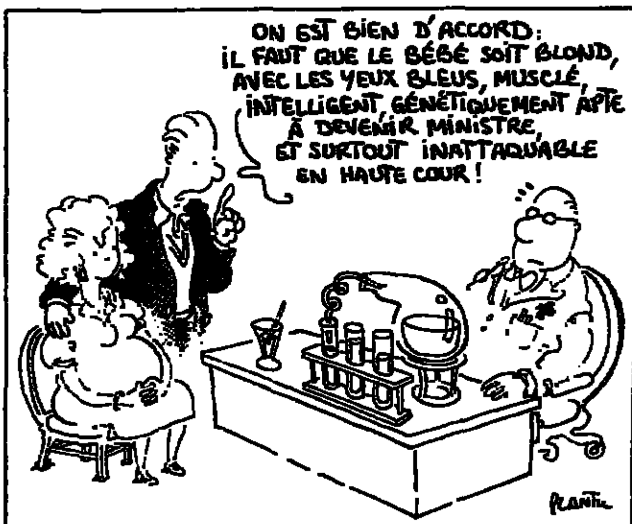
« *C'est un des dossiers les plus difficiles que j'aie eu à traiter depuis 1951* », a expliqué M. François Mitterrand au cours du conseil des ministres du mercredi 18 novembre, lorsque furent évoquées les négociations du GATT.

Les débats de celui-ci, comme la mise au point de la stratégie française lors du conseil restreint qui a suivi, n'ont pu que confirmer le président de la République dans cette analyse. C'est pourquoi M. Pierre Bérégovoy a annoncé, l'après-midi même à l'Assemblée nationale, son intention d'associer le Parlement, d'une manière ou d'une autre, à la position que prendra le gouvernement français. S'il parvenait – mais n'est-ce pas un vœu pieux ? – à éviter que l'opposition n'use de cette affaire pour critiquer la majorité lors des prochaines batailles électorales, il est certain qu'il obtiendrait une simplification, mais une simplification seulement partielle, de ce dossier. L'affaire est délicate car elle pourrait – une fois encore – faire naître une contradiction entre les intérêts du président de la République et ceux des socialistes.

M. Mitterrand a placé lui-même son second septennat sous le signe de l'Europe, il ne peut, sauf à avouer un échec complet, prendre la responsabilité d'une crise grave de la construction de l'union de l'Europe, déjà mise à mal par la difficile ratification du traité de Maastricht.

Lire la suite et nos informations page 8

Bioéthique : trois projets de loi soumis aux députés



MM. Bernard Kouchner, ministre de la santé, Michel Vauzelle, ministre de la justice, et Hubert Curien, ministre de la recherche, devaient ouvrir, jeudi 19 novembre à l'Assemblée nationale, l'examen de trois projets de loi relatifs à la bioéthique, dont la préparation a duré près de trois ans. Les députés se prononceront sur ces textes, mercredi 25 novembre, selon la procédure du vote personnel.

Lire page 10 les articles de JEAN-YVES NAU et d'HENRI TINCQ

Les Irlandais de Vincennes

L'Elysée aurait demandé en mars 1983 de placer sur écoutes l'avocat de la défense.

page 13

La grève du métro parisien

La grève des conducteurs de métro se poursuit. Direction et syndicats se sont séparés mercredi 18 novembre sur un constat d'échec, tandis que la circulation parisienne était bloquée, tant en raison de la grève que de la manifestation paysanne, de la visite du chef de l'Etat israélien, et... de la pluie.

page 17

Le Zaïre à l'abandon

Le pays est en pleine confusion politique. « Mobutu garde les clés du coffre », disent les opposants, alors que la situation économique apparaît de plus en plus catastrophique.

page 6

L'immigration dans la CEE

A une très large majorité, le Parlement européen a demandé que l'on « canalise de façon rationnelle les flux migratoires » et que l'on crée « un observatoire européen pour les contrôler ».

page 4

Merce Cunningham à Paris

Le chorégraphe américain est à l'Opéra Garnier, avec sa compagnie. Il y présente sa dernière création, *Enter* : une pièce magnifique où plane le sentiment d'une mort apprivoisée. Le couronnement de son œuvre.

page 14

LIVRES

Le sommaire complet se trouve page 24

Les hésitations économiques de M. Clinton

Stimuler l'activité et réduire le déficit sont les objectifs, apparemment contradictoires, du président élu

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Bill Clinton a promis, au cours de sa campagne électorale, de « *faire pousser l'économie* » américaine (« *grow the economy* »), comme on dope une plante pour lui redonner sa capacité à croître et à créer des emplois. Quels engrais compte-t-il utiliser ? Avant même la table ronde prévue à Little-Rock (Arkansas), la démarche du président élu commence à se préciser. L'économie sera bien sa priorité, il l'a confirmé jeudi 12 novembre à l'occasion de sa première conférence de presse post-électorale. Et, dans ce domaine, son administration sera active, déterminée mais modérée. A travers un programme fiscal pluri-annuel, elle tentera de stimuler l'activité tout en réduisant le déficit budgétaire. Avec une direction, sinon une obsession : la croissance.

Pour le nouveau locataire de la Maison Blanche, la perspective qui détermine désormais tout le reste, et notamment l'échéancier de sa stratégie économique, est fixée : c'est clairement *1996* et l'élection présidentielle ! Les Etats-Unis devront avoir, à ce moment-là, retrouvé une croissance de 4 % à 5 % l'an (contre moins de 2 % cette année). Sur le plan de relance, les experts comme les conseillers du président élu (dont M. Robert Shapiro) qui s'exprimaient lors du séminaire organisé du 11 au 13 novembre par le Washington Research Group (du groupe Crédit lyonnais) parient sur une grande prudence du nouveau président. Deux questions centrales sont encore débattues parmi ses proches. Sur l'ampleur du soutien à l'investissement d'abord. Sur la nécessité d'une forte augmentation des impôts ensuite.

Premier et principal axe de la future stratégie de M. Clinton, la relance de l'investissement. Le public et le privé. Le matériel (routes, machines, équipements...) et l'immatériel (recherche et développement, formation professionnelle...). Les grands travaux d'infrastructure et le high-tech. Sur le principe, tous les experts approuvent ! Des désaccords subsistent sur les modalités et l'ampleur de ce soutien à l'investissement.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 19

Lyon en suspens

Le silence du maire sur les ennuis de son ancien directeur de campagne, M. Botton, pèse sur le climat local

LYON

de notre bureau régional

Lyon file un drôle de brouillard. Non pas le brouillard atmosphérique qui lui a taillé, jadis, une fausse réputation. Non, en cet automne 1992, c'est un brouillard politique qui plane dans la ville, la laisse en état d'apesanteur : M. Pierre Botton, homme d'affaires et gendre du maire, ne dort plus dans son hôtel particulier du boulevard des Belges, mais dans une cellule de la prison Saint-Joseph. Inculpé d'« *abus de biens sociaux* », de « *banqueroute* » et de « *faux en écriture privée, de commerce et de banque, et usage* ».

Et les justifications de certaines des dépenses de ses sociétés par des « largesses » pour certains journalistes vedettes ou pour le maire de Lyon (*le Monde* du 18 novembre) accentuent pour le moins ce « *climat de malaise* », selon l'expression entendue. M. Michel Noir se refuse, pour le moment, à toute déclaration. Il se veut seulement « *un père qui pense d'abord à* [sa] *fille* ».

Mais chacun sait que ces derniers événements ne pourront pas ne pas figurer dans la rebondissante chronique familiale, composée de brouilles et de réconciliations tout aussi spectaculaires entre un maire et celui qui fut son directeur de campagne technique et financier pour l'élection municipale de mars 1989. Le PS du Rhône, par la voix de son secrétaire départemental, M. Yvon Deschamps, demande ainsi que « *M. Noir rende enfin publics les comptes de sa campagne électorale, comme il s'y était engagé* ». « *Afin*, poursuit M. Deschamps, *de lever toute ambiguïté, que cette ville ne souffre plus d'un doute permanent.* »

Le chef de file des socialistes lyonnais, M. Gérard Collomb, se veut plus féroce : « *Michel Noir n'a pas été élu sur des idées. Il n'en a pas. C'est un produit médiatique du style* Paris-Match : *beaucoup de photos, mais peu de texte. François-Henri de Virieu, un expert en la matière, l'a très bien démontré dans son livre* la Médiacratie. *Avec un passage remarquable qui relate la candidature de Michel Noir à la mairie de Lyon, sur TF 1 face à Patrick Poivre d'Arvor.* »

BRUNO CAUSSÉ et ROBERT MARMOZ

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Service public : une nouvelle frontière

par Emile Zuccarelli

L'ACTUALITÉ récente a été marquée par un événement qui fera date dans l'histoire de la construction européenne. Passée relativement inaperçue, la grève des cheminots européens est en fait un événement considérable : non seulement parce que pour la première fois dans l'Europe des Douze des salariés ont mené le même jour une grève commune, mais aussi parce que certains mots d'ordre de cette grève portaient sur l'un des grands enjeux de la construction européenne : la pérennité des grands services publics marchands.

L'Europe est en effet soumise actuellement à une extraordinaire pression de dérégulation visant à imposer les règles de concurrence dans toutes les activités. Depuis quelques années se déroule au sein de la Communauté une bataille très âpre autour des grands secteurs dotés de services publics à caractère industriel et commercial : transports, énergie, télécommunications, postes, distribution et traitement des eaux, etc.

Cette bataille se déroule selon un scénario constant : le commissaire en charge de la concurrence à la Commission des Communautés européennes émet des propositions pour réduire ou faire disparaître le monopole ou la réglementation spécifique du secteur visé. Ces propositions donnent en général lieu à des discussions tendues entre les Etats membres et aboutissent souvent à un compromis dans lequel le champ d'action du service public est diminué au profit des activités concurrentielles. Puis quelques années plus tard, la Commission revient à la charge et propose un nouveau pas vers la déréglementation. Progressivement le champ du monopole, qui rend possible l'exercice des missions de service public, se réduit.

Ce scénario s'est déroulé dans la plupart des secteurs précités. Dans le domaine du transport aérien la libre concurrence est devenue le seul objectif affiché. Dans celui des télécommunications, malgré la mise en œuvre, en 1989, d'un compromis visant à assurer l'équilibre entre service public et concurrence, Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé de la concurrence, vice-président de la Commission des Communautés européennes, vient d'engager une nouvelle offensive contre les monopoles des opérateurs publics et proclame ouvertement sa volonté de libéraliser intégralement le secteur. Le secteur de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, est le théâtre d'un scénario de même nature qui se traduit d'ailleurs par une plainte devant la Cour de justice des Communautés. Les transports ne sont pas épargnés : la direction de la concurrence remet en cause les « ententes » entre les sociétés publiques de chemin de fer, et certains souhaiteraient que les sociétés privées puissent avoir accès aux infrastructures, c'est-à-dire faire rouler des trains privés sur les rails des sociétés publiques. La Poste, quant à elle, est en pleine préparation d'une réglementation européenne qui définira les domaines respectifs de la concurrence et du monopole.

Mais cette fièvre dérégulatrice n'est pas le seul fait de Leon Brittan. Dans les Etats membres certains gouvernements poussent dans cette voie. C'est bien sûr le cas de la Grande-Bretagne, mais aussi des Pays-Bas ou du Danemark. En France, le débat est plus feutré. Mais certaines prises de position récentes montrent que celui-ci va se développer. L'opposition parlementaire propose un gigantesque programme de privatisations – si l'on en juge par les 300 milliards de francs avancés par le RPR – qui touchera nécessairement certains services publics. M. Jacques Godfrain, député RPR, a, d'ailleurs, évoqué très clairement la privatisation de France Télécom.

La cohésion sociale

Nous sommes donc au cœur d'un vrai débat politique, à l'échelle continentale, dont l'issue est incertaine, mais qui comporte des enjeux considérables pour notre société. Car les grands services publics ont – par définition – des missions et des responsabilités d'intérêt général touchant l'ensemble de la collectivité. A cet égard, il convient, pour être précis, de bien différencier, d'une part, ce qui relève de l'activité de service public et, d'autre part, le statut et le mode d'organisation de l'institution en charge de cette activité. En effet une activité de service public n'est pas nécessairement asurée par un organisme public. La collectivité peut confier des missions de service public aussi bien à des organismes publics – par exemple la SNCF ou La Poste – qu'à des entreprises privées – le secteur de la distribution des eaux par exemple – auxquelles l'on impose un cahier des charges.

En général ce cahier des charges, quel que soit le statut de l'institution concernée, prévoit les obligations d'intérêt général : égalité de traitement des usagers, universalité, qualité et disponibilité des prestations, neutralité, participation à l'aménagement du territoire, participation à des politiques sociales ou publiques particulières, etc.

En contrepartie de ces obligations, l'entreprise en charge du service public dispose de droits particuliers : le monopole de l'activité sur un ensemble de services ou sur tout ou partie du territoire ; la possibilité de pratiquer la péréquation des tarifs – l'entreprise pouvant fixer sur certains services ou sur des aires géographiques des prix inférieurs aux coûts, les pertes étant compensées par les gains obtenus grâce à des niveaux de prix supérieurs aux coûts sur d'autres prestations ou sur d'autres zones géographiques ; les droits particuliers peuvent aussi porter par exemple sur le régime de responsabilité juridique de l'opérateur. Bref le service public à la française, c'est un ensemble de droits et d'obligations concourant à l'exercice équilibré de missions d'intérêt général. C'est pourquoi le premier enjeu, pour la France comme pour ses partenaires, est celui de la cohésion économique et sociale du pays.

Ce que proposent les partisans de la déréglementation, c'est tout d'abord la fin de la péréquation tarifaire. Prenons un exemple : une entreprise privée de télécommunications, sans obligation de service public, pourrait offrir ses services entre Paris et Lyon, liaison particulièrement fréquentée. Elle pratiquera des tarifs très bas parce qu'elle n'aura que cette infrastructure à amortir avec un trafic très élevé. Pour éviter de disparaître de cette liaison par le jeu de la concurrence, France Télécom sera obligée de s'aligner sur les tarifs de l'entreprise privée sur Paris-Lyon. Mais que devient donc le prix de la communication entre Paris et La Rochelle ? Cette liaison étant moins profitable, la concurrence privée ne cherchera pas à s'y installer. France Télécom maintiendra donc des tarifs sur Paris-La Rochelle plus élevés que sur Paris-Lyon.

Cela signifie que, selon l'endroit où il habite, le citoyen n'aurait pas les mêmes conditions d'accès aux moyens de communication et le même cadre de développement économique. Ce scénario catastrophe n'est pas une vue de l'esprit : c'est en effet ce que pratique actuellement l'opérateur British Telecom en Grande-Bretagne.

Mais la déréglementation, c'est aussi un accès inégal aux grands services nationaux. Les particuliers ou les entreprises qui peuvent « payer » auraient droit à un service de distribution d'eau, d'électricité ou de téléphone proportionné à leur revenu, puisque le critère d'accès serait fondé sur le seul rapport marchand.

La déréglementation, c'est un pays doté de grandes autoroutes de communication et d'équipements sur les axes à haute profitabilité que séparent des déserts. Les opérateurs privés s'installeront de fait essentiellement dans les grandes métropoles à forte densité économique. Ce serait donc le renoncement à l'aménagement harmonieux du territoire, qui est l'un des fondements de notre cohésion nationale. Ce serait – a fortiori – l'abandon de toute politique d'aménagement à l'échelle européenne. La dérégulation, c'est la fin de l'« universalité » de service rendu. Le service universel deviendra l'exception et l'inégalité des services la règle.

Apprentis sorciers

L'enjeu de la déréglementation, c'est aussi un enjeu industriel : les grandes réalisations technologiques qui sont aujourd'hui accessibles à tout Français, et à toute entreprise, comme le Minitel, le téléphone numérisé, le TGV, ont été rendues possibles grâce à des structures de service public puissantes et capables de mener des programmes sur longue période. La fragmentation de l'activité et des opérateurs, conséquence inéluctable de la dérégulation, rendrait à l'évidence la réalisation de tels projets très hypothétique. Ainsi, derrière les attaques contre les grands services publics, industriels et commerciaux, se prépare une remise en cause fondamentale de la cohésion économique et sociale du pays, et demain de l'Europe. Car les communications, l'énergie et les transports sont le système nerveux de notre économie et de la vie sociale.

Cette remise en cause est souvent le fait d'apprentis sorciers qui ne nient pas les risques que fait peser cette dérégulation sur l'économie et le social. Quand on évoque ces risques, ils répondent : il suffit que le service public soit subventionné par la collectivité. Mais ce modèle, ce sont des entreprises privées très rentables et des établissements publics très déficitaires. Le risque de cette conception, c'est la paupérisation progressive du service public. Risque d'autant plus grand que ce sont les mêmes zélateurs de la concurrence généralisée qui prônent une réduction de la dépense publique et de la redistribution nationale.

Alors que faire face à cette offensive généralisée contre les services publics ? L'action passe selon moi par quatre voies : réaffirmer sans état d'âme les principes légitimes du service public, donner les moyens de développement aux grands opérateurs de service public, engager un vrai débat avec les représentants du personnel et les usagers concernés, tenir à Bruxelles un discours concerté et cohérent.

En premier lieu, on ne gagnera pas cette bataille si on ne rappelle pas clairement les grands principes du service public : la continuité spatiale et temporelle, l'égalité d'accès, la flexibilité, c'est-à-dire la recherche permanente de la satisfaction de besoins évolutifs des usagers, l'universalité bien sûr, la participation à des missions d'intérêt national (aménagement du territoire, défense, sécurité, maintien des mesures, protection de l'environnement, etc.).

Mais l'affirmation des principes ne suffit pas. Il faut doter les grands services publics des moyens de leur développement. L'exigence, c'est d'abord qu'ils disposent d'un cadre de gestion et de relations avec l'Etat clarifié. L'efficacité du service public dépend de la pratique de l'autonomie de gestion laissée aux entreprises qui en sont en charge. L'équilibre est souvent difficile. Il faut laisser les marges d'action nécessaires tout en veillant scrupuleusement au respect des règles du jeu et des cahiers des charges qui s'imposent à ces entreprises.

Cela passe, notamment, par le renforcement des contrats de plan avec l'Etat. C'est ce que le gouvernement a engagé depuis quatre ans. Cela concerne tout particulièrement la définition d'une politique tarifaire et d'investissement pluriannuelle. Cela passe aussi par la reconnaissance accordée aux services publics d'exercer leurs activités tant dans le domaine concurrentiel que dans le monopole. L'exemple de La Poste et de France Télécom montre que les missions de service public peuvent profiter des exigences des services concurrentiels et que, à l'inverse, les relations commerciales peuvent s'enrichir de la pratique du service public.

Un enjeu européen

Deuxième axe, la modernisation du service public ne peut être engagée de façon technocratique. Le service public appartient à la collectivité. Il est donc nécessaire que les grandes orientations soient fixées dans le cadre d'un débat public et placées sous le contrôle de la représentation nationale. Pour ce faire, il faut associer encore davantage les usagers et les personnels à la gestion des services publics. Cette action est largement menée dans les grandes entreprises publiques. Mais elle doit sans doute être renforcée au niveau local. Quant au Parlement, je propose que l'on s'inspire de la formule qui a été mise en place aux PTT avec succès : une commission composée de parlementaires et de personnalités qualifiées est chargée de suivre la vie des grandes entreprises sous tutelle et donne son avis sur les grandes décisions ou textes concernant le service public.

Mais il faut aussi engager un vrai débat avec les organisations syndicales. Il n'y a pas de modernisation du service public sans modernisation de la gestion et sans motivation des hommes et des femmes du service public. C'est donc par la négociation, par des contrats d'objectifs que nous pourrons progresser, avec les grandes organisations syndicales, car ce que je propose – des services publics conquérants – est la meilleure garantie pour l'avenir du personnel concerné.

Enfin, quatrième axe d'action, il faut tenir à Bruxelles un discours concerté sur le service public. Ce qui se passe dans le secteur ferroviaire, des PTT ou de l'énergie comporte des analogies fortes. Les ministres représentant la France défendent actuellement les mêmes valeurs. Mais nous devons renforcer notre position, soit en proposant un débat « horizontal » sur le service public en Europe, soit, dans chaque secteur concerné, en posant le préalable de la pérennité du service public à toute discussion sur l'évolution de la réglementation.

Notre objectif est simple : il faut convaincre nos partenaires de l'importance de cet enjeu pour l'Europe. Soit nous parvenons à faire prévaloir au niveau européen les principes du service public qui justifient une réglementation spécifique face aux principes de libre concurrence et nous aurons préservé la cohésion européenne ; soit la voie d'un libéralisme sauvage l'emporte et nous nous engageons dans une Europe à deux vitesses. Mon choix est clair. L'Europe doit se construire autour des grandes valeurs permettant d'assurer la cohésion sociale et économique. Il s'agit d'une nouvelle frontière pour l'action communautaire. Elle est à notre portée.

▶ **Emile Zuccarelli est ministre des Postes et Télécommunications.**

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Y a-t-il une démocratie après le communisme ?

La démocratie est lente à s'installer dans les ex-pays communistes. Mais si la Russie semble avoir peu évolué, une « émergence de la société civile » est perceptible en Europe centrale.

Le communisme une fois abattu, beaucoup, en Occident, ont pu penser que les pays libérés se dirigeraient spontanément vers leur destin naturel : le libéralisme et la démocratie. Les évolutions observées depuis trois ans montrent que le chemin à parcourir reste encore bien long. C'est dans l'ex-« patrie du socialisme », en Russie, que la transition paraît la plus difficile. A lire dans la revue *Etudes* l'article de Leonid Sedov, du Centre d'études de l'opinion publique de Moscou, on peut même se demander si elle est vraiment en route.

Leonid Sedov observe que rien ne paraît avoir changé dans le comportement et l'état d'esprit des Russes. Ceux-ci ont parfaitement accepté de voir les anciens bureaucrates staliniens se recycler sans vergogne dans les nouvelles instances dirigeantes et les entreprises privatisées, et devenir ainsi les principaux bénéficiaires du changement qui devait les expulser. Tous les sondages, explique Leonid Sedov, montrent que la mentalité russe demeure la même et que les « valeurs » libérales sont loin d'avoir fait leur percée : les Russes continuent d'attendre de l'Etat qu'il assure à tous des revenus modestes mais garantis et ils ne croient guère aux vertus de l'initiative individuelle. Ils regrettent la chute de l'empire et continuent d'accorder une relative confiance... au KGB.

Pour Leonid Sedov, ces réactions s'expliquent par des traits permanents de la personnalité russe, dans laquelle « le collectif » – Etat, empire, patrie, parti, Eglise... – l'a toujours emporté sur l'individu et qui pousse à subir l'autorité des groupes et des puissants. *« Tout indique,* écrit Leonid Sedov, *que nous abordons actuellement une nouvelle phase autoritaire dans laquelle, comme au cours de toutes les périodes post-totalitaires antérieures, l'Etat relâche sa pression directe sur le peuple, tandis qu'une armée de fonctionnaires se disperse pour s'engager dans des activités d'ordre privé, comme ce fut le cas de la noblesse après le règne de Pierre le Grand. »*

Loin des capitales

L'impression qui se dégage du dossier que la *Lettre internationale* consacre à la « Russie libérée, Russie brouillée » n'est guère différente. Si l'académicien D. S. Likhatchev refuse le mythe selon lequel le peuple russe aurait « une âme d'esclave », il souligne l'ambivalence, qui leur fait toujours refuser *« le juste milieu »* et les conduit à se précipiter vers les extrêmes. *« Nous assistons maintenant,* écrit-il, *à la résurgence de ces tendances chez le peuple russe, porté tout à la fois vers la liberté et le despotisme. »*

Et Georges Nivat observe à quel point l'explosion de liberté et de créativité qui a marqué la perestroïka est maintenant retombée. Les revues, les journaux qui se sont multipliés ne paraissent plus. Les publications de livres nouveaux ou censurés est interrompue. Les théâtres se vident. Par manque d'argent et de papier. Mais aussi parce que cela n'intéresse plus personne. Et dans le vide culturel qui s'est instauré, on peut entendre les nostalgiques de Staline ou les ultranationalistes se mêler aux nihilistes post-modernistes. Pour Georges Nivat, ce n'est plus à Moscou qu'il faut chercher les signes d'une inventivité sociale et intellectuelle, mais sans doute dans la province russe, *« réserve de talents sans fin »*, qui peut-être *« sauvera la Russie »*.

Le pays profond contre la capitale, avec son intelligentsia fatiguée et ses appareils discrédités..., c'est aussi l'espoir que nourrissent les rédacteurs du dossier consacré, dans *la Nouvelle Alternative* à « l'émergence de la société civile en Europe centrale et balkanique ». Si la situation dans les anciens « pays satellites » reste incertaine, les signes d'une reconstruction démocratique n'en sont pas moins visibles. Dans la quasi-totalité d'entre eux, constate le juriste pragois Frédéric Wehrlé, des législations nouvelles ont été adoptées permettant aux libertés fondamentales de s'exprimer : droit d'association et de réunion, liberté d'opinion et de culte.

Pour Andrzej Rychard, directeur de l'Institut de philosophie et de sociologie de l'académie polonaise des sciences, la société civile en Pologne est en train de se reconstituer à partir des activités économiques et de la vie locale. *« De nombreuses initiatives locales ont vu le jour, à partir de clubs et d'associations d'hommes d'affaires, qui sont déjà une forme de représentation de l'influence des classes moyennes. De nombreux groupes d'aide mutuelle sont apparus et ils sont très actifs. »*

Des phénomènes analogues sont perceptibles en Tchécoslovaquie, en Hongrie et même en Roumanie. *« Fondations, clubs, mouvements de toutes sortes dont la création est favorisée par une large liberté d'association se jettent, en cette période fiévreuse, à l'assaut des partis politiques et vont au-delà de leur vocation première »*, observe le politologue tchèque Frantisek Samalik.

Plaidoyer pour les « petites nations »

La démocratie naissante n'est-elle pas menacée par le nationalisme qui, partout en Europe de l'Est, a pris un essor souvent explosif ? *Le Messager européen*, dans le dossier qu'il consacre à « La Yougoslavie : prison des peuples », ne le croit pas. Pour Robert Legros, nation et démocratie sont complémentaires, dans la mesure où la nation est le cadre naturel où s'exerce la vie politique

C'est pourquoi l'essayiste croate Drazen Katunaric plaide pour l'existence en Europe des *« petites nations »*, seul cadre permettant aux peuples sortant de l'oppression communiste de retrouver leurs racines et leur identité. *« Défendre aujourd'hui le sens de la nation,* écrit-il, *et surtout de la petite nation, veut dire défendre l'individu et la possibilité institutionnelle et émotive qui doit lui être donnée d'assurer sa vitalité et son emprise sur son propre destin. Qu'elle soit petite ou grande, la nation demeure un cadre privilégié et nécessaire à la préservation de l'identité, de la mémoire, de la culture de chaque peuple et de chaque individu particulier. »*

La restauration de la démocratie passerait-elle par celle des nations ? La question mérite d'être posée et peut-être est-ce précisément cette absence qui pèse sur la Russie, expliquant son désarroi actuel. C'est ce que laisse entendre Georges Nivat, lorsqu'il écrit dans son article de la *Lettre internationale* : *« Le problème est brutalement posé de l'identité russe : qu'est-ce que la Russie ? Existe-t-elle ? Certains se désespèrent... L'empire mort, reste-t-il une nation russe ? La nation russe n'a pour ainsi dire jamais existé en dehors de l'empire et l'empire rendait inutile la définition d'une nation russe. »*

C'est pourquoi, sans doute, les maîtres de l'ex-empire sont plus démunis pour reconstruire l'avenir que les peuples qu'ils avaient asservis.

▶ **Etudes. Novembre. 50 F. 14, rue d'Assas, 75006 Paris.**

Lettre internationale. N° 34. Automne. 69 F. 18, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

La Nouvelle Alternative. N° 27. Septembre. 60 F. 44, rue de l'Amiral-Mouchez, 75014 Paris.

Le Messager européen. N° 6. 145 F. Gallimard.

ÉTRANGER

TCHÉCOSLOVAQUIE

La loi sur la partition en échec devant le Parlement fédéral

L'Assemblée fédérale a rejeté pour la deuxième fois, *mercredi 18 novembre*, un projet de loi constitutionnel sur la séparation de la Fédération tchécoslovaque.

Mais ce vote, intervenu à trois voix près, laisse *la voie ouverte à un compromis alors* que, la veille, les Parlements tchèque et slovaque avaient *voté en faveur de ce même* texte qui proclame la fin des institutions fédérales le 31 *décembre* 1992.

PRAGUE

de notre correspondant

Le 1er octobre dernier, c'était la gauche tchèque et les anti-indépendantistes slovaques qui avaient fait échouer un projet de loi comparable *devant l'Assemblée fédérale. Cette* fois-ci, ce sont les seuls Slovaques dont trois voix ont manqué à la Chambre des Nations, alors qu'à la *Chambre du Peuple le projet de loi* constitutionnelle a recueilli la majorité requise plus dix voix.

Celà ouvre la voie au travail d'une commission de conciliation et à un nouveau vote, qui devrait avoir lieu, mardi prochain, dans la seule Chambre des Nations. Ce second raté, *intervenu après plus de* douze heures de débats dramatiques, a été provoqué par une partie des ex-communistes slovaques du Parti de la gauche démocratique (SDL), deuxième parti slovaque, qui avait soutenu le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) du premier ministre Vladimir Meciar dans son mouvement vers l'indépendance, mais qui hésite maintenant à franchir le Rubicon. Les ex-communistes slovaques ont ainsi soutenu un projet d'amendement, présenté une nouvelle fois en vain mercredi par les sociaux-démocrates tchèques, prévoyant l'organisation d'un référendum de ratification de la loi, le 19 décembre prochain.

Le parti de M. Meciar doit donc convaincre d'ici mardi trois autres députés du SDL de voter pour le projet, le HZDS ne pouvant compter sur un changement d'attitude des chrétiens-démocrates slovaques ni des députés de la minorité hongroise. A moins que le prix à payer ne semble trop élevé au premier ministre slovaque. Mais dans ce cas, M. Meciar pourrait contourner l'Assemblée fédérale et s'entendre avec son homologue tchèque Vaclav Klaus, qui a obtenu, à l'arraché, le soutien nécessaire à la séparation du côté tchèque.

L'initiative reviendrait alors aux Conseils nationaux (Parlements tchèque et slovaque), qui décréteraient d'eux-mêmes la dissolution de la Fédération agonisante.

MARTIN PLICHTA

ESPAGNE : l'assassinat d'une jeune Dominicaine

L'extrême droite excite les passions xénophobes

La mort d'une jeune ressortis*sante de la République domini*caine âgée de trente-trois ans, Lucrecia Pérez Martos, vendredi soir 13 novembre, suscite polémiques et réactions xénophobes à Madrid.

MADRID

de notre correspondant

Crime raciste, règlement de *comptes ou tout simplement* erreur? Aucune des hypothèses ne peut être écartée. Le ministre de l'intérieur, M. José Luis Corcuera, ne privilégie aucune piste. *La Guardia civil* penche plutôt pour l'assassinat par un groupe d'extrême droite. Le meurtre ressemble à une exécution. Quatre hommes masqués, vêtus de noir, ont enfoncé la porte du logement d'un groupe d'émigrés dominicains et ont tiré, tuant Lucrecia et blessant son ami, avant de s'enfuir en voiture.

L'enquête s'annonce difficile, mais pour l'opinion publique, il ne fait pas de doute qu'il s'agit d'un crime raciste. Les Dominicains n'ont pas bonne réputation à Aravaca, petite bourgade bourgeoise de 9 000 habitants à la périphérie de Madrid. Certains habitants les accusent de troubler l'ordre public, de *faire du trafic de drogue, bref d'être* là. Une place d'Aravaca est devenue, chaque dimanche, le lieu de ralliement des Dominicains. Ils se logent comme ils peuvent ici ou ailleurs. Trente d'entre eux s'étaient installés dans une ancienne discothèque en ruine. C'est là que Lucrecia a été tuée.

Au début du mois, le 1er novembre, des incidents avaient opposé cette communauté à la police municipale, laquelle est accusée de harceler ces immigrés en leur demandant constamment leurs papiers. A la Toussaint, deux cents Dominicains s'en sont pris aux policiers qui voulaient «embarquer» deux des leurs. Quatre fonctionnaires furent blessés et huit véhicules endommagés. Les groupuscules d'extrême droite se sont emparés de l'affaire pour réclamer *«l'Espagne aux Espagnols!», «les Espagnols d'abord!»*. Des affiches nationalistes ont été placar*dées sur les murs* d'Aravaca.

L'affaire suscite des protestations, des manifestations, des condamnations et des querelles. Les socialistes et le *maire de Madrid (Parti populaire*, droite) se rejettent les responsabilités. Le président de l'épiscopat espagnol, le cardinal Angel Suquia, *dénonce «la mauvaise application de la loi sur les étrangers»*. Les associations de défense des droits de l'homme critiquent la politique d'immigration du gouvernement. Les organisations d'aide aux immigrés s'inquiètent du climat de racisme larvé.

Des inscriptions xénophobes et des croix gammées sont apparues sur les murs de la capitale. Tous les groupuscules d'extrême droite expliquent qu'ils n'ont rien à voir avec le crime et en profitent pour refaire surface et dénoncer *«l'invasion étrangère»*. Tout cela leur convient à merveille. Le 20 novembre sera célébré l'anniversaire de la mort de Franco et le 4 décembre, le centième anniversaire de sa naissance. Une double occasion pour faire une *démonstration de force. Un* rassemblement est prévu comme chaque année, place d'Orient, dimanche 22 novembre. Ce jour-là, il y aura *aussi dans la rue des manifestants* antiracistes.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Danemark : démission du ministre de l'économie.** – Le ministre danois de l'économie et des contributions, M. Anders Fogh Rasmussen (libéral), a démissionné de son poste, mercredi 18 novembre. Sa démission était réclamée par une majorité de centre-gauche après la publication, mardi, d'un rapport le mettant en cause pour avoir donné des informations erronées et tronquées au Parlement au sujet du dépassement du budget du ministère des impôts. – *(AFP.)*

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Une personnalité algérienne appelle les pays musulmans à aider la Bosnie

GENÈVE

de notre correspondante

Rappelant le témoignage publié sous sa signature et celle de Sadruddin Agha Khan dans *le Monde* du 4 novembre, M. Abdelkader Chanderli, qui fut le premier ambassadeur d'Algérie auprès des Nations unies, souhaite user de son «devoir d'ingérence» pour reprocher aux pays musulmans, dans *le Journal de Genève* du 18 novembre, leur inaction face *«au génocide»* de leurs coreligionnaires bosniaques.

«Cette immense mouvance islamique, écrit-il, *regarde, elle aussi, sans rien faire un meurtre collectif s'accomplir sous ses yeux, sans intervenir et sans aider ceux qui essaient d'apporter un soutien dérisoire à ceux qui vont mourir. Que l'on nous dise que les nations appartenant à ce monde islamique ont au moins apporté une contribution financière aux nations européennes qui ont bien voulu accueillir une petite partie de la triste cohorte de réfugiés musulmans de Bosnie. Que l'on nous dise que les célèbres détenteurs de pétrodollars ont décidé d'affecter pendant un mois 0,01 % de leurs recettes à l'aide aux réfugiés de Bosnie. Que l'on nous montre quelques-unes des pages entières financées par ces mêmes riches pétroliers afin d'alerter dans la presse internationale l'opinion publique mondiale sur le drame de l'ex-Yougoslavie.»*

Constatant qu'en Occident on estime n'avoir plus les moyens d'une vaste politique d'assistance, il imagine que *«certaines nations musulmanes, ayant à la fois l'espace et l'argent, pourraient prendre la relève, même symboliquement, pour proposer de sauver la vie à quelques petits groupes de femmes et d'enfants désespérés»*.

Pour sa part, Sadruddin Agha Khan est intervenu à la télévision suisse romande pour lancer un appel avec d'autres hautes personnalités – dont les anciens présidents des Etats-Unis Gerald Ford et Ronald Reagan et l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher – pour que *«la conscience humaine s'exprime haut et fort sans tarder»* afin notamment de venir en aide aux victimes de *«la tentative de génocide»* qui se poursuit en Bosnie. A la question de savoir s'il n'était pas déjà trop tard, il a répondu, notamment, que le moment était opportun *«pour sensibiliser la nouvelle équipe américaine»*, car, comme le précise cet appel, *«la barbarie peut et doit être arrêtée, sans quoi la tragédie débordera loin au-delà des frontières de la Bosnie»*.

ISABELLE VICHNIAC

□ **TADJIKISTAN : un chef de la sécurité assassiné à Douchanbe.** – Le vice-président du Comité pour la sécurité nationale, M. Djourabek Aminov, a été assassiné, mercredi 18 novembre, à Douchanbe, la capitale du Tadjikistan déchiré par la guerre civile, alors que le Parlement siège depuis lundi dans le nord du pays pour tenter de former un gouvernement de coalition. *«Si nous n'obtenons pas les postes que nous voulons, je donnerai l'ordre de l'assaut sur Douchanbe»*, a cependant déclaré mercredi un dirigeant du camp procommuniste, M. Safar Ali Khenjaev. – *(AFP.)*

L'«an I» à Vukovar

Les Serbes ont célébré la «libération» de l'ancienne ville-martyre de Croatie

VUKOVAR (Slavonie orientale)

de notre envoyée spéciale

Sous une pluie battante, le lieutenant-colonel Veselin Sljivancanin s'exclame : *«Ici, c'est la Yougoslavie, c'est la Serbie!»* Au milieu des ruines de Vukovar, sur une place centrale qui porte encore les empreintes de la guerre, près d'un millier de personnes s'étaient rassemblées, mercredi 18 novembre, pour célébrer l' «an I».

Une centaine de soldats en uniforme présentaient les armes. A leurs côtés, quelques femmes en pleurs arboraient le portrait d'un fils tombé sur le champ de bataille. Vétérans du siège le plus sanglant de la guerre de Croatie, rescapés de l'enfer de Vukovar et personnalités *politiques serbes* scandaient tous ensemble : *«Vive la Serbie!»*.

Quelques instants plus tôt, l'un des commandants d'une unité serbe de Vukovar avait évoqué *«la fierté»* de cette ville *«libérée»*. *«Vukovar est en ruines mais nous la reconstruirons. L'important, c'est que l'air y soit enfin pur et que nous puissions y respirer librement...»*

Il y a un an, jour pour jour, cette ville riante et prospère de l'est de la Croatie (Slavonie) tombait aux mains de l'armée fédérale et des paramilitaires serbes après quatre-vingt-six jours de siège. De cette ville de cinquante-cinq mille habitants peuplée de Croates, de Serbes et de nombreuses minorités ethniques, il ne restait que des gravats et des cendres.

Un an après, Vukovar a toujours des airs de ville fantôme. Rien ne semble avoir bougé, comme si le temps y avait été arrêté. Les maisons éventrées, les toits effondrés, les éclats de verre sont restés tels quels. Même si quelques milliers de personnes s'efforcent d'y vivre normalement. Mercredi, leurs visages sont restés graves. Le premier anniversaire de la «libération de Vukovar» n'aura suscité aucune euphorie. A soixante-dix ans, Jelena n'a rien à célébrer. Elle a tout perdu pendant le siège, qu'elle a passé au fond d'une cave. Sa maison ayant été détruite, elle a emménagé dans un appartement aux vitres cassées, sans chauffage. Chaque jour, elle se rend à la mairie de son quartier pour recevoir un demi-pain.

Depuis que Vukovar est passée sous contrôle serbe et a été intégrée à la «République serbe de Krajina», autoproclamée sur les territoires occupés de Croatie, elle ne touche plus sa retraite. Elle doit donc se contenter de l'aide sociale de la Krajina, qui s'élève à environ 60 francs par mois. Mais Jelena ne se plaint pas, elle est heureuse que la paix soit revenue et que l'*«on ne tire plus»*. Elle se demande tout de même pourquoi il a fallu détruire la ville à ce point...

«Royaume de la mort»

Plus de huit cents personnes, retraités ou chômeurs, viennent *quotidiennement chercher du pain* à la mairie. Les autorités de Vukovar ont essayé de remettre sur pied une partie des activités économi*ques de la ville. Plusieurs cafés* et épiceries ont été ouverts récemment dans des bâtiments partiellement endommagés et deux usines situées à l'extérieur de la ville, qui employaient avant la guerre plus de vingt-deux mille personnes, ont déjà réembauché quelque deux mille cinq cents ouvriers. Pour ceux qui se sont battus l'année dernière à Vukovar et pour les dirigeants qui ont encouragé la rébellion serbe contre l'indépendance de la Croatie dans ses frontières internationales, le 18 novembre symbolise une grande victoire dont *«le peuple serbe doit être fier»*. En effet, la reddition de l'armée croate à Vukovar a permis aux forces serbes de parachever les conquêtes qu'elles s'étaient fixées en Croatie. Quelques semaines plus tard, la guerre se terminait tandis qu'un plan de paix des Nations unies conduisait au déploiement de «casques bleus» dans les territoires de Croatie contrôlés par les Serbes.

Le lieutenant-colonel Veselin Sljivancanin, officier supérieur de la nouvelle armée yougoslave, qui commandait à l'automne dernier les opérations sur Vukovar, se moque bien des termes de ce plan ainsi que des principes établis par la communauté *internationale* à la Conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie concernant, notamment, l'intangibilité des frontières et la non-*reconnaissance de la politique de* fait accompli. *«L'Europe et le monde doivent savoir que nous ne trahirons pas la cause pour laquelle nos soldats se sont battus et sont morts»*. Or, en Croatie comme en Bosnie, l'armée fédérale yougoslave est intervenue pour aider les Serbes à tracer les contours de ce qu'ils revendiquaient comme leurs territoires ethniques, afin de les rattacher à la Serbie.

Le déchaînement de haine et de violence des unités serbes avait poussé Mme Vesna Bosanac, la directrice (croate) de l'hôpital de Vukovar, à adresser plusieurs appels à la communauté internationale, dont le dernier, rédigé juste avant la reddition des Croates, parlait de Vukovar, *«royaume de la mort»*. Quelques heures plus tard, Veselin Sljivancanin prenait le contrôle de la ville et pénétrait dans l'hôpital. Selon le rapporteur spécial de l'ONU Tadeusz Mazowiecki, cent soixante-quinze patients croates auraient été évacués et exécutés.

Leurs corps devraient se trouver dans le charnier aux environs de Vukovar. Remarquant qu'il devait y avoir beaucoup de charniers à Vukovar où l'on enterrait les victimes des affrontements, M. Sljivancanin a catégoriquement affirmé que l'armée ne pratiquait pas d'exécutions sommaires. Or l'armée fédérale avait à l'époque sous son commandement toutes les formations paramilitaires et les volontaires qui se battaient sur le front. Un an après la fin du siège de Vukovar, trois mille personnes sont encore portées disparues.

FLORENCE HARTMANN

UKRAINE

Pouvoirs spéciaux pour le premier ministre

Le Parlement ukrainien a accordé, mercredi 18 novembre, des pouvoirs spéciaux pour mener à bien *«l'approfondissement»* des réformes économiques, au premier ministre Léonide Koutchma. Le Parlement a, en revanche, refusé l'adoption d'un projet de loi présenté le même jour par le président Léonide Kravtchouk, qui lui aurait permis de gouverner par décret dans le domaine économique. Le vote du Parlement est un désaveu sévère pour le président ukrainien et un encouragement aux *promesses de privatisation rapide* faites mercredi par le premier ministre, nommé à la mi-octobre. – *(AFP.)*

POINT DE VUE

La «deuxième déportation» des Ingouches

par Claude Silvian

LES Ingouches n'existent pas, en tout cas n'existaient pas *pour le Petit Larousse* de 1992. Il est vrai qu'ils ne sont que 300 000 (un peu plus nombreux pourtant que les Islandais). Ou *plutôt : étaient. Massacrés* début novembre en présence d'une armée russe au mieux passive, ils devraient être bientôt *beaucoup moins nombreux. Mais* aussi, ne l'ont-ils pas cherché?

D'abord, ils sont Caucasiens, comme leurs cousins tchétchènes. Et c'est loin le Caucase, plus loin en tout cas que l'ex-Yougoslavie. Ensuite, ils sont musulmans. Même si, après avoir été chrétiens jusqu'au dix-huitième siècle, ils ne sont pas fondamentalistes pour un sou. Et encore : ils se sont fait déporter en totalité par Staline en 1944, comme d'autres «peuples punis» ayant eu le mauvais goût de se trouver sur le trajet des troupes allemandes qui fonçaient sur Bakou et ses champs de pétrole, donc en «contact impur» avec l'ennemi. Lequel Staline a fait cadeau de la région qui constituait leur berceau à leurs voisins ossètes.

Lors de la déstalinisation, les *«peuples punis»* ont été réhabilités et autorisés à rentrer chez eux. Mais pas les Ingouches, restés spoliés d'une partie de leurs *terres. Récemment, le Parlement* de Russie a certes voté une loi restituant les territoires, mais elle n'a pas été suivie d'effet car les *Ossètes se refusent à rendre ce* qui leur a été indûment offert.

Quand l'an passé les Tchétchènes se sont autoproclamés indépendants, les Ingouches se sont abstenus de s'associer à eux, dans l'espoir que leur maintien au sein de la Fédération de Russie finirait par leur rendre justice. Un espoir appuyé sur des promesses réitérées de Boris Eltsine.

Puis, au moment où les journaux du monde entier n'en avaient plus que pour les élections américaines, il s'est produit ce que l'on voudrait croire n'avoir été qu'un incident : une fillette ingouche a été écrasée par un blindé ossète. S'en sont suivis une mêlée confuse, des morts et finalement le soulèvement d'une population à bout d'espoir. Boris Eltsine, alors, a décrété l'état d'urgence et expédié dans la région plus de dix mille soldats, à l'armement lourd *ad hoc*, sous le motif de séparer les combattants. Mais tous les témoignages le confirment : les *Russes* sont venus épauler leurs vieux alliés ossètes. Ils ont bombardé les barrages ingouches et encerclé *leurs villages situés à l'est de Vladikavkaz* – ancienne ville-frontière entre Ossètes et Ingouches, devenue capitale de la seule Ossétie.

Les milices ossètes ont alors brûlé systématiquement les maisons et commis toutes les exac*tions qu'un sac permet de perpé*trer en toute impunité. Avec la fuite des survivants dans l'Ingouchie-croupion actuelle : c'est ainsi *que se passe le «nettoyage ethnique»* qui, pour les malheureux Ingouches, revient à une «seconde déportation». Dès les *premiers jours, ceux d'entre eux* qui avaient réussi à joindre par téléphone des numéros de leurs parents à Vladikavkaz ont entendu des voix ossètes au bout du fil...

M. Eltsine, au prix de l'écrasement de ces Ingouches qui ont cru *à la loi et aux promesses*, a donné des gages à son opposition nationaliste et intimidé pour un temps les indépendantistes tchétchènes. *Mais aussi, dans ce monde de bar*barie toujours plus galopante, comment pouvait-on encore être ingouche ?

► **Claude Silvian est écrivain.**

DIPLOMATIE

La visite du président russe à Séoul

M. Eltsine se dit inquiet du programme nucléaire de la Corée du Nord

A l'occasion de la visite à Séoul du président Boris Eltsine, la Corée du Sud et la Russie ont signé, jeudi 19 novembre, un traité d'amitié qui constituera le cadre du renforcement des relations entre les deux pays. Un protocole de coopération militaire a également été adopté. Plusieurs accords économiques sont par ailleurs à l'ordre du jour. Le président russe s'est déclaré préoccupé, à l'égal de son interlocuteur, par le programme nucléaire de la Corée du Nord, longtemps alliée inconditionnelle de Moscou.

TOKYO

de notre correspondant

La visite à Séoul, du 18 au 20 novembre, du président Eltsine consacre le rapprochement de deux pays que l'Histoire avait placés dans une situation d'hostilité. Ce n'est qu'en septembre 1990 que l'Union soviétique, alliée de la Corée du Nord qu'elle avait épaulée dans la guerre de 1950-1953, a normalisé ses relations diplomatiques avec le Sud. L'abrogation, au début du siècle, des traités de commerce entre la Russie tsariste et la dynastie des Yi, puis la colonisation japonaise de la péninsule (*1910-1945*) et enfin la révolution russe avaient déjà éloigné les deux pays. La guerre froide, qui divisa la péninsule, fit de Séoul un ennemi de l'URSS.

La visite de M. Gorbatchev à Cheju, en avril 1991, avait contribué à sceller le réchauffement des relations. Le nouveau traité d'amitié entre la Corée du Sud et la Russie, qui comporte quinze articles, prévoit des consultations régulières entre dirigeants des deux pays, et un renforcement des liens entre leurs Parlements. Il prévoit, néanmoins, que les parties s'engagent à ne pas utiliser cet accord au détriment d'un pays tiers : la Russie entend développer ses liens avec Séoul sans entamer ses relations avec Pyongyang – une capitale qui ne s'en trouve pas moins un peu plus isolée.

La Corée est le premier pays visité en Asie par le président russe. Il aurait dû se rendre au Japon en septembre, mais le différend sur les Kouriles a été à l'origine de l'annulation de ce voyage. Le ministère japonais des affaires étrangères s'emploie à réfuter l'analyse selon laquelle Moscou jouerait la carte coréenne pour isoler Tokyo en Asie. La première rencontre informelle entre le premier ministre Miyazawa et le président Roh Tae-woo, qui vient de se tenir à Kyoto (*le Monde* du 10 novembre), démontre la solidité des relations entre les deux pays, fait-on valoir au Japon.

Parmi les thèmes des entretiens entre MM. Eltsine et Roh Tae-woo figure la sécurité dans la région, et en particulier le programme nucléaire de Pyongyang. Les deux hommes d'Etat sont convenus que *« la possession de l'arme atomique par la Corée du Nord n'est pas souhaitable pour la stabilité non seulement de la région, mais aussi du reste du monde. »*

MM. Eltsine et Roh Tae-woo ont aussi évoqué l'affaire de l'avion des Korean Air Lines (KAL) abattu en 1983 par un chasseur soviétique au-dessus du territoire de l'URSS, qui fit 269 morts. Une quarantaine de parents des victimes ont manifesté devant l'ambassade russe à Séoul, demandant des dédommagements.

Le protocole d'accord militaire qui doit être signé prévoit des échanges de personnel, ainsi que la possibilité pour chaque partie d'assister aux exercices de l'autre. Ces dispositions sont valables pour l'armée de terre et la marine mais non pour l'aviation, ont précisé les autorités coréennes.

Vers une reprise de l'aide à Moscou

En matière économique, les Russes ont présenté aux Coréens une liste de projets pour la mise en valeur conjointe des ressources naturelles de la Sibérie orientale. Un accord sera signé au cours de la visite de M. Eltsine pour la construction d'un gazoduc à partir de la Sibérie orientale (*coût : 15 milliards de dollars*). Certains projets proposés par les Russes seraient situés à Etorofu, l'une des quatre îles Kouriles revendiquées par les Japonais...

D'abord enthousiastes, les industriels sud-coréens ont été vite refroidis par la situation de l'économie russe. Sur trente projets annoncés en 1989, beaucoup ont été suspendus. Séoul, qui, ces deux dernières années, a prêté 1,4 milliard de dollars à l'ex-URSS, hésite à verser le reste des 3 milliards promis avant que 79 millions de dollars d'intérêts aient été payés. Une formule conjuguant un engagement de remboursement sous forme de 40 000 tonnes d'aluminium (soit 36,8 millions de dollars) à une promesse de paiement des 12,6 millions restants, a été acceptée par les Coréens. Ils devraient ainsi reprendre leur aide à la Russie le mois prochain.

Le programme de la visite de M. Eltsine à Séoul a donné lieu à un incident avec le chef de l'opposition, M. Kim Dae-jung. Le chef du Parti démocratique a critiqué l'entretien que doit avoir le président russe avec son adversaire de la formation majoritaire (Parti libéral démocratique) dans la course à la présidence (*1*), M. Kim Young-sam.

PHILIPPE PONS

(1) L'élection présidentielle aura lieu le 18 décembre.

A une très large majorité

Le Parlement européen s'est prononcé pour un contrôle renforcé de l'immigration dans la CEE

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen s'est prononcé massivement, mercredi 18 novembre, par 246 voix pour, 18 contre et 28 abstentions, en faveur d'un contrôle plus efficace de l'immigration dans la CEE. *« L'adoption d'un tel rapport n'aurait pu être possible il y a seulement deux ans »*, constatait un haut fonctionnaire du Parlement à l'issue du scrutin. Il faut dire que le texte, présenté par M[me] Mathilde van den Brink (socialiste, Pays-Bas), est très éloigné des discours généreux entendus jusqu'à une date récente dans l'hémicycle européen. La résolution parlementaire évoque aujourd'hui la nécessité de *« canaliser de façon rationnelle les flux migratoires »* et de *« créer un observatoire européen pour pouvoir les contrôler »*.

Convaincus de l'importance d'une politique commune des gouvernements à l'heure de la suppression des frontières intérieures, les parlementaires estiment que *« la demande et l'offre de travail prévisibles devraient faire l'objet d'un accord entre la Communauté et les pays d'émigration »*. Par ce biais, les élus européens ont voulu introduire l'idée de quotas, même si celle-ci a été formellement repoussée après le rejet d'un amendement présenté par les sociaux-démocrates allemands.

Les démocrates-chrétiens ont réussi, quant à eux, à faire voter un amendement qui recommande l'expulsion des immigrés en situation irrégulière. Afin de lutter efficacement contre l'immigration clandestine, le texte demande l'établissement de normes communautaires pour juger de l'emploi illégal et pour appliquer des sanctions contre les embauches illicites. Là encore, Strasbourg sollicite les Douze afin qu'ils concluent des accords avec les pays d'origine dans le but de s'assurer de la *« réintégration »* des immigrés clandestins chez eux.

Harmoniser le droit d'asile

En contrepartie d'une politique moins laxiste, le Parlement européen souhaite que les immigrés titulaires du droit de résidence puissent bénéficier du regroupement familial et de la liberté de rester dans le pays d'accueil. Estimant qu'en 1993 les personnes établies légalement dans la Communauté devront jouir des mêmes droits sociaux que les ressortissants communautaires, les députés européens invitent la Commission de Bruxelles à formuler des propositions pour étendre aux immigrés le droit tel qu'il existe pour les citoyens de la CEE dans le domaine de la liberté de circulation, d'établissement et d'accès au travail. Autrement dit, un immigré en situation légale en France devrait pouvoir sans contrainte voyager, s'établir et chercher un emploi dans un autre Etat membre.

C'est un deuxième rapport, présenté par M. Patrick Cooney (démocrate-chrétien, Irlande) et adopté également à une large majorité, qui appelle à une *« harmonisation des politiques du droit d'asile »*. Pour faciliter sa mise en œuvre, l'assemblée préconise la création d'un *« comité européen pour les réfugiés et le droit d'asile »* ayant pour mission de répondre à des *« questions préjudicielles »* en cas de litiges avec les autorités du pays de destination.

En tout état de cause, les Etats membres devront garantir, ajoute le texte parlementaire, la sécurité, la santé et l'intégrité des demandeurs d'asile dont *« la détention serait inacceptable sauf dans des circonstances exceptionnelles »*. Les réfugiés pourront bénéficier des *« aides temporaires à caractère social »*, conclut la résolution.

MARCEL SCOTTO

□ ***Le Parlement européen est hostile à toute renégociation du traité de Maastricht.*** – Le Parlement européen s'est opposé, mercredi 18 novembre, à une large majorité (257 voix pour, 84 contre et 27 abstentions), à *« toute renégociation du traité sur l'Union européenne »*. Il dénonce ainsi le *« compromis national »* danois en faveur d'un *« arrangement spécial »* avec les onze autres Etats membres. Les élus européens reconnaissent toutefois l'intérêt que pourrait présenter pour l'électorat danois l'adoption d'une *« déclaration interprétative »* pour autant qu'elle ne vise qu' *« à clarifier et à démocratiser le processus de décision communautaire et non pas à remettre en cause les dispositions essentielles du traité »*. – *(Corresp.)*

Le premier ministre polonais en Biélorussie

Deux semaines après sa visite en Allemagne, M[me] Hanna Suchocka, premier ministre polonais, s'est rendue, mercredi 18 novembre, en Biélorussie, pour son premier déplacement dans une République de l'ex-URSS. Elle y a discuté du projet d'un « couloir » ferroviaire vers le port polonais de Gdansk et d'une banque polono-biélorusse, pour favoriser les échanges et le développement de sociétés mixtes polono-biélorusses, qui naissent déjà au rythme d'une par jour, grâce notamment à la présence de quatre cent mille Polonais dans ce pays de dix millions d'habitants.

Un appui éventuel de Varsovie à la participation de l'OTAN à la restructuration de l'industrie militaire biélorusse a été évoqué. Au cours de ses entretiens avec le premier ministre biélorusse, M[me] Suchocka s'est cependant dite *« inquiète »* du rapprochement russo-biélorusse illustré par les accords signés en juin par les deux pays, a indiqué M. Jan Maria Rokita, proche collaborateur de M. Kebitch. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN : approuvé par les cinq principaux partis

Le report des élections ne devrait pas compromettre l'unification du Nord et du Sud

Les premières élections législatives libres au Yémen, qui doivent mettre un terme à la période transitoire ouverte, le 22 mai 1990, avec l'unification du Nord et du Sud, ont été repoussées au 27 avril. Cette décision, qui résulte d'un large consensus entre les cinq principaux partis politiques du pays, est une entorse aux accords qui ont permis l'unification, mais ne devrait pas remettre en cause celle-ci, à laquelle l'immense majorité de la population est attachée.

SANAA

correspondance

Dans les rues de Sanaa, comme partout dans l'ancien Yémen du Nord, les portraits du président Ali Abdallah Saleh sont toujours aussi nombreux. Mais cela n'empêche pas les gens de la rue, en privé, et les intellectuels, en public, de dénoncer l'exercice du pouvoir par les deux anciens partis uniques des deux Yémens, le Congrès populaire général (CPG) du président Saleh et le Parti socialiste yéménite (PSY) du vice-président Ali Salem El Bid. Car le pluralisme politique et la liberté de la presse, affirmés dès le 22 mai 1990, ont engendré leur propre dynamique.

La décision de reporter les élections résulte de la réconciliation récente entre les deux hommes forts du régime, le président Saleh et M. El Bid, ce dernier étant de retour aux affaires à Sanaa après une « retraite » volontaire – pour incompatibilité d'humeur – dans le sud du pays. Cette « bouderie » a été pour lui l'occasion de se rapprocher de la base de l'électorat de son parti, afin de couper court aux accusations de plus en plus nombreuses dans l'opinion publique du sud selon lesquelles les dirigeants du PSY ont cédé à l'argent facile et à la corruption, d'autant que, dans cette partie du pays, la population a vu les prix des produits de base augmenter de 200 %.

Des raisons politiques

Mais il est acquis aujourd'hui qu'après une forte baisse liée à la « désocialisation », l'audience du PSY progresse de nouveau et, même à Sanaa, on entend de plus en plus souvent les gens exprimer leur intention de *« voter pour El Bid »*. Certains cadres locaux du CPG, à Taëz et Hodeidah, ont rallié le PSY. Si, il y a encore six mois, le président Saleh était sûr de vaincre le PSY affaibli par l'échec économique du Sud et la « défaite » du socialisme à l'échelle internationale, il était récemment devenu de son intérêt d'aller chercher son concurrent dans sa retraite, afin de l'impliquer dans le processus de préparation des élections.

Outre les impératifs techniques invoqués par la commission électorale, la raison principale du report du scrutin est d'ordre politique. Le CPG et le PSY, même alliés, ne peuvent emporter une majorité suffisante pour justifier la poursuite d'un gouvernement bipartite. Ils doivent s'allier à d'autres partis, et pour cela il faut du temps. Une entente est acquise depuis longtemps entre le CPG et le parti islamiste El Islah du puissant cheikh Abdallah Ben Hussein El Ahmar, chef suprême de la confédération des tribus Hached. Personnalité incontournable, soutenu par le puissant voisin saoudien, il peut lever une « armée » entière contre Sanaa en quelques jours. Quant au PSY, avant même la réconciliation avec le CPG, certains de ses membres avaient de fréquents contacts avec l'Islah. Si paradoxal que cela puisse paraître, un autre parti allié du CPG et de l'Islah est le parti Baas yéménite, laïc et pro-irakien. Mais, au Yémen, les relations tribales priment tout et le cheikh Moujahed Abou Chawareb, président du Baas, est, tout comme le président Saleh, de la même tribu que Cheikh El Ahmar.

Tout semble d'ores et déjà « verrouillé », et les futures élections, si elles ont lieu, devraient donner naissance à un Parlement dominé par une vaste coalition comprenant le PSY, le CPG, l'Islah, le Baas et un mouvement plus modeste, le Bloc unioniste populaire nassérien. *« Je pense qu'il n'y aura pas d'élections avant quatre ou cinq ans,* nous a déclaré, sceptique, M. Omar El Gaoui, secrétaire général du Rassemblement unioniste yéménite (opposition), champion de la défense des droits de l'homme et de l'application des principes démocratiques. *Le PSY veut absolument repousser le scrutin pour être sûr de ne pas être le perdant de la coalition. De toute manière, tout est joué d'avance. »*

Cela est tellement vrai que l'on s'occupe aujourd'hui de répartir les portefeuilles ministériels. Aux yeux de nombreux observateurs, le plus petit dénominateur commun dans les négociations entre les membres de la coalition est l'exigence de la réélection du président Saleh à la tête du pays. Au pouvoir depuis quatorze ans, ce dernier représente un gage de stabilité aux yeux de nombreux Yéménites en attendant que s'instaure une véritable démocratie. Pour l'heure, seul le pluralisme existe, avec quarante-cinq partis environ et quelque cent vingt journaux. Même si 5 % ou 10 % d'indépendants et d'opposants entrent au Parlement, *« cela sera déjà un grand pas vers la démocratie »*, nous a déclaré l'un des candidats indépendants, M. Mohammed El Mutawakil.

Mais l'édifice est fragilisé par le système tribal, qui s'oppose, dans ses principes, à l'autorité d'un Etat centralisateur. Autre danger, d'ordre économique et social : malgré le pétrole, le Yémen s'appauvrit, alors que sa population va presque doubler en moins de vingt ans – 14 millions d'habitants aujourd'hui, pour 25 millions prévus en 2010. Les grèves se multiplient. La corruption et le bakchich sont élevés au rang d'institution. L'intégrisme musulman progresse. La vague d'attentats, qui a notamment visé, au cours des derniers mois, des dirigeants du PSY, semble pour l'instant arrêtée, mais pour combien de temps ?

THOMAS SATTI

Selon le « Washington Post »

Les Occidentaux envisageraient de ne plus vendre de technologie de pointe à l'Iran

Une réunion devrait se tenir vendredi 20 novembre quelque part en Europe, à la demande de Washington, entre des représentants des Etats-Unis et de leurs six partenaires économiques les plus proches (Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne, Canada et Japon), en vue de discuter de l'arrêt des exportations vers l'Iran de technologie à utilisation militaire, a rapporté le *Washington Post*.

Lors des discussions préliminaires à cette rencontre, les Etats-Unis se sont heurtés à la résistance de leurs partenaires. *« Nous ne pouvons pas être d'accord à cent pour cent avec Washington, car nos liens avec l'Iran sont anciens et diffèrent des relations américano-iraniennes »*, a déclaré au *Post* le ministre japonais des affaires étrangères, M. Michio Watanabe. Les participants – en fait les membres du G7 – devraient également discuter des ventes du même genre à la Libye, à l'Irak et à la Corée du Nord.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à la Maison Blanche

M. Bush et M. Clinton ont eu un premier entretien « chaleureux »

M. George Bush et M. Bill Clinton ont eu un premier entretien à la Maison Blanche, mercredi 18 novembre, qualifié de *« chaleureux et instructif »* par le président sortant et de *« formidable »* par le président élu.

WASHINGTON

correspondance

Durant leur rencontre, qui a duré près de deux heures dans le bureau ovale de la Maison Blanche, M. Bush et M. Clinton ont principalement évoqué des problèmes de politique étrangère. *« Nous avons parlé d'une dizaine de régions potentiellement à risque dans le monde »*, a indiqué M. Clinton. La Bosnie-Herzégovine, la Russie et le Proche-Orient ont notamment figuré au menu des discussions. *« Le président Bush m'a fait profiter de sa pensée sur beaucoup de choses »*, a ajouté M. Clinton. La Maison Blanche se contenta d'un bref communiqué faisant état de la satisfaction mutuelle des deux interlocuteurs. Sur le parvis de la Maison Blanche, M. Bush, allant à la rencontre de son vainqueur, avait chaleureusement serré la main de celui qu'il avait traité de *bozo* (« gugusse ») il y a quelques semaines. Telle est la règle du jeu...

M. Bill Clinton se rendit ensuite dans un quartier noir de Washington, le long de Georgia Avenue, dont les riverains lui firent un accueil enthousiaste. Il répondit à de nombreuses questions portant sur l'économie, le délabrement des centres urbains, la lutte contre la criminalité, la dégradation des services de santé... *« Je suis ici*, déclara le nouveau président, *pour montrer à l'Amérique que je ne vais pas perdre le contact avec ceux qui m'ont élu... »*

En se promenant pendant deux heures dans ce quartier populaire, Bill Clinton a observé la tradition des gestes symboliques accomplis par les nouveaux présidents pendant la période de transition, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'inauguration du 20 janvier. Le choix de Georgia Avenue était mûrement réfléchi. Il n'était pas question que le président élu s'aventure dans les quartiers noirs mal famés du nord-est et du sud-est, terre d'élection des drogués et des gangs. Néanmoins, il est rare qu'une personnalité politique se promène dans les rues mal entretenues, aux immeubles délabrés, où résident les moins privilégiés de la classe moyenne noire. Appelé dans la soirée à rencontrer le beau monde de la capitale, M. Clinton a jugé important de souligner qu'il n'entendait pas négliger le petit peuple, notamment les Noirs, ayant contribué à son élection.

Etant donné le rôle prépondérant de la télévision, les présidents ont toujours eu conscience de l'importance des premières impressions sur le grand public. En 1976, Jimmy Carter accomplissait à pied le parcours inaugural du Capitole à la Maison Blanche ; en 1981, Ronald Reagan organisa sa cérémonie d'investiture sur la face ouest et non sur la face est, comme le voulait l'usage du Capitole. Tout cela pour souligner une rupture avec le passé, un nouveau départ.

M. Clinton, soucieux d'économiser les deniers publics, avait refusé, après quelques hésitations, d'utiliser l'avion de la Maison Blanche que M. Bush lui avait proposé pour se rendre de Little Rock, capitale de l'Arkansas, à Washington. Il avait aussi poliment remercié le président Bush, qui avait mis la résidence officielle de Blair House à sa disposition. Il a préféré l'avion – loué – de sa campagne électorale et s'est installé à l'hôtel Hay Adams, où il bénéficie d'un tarif de groupe. Mais l'économie réalisée sera minime, à cause de la mise en place d'un très coûteux dispositif de sécurité.

L'énigme Hillary Clinton

A dire vrai, l'intérêt des médias se concentre sur Hillary Clinton, qui, accompagnée de son mari, a pris la parole, mercredi soir, devant l'organisation de défense des enfants dont elle fut la présidente. Les intentions de Mme Clinton, qui devait être reçue jeudi par Mme Barbara Bush pour la visite traditionnelle de la Maison Blanche, restent énigmatiques. Il est clair qu'Hillary Clinton ne se contentera pas de défendre les droits des enfants et des femmes, ni d'être la simple épouse du « Tigre » (un des surnoms donnés à M. Clinton). Parce qu'elle était présente lors des entretiens récents de son mari avec les leaders démocrates du Congrès, la presse se demande si elle ne va pas jouer un rôle actif dans les affaires publiques, tout comme les « militantes » que furent Eleanore Roosevelt et Rosalynn Carter. M. Clinton a enfoncé le clou en affirmant que son épouse *« faisait partie »* de l'équipe de transition, ajoutant qu'elle *« en savait plus que nous sur certains sujets »*.

Certains disent que le président pourrait même la nommer à un poste administratif. Une telle nomination serait théoriquement interdite par la loi mais, comme le notent les sociologues, il faudrait d'abord que les Américains abandonnent leur attitude négative à l'égard d'une « First Lady » aussi informée et compétente que son mari. Même Nancy Reagan, entièrement dévouée à son époux, disait : *« Pendant huit ans, j'ai dormi avec le président et je vois mal ce qui pourrait assurer un accès plus direct au chef de l'exécutif »*.

HENRI PIERRE

A cause des recherches sur le passé du candidat démocrate

M. Eagleburger avait offert sa démission...

M. Lawrence Eagleburger, secrétaire d'Etat par intérim, a révélé, mercredi 17 novembre, qu'il avait offert sa démission au président Bush, en octobre, après que la presse eut révélé que le département d'Etat effectuait des recherches tendant à prouver que le candidat démocrate Bill Clinton avait essayé de changer de nationalité pour éviter d'aller combattre au Vietnam. Sa proposition avait été refusée par le président Bush. Un rapport d'enquête fait ressortir qu'il y a eu *« tentative d'utiliser les archives et les employés du département d'Etat pour influencer l'issue de la campagne »*, mais que la Maison Blanche et les responsable de la campagne du président Bush *« n'ont ni orchestré ni donné l'ordre »* d'effectuer ces recherches.

L'inspecteur Sherman Funk, auteur de ce rapport, a cependant déclaré qu'il supposait que *« la Maison Blanche avait connaissance de ces recherches »*, sans les avoir ordonnées. Selon M. Funk, Mme Margaret Tuwiler, ancien porte-parole du département d'Etat, figurait parmi ceux qui étaient informés, ce qu'elle dément. Mme Elisabeth Tamposi, secrétaire d'Etat adjoint chargée des affaires consulaires, a été limogée la semaine dernière pour son rôle dans cette affaire. – *(AFP, AP, Reuter.)*

HAÏTI : encouragés par les propos du président élu américain sur le sort des réfugiés

Des milliers de candidats à l'exil s'apprêteraient à prendre la mer vers la Floride

En répétant que les Etats-Unis devaient offrir un *« asile temporaire »* aux boat-people haïtiens (le temps que leurs dossiers soient examinés) au lieu de les rapatrier systématiquement comme c'est le cas depuis mai, M. Bill Clinton a pris le risque d'encourager un nouvel exode. Plusieurs sources confirment la construction de quantités d'embarcations de fortune actuellement à Haïti. M. Samuel Berger, chargé des questions de sécurité au sein de l'équipe de transition de M. Clinton, a déclaré, mardi 17 novembre, que la nouvelle administration tentera de faire en sorte que les réfugiés haïtiens soient entendus avant qu'ils ne posent le pied sur le sol américain, à savoir sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, ou sur les bateaux des gardes-côtes.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Nervosité dans le camp des putschistes, espoir dans la population, qui demeure largement favorable au retour du président exilé Jean-Bertrand Aristide : pour la plupart des Haïtiens, l'élection de M. Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis ouvre un nouveau chapitre de la crise provoquée par le sanglant coup d'État militaire du 30 septembre 1991 à Port-au-Prince.

Au cours de sa première conférence de presse la semaine dernière, le président élu a réitéré sa position, plusieurs fois exprimée lors de la campagne électorale, à propos des réfugiés haïtiens. Il a qualifié *« d'erreur »* la politique appliquée depuis le 20 mai dernier par le président Bush, consistant à renvoyer systématiquement tous les boat-people vers Haïti. M. Clinton, dont la victoire a été accueillie par des manifestations de joie spontanées dans les quartiers populaires de Port-au-Prince, a annoncé un changement de politique en faveur des réfugiés haïtiens victimes de persécutions, ainsi qu'un renforcement de l'embargo contre Haïti.

Ces propos ont accentué les craintes de divers secteurs en Floride, qui annoncent un déferlement de réfugiés comparable à l'exode cubain de 1980, où plus de 125 000 volontaires pour l'exil avaient quitté le port de Mariel pour Key West en Floride. Dans une série d'articles publiés ces derniers jours, le quotidien *Miami Herald* affirme que six cent dix petites embarcations sont prêtes à faire voile vers les côtes de Floride. Citant un rapport des gardes-côtes américains, le quotidien ajoute que de nombreux habitants du nord-ouest d'Haïti, une des régions menacées par la famine, rassemblent des matériaux pour construire des bateaux. Plus de 40 000 Haïtiens ont tenté de fuir par la mer depuis le coup d'Etat. La majorité d'entre eux, interceptés par la garde-côtière américaine, ont été renvoyés en Haïti. Après une accalmie à la fin de l'été, les départs ont repris depuis un mois, en raison notamment de conditions météorologiques plus favorables.

« Si la vague des boat-people prend de l'ampleur, Haïti pourrait devenir le premier test de politique étrangère pour le président Clinton », anticipe un économiste haïtien formé aux Etats-Unis. *« La nouvelle administration sera tentée d'attaquer le problème à la racine, c'est-à-dire de hâter le retour à l'ordre constitutionnel. Pour le jeune président, ce peut être une victoire facile sur le terrain de la politique étrangère, beaucoup plus facile en tout cas que la solution des crises irakienne ou bosniaque »*, ajoute-t-il. La visite de trois jours effectuée à Haïti jusqu'à mardi par le représentant démocrate Robert Torricelli, auteur de la récente loi renforçant l'embargo contre Cuba, est interprétée à Port-au-Prince comme une manifestation supplémentaire de l'intérêt porté par le Parti démocrate à une solution rapide de la crise haïtienne.

L'ONU appelée à la rescousse

Autre élément nouveau : tirant les conséquences de son impuissance à régler la crise depuis treize mois, l'Organisation des Etats américains (OEA) s'est résolue à appeler l'ONU à la rescousse. Dans une résolution adoptée la semaine dernière, l'organisation interaméricaine demande aux pays membres des Nations unies de s'associer à l'embargo contre Haïti, *« particulièrement en ce qui concerne les équipements militaires, armes et munitions, ainsi que le pétrole et les produits pétroliers »*.

Depuis plusieurs semaines, différents pays américains et européens, parmi lesquels la Jamaïque, le Canada, le Venezuela et la France mènent une offensive diplomatique pour que les Nations unies interviennent plus directement dans la crise haïtienne. L'assemblée générale de l'ONU doit examiner dans les prochains jours une résolution appelant le secrétaire général *« à prendre toutes les mesures nécessaires pour aider à trouver une issue à la crise haïtienne, de concert avec l'OEA »*. Le projet de résolution, qui demande *« la restauration du gouvernement légitime du président Jean-Bertrand Aristide »*, souligne que *« la persistance de violations grossières des droits de l'homme, qui force la population à chercher refuge à l'étranger, pourrait constituer une menace à la paix et à la sécurité internationales »*.

JEAN-MICHEL CAROIT





AFRIQUE

Zaïre : un pays à l'abandon

Dans la confusion politique et une situation économique de plus en plus catastrophique reste l'humour...

KINSHASA

de notre envoyée spéciale

« Ceux qui pensent qu'il n'y a rien de nouveau au Zaïre se trompent. Grâce au vent du changement, nous sommes tous millionnaires ! », s'esclaffe un chauffeur de taxi, en brandissant un billet de banque frappé à l'effigie du président Mobutu. Ce nouveau billet de 1 million de zaïres, mis en circulation il y a quelques semaines, ne suffit déjà plus – inflation galopante oblige – à acheter un paquet de cigarettes. Le billet de 2 millions est sous presse...

La décomposition accélérée de l'économie « formelle » est un fait acquis. *« Nous survivons ! »*, se lamente le patron d'une importante société étrangère. En un an, le nombre de ses employés étrangers est tombé de vingt et un à quatre. Les partants ont été remplacés par des Zaïrois. Mais cette main-d'œuvre, moins coûteuse, est moins qualifiée.

Le pouvoir d'achat des Kinois, un moment « gonflé » par les pillages de la fin de l'année 1991, a vite dégringolé. Certains produits locaux en font cruellement les frais. Le marché de l'huile et de la margarine aurait diminué de 70 % en un an, celui des savons et détergents de 50 %. De quoi aiguiser l'appétit des concurrents étrangers. Les savons d'Indonésie, les huiles de palme de Malaisie ou de Singapour, les textiles de Chine ont fait, ces derniers mois – petits prix aidant – une percée remarquée.

L'assiette de *foufou* (farine de manioc) constitue l'ordinaire des repas dans les faubourgs miséreux de la capitale. On a pris l'habitude d'y *« boire une bière à trois »* et d'y *« manger à tour de rôle »*. Même le langage s'adapte aux dérives du moment, aux émeutes – *« Si tu me cherches, je te pille ! »*, se lancent les gosses – ou aux trahisons des politiciens. Le nom de M. Nguze Karl I Bond, champion du « retournement de veste », est ainsi devenu une insulte courante dans la bouche des Kinois.

« Les clés du coffre »

L'ancien ministre, passé à l'opposition avant d'être nommé chef du gouvernement puis de céder son poste à M. Etienne Tshisékédi, semble définitivement « grillé » dans les faubourgs, où rien ne vaut un *« espèce de Nguze ! »*, jeté par une opulente mamma, pour refroidir les ardeurs chapardeuses d'un chaland. Dans cet immense pays voguant à la dérive, l'humour tonique des Kinois est à peu près la seule richesse restée intacte.

Ce *« désastre social »*, comme l'a lui-même qualifié le président Mobutu, n'a pas été stoppé par l'installation – pourtant fort attendue – du nouveau gouvernement de M. Tshisékédi. Figure de proue de l'opposition « radicale », celui que les manifestants anti-mobutistes ont surnommé *« Moïse »*, ne gouverne, depuis le mois d'août, que sur le papier.

« Mobutu garde les clés du coffre ! », disent les opposants. Lorsque le premier ministre a voulu, au mois d'octobre, limoger le directeur de la Banque centrale et le remplacer par un haut fonctionnaire plus économe des deniers de l'Etat, les militaires sont intervenus pour faire physiquement obstacle à son installation. De même, la Conférence nationale continue-t-elle, à longueur de séances, de « refaire le Zaïre » comme on refait le monde, sans qu'on perçoive très bien son efficacité.

Le projet de Constitution, adopté le 14 novembre, prévoit la création d'une République fédérale du Congo. Le président de cette troisième République, *« garant de la Nation »* et *« symbole de l'unité nationale »*, est censé n'avoir aucune responsabilité politique. C'est le premier ministre, chef du *« gouvernement fédéral »*, qui assure le pouvoir, y compris le *« contrôle des forces armées »*.

Ce beau projet risque, cependant, de mettre quelques lustres à se réaliser. D'abord, parce que les membres de *« la mouvance présidentielle »* ne participent pas, depuis plusieurs semaines, à la Conférence nationale. Surtout, on imagine mal le maréchal-président, au pouvoir depuis presque trente ans, accepter sans réagir les décisions d'une assemblée qui est en train de scier, un à un, les montants de son trône.

Autre aléa de taille : ce texte constitutionnel, avant d'être appliqué, devra être soumis à référendum. Or les quelque quarante millions de Zaïrois, dont une majorité d'analphabètes, sont dispersés sur un territoire vaste comme cinq fois la France, dont le système de communications est particulièrement calamiteux. *« Si l'on veut organiser sérieusement un scrutin, il faut compter un ou deux ans, au minimum ! »*, dit-on dans les milieux diplomatiques.

Toute la question est de savoir si une consultation *« sérieuse »* est véritablement le vœu de la classe politique.

Remodelage ethnique

La réapparition – manifestement orchestrée – de tensions tribales dans la province du Shaba (ex-Katanga), située dans le sud-est du pays, n'incite pas à l'optimisme. La *« chasse aux Kasaïens »* – le Kasaï, voisin du Shaba, est la région natale de M. Tshisékédi – a fait déjà plusieurs dizaines de morts et poussé plusieurs milliers de personnes à fuir vers Likasi, Kananga ou Mbujimaiy.

Ces violences annoncent-elles de nouvelles explosions, plus sanglantes encore ? *« Dans les provinces, le tribalisme connaît un très fort regain. Mais, la situation est sensiblement différente par rapport aux années 60. Les gens sont moins naïfs »*, explique un missionnaire.

Nouveaux amis

Dans le riche Shaba, les haines tribales sont anciennes et la revendication sécessionniste date des années 20. *« Les fauteurs de troubles d'aujourd'hui sont, à l'évidence, manipulés par le pouvoir. Mais je ne crois pas que cela débouchera sur une guerre civile »*, souligne le religieux.

En revanche, un *« remodelage des frontières sur des bases ethniques »* n'est, à son avis, pas à exclure. Ce point de vue, nombre de Zaïrois le partagent, sans le dire tout haut. Les communautés du Shaba nourrissent, il est vrai, mille fois plus de liens avec le nord de la Zambie voisine qu'avec Kinshasa. De même, les communautés du Kasaï se sentent plus proches de leurs cousines du nord de l'Angola que de celles des provinces zaïroises du Kivu ou de l'Equateur.

Le président Mobutu avait fait de l'ancien Congo belge une sorte d' « empire africain » taillé à sa démesure. Mais, cet empire, privé de ses alliés occidentaux, se fissure. Sur les quelque dix mille à douze mille Belges, installés dans le pays avant les émeutes de 1991, il n'en reste guère plus de trois mille. Quant aux Libanais et aux Indiens, ils se font rares, *« reviennent sans famille, ont le téléphone satellite dans une main et la valise dans l'autre »*.

Signe des temps : la société Gécamines, cet immense complexe minier qui fut le symbole de l'âge d'or de l'économie zaïroise, est en pleine déconfiture. Les plus optimistes pensent que la production ne devrait pas dépasser, cette année, les 150 000 tonnes. *« En 1989, la Gécamines représentait, par mois, plus de 71 millions de dollars, en devises, pour le budget de l'Etat*, soupire un homme d'affaires. *Au terme des neuf premiers mois de 1992, elle n'arrive même plus à 16 millions de dollars par mois ! »* La « tirelire » présidentielle n'est pas encore complètement « à sec », mais l'alarme est sérieuse.

Délaissant ses anciens amis occidentaux, le président Mobutu s'est récemment rendu en Arabie saoudite, dans l'espoir de rétablir des relations diplomatiques avec Ryad, et au Koweït où il s'est entretenu avec les ministres de la coopération et des finances ainsi qu'avec une délégation d'hommes d'affaires. Celui que M. Bernard Kouchner avait traité de *« coffre-fort ambulant coiffé d'une toque en léopard »* n'est pas pressé de jeter la clé.

CATHERINE SIMON

LIBYE

Le colonel Kadhafi affirme que c'est un Arabe qui a découvert l'Amérique...

Chaque nouveau discours du colonel Mouammar Kadhafi ajoute des définitions à son dictionnaire. En voici une dernière livraison, enrichie lors d'une intervention mercredi 18 novembre devant le Congrès général du peuple (Parlement) libyen.

L'Amérique est un continent *découvert par un Arabe, l'« émir Ka »* (phonétiquement « Amérique » en arabe). La Suisse est *un pays « proche »* de la Libye, mais *« moins développé »*. Le hamburger est un *« mélange de cafards, de souris, de grenouilles (...) à l'aide duquel l'URSS a été détruite »*. Le capitalisme est un concept *« sous-développé »* qui a *« définitivement échoué »* et appartient à l'*Histoire*. *La politique : autre* concept *« sous-développé »* qui a cessé d'exister en Libye. Quant aux Libyens, ce sont des cadres et *« experts de niveau international »*, très demandés dans le monde, que des compagnies étrangères voudraient embaucher *« même à 1 000 dollars l'heure »*. *« Mais, patriotes, ils refusent de se vendre comme Maradona »*... – *(AFP.)*

□ **Le premier ministre reconduit dans ses fonctions.** – Le Congrès général du peuple (parlement) a reconduit, mercredi 18 novembre, M. Abou Zeid Omar Dourda à son poste de premier ministre, par acclamation de la majorité absolue des trois mille délégués. M. Dourda était à la tête du gouvernement depuis le mois d'octobre 1990. Sur les onze ministres déjà nommés, six étaient membres du cabinet sortant, mais ont changé d'attributions ou se retrouvent à la tête de ministères aux compétences élargies. – *(AFP.)*

Avec un budget de 20 millions de francs

Le ministère de la coopération met en place un programme en faveur des femmes africaines

Dès le début de 1993, le ministère de la coopération et du développement mettra en œuvre un programme d'action en faveur des femmes africaines, dont le budget s'élèvera à 20 millions de francs, a annoncé le ministre, M. Marcel Debarge, aux vingt-trois ministres présents à la conférence franco-africaine Femmes et développement, organisée par ses services les 16 et 17 novembre, à Paris.

La somme est modeste, mais elle a valeur de symbole. Celui d'une France qui commence à prendre en compte le fait que les femmes africaines ont un rôle économique et social fondamental dans des pays où elles effectuent, entre autres, 70 % du travail agricole et assurent de 60 % à 90 % de la commercialisation des denrées alimentaires.

M. Debarge, qui constate lui-même que *« l'approche Femmes et développement a été très insuffisamment prise en compte »* jusqu'à présent par son ministère, reconnaît que *« le débat pour la démocratie et le développement ne peut ignorer le rôle majeur des femmes »*. A l'occasion, il innove en associant, à titre consultatif, un « comité scientifique » de six femmes experts africaines (deux pour l'Afrique de l'Ouest, deux pour l'Afrique centrale, deux pour l'océan Indien-Mozambique) et une française, pour participer au choix des programmes et des projets qui seront soutenus par la France.

Education, santé environnement

D'autres initiatives devraient renforcer ce nouveau programme. Le ministre a ainsi décidé de demander à chacun de ses chefs de mission de consacrer une part de ses crédits déconcentrés d'intervention, *« pouvant aller jusqu'à 10 % »*, à des projets spécifiques en faveur des femmes.

De même, il a invité les gouvernements africains à *« intervenir pour que des projets Femmes et développement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement ou encore de l'artisanat soient soumis à l'éligibilité du fonds de conversion des créances »*, fonds proposé par le premier ministre français lors du sommet de Libreville en octobre dernier.

La proposition du ministre de mettre en place *« un fonds d'appui spécifique »* pour aider les femmes à accéder au crédit et à obtenir une garantie lors de la création d'une entreprise a reçu un très bon accueil, tout comme l'engagement à développer et intensifier la politique de crédit solidaire et mutualiste engagée, de façon encore très timide, par le ministère de la coopération.

Enfin, le ministère devrait à l'avenir veiller à ce que les projets intègrent une composante formation dans laquelle les femmes occuperont une place spécifique, et les filles devraient pouvoir plus souvent bénéficier des bourses, dont 80 % vont actuellement aux garçons.

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **CAMEROUN : Mgr Desmond Tutu se propose comme médiateur.** – L'archevêque anglican Desmond Tutu, en visite pastorale au Cameroun, s'est déclaré prêt, mercredi 18 novembre, à servir de *« médiateur »* entre le régime du président Paul Biya et le parti du chef de file de l'opposition, M. John Fru Ndi, le Social Democratic Front (SDF, anglophone). L'archevêque sud-africain, qui s'est rendu à Bamenda (nord-ouest) pour rencontrer M. Fru Ndi, a également été reçu au palais présidentiel de Yaoundé par M. Biya. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

PAKISTAN : après l'échec de sa « longue marche »

Mme Bhutto est assignée à résidence

La « longue marche » envisagée pour le mercredi 18 novembre par Mme Benazir Bhutto, chef de l'opposition pakistanaise, n'a pas pu avoir lieu en raison d'un extraordinaire déploiement policier tant à Rawalpindi et dans la capitale Islamabad – qui devaient être le point de départ et le terme de la manifestation – que dans plusieurs grandes villes du nord du pays.

L'ancien premier ministre a été personnellement visée par les forces de l'ordre, qui ont multiplié les jets de grenades lacrymogènes dans sa direction, la blessant légèrement. Elle a aussi été menacée et houspillée par des policiers. Mme Bhutto, qui avait réussi à déjouer la surveillance dont elle faisait l'objet à sa résidence d'Islamabad pour se rendre à Rawalpindi, a finalement été interpellée dans cette ville, et mise de force dans un avion en partance pour Karachi, où elle a son domicile, et où elle a été assignée à résidence pour un mois.

Ont également été interpellés sa mère, Mme Nusrat Bhutto, qui copréside avec elle le PPP (Parti du peuple pakistanais), et un ancien premier ministre, M. Mustafa Jatoi. La police avait procédé à des milliers d'interpellations dans les trois jours précédant la manifestation. De nombreuses arrestations ont encore eu lieu mercredi, notamment à Lahore, Peshawar, Rawalpindi et Islamabad. La capitale a été littéralement en état de siège durant toute la journée du 18. L'ampleur du déploiement policier a interdit le rassemblement, où que ce soit, de plus de quelques milliers de personnes.

Après avoir tenté de paralyser la « longue marche », le gouvernement de M. Nawaz Sharif avait décidé *in fine* de l'interdire, alléguant des risques d'actions *« terroristes »*. Mme Bhutto avait lancé cet été une campagne en vue d'aboutir à l'éviction du premier ministre. Le chef de l'Alliance démocratique islamiste (IJI, coalition conservatrice d'islamistes modérés) était arrivé au pouvoir après que le chef du PPP eut été destituée, le 6 août 1990, par le président Ghulam Ishaq Khan. Mme Bhutto a toujours proclamé que les élections du 24 octobre suivant, qu'elle avait nettement perdues, avaient été truquées. Son actuelle campagne vise à obtenir la création d'un *« gouvernement de consensus »*, destiné à préparer une nouvelle consultation.

Accueillie à son arrivée à Karachi par un petit groupe de ses sympathisants, Mme Bhutto a annoncé qu'elle allait continuer sa campagne jusqu'à l'éviction de ce qu'elle a dénommé un *« gouvernement terroriste »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Remaniement à la tête du renseignement militaire

Le président Frederik De Klerk a annoncé, mercredi 18 novembre, *un remaniement* à la tête des services de renseignement, dont il a fait saisir certains dossiers secrets. Cette décision fait suite aux révélations, publiées en début de *semaine par la «commission* Goldstone», mettant en cause l'armée sud-africaine dans les violences politiques. A l'issue d'un conseil des ministres qui a duré près de dix heures, M. De Klerk a indiqué que le général Pierre Steyn, chef de l'état-major, avait été placé à la tête de tous les services de renseignement militaire.

Le général Steyn et le général Alwyn Conradie, chef de la police, ont reçu pour mission d'*«assurer un contrôle immédiat sur toute la documentation de la direction des opérations secrètes* [du renseignement militaire]», a précisé le chef de l'Etat, qui devrait prochainement rencontrer le juge Goldstone. M. De Klerk a souligné *«l'urgence de faire face, une fois pour toutes, à la pléthore d'insinuations, d'allégations et d'accusations qui sont actuellement formulées contre les forces de l'ordre»*. Selon lui, *«le climat de suspicion et de récrimination qui a été créé menace la crédibilité des forces de l'ordre et complique le rôle qu'elles doivent jouer dans le maintien de la paix»*. – *(Reuter.)*

ANGOLA

Le gouvernement affirme que des milliers de civils tentent d'échapper à l'UNITA

Le gouvernement de Luanda a lancé, mercredi 18 novembre, *un* appel à l'aide internationale en faveur de milliers de civils fuyant villes et villages pour échapper aux troupes de l'Union nationale pour l'*indépendance totale de l'Angola* (UNITA). Le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Norberto dos Santos, a confirmé que, dans huit des dix-huit provinces du pays (Moxico, Uige, Lunda-Sul, Lunda-*Norte, Bie, Huambo, Bengo et* Kwanza-Norte), les autorités gouvernementales ont été expulsées par l'UNITA *(le Monde* du 19 novembre).

Les dirigeants du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, ex-parti unique, au pouvoir à Luanda) ont proposé la réunion, samedi, d'une conférence *«de tous les partis»* afin de discuter de la création d'un *«gouvernement d'union nationale»* et de la mise en place du Parlement. Le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, que la représentante spéciale des Nations unies en Angola, Mme Margaret Anstee, a prévu de *rencontrer cette semaine, n'a pas* indiqué si son mouvement participerait ou non à la conférence de Luanda. Selon des sources diplomatiques, M. Savimbi craint pour sa sécurité, même à Huambo, son fief des hauts plateaux, où il s'est retranché depuis octobre. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Les «boat people» accueillis à Aden

Le cargo *MV-Somal*, transportant quelque deux mille cinq cents Somaliens, est arrivé dans le port yéménite d'Aden, mercredi 18 novembre. Malgré une traversée extrêmement pénible, aucun décès n'a été enregistré pendant le voyage et l'état de santé des passagers est généralement satisfaisant, selon les organisations humanitaires.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR, Genève), cette triste odyssée – moins tragique que celle du *Gob-Wein*, en juin, au cours de laquelle cent cinquante Somaliens avaient péri – n'est sans doute pas la dernière. Le Yémen, seul pays de la région qui accepte d'accueillir les réfugiés somaliens, en compte déjà soixante mille sur son sol.

Par ailleurs, à Bruxelles, la CEE a fait savoir, mercredi, qu'elle n'augmentera pas son aide alimentaire à la Somalie – et à l'Angola, – tant que la sécurité des convois ne sera pas assurée. *Pas question de «donner de l'argent à des bandits armés»*, a déclaré Mme Linda Chalker, *ministre britannique, qui souhaite* que l'ONU accélère le déploiement des trois mille cinq cents «casques bleus» en Somalie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Sophia Loren représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.** – L'actrice italienne Sophia Loren a été nommée, mercredi 18 novembre, à Genève, «ambassadeur» du Haut-Commissariat des Nations unies pour *les réfugiés (HCR). Pour sa* première mission, Sophia Loren devrait se rendre, samedi, en Somalie, où elle arrivera peu de temps après sa collègue américaine Audrey Hepburn, *qui représente* l'UNICEF. – *(Reuter.)*

VIETNAM

M. Bush serait prêt à améliorer les relations avec Hanoï

Le parlementaire démocrate *américain M. John Kerry, président* de la commission sénatoriale d'enquête sur les militaires disparus durant la guerre du Vietnam, a remis, le mercredi 18 novembre, *une lettre de M. George Bush à* son homologue de Hanoï, M. Le Duc Anh.

Le président américain y ferait part de son souhait d'une amélioration *des relations* entre les *deux* pays en raison de la coopération dont Hanoï a récemment fait preuve au sujet des MIA (GI's disparus en mission). Des rumeurs *circulent à Washington selon* lesquelles M. Bush souhaiterait normaliser les relations avec le Vietnam avant de quitter la Maison Blanche le 20 janvier. Hanoï a autorisé, en octobre, une consultation par les autorités américaines intéressées de toutes ses archives pertinentes.

Washington n'a toujours pas *levé l'embargo imposé en 1964*. Des rumeurs selon lesquelles des militaires américains seraient encore *détenus* au Vietnam ont empêché, à ce jour, la normalisation. M. Kerry a déclaré à Hanoï que sa commission n'a jamais rien découvert qui puisse les étayer. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

Alors que les négociations sur le GATT ont repris entre l'Europe et les Etats-Unis

M. Bérégovoy souhaite « un large mouvement de cohésion nationale »

M. Pierre Bérégovoy a répondu, mercredi 18 novembre, à une question sur le GATT de Mme Nicole Ameline (UDF, Calvados) en indiquant que, pour le gouvernement, *« à l'heure qu'il est, il n'y a pas d'accord au GATT ».* *« Nous, gouvernement français,* a-t-il poursuivi, *croyons que la libération des échanges est une bonne chose (...) mais nous ajoutons qu'il n'appartient à aucun pays de dicter sa loi au reste du monde. Dans cette négociation (...) le gouvernement se doit d'informer le Parlement, et le Parlement se doit de faire connaître au gouvernement ses intentions... » « Si nous sommes d'accord sur le fond, et si aucune préoccupation électorale ne vous anime, je souhaite un large mouvement de cohésion nationale pour défendre les intérêts de la France qui, en la circonstance, coïncident avec ceux de l'Europe et de l'économie mondiale »*, a conclu le premier ministre.

Interrogé sur le même sujet par M. Jean Rigal (app. PS, Aveyron), M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, a déclaré que, *« dans cette négociation, la France n'est pas isolée ».* *« Pour ce qui me concerne*, a ajouté M. Soisson, *je refuse toute réduction en volume de la production d'oléagineux. (...) Il ne saurait non plus être question de réduire nos exportations, car cela se solderait immanquablement par une augmentation du taux de jachère, et je n'aime pas la jachère. »*

En réponse à une question de M. Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), M. Bérégovoy a enfin justifié l'adoption par la France de la réforme de la PAC. *« Nous avons fixé un cadre auquel nous pouvons nous tenir, et notre position au GATT est d'autant plus ferme quand nous défendons les intérêts de l'Europe et ceux de la France en demandant aux commissaires chargés de négocier de ne pas outrepasser le mandat que nous leur avons confié »*, a expliqué le premier ministre.

Le PS et l'opposition encouragent le gouvernement à faire preuve de fermeté

Le bureau exécutif du Parti socialiste a apporté, mercredi 18 novembre, son *« soutien total à la position de fermeté »* du gouvernement dans les négociations du GATT, en demandant, selon un communiqué publié après sa réunion, *« un accord strictement compatible avec le cadre fixé par la réforme de la PAC ».* Les dirigeants socialistes ajoutent que *« l'acceptation d'un accord au GATT est subordonné à son caractère juste, global, équilibré ».* Ils appellent *« les partenaires de la France à défendre solidairement les intérêts et l'identité de la Communauté européenne, qui ne saurait céder aux exigences des Etats-Unis ».*

Au cours de la discussion, M. Georges Garot, responsable national chargé de l'agriculture, a souligné que le groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait demandé que la France use de son droit de veto, position qui a été approuvée par le bureau exécutif. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. André Bellon (PS), a émis le souhait, mercredi, que l'Europe marque *« sa volonté face à tous les défis ou à toutes les forces extérieurs, faute de quoi elle affaiblirait sa crédibilité ».* Au Sénat, la commission des affaires économiques et du plan, que préside M. Jean François-Poncet (Rass. dém.), a rendu publique, mercredi, une déclaration dans laquelle « [elle] *demande au gouvernement de rejeter tout accord, au GATT, qui soumettrait l'agriculture européenne à des plafonds quantitatifs de production ou d'exportation »* et *« d'invoquer, si nécessaire, le compromis de Luxembourg ».*

M. Vasseur : « s'opposer au diktat américain »

M. Charles Pasqua, président du groupe (RPR) du Sénat, estime qu'*« en acceptant la réforme de la PAC avant d'avoir conclu les négociations du GATT la France aura été perdante sur toute la ligne ».* Selon M. Pasqua, la réforme de la PAC *« devient un chiffon de papier entre les mains des commissaires européens chargés de la négociation ». « Les conséquences de l'accord prévisible au sein du GATT justifieraient que la France invoque le compromis de Luxembourg et mette son veto »*, a-t-il ajouté.

M. Philippe Vasseur, député (UDF-PR) du Pas-de-Calais, a déclaré, à propos du débat proposé par le gouvernement sur le GATT la semaine prochaine, que, *« s'il voulait essayer de se blanchir de ses échecs agricoles, il ne devait pas compter sur l'opposition ».* M. Vasseur a précisé, en revanche : *« Si le gouvernement fait une déclaration en trois lignes disant : « L'ensemble de la nation, solidaire de ses agriculteurs et du monde rural, mettra tout en œuvre pour s'opposer au diktat américain », nous la voterons. »*

Député (RPR) de l'Aveyron, M. Jacques Godfrain a affirmé, de son côté, que l'idée d'une union sacrée sur le GATT est un *« trompe-couillon »*, car, *« la semaine prochaine, il sera trop tard ». « Le seul moyen qu'avait le premier ministre était de dire, dès aujourd'hui, que la France exercerait son droit de veto si ses partenaires la lâchaient »*, a ajouté M. Godfrain.

M. Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré que celui-ci *« tient à faire savoir très solennellement qu'il ne s'associerait, ni au gouvernement ni au Parlement, à une acceptation par la France des conditions dictées par les Etats-Unis ».*

Se montrer ferme

Suite de la première page

Il lui est donc impossible de faire jouer, comme le lui a demandé mercredi le groupe socialiste à l'Assemblée, le veto de la France contre la ratification par le conseil des ministres de la Communauté de l'éventuel accord entre l'Europe et les Etats-Unis sur le volet agricole des négociations du GATT.

Les amis socialistes du chef de l'Etat, pourtant, n'ont guère envie de partir en campagne pour les législatives lestés d'un accord que pourraient critiquer sans retenue leurs adversaires de droite ou communistes.

La volonté de M. Bérégogoy d'associer le Parlement à la position que devra prendre le gouvernement sur cet accord a donc, notamment, pour objectif de tenter de désamorcer ce piège. Il voudrait contraindre ceux qui ambitionnent de lui succéder à prendre clairement position, et surtout à s'exprimer aujourd'hui en n'oubliant pas qu'ils auront demain à gérer, au pouvoir, les conséquences de leurs déclarations dans l'opposition.

M. Bérégovoy veut éviter que la droite ne réutilise le scénario qu'elle avait joué lors de la réforme de la politique agricole : elle l'avait critiquée, alors que ses responsables les plus lucides savent bien que les socialistes lui ont enlevé une formidable épine du pied. Il y tient d'autant plus que, aujourd'hui, il peut faire remarquer que cette réforme est l'élément le plus solide sur lequel la France peut s'appuyer dans la négociation du GATT : ses partenaires sont bien obligés de convenir que celle-ci ne peut remettre en question la nouvelle PAC.

La nécessité d'un message clair

Voilà une des raisons pour lesquelles le premier ministre voudrait obtenir du Parlement, sans doute dès la prochaine semaine et en tout cas avant le sommet d'Edimbourg le 11 décembre, des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, une approbation – sous une forme qui reste à déterminer, tant la Constitution restreint considérablement les possibilités de vote de l'Assemblée nationale et du Sénat – de la position que le gouvernement serait amené à prendre. Mais il en est une autre, et celle-là à usage externe. Les partenaires de la France sont en effet persuadés, estime Matignon, qu'elle est maintenant prête à l'accord. Anglais et Allemands sont, eux, pressés de le signer : M. John Major parce qu'il pense qu'un accord au GATT lui permettra de mieux faire accepter par ses *« eurosceptiques »* la ratification de Maastricht, les Allemands parce qu'ils sont très préoccupés par les risques d'un nouveau ralentissement économique que créérait une guerre commerciale avec les Etats-Unis.

D'après l'entourage de M. Bérégovoy, si les Américains et les Européens ont pu croire que la France était prête à céder, c'est parce qu'ils ont, à tort, associé M. Jacques Delors au gouvernement français ; ils ont donc tiré des conséquences erronées du voyage du président de la Commission de Bruxelles à Londres, répondant à la « convocation » du premier ministre anglais le vendredi 6 novembre, attitude où Matignon voit un voyage à Canossa.

Du pont d'Arcole à Vienne

La nécessité d'un *« message clair »* a donc été ressentie à Paris. Puisque les déclarations de MM. Roland Dumas et Jean-Pierre Soisson n'avaient pas suffi, il a fallu franchir une étape suplémentaire. D'où le comité restreint de mercredi, d'où la sécheresse du communiqué publié par l'Elysée, d'où les fermes propos du premier ministre lui-même à l'Assemblée nationale : la France n'est pas prête à avaliser n'importe quel accord, et, en tout cas, n'acceptera pas qu'il aille au-delà de la réforme de la politique agricole commune qu'elle a déjà admise.

Le souci d'associer, par l'intermédaire du Parlement, l'opposition à cette attitude répond aussi à cet objectif. Matignon est persuadé que les partenaires de la France *ont fait le calcul qu'elle préférait* un mauvais accord aujourd'hui à un meilleur demain : M. Mitterrand par obligation de conserver *son image de grand européen* ; la droite parce qu'elle souhaiterait que ce délicat dossier soit tranché par la gauche, avant qu'elle-même n'arrive aux affaires. Il s'agit donc de leur faire comprendre que la position qu'elle prend maintenant n'est pas simplement celle de la majorité actuellement au pouvoir.

Force est toutefois de reconnaître que cette volonté d'associer le Parlement aux négociations européennes est, en France, bien nouvelle, et que le gouvernement ne fait appel au « consensus » que lorsque cela l'arrange. Cette stratégie, au demeurant, n'est pas sans embûches. Comme l'a fait remarquer le président de la République à ceux qui demandaient une attitude très ferme : *« il ne sert à rien de traverser le pont d'Arcole pour terminer par négocier à Vienne après une série de défaites. »*

THIERRY BRÉHIER

Le communiqué de l'Elysée

A l'issue du conseil restreint, réuni mercredi 18 novembre, par M. François Mitterrand, pour déterminer la position française à l'étape actuelle des négociations du GATT, le service de presse de l'Elysée a publié le communiqué suivant :

« Un conseil restreint réuni à l'initiative du président de la République a pris connaissance du compte-rendu des réunions qui se sont tenues au sein de la Communauté européenne sur les négociations du GATT.

» Le conseil rappelle que la France a toujours souhaité un accord global et équilibré, bénéfique pour l'économie mondiale. Il constate que les conditions n'en sont pas actuellement remplies. Il rappelle l'opposition de la France à tout engagement de la Communauté qui ne serait pas compatible avec la réforme de la politique agricole commune adoptée le 21 mai 1992.

» Le gouvernement saisira le Parlement de l'état des discussions du GATT et recommendera l'adoption d'une déclaration sur l'ensemble de la négociation. »

Paysans et policiers se sont violemment affrontés devant l'ambassade américaine

La manifestation organisée par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) aux abords de l'ambassade américaine à Paris a dégénéré mercredi soir 18 novembre, après l'appel à la dispersion lancé par les organisateurs. Des heurts se sont produits entre paysans et forces de police, qui ont fait vingt blessés parmi ces dernières, selon des sources policières.

Des groupes de plusieurs dizaines de manifestants s'en sont pris aux policiers en lançant des pétards. Plusieurs véhicules de police ont été renversés. Six des blessés ont été hospitalisés.

Venus en cars de plusieurs départements, les quelque deux mille agriculteurs s'étaient rendus près de l'ambassade américaine, non loin de la place de la Concorde, pour protester contre l'orientation actuelle des négociations du GATT. Des drapeaux américains ont été brûlés aux accents de *la Marseillaise.* Les agriculteurs français reprochent aux Américains de vouloir dicter leur loi à la CEE en exigeant une réduction draconienne des exportations agricoles subventionnées de la Communauté.

Dans l'après-midi, une délégation de la FNSEA et du CNJA avait été reçue par l'attaché agricole de l'ambassade. Après cette rencontre, le secrétaire général adjoint de la FNSEA, M. Gérard Lapie, a appelé ses adhérents à des *« représailles contre les intérêts américains en Europe »* en cas d'accord défavorable au GATT, leur demandant notamment d'*« empêcher les importations américaines de produits de substitution aux céréales (PSD) que l'Europe importe pour nourrir le bétail ».*

« L'Europe vit son heure de vérité »

Faisant allusion aux négociations en cours à Washington menées pour la CEE par MM. Frans Andriessen et Ray MacSharry, M. Christian Jacob, président du CNJA, a déclaré dans un communiqué : *« L'Europe vit aujourd'hui son heure de vérité : en ce moment même à Washington, deux Anglo-Saxons s'apprêtent à sacrifier l'idéal d'une construction européenne humaniste et solidaire aux intérêts mondialistes des capitaux et des marchands. Ce reniement serait la plus grande humiliation diplomatique de l'Europe depuis sa création. »* Et il ajoute : *« En cas de mauvais accord, nous donnerons trois jours au gouvernement français pour faire valoir auprès de ses partenaires la mise en cause des intérêts fondamentaux de la France et l'utilisation du droit de veto prévu par la clause dite de Luxembourg de 1966. »*

Pour sa part, M. Luc Guyau, président de la FNSEA, a rencontré le 18 novembre à Bonn son homologue allemand M. Heereman, président de la DBV. Selon un communiqué commun, les deux présidents ont *« demandé l'interruption de la négociation sur le GATT et sa reprise sur d'autres bases avec la nouvelle administration Clinton après le 20 janvier. Un accord global et équilibré doit être recherché, demandant les mêmes efforts et apportant les mêmes bénéfices à toutes les parties contractantes dans tous les secteurs de la négociation ».*

Lyon en suspens

Suite de la première page

Pour évoquer le sort des deux anciens bras droits de M. Noir, MM. Sarroca et Botton, M. Collomb se souvient de l'affaire Habache : *« Michel Noir avait dit alors qu'on est toujours responsable de son entourage. Il avait demandé la démission des ministres concernés. Cet homme de principes devrait aujourd'hui appliquer ses conseils à lui-même. »*

« Attristant, préfère commenter plus sobrement M. Alain Mérieux, nouveau président du RPR du Rhône, *attristant pour tout le monde. »* Mais il se refuse à *« porter un jugement sur qui que ce soit ». « Ce climat délétère n'est pas spécifique à Lyon »*, tient-il à préciser. M. André Soulier, député européen et conseiller municipal de Lyon, en convient. Mais le président du PR du Rhône ajoute : *« Le nom du président de la deuxième agglomération de France est cité dans les journaux et sur les antennes de télévision. S'il est injustement mis en cause, qu'il parle. Si le silence devait se prolonger, il serait aggravant. »*

« A Lyon, les gens parlent tout bas. Que leur maire leur réponde tout haut ! », conseille vivement M. Soulier. Et l'avocat de faire référence à la précédente affaire lyonnaise, celle qui a contraint à la démission le chef de cabinet du maire, M. Bernard Sarroca, inculpé, en mars 1991, de *« complicité et de recel de vol par effraction et en réunion »* à la suite du cambriolage de la permanence électorale de M. Botton, alors candidat soutenu par le RPR dans une législative partielle. Déjà, le maire de Lyon avait choisi de ne pas s'exprimer, jusqu'à une séance du conseil municipal où M. Soulier l'avait interpellé *« pour rompre le silence pesant ».* Les échanges entre les deux hommes avaient été particulièrement tendus.

M. Soulier réfléchit à l'éventualité de faire une démarche identique lors du prochain conseil municipal, prévu pour lundi 23 novembre. Mais il préférerait que ce soit M. Noir qui en prenne l'initiative. C'est pour lui une question de *« principe démocratique » : « On ne peut pas, d'un côté, réclamer toute la lumière sur l'affaire du sang contaminé, et se taire sur d'autres sujets »*, explique l'avocat.

Les embarras du RPR

Les libres propos de M. Soulier se distinguent, une nouvelle fois, de ceux de ses collègues de la droite. Ainsi les liens entre M. Botton et le RPR incitent-ils les responsables du mouvement gaulliste à une certaine réserve : *« Pierre Botton est bien inscrit sur nos fichiers depuis 1984*, reconnaît M. Jean Besson, député du Rhône et secrétaire départemental du parti de M. Jacques Chirac. *Certes, il n'a pas toujours été en règle de cotisations, comme d'autres militants. »* Aussi M. Besson souhaite *« laisser l'appareil judiciaire fonctionner » : « Nous n'avons aucune mesure à prendre aussi longtemps que M. Botton n'est pas condamné »*, précise-t-il.

Cette affaire embarrasse d'autant plus le mouvement gaulliste qu'il a entrepris, depuis quelques semaines, une reconquête de la ville, en désignant M. Alain Mérieux au poste de président de la fédération du Rhône. Or il a été révélé, dans nos colonnes, que l'Institut Mérieux, dont ce dernier est le PDG, a exporté des produits anti-hémophiliques non chauffés jusqu'en novembre 1985. Ce qu'a reconnu l'intéressé (*le Monde* daté 1er-2 novembre). *« Son attitude de courage et de clarté a tranché par rapport à celle des autres*, considère M. Besson. *J'ai l'impression que l'opinion publique n'a pas eu une réaction négative. »* Un sentiment que ne partagent pas certains responsables locaux. Ceux-là considèrent que la figure de proue choisie par le RPR est fragilisée par ce dossier particulièrement sensible.

En attendant d'en peser exactement les conséquences, les instances nationales du RPR ont examiné, mardi soir, les investitures de leurs candidats pour le Rhône. Mais, si *« des décisions ont été prises »*, elles ne seront communiquées qu'*« après avoir été soumises à nos partenaires de l'UDF ».* On ne sait donc toujours pas si M. Chirac présentera un candidat, formel ou de poids, contre M. Noir. Celui-ci, de son côté, continue à entretenir des contacts avec certaines personnalités de la droite. Ainsi, mercredi matin, il a rencontré M. Edouard Balladur.

Aucune alternative crédible

Cette valse-hésitation complique encore une situation politique locale marquée par des partis à l'encéphalogramme quasiment plat. En arrachant, en 1989, la mairie à l'UDF, puis en quittant le RPR en décembre 1990, M. Noir a marginalisé les formations politiques à Lyon. Mais, depuis, son mouvement, Nouvelle Démocratie, n'a toujours pas trouvé sa place. Au conseil régional Rhône-Alpes, le groupe Nouvelle Démocratie vient de se saborder, et les cinq élus siègent désormais, *« en accord avec M. Noir »*, sous l'appellation « non-inscrits ». M. Noir compte moins d'inconditionnels au sein des exécutifs du conseil municipal et de la Communauté urbaine. Et sa gestion des grands projets d'aménagement ne fait pas l'unanimité. Quant au PS, sans leader, sans cohésion, il n'offre plus depuis longtemps la moindre hypothèse d'alternative crédible et tente de se concentrer sur sa survie dans les municipalités de banlieue. Ainsi, à quelques mois des législatives, chaque parti semble chercher ses marques. Et la ville attend, avec parfois quelque impatience du côté des milieux économiques. La candidature probable de M. Bruno Vincent, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, prend, dans ce contexte, une signification claire.

En 1989, Lyon s'était donné un maire à l'image de ses ambitions. M. Noir avait séduit la droite traditionnelle, mais aussi une frange libérale-libertaire de la population. Mais sa démission fracassante du RPR a dérouté une partie de son électorat. Puis chaque année qui a suivi a été marquée par une affaire : l'affaire Sarocca puis l'affaire Botton. Le premier est inculpé, l'autre écroué. Ces très proches collaborateurs l'avaient accompagné dans sa marche triomphale vers la mairie. Ils alimentent désormais d'autres chroniques que celle des sondages de bonnes opinions.

« M. Noir a fondé spectaculairement son action publique sur la morale. La morale est peut-être en train de se venger, résume sèchement M. Soulier. *Le risque de cette situation, c'est de voir le national-populisme engranger encore plus de voix. »* La remarque se veut d'autant plus cinglante que M. Noir a médiatisé son image autour d'une stratégie contre la percée du Front national.

BRUNO CAUSSÉ et ROBERT MARMOZ

Lire également page 18 « TF 1 sous le choc de la mise en cause de son présentateur vedette ».

POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

L'Assemblée nationale a élu ses représentants à la Haute Cour

Les députés ont élu, mercredi 18 janvier, les douze juges titulaires et les six juges suppléants de la Haute Cour de justice qui pourraient être amenés à juger les trois anciens ministres socialistes, MM. Laurent Fabius, Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix, dans l'affaire du sang contaminé. Tous les candidats présentés par les groupes parlementaires – 5 PS, 3 RPR, 2 UDF, 1 UDC et 1 PC – ont obtenu la majorité absolue requise.

L'Assemblée nationale s'est donné ses juges, sans états d'âme ou presque. Sur les 576 députés, 522 ont participé au scrutin, 14 ont voté blanc ou nul, et les autres ont suivi fidèlement les consignes de leur groupe : MM. Robert Savy (PS), Jean-Jacques Hyest (UDC) et Alain Richard (PS) ont obtenu 505 voix, M. Jean-Michel Testu (PS), 504, MM. Georges Hage (PC), Jacques Limouzy (RPR), Jean-Pierre Michel (PS), Patrick Ollier (RPR), Pascal Clément (UDF) et Jean-Christophe Cambadélis (PS), 503, M. Pierre Mazeaud (RPR), 494, M. Alain Griotteray (UDF), 493. Mme Marie-France Stirbois (non inscrit), membre du Front national, qui se présentait à titre individuel, a obtenu quatre voix (1). Les juges élus prêteront serment, mercredi 25 novembre, devant leurs collègues députés.

Après deux échecs en avril et en décembre 1989, l'élection des membres de la Haute Cour, prévue par l'article 67 de la Constitution, a donc été possible en dépit d'un contexte particulièrement difficile. Certains députés PS ne cachaient toutefois pas leurs réserves. M. Claude Bartolone, vice-président de l'Assemblée nationale, proche de M. Laurent Fabius, avouait un *«pincement de cœur»* en revenant du salon dans lequel il avait déposé son bulletin de vote.

«Ecœuré» et *«scandalisé»*, M. Maurice Adevah-Pœuf avait, lui, refusé de participer au scrutin. *«Je ne comprends pas,* expliquait-il, *comment on a pu en arriver là. On sait tous ce que cela signifie : la Haute Cour, c'est Fabius, Hervé et Dufoix décapités sur la place de la Concorde. Ce n'est pas le peuple qui demande justice, c'est la foule qui demande des têtes.»* Quant à être député socialiste et juge, comme M. Jean-Pierre Michel, cela présentait au moins l'avantage d'être tenu à un devoir de réserve. *«Je n'aurai pas à répondre sur ce sujet pendant la campagne électorale»*, observait-il dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Le ton n'était pourtant plus à la polémique. Juge lui aussi, M. Jean-Jacques Hyest (UDC) avertissait solennellement que *«si la Haute Cour se départait de son impartialité»*, il n'hésiterait pas à *«démissionner»*. M. Jacques Toubon (RPR) voyait, pour sa part, dans le recours à la Haute Cour de justice une garantie contre l'exploitation de la mise en accusation des trois anciens ministres socialistes en *«affaire politique»*. Si tel avait été le cas, observait-il, *«nous n'aurions pas voulu mettre en œuvre un mécanisme dont nous connaissons la lourdeur et la difficulté. On aurait mené une campagne politique, on aurait fait une campagne de presse»*.

La journée de mercredi a également permis à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, de se prononcer sur deux propositions de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la contamination sanguine. La proposition déposée par M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, sur *«les dysfonctionnements de l'appareil d'Etat mis en évidence par la contamination des personnes hémophiles ou pas, par le virus HIV à la suite de l'administration de produits sanguins»* a été déclarée irrecevable par la commission, au motif que les poursuites judiciaires en cours font obstacle à la création d'une commission d'enquête sur le même sujet, conformément à l'article 141-2 du règlement de l'Assemblée nationale.

La commission a en revanche adopté la proposition déposée par le groupe socialiste et relative à *«l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida au cours des dix dernières années en France et à l'étranger»*. Le rapporteur, M. David Bohbot (PS, Val-de-Marne), a indiqué que cette définition de la mission de la commission d'enquête ne tombait pas sous le coup de l'article 141-2 et permettait de répondre *«au désir de vérité exprimé par l'opinion publique»*. Cette proposition de résolution sera examinée vendredi matin en séance publique.

P. R.-D.

(1) Les six juges suppléants sont M. Henri Jean-Baptiste (UDC), qui a obtenu 509 voix, Mme Marie Jacq (PS), MM. Georges Mesmin (UDF), Marc Dolez (PS), 507 voix, MM. Xavier Deniau (RPR) et Jean-Pierre Bouquet (PS), 505.

Les députés précisent les modalités de contrôle parlementaire des projets communautaires

Les députés ont adopté à l'unanimité, mercredi 18 novembre, une proposition de résolution tendant à compléter le règlement de l'Assemblée nationale, afin de pouvoir donner leur avis sur certaines propositions communautaires, en présence de Mme Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes, et de M. Louis Mermaz, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Au cours de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, les parlementaires avaient en effet adopté une disposition stipulant que les parlementaires peuvent voter des résolutions sur des *«propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative»*.

Les députés ont donc complété leur règlement pour pouvoir appliquer cette disposition (*le Monde* daté 8-9 novembre). Les propositions seront examinées par la commission permanente compétente sur le fond, mais les autres commissions et la délégation pour les Communautés européennes auront la capacité de déposer des amendements. Par ailleurs, les députés ont décidé que le président de la délégation, qui est actuellement M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), pourra siéger à la conférence des présidents qui fixe, sur les indications du gouvernement, l'ordre du jour de l'Assemblée.

G. P.

□ **Le bureau du Sénat reçu à l'Elysée.** – M. François Mitterrand a reçu à l'Elysée, mercredi 18 novembre, le nouveau bureau du Sénat conduit par M. René Monory, président du Sénat. Le président de la République a indiqué aux sénateurs, à propos de ses projets de réforme de la Constitution, qu'il souhaitait réunir les qualités des IVe et Ve Républiques. *«J'aimerais qu'on trouve un chemin moyen qui permette de réunir les qualités des deux systèmes plutôt que leurs défauts»*, a déclaré M. Mitterrand.

□ **Législatives : le CNI a investi quatre-vingt-dix candidats.** – Au cours d'une récente réunion de son comité directeur, le CNI a investi quatre-vingt-dix candidats aux élections législatives dans des circonscriptions détenues par des députés PS, PC ou MRG. *«Dans les circonscriptions où le sortant appartient à l'UDF ou au RPR, il va de soi que, pour le moment, le CNI ne présente pas de candidat»*, a précisé M. Jean-Antoine Giansily, président du mouvement. M. Henri-René Garaud, avocat de l'association Légitime défense, figure parmi les candidats investis par le CNI.

□ **M. Millon (UDF) «regrette personnellement» que M. Fabius soit cité pour la Haute Cour.** – Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* (19-25 novembre), M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, déclare qu'il *«regrette personnellement»* que le Sénat ait inclus M. Fabius dans sa proposition de résolution pour la saisine de la Haute Cour de justice. *«Inclure M. Fabius, c'est prendre le risque de voir ce débat, qui est grave, se transformer en débat politicien où chacun va se renvoyer à la figure des ministres de l'autre camp»*, affirme M. Millon.

□ **Création d'une association de soutien à M. Edmond Hervé.** – Une association de soutien à M. Edmond Hervé, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, maire de Rennes, susceptible de comparaître devant la Haute Cour de justice pour son rôle dans l'affaire du sang contaminé en tant que secrétaire d'Etat à la santé de 1984 à 1986, vient d'être créée à Rennes. Baptisée Justice et Vérité avec Edmond Hervé, l'association a tiré à plusieurs milliers d'exemplaires un fascicule de quatorze pages précisant quelle avait été l'action du ministère de la santé durant cette période. Ce «mémoire» est accompagné d'une lettre de M. Hervé dans laquelle il dénonce ceux qui ont recours au *«calcul»* et à la *«manipulation»* dans l'affaire du sang.

L'examen de la réforme de la procédure pénale

Les sénateurs adoptent «l'amendement Charasse» accordant aux douaniers la qualité d'officier de police judiciaire

Le Sénat a poursuivi, dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 novembre, l'examen du projet de loi portant réforme de la procédure pénale. Contre l'avis du ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, les sénateurs ont adopté à l'unanimité un amendement de M. Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) visant à accorder aux douaniers la qualité d'officier de police judiciaire dans des affaires telles que le trafic d'armes ou de drogue et le blanchiment d'argent qui en découle.

Il y a eu des étincelles entre eux. En désaccord sur un amendement, MM. Michel Vauzelle et Michel Charasse ont fini par se jeter à la figure des gracieusetés qui ont comblé d'aise une droite sénatoriale propulsée, malgré elle, au rang d'arbitre. *«Vous venez de lire une note poussiéreuse qui traînait dans les service de votre ministère depuis Mathusalem»*, a lancé l'ancien ministre du budget à l'adresse de M. Vauzelle. *«Quel mépris pour le ministre de la justice !»* a rétorqué ce dernier. Ce sont les douaniers qui ont jeté la discorde entre les deux hommes.

M. Charasse venait de défendre son amendement visant à accorder la qualité d'officier de police judiciaire ou d'agent de police judiciaire aux douaniers dans le déroulement de certaines enquêtes. Précisant qu'il ne s'agissait nullement de leur confier *«une compétence générale»*, M. Charasse a indiqué que le champ d'action de ces douaniers serait limité *«aux infractions prévues par les lois spéciales qui sont du ressort du ministère de l'économie et des finances et de celui du budget, ainsi qu'aux délits connexes de droit commun»*.

En clair, M. Charasse vise *«la grande fraude»*, tel le trafic illicite des stupéfiants et des armes – ainsi que le blanchiment d'argent qui en découle – mais aussi le commerce d'objets de contrefaçon, les trafics d'œuvres d'art et de déchets ou le détournement des aides communautaires en provenance de Bruxelles.

Une «troisième force de police»

Notant que ce genre d'opérations, *«se déployant à l'échelle de la planète»*, requiert une coopération internationale accrue, M. Charasse a regretté que la France soit le seul pays européen à n'avoir toujours pas confié aux douaniers un arsenal juridique approprié. Il a précisé que les douaniers dotés de la qualité d'OPJ – qui seraient affectés à un *«service douanier central de police judiciaire»* comportant des échelons territoriaux – opéreraient sous le *«contrôle étroit»* des magistrats et qu'ils ne pourraient cumuler les pouvoirs découlant du code des douanes et ceux inscrits dans le code de procédure pénale.

En guise de réponse, M. Vauzelle s'est demandé si la France devait *«se doter d'une troisième force de police»*. Soulignant que *«l'action de la police et celle des agents des douanes n'obéissent pas à la même logique»*, le garde des sceaux a indiqué que cet aménagement impliquait de *«réécrire entièrement le code des douanes de façon à ne pas exposer exagérément les libertés publiques»*. *«Il faut poursuivre le débat»*, a-t-il conclu en justifiant son opposition à cet amendement. Approuvé par M. Jean-Marie Girault (Rép. et ind., Calvados), rapporteur au nom de la commission des lois, qui a jugé que ce dispositif était *«un projet de loi à lui tout seul»*, M. Vauzelle s'est toutefois heurté à l'unanimité des sénateurs, qui se sont ralliés à la proposition de M. Charasse.

Pour le reste, le Sénat a principalement débattu des conditions de la garde à vue. L'Assemblée avait innové en première lecture en décidant que le procureur de la République devait être désormais tenu informé *«immédiatement»* d'une mesure de garde à vue, alors que le régime actuel ne le prévoit qu'en cas de demande de prorogation. Dans cette dernière hypothèse, les députés, faisant monter d'un cran le régime des garanties, avaient estimé que la personne gardée à vue devrait être conduite devant le procureur avant l'expiration du délai de vingt-quatre heures.

Suivant les suggestions de M. Girault, le Sénat a souhaité conserver l'information immédiate du procureur dès la décision de la garde à vue. Mais en cas de prorogation, les sénateurs ont écarté la présentation systématique au procureur. En outre, à la suite d'un malentendu causé par un nombre insuffisant de représentants de la droite, le Sénat a adopté un amendement de M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) mettant le simple témoin à l'abri de la garde à vue en cas de flagrant délit. Le texte du gouvernement avait prévu cette protection mais uniquement en cas d'enquête préliminaire.

Afin de se prémunir contre un nouveau raté, M. Girault a jugé plus sage de recourir au procédé du scrutin public (les présents tournent les clés des absents) pour obtenir l'adoption de son amendement supprimant la présence de l'avocat en garde à vue, introduite par les députés à partir de la vingtième heure. Mais, soucieux de ne pas apparaître comme d'incurables rétrogrades, les sénateurs ont consenti un geste : le bâtonnier, ou son délégué, pourra à tout moment se rendre sur les lieux de la garde à vue pour en *«constater les conditions»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

EN BREF

□ **M. Mamère (GE) privé de sa délégation à la Communauté urbaine de Bordeaux.** – M. Jacques Chaban-Delmas, qui préside la Communauté urbaine de Bordeaux, a privé, en début de semaine, de sa délégation à la sécurité et au patrimoine l'un de ses vice-présidents, M. Noël Mamère (Génération Ecologie), qui, le 6 novembre, lors d'un vote sur le schéma des transports communautaires et le réseau de métro Val, s'était élevé contre *«l'invraisemblable légèreté»* du maire de Bordeaux et surtout l'avait accusé de préférer *«le débauchage à la transparence au prix du naufrage de l'éthique»* après l'annulation de cinq bulletins marqués «non» au lieu de «contre» (cf. notre supplément «Heures locales» daté 15-16 novembre). – (*Corresp.*)

□ **Mort de Francis Cadoudal, conseiller général des Côtes d'Armor.** – Francis Cadoudal, conseiller général de Plouaret (Côtes d'Armor) et maire de Plounevez-Moëdec, est mort lundi 16 novembre à Saint-Brieuc.

[Né le 27 février 1933 à Saint-Servais (Côtes d'Armor), Francis Cadoudal était entré en 1965 au conseil municipal de Plounevez-Moëdec dont il était maire depuis 1971. Elu à l'assemblée départemental des Côtes d'Armor en 1976 pour représenter le canton de Plouaret, il effectuait son troisième mandat de conseiller général. Francis Cadoudal était président du comité de défense de la gare de Plouaret pour laquelle il revendiquait un arrêt du TGV-Ouest. Au cours des trois dernières années, l'association a stoppé cent quarante-trois fois le train à grande vitesse. Dès 1978, il avait engagé une lutte avec la SNCF pour rétablir l'arrêt à Plouaret du train express Rennes-Brest (*le Monde* du 14 novembre 1978).]

□ **M. Bret investi comme candidat du PS à Villeurbanne.** – Pour désigner son candidat aux élections législatives dans la sixième circonscription du Rhône, la section socialiste de Villeurbanne a dû choisir entre le maire de la ville, M. Gilbert Chabroux, et son premier adjoint, M. Jean-Paul Bret, qui siège à l'Assemblée nationale depuis la mort de Charles Hernu en janvier 1990. M. Bret a remporté ce duel entre deux membres du courant Jospin, par 190 voix contre 150. – (*Corresp.*)

□ **M. Cambadélis estime que M. Mitterrand a «pressé» les socialistes de se «passer de lui».** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, explique, dans un entretien publié par *le Figaro* mercredi 18 novembre, que face à la probable victoire de la droite aux élections législatives, *«chacun réagit à partir du lieu qu'il occupe»*, le souci de M. François Mitterrand étant d'*«incarner l'impartialité de l'Etat»*, afin de *«se maintenir et défendre une possible cohabitation»*, tandis que le PS cherche à *«défendre son histoire et son avenir»*. Le président de la République, ajoute-t-il, *«nous a explicitement pressés de nous passer de lui»*, lors de son entretien télévisé du 9 novembre.

SOCIÉTÉ

L'Assemblée nationale examine trois projets de loi sur la bioéthique

Les garde-fous de la science

Les trois projets de loi sur la bioéthique dont l'Assemblée nationale commence, *jeudi* 19 novembre, la discussion, visent à doter la France d'un arsenal *législatif cohérent et ambitieux*, dans un domaine touchant à la définition de la vie et à la *reproduction de l'espèce*, à l'usage thérapeutique d'organes ou à la connaissance moléculaire *de notre identité génétique*. C'est une prise en compte globale par le législateur de questions relevant de la bioéthique, cette nouvelle morale à la recherche d'une symbiose entre un humanisme traditionnel et la mouvante science du vivant.

On savait l'entreprise menacée de toutes parts. Depuis plusieurs années, on assistait au développement *conjoint de forces, de courants* de pensée, habituellement étrangers, la vigilance des Eglises rejoignant l'anxiété d'une médecine et d'une recherche inquiètes de *voir encadrer un champ* d'activité sur l'espèce humaine qu'elles tenaient pour potentiellement illimité. A cela, il fallut ajouter les pesanteurs du politique et le poids constant de l'Elysée, redoutant les conséquences que pourrait prendre une démarche *législative* dans *un* domaine où les conceptions philosophiques ou religieuses l'emportent sur la logique des partis.

Tout avait, pourtant, tôt et bien *commencé. L'intérêt porté par* M. François Mitterrand à ces interrogations *avait conduit, dès 1983*, à la création en France du premier *Comité national* d'éthique *pour* les sciences de la vie et de la santé. Diverses initiatives et la création de nombreuses structures locales d'éthique permirent en France, plus vite que dans d'autres pays, d'ouvrir un large débat. L'époque était d'autant plus propice qu'elle coïncidait avec la fin des angoisses collectives concernant les « manipulations génétiques » et le début des inquiétudes plus diffuses touchant à l'usage pouvant être fait des procréations médicalement assistées.

« Un très grand humanisme »

Structure consultative quelque peu figée, *le Comité national* d'éthique devait durablement souffrir d'une absence criante de moyens, d'un mode de fonctionnement plutôt autocratique et du credo, maintes fois affirmé par le professeur Jean Bernard, qui présida cette structure durant neuf années, que la science fournit toujours, d'une *manière ou d'une* autre, une réponse aux questions qu'elle soulève. Pour autant, et bien que limitée au seul domaine de la recherche, l'action de ce Comité fut tout à fait novatrice, au point de servir de référence à l'échelon international.

En liaison étroite avec le Comité national d'éthique, une réflexion fondamentale fut menée en 1987, à la *demande* de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, par le *Conseil d'Etat*. Sous l'autorité de M. Guy Braibant, président de la *section du rapport et des études*, se réunit un large groupe multidisciplinaire. Au début de l'année 1988, un volumineux rapport intitulé « Sciences de la vie : de l'éthique au droit », fut remis au gouvernement, puis rendu public (*le Monde* du 26 et du 30 mars 1988). Il fournissait une liste des mesures (plus de cent cinquante), d'ordre législatif ou réglementaire, nécessaires pour adapter le droit français aux nouvelles possibilités scientifiques et médicales et encadrer au mieux celles-ci.

La force et l'originalité de ce travail étaient de définir, au-delà des recherches, des interrogations et des angoisses individuelles ou collectives, des références au fondement essentiel du droit français et de sa philosophie : l'indivisibilité du corps et de l'esprit; l'inviolabilité du corps (le seul moyen de porter légalement atteinte au corps d'une autre personne que la sienne, c'est d'*obtenir son consentement*) et l'indisponibilité de ce dernier (le corps *humain* ne peut faire l'objet de commerce, et seul le don volontaire et gratuit d'une partie de son corps est possible).

Trois années de valse-hésitation

Un travail aussi ambitieux était, selon M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, le fruit *« d'une démarche d'un très grand humanisme et d'un humanisme peut-être athée »*. Les aléas de la cohabitation ne devaient en rien nuire au projet. Et à la demande de M. Michel Rocard, alors premier ministre, ce rapport fut, début 1989, traduit en un avant-projet de loi par un groupe de travail, mis en place par MM. Pierre Arpaillange et Claude Evin, placé sous l'autorité de M. Braibant. Le souhait du gouvernement Rocard était alors de faire discuter ce texte *qui* impliquait notamment des modifications du code civil et du code de la santé publique, lors de la session parlementaire de printemps de l'année 1989.

Beaucoup souhaitaient en effet que la France soit, au moment de la célébration des fêtes du bicentenaire de sa *Révolution*, la première nation à légiférer globalement dans le champ de la bioéthique, actualisant le concept de droits de l'homme. Tout indiquait alors, et la menace est plus que jamais d'actualité, pour reprendre la formule du professeur Georges David, que les progrès de la connaissance du vivant font que *« l'homme, après s'être libéré de la vente en globalité, c'est-à-dire l'esclavage, est menacé d'être vendu au détail »*.

Le calendrier souhaité par M. Rocard ne put être respecté et on assista au début d'une valse-hésitation qui devait au total durer trois longues années. Rapidement, des voix s'élevèrent pour contester, de manière plus ou moins radicale, le travail réalisé sous l'autorité de M. Braibant et dénoncer toute précipitation. Ainsi, qualifiant de *« très louable »* l'effort du Conseil d'Etat, le professeur François Gros déclarait-il dans ces colonnes, en octobre 1989, que tout *« était allé beaucoup trop vite »*.

La nécessité d'une loi sur la bioéthique alimenta à cette époque *une intense cacophonie gouvernementale*. Fin 1989, M. Hubert *Curien, ministre de la recherche*, déclarait qu'une initiative législative n'était nullement souhaitable. M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, prenait position en faveur d'un *« tronçonnage »* de l'avant-projet de loi, alors que M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, souhaitait une discussion rapide au Parlement du texte dans sa globalité.

Diverses initiatives

On attendait un arbitrage du président de la République. Fut-il rendu ? Après une longue période de silence, diverses initiatives furent prises en 1991, dont une mission confiée à Mme Noëlle Lenoir, maître des requêtes au Conseil d'Etat, un travail de l'Office parlementaire d'évaluation *technologique et scientifique* (M. Franck Sérusclat, sénateur PS) et *un rapport d'information* parlementaire (M. Bernard Bioulac, député PS). S'agissait-il de gagner du temps ou de consolider un consensus que l'on craignait trop fragile ? Toujours est-il que les partisans de la démarche législative reprirent l'initiative à la fin de 1991, grâce notamment à l'action de M. Michel Sapin, alors ministre délégué à la justice.

« La France sera, en 1993, dotée d'une législation dans le domaine de la bioéthique, déclarait alors au *Monde* M. Sapin. *Il est nécessaire de fixer les droits de l'être biologique. Nous souhaitons créer, dans le livre consacré aux personnes du code civil, le statut du corps humain* (...). *On pourra, ici aussi, voir émerger une identité européenne. L'Europe n'est pas seulement un marché, mais la mise en commun de certaines valeurs éthiques »* (*le Monde* du 18 septembre 1991).

Avec, une nouvelle fois, quelque retard sur l'échéancier prévu lors du conseil des ministres du 25 mars dernier, qui adopta les trois projets de loi, et grâce à la volonté affirmée de M. Bernard Kouchner, *ministre* de la santé, l'Assemblée nationale est donc enfin saisie de l'ensemble des questions de bioéthique.

Le socle principal défini dès 1988 n'a, sur le fond, guère varié. *« Ce mot de* « bioéthique », *froid et réducteur, recouvre en réalité des problèmes essentiels de notre temps et notre avenir*, explique aujourd'hui M. Braibant. *Les formidables avancées de la biologie, la génétique, la médecine n'ont pas que des effets bénéfiques. En facilitant la procréation médicalement assistée, les greffes d'organe, les manipulations génétiques, elles risquent de mettre en cause la liberté et l'intégrité des personnes, les structures de la parenté, l'évolution du genre humain. Il s'agit de « personnes » au sens le plus large, avec leurs tissus, leurs organes, leurs produits et leur prolongement avant la naissance, les embryons, et après leur mort, les cadavres. Il appartient à la loi française d'édicter ce statut protecteur du corps humain, sans attendre les décisions des tribunaux ou d'hypothétiques conventions internationales. »*

Devant la multiplicité et l'ampleur des thèmes abordés, le débat sera large, *animé*, passionné, peut-être violent. Trois ans après le rendez-vous manqué de 1989, il *survient* à une période où la médecine française, très fragilisée, souffre de multiples affaires (le sang contaminé, mais aussi les dérives sur les prélèvements d'organes et de tissus ou la polémique sur les procréations médicalement assistées) qu'elle n'a pas su ou pu prévenir. A *cet égard*, et si l'on parvient sans heurts à dépasser les questions relatives au statut de l'embryon humain, l'entrée en scène du législateur pourrait bien, en définitive, se révéler salutaire.

JEAN-YVES NAU

La protection du corps humain et de l'identité génétique

Défendus par les ministres de la santé, de la recherche et de la justice, les trois projets de loi soumis à la discussion de l'Assemblée nationale, à compter du jeudi 19 novembre, sont relatifs *« aux dons et à l'utilisation des produits et éléments du corps humain », « au corps humain et à l'identité génétique de l'homme »* et *« au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé »*.

Les débats devraient avant *tout porter sur le premier de* ces trois projets. Composé de vingt-quatre articles, ce premier texte introduit de nouvelles dispositions dans le code de la santé publique, au livre IV relatif à *« l'utilisation thérapeutique de produits d'origine humaine »*. Il insère en outre dans ce code *trois chapitres intitulés* : « Des règles applicables aux dons et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain » ; « La procréation médicalement assistée » et « Sanctions ».

Ce texte réaffirme les grands principes de la bioéthique et de la pratique médicale, en particulier la gratuité et l'anonymat du don. En ce qui concerne les prélèvements d'organes, le projet de loi reprend, en les précisant et en les complétant, les dispositions issues de la loi Caillavet du 22 décembre 1976 et de son décret d'application du 31 mars 1978.

Les amendements de la commission Bioulac

En ce qui concerne la procréation médicalement assistée, il affirme le principe de son caractère strictement médical : *« Qu'il s'agisse de la procréation artificielle avec tiers donneur ou sans tiers donneur, le but des procréations médicalement assistées ne peut être que de remédier à une stérilité ou d'éviter le risque de transmission à l'enfant d'une maladie grave et incurable. »* Ce projet de loi prévoit enfin un arsenal de sanctions administratives et pénales, les plus graves concernant la violation de l'anonymat du don, le trafic d'éléments et de produits du corps humain et le défaut de recueil de consentement.

La commission spéciale, dont le rapporteur est M. Bernard Bioulac, député PS, constituée le 22 avril 1992, proposera sur ce texte de nombreux amendements. Ceux-ci viseront à obtenir une confirmation du consentement présumé pour les prélèvements *postmortem* et du *témoignage de la famille*, avec création d'un registre national informatisé, afin de favoriser l'expression de la volonté de chaque individu de son vivant. Les prélèvements d'organes ne *pourraient avoir lieu lorsqu'un* refus aura été consigné sur un tel registre, mais également lorsque le médecin aura eu connaissance d'un refus manifesté expressément par tout autre moyen.

Un autre amendement de la commission spéciale portera sur *« l'encadrement économique de la chaîne de valorisation des tissus et cellules du corps humain »*. Tout en conservant le principe de gratuité du don initial, il s'agit de tenir compte du travail de plus en plus sophistiqué de transformation des tissus et cellules du corps humain, mais en même temps de prévenir *« toute dérive mercantile »*.

La commission proposera également l'introduction d'un nouvel article relatif aux embryons humains surnuméraires, y compris ceux qui ont été manifestement *« abandonnés »* par le couple procréateur. *« A la demande des deux membres du couple, les embryons nonimplantés pourraient être conservés en vue de poursuivre ultérieurement un projet de procréation*, précise-t-on auprès de la commission. *La durée de conservation ne pourra pas excéder cinq ans, sauf si le couple souhaite poursuivre au-delà de cette durée un projet de procréation ; à tout moment, le couple pourra demander, par écrit, l'arrêt de la conservation des embryons ou leur transfert à un autre couple. A titre exceptionnel, et dans des conditions définies par décret, des projets de recherche médicale portant sur des embryons conservés pourront être autorisés. Les embryons « abandonnés » à la date de promulgation de la loi devront être consacrés à des transferts à des couples, et leur conservation sera en tout état de cause arrêtée à l'issue d'un délai de cinq ans »*.

La commission entend de surcroît introduire un nouvel article au projet de loi pour encadrer la pratique du diagnostic prénatal. Celui-ci serait limité à la prévention ou au traitement d'une affection *d'« une particulière gravité dans l'intérêt de l'enfant à naître »*. L'encadrement passerait par les dispositions suivantes : confirmation du diagnostic prénatal par deux praticiens agréés dont l'un au moins doit exercer son activité dans un centre autorisé ; création de registres permettant d'établir les causes des interruptions thérapeutiques de grossesse et de vérifier l'authenticité de l'anomalie décelée par diagnostic prénatal.

J.-Y. N.

La vigilance des Eglises

S'agissant d'un domaine où se croisent la morale et la science, les Eglises se sont *montrées vigilantes* et actives à toutes les étapes du débat préparatoire *aux projets de loi sur* la bioéthique. M. Olivier Abel, président de la commission éthique de la Fédération protestante de France, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et le Père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français pour les questions bioéthiques, ont été *publiquement* (et *officieusement*) consultés.

Les Eglises estiment que les *« dispositions régulatrices »* introduites par la commission *spéciale dont le rapporteur est* le député Bernard Bioulac (PS-Dordogne) sont préférables au *« laissez-faire »* actuel, selon l'expression du Père de Dinechin. Elles sont toutefois *« très éloignées »* des garanties réclamées *spécifiquement par* le Vatican (en particulier dans l'instruction *Donum vitae* de 1987), touchant au don d'organes, au respect de l'embryon humain et des règles de filiation paternelle et maternelle.

1. Procréations *médicales* assistées (PMA) : les Eglises catholique et protestantes se réjouissent des amendements de la commission Bioulac introduisant la référence à un *« projet parental »*, ainsi que le devoir d'*information des parents sur* le devenir des embryons surnuméraires. La Fédération protestante de France en parle comme d'une *« résistance à la biologisation de l'identité »*.

Mais si le projet gouvernemental rédigé par M. Sapin encadre sérieusement les PMA avec donneur extérieur au couple, il légalise en fait des pratiques que l'Eglise catholique, *pour sa part, qualifie de « contraires à l'institution matrimoniale »*. De surcroît, si des garanties sont prises pour éviter de grossir les banques d'embryons, l'épiscopat regrette l'absence de statut de l'embryon et la légalisation des dons : *« Que vivra un tel enfant*, explique le Père de Dinechin, *qui saura ou percevra qu'il aura été, successivement, surnuméraire, congelé, oublié, puis donné anonymement ? »*

Du côté protestant, on estime aussi que *l'homme n'est pas « propriétaire de son corps »*. Si les protestants sont moins réticents que les catholiques pour les dons d'embryons ou d'*organes, tout « laxisme »* conduisant ici à un *« trafic »* leur répugne également.

2. Dons d'organes : cette observation à propos des dons *d'embryons vaut également* pour les risques de trafic d'organes. Pour sa part, l'Eglise catholique, forte d'une doctrine qui remonte à loin (Pie XII), ne fait pas d'objection majeure au prélèvement d'organes sur un *défunt, mais elle regrette que*, depuis la loi Caillavet de 1976, l'*« exigence de consentement »* ait été reléguée à l'arrière-plan. Elle récuse la notion de *« consentement présumé généralisé »* et se réjouit de la mise *en place, prévue dans* le projet de loi, d'un fichier centralisé enregistrant *les acceptations* et refus de prélèvement après la mort. Les protestants approuvent également cette disposition. En toute hypothèse, les *Eglises demandent* que soit tenu compte de l'objection *familiale au prélèvement d'organes, si elle est « fortement manifestée »* au moment du décès.

3. Diagnostic prénatal : c'est *sur ce point que* l'Eglise catholique dit observer des *« dérives dramatiques »*. A la suite de diagnostics prénataux, par échographie ou amniocentèse, *les médecins se trouveraient* face à des demandes d'avortement *thérapeutique non* justifiées par une anomalie.

Même si les protestants ont *une position plus libérale sur* l'avortement, ils sont d'accord avec l'Eglise catholique pour soutenir les propositions d'amendement de M. Jean-François Mattei, député UDF-PR, qui, au sein de la commission *Bioulac, a souhaité un encadrement* strict du diagnostic prénatal. La principale d'entre elles prévoit que deux praticiens devront confirmer – et notifier *sur un registre* – une décision d'avortement thérapeutique *consécutive à un diagnostic prénatal*, pour *« vérifier l'authenticité de l'anomalie décelée »*.

H. T.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Contaminés par du sang non chauffé

Des hémophiles tunisiens séropositifs vont demander réparation à l'Institut Mérieux

TUNIS

de notre correspondant

Six hémophiles tunisiens, dont trois sont morts, ont été contaminés par les produits sanguins non chauffés provenant de l'Institut Mérieux, a annoncé, mercredi 18 novembre, le ministre de la santé publique, le docteur Hedi M'Henni, qui a dit sa détermination à obtenir réparation pour les victimes et leurs familles.

La Tunisie avait importé le 22 novembre 1985 un lot de cinquante flacons de sang qui ont été administrés à douze malades. Selon le ministre, des recherches se poursuivent actuellement pour identifier les six autres transfusés et contrôler leur sérologie. C'est la première fois que le gouvernement tunisien rompt le silence depuis que les exportations par l'Institut Mérieux de sang contaminé ont été révélées (*le Monde* daté 1er et 2 novembre).

Une « légèreté » inconcevable

Le docteur Hedi M'Henni, qui s'est exprimé mercredi dans le journal *la Presse*, déplore très vivement que les autorités sanitaires françaises ne se soient pas préoccupées dès juillet 1985 du danger que représentaient ces exportations. *« Devant l'absence de réaction du ministère français de la santé et le mutisme obstiné observé par l'Institut Mérieux malgré notre demande d'explication, on ne peut qu'amèrement regretter que des vies humaines soient ainsi exposées à cette terrible maladie avec autant de légèreté et en parfaite connaissance de cause »*, déclarait notamment le ministre. *« Est-ce concevable de la part d'un pays qui occupe une place de choix dans l'industrie médicamenteuse et biologique internationale ? Et cela sans parler des traditionnels liens d'amitié qui sont censés nous protéger contre de tels abus. »*

La Tunisie a instauré depuis décembre 1987 un dépistage systématique du sida. Selon les autorités compétentes, un peu plus de trois cents cas de séropositivité ont été dénombrés et quelque cinquante décès ont été enregistrés.

MICHEL DEURÉ

RELIGIONS

A la faculté de théologie catholique de Strasbourg

Le Vatican s'oppose à la nomination de l'historien Philippe Denis

La nomination par le ministère de l'éducation nationale de Philippe Denis, dominicain et historien belge, à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, a été empêchée par le Vatican. Cette décision, non motivée, provoque des remous chez les universitaires chargés d'histoire religieuse et dans l'ordre dominicain. Elle pose la question des règles de fonctionnement d'un établissement qui, dans un département concordataire, relève du droit universitaire, mais est lié au Saint-Siège par une convention spécifique locale.

Philippe Denis, dominicain belge (non prêtre) de trente-quatre ans, spécialiste de l'histoire religieuse du seizième siècle (1), ne pourra pas enseigner à la faculté de théologie catholique de Strasbourg. Le refus du *nihil obstat* à sa nomination, imposé par la congrégation romaine des séminaires et universités catholiques, lui a été notifié, le 3 juillet dernier, par Mgr Charles Brand, archevêque de Strasbourg et chancelier de cette faculté.

Candidat à la succession du chanoine René Epp, professeur d'histoire religieuse moderne et contemporaine à la faculté de théologie de Strasbourg, Philippe Denis avait toutes les qualités et titres requis pour prétendre à ce poste. Sa candidature avait été « classée » en premier, au mois de juin, après le vote d'un jury de spécialistes. Mais avant que Philippe Denis soit officiellement nommé par le ministère de l'éducation nationale, il restait une formalité à accomplir, liée à une convention locale entre l'Etat et le Saint-Siège (2) : obtenir le *nihil obstat* de la congrégation compétente du Vatican.

Des articles critiques

Cette autorisation lui est refusée sans motif. Indiquant que *« le dicastère romain compétent ne revient pas sur ses décisions »*, Mgr Charles Brand, archevêque et chancelier, tente alors de convaincre Philippe Denis *« de garder confidentielle la non-délivrance du* nihil obstat *»*. *« Il aurait suffi*, expliquera Mgr Brand, *qu'il notifie aux autorités universitaires qu'il retire sa candidature pour des raisons personnelles. »* Philippe Denis n'en fait rien. C'est le candidat classé en deuxième position, un érudit local, qui est alors proposé à Rome. Le *nihil obstat* lui est délivré, mais le ministère de l'éducation nationale doit encore se prononcer.

Philippe Denis a pris acte de la décision romaine et n'entend pas déposer de recours devant le tribunal administratif, ce qui est interprété par ses amis comme un refus de *« déclaration de guerre »*. Mais la communauté des universitaires spécialistes d'histoire religieuse proteste contre cette *« sanction injuste »*, contre la *« procédure secrète et les refus non motivés de Rome »*.

Si les compétences de Philippe Denis ne semblent pas avoir été contestées, Rome aurait été indisposé par son engagement en Afrique du Sud contre l'apartheid et par des articles jugés critiques dans *le Soir* de Bruxelles, où il a été informateur religieux. Il est l'auteur d'articles sur le mouvement Communion et Libération dans *Esprit* (février 1984), sur l'Opus Dei dans un dossier du Conseil de la jeunesse catholique de Belgique et sur la formation des séminaristes du diocèse de Paris dans l'ouvrage *le Rêve de Compostelle* (3).

Ses supérieurs dominicains, qui n'ont aucun reproche à lui faire *« au niveau de la doctrine et de la vie personnelle »*, sont intervenus auprès de l'archevêque de Strasbourg et auprès de l'archevêque de Bruxelles, le cardinal Danneels. Mais ces appuis ont été vains dans une affaire qui témoigne, à la fois, du souci de contrôle renforcé du Saint-Siège sur les universités catholiques, autant que des bizarreries du droit conventionnel local, qui permet l'intervention de Rome dans une procédure de nomination relevant du droit universitaire français.

HENRI TINCQ

(1) Spécialiste du seizième siècle et de l'histoire de la Réforme, Philippe Denis a rédigé sa thèse de doctorat sur « les Eglises d'étrangers en pays rhénans au seizième siècle ». Né en 1952 à Bruxelles, il appartient à la communauté dominicaine de Froidmont (Belgique). Appelé en Afrique du Sud par Albert Nolan, théologien dominicain militant de la lutte anti-apartheid, il enseigne depuis près de cinq ans dans un centre de formation de jeunes dominicains – blancs et noirs – de la province du Natal.

(2) Une convention a été signée le 5 décembre 1902 entre le gouvernement allemand et le Saint-Siège, qui alignait les procédures de nomination de professeurs en Alsace sur la pratique des facultés catholiques allemandes. Après la guerre, en 1923, cette convention, qui garantit la validité canonique des diplômes délivrés par la faculté, a été confirmée par un échange de lettres entre le gouvernement français et Rome.

3) *Le Rêve de Compostelle. Vers une restauration de l'Europe chrétienne.* Ouvrage collectif publié au Centurion en 1989 (*le Monde* du 23 décembre 1989).

PATRIMOINE

Une annonce de M. Jack Lang au conseil des ministres

La recherche archéologique sera réorganisée

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a fait approuver, par le conseil des ministres du 18 novembre, la réforme des structures de l'archéologie française. Trois principes ont présidé à cette réforme : les recherches archéologiques devront répondre à un contrôle scientifique de haut niveau ; une grande partie des pouvoirs d'évaluation et de décision sera « déconcentrée » ; les modalités de financement des fouilles et le rôle des différents acteurs seront clarifiés.

Pour mettre en pratique les principes de la réforme des structures de l'archéologie française, un Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) sera créé pour la programmation et l'évaluation scientifique des dossiers d'importance exceptionnelle. Parallèlement, seront créées six commissions interrégionales (composées chacune de sept spécialistes) qui seront chargées, dans chacune des interrégions, de donner les autorisations de fouilles, y compris celles de sauvetage, et du contrôle scientifique des opérations.

Sera également créé, auprès du premier ministre, un Comité interministériel de l'archéologie chargé de définir les orientations nationales en matière de formation, d'emploi, d'actions internationales, de mise en valeur et de diffusion. Chaque ministère concerné donnera des crédits pour alimenter un Fonds national d'intervention pour l'archéologie.

En outre, le projet présenté par M. Jack Lang inclut la convention cadre signée le 1er juillet entre, d'une part l'Etat (ministères de l'éducation nationale et de la culture et du budget), d'autre part l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN). L'AFAN, dont les recettes de 1992 seront de 220 millions de francs (contre 192 millions en 1991), est, sous le contrôle scientifique des services de l'Etat, le gestionnaire d'opérations archéologiques autorisées par l'Etat et de fouilles programmées et de sauvetage.

Des réformes attendues depuis longtemps

Grâce à un crédit annuel de 17 millions de francs pour la période 1991-1996, l'AFAN est aussi chargée de contribuer à l'élaboration de la carte archéologique de la France, véritable inventaire scientifique du patrimoine archéologique national qui doit constituer un instrument informatisé de gestion et de connaissance efficace des zones à risque archéologique à l'usage des aménageurs publics ou privés. Notons que 95 000 sites archéologiques étaient enregistrés dans les bases régionales de données au 1er janvier 1992 et que l'on en est actuellement à 134 000.

Dans un proche avenir, les statuts de l'AFAN seront réformés. Ce qui permettra de créer, d'ici à la fin de 1993, six antennes interrégionales, 250 emplois à durée indéterminée et sera accompagné d'un vaste programme de formation professionnelle continue. En septembre 1992, les effectifs de l'AFAN étaient de 1 128 personnes (1 008 en équivalents « temps plein ») dont la plupart en contrats à durée déterminée.

Tout le monde était convaincu depuis longtemps que l'archéologie devait être profondément réformée, ne serait-ce qu'en raison de la croissance extrêmement rapide qu'elle connaissait depuis plus de dix ans. L'AFAN, une association régie par la loi de 1901 créée en 1974 pour répondre avec rapidité et souplesse aux besoins – par définition imprévisibles – de l'archéologie de sauvetage, avait à gérer des crédits de plus en plus importants venant de plus en plus des aménageurs alors qu'elle n'en avait pas la capacité juridique ni les moyens techniques. La Cour des comptes s'était d'ailleurs « intéressée » à l'AFAN pour les exercices couvrant la période 1985-1990 et en avait relevé les sérieux dysfonctionnements.

Les personnels de l'AFAN se plaignaient de la précarité de leurs emplois à durée déterminée. Ils s'étaient d'ailleurs mis en grève en janvier 1990 (avec occupation des locaux de la sous-direction de l'archéologie).

Le malaise s'étendait au Conseil supérieur de la recherche archéologique (CSRA) dont les dix-neuf membres élus démissionnaient à la chaîne en février (*le Monde* du 28 février). Ces archéologues de très haut niveau se plaignaient ainsi avec éclat de plusieurs choses. Ils n'étaient même pas tenus informés de la majeure partie des opérations de sauvetage dont ils étaient censés exercer le contrôle scientifique. Ils n'avaient pas été consultés sur les réformes, telle celle qui avait supprimé, peu de temps avant, les directeurs régionaux des Antiquités pour les remplacer par des conservateurs régionaux de l'archéologie placés sous l'autorité directe des directeurs régionaux des affaires culturelles, polyvalents par définition, relevant eux-mêmes de celle des préfets et des conseils généraux ou régionaux. Ce qui risquait de mettre l'archéologie sous l'influence éventuelle de groupes de pression locaux ou des aménageurs fournisseurs des crédits – souvent importants – donnés aux opérations de sauvetage.

Les démissionnaires du CSRA craignaient en conséquence que la recherche archéologique scientifique et moderne (qui prend tout en compte pour arriver à la compréhension globale des temps passés) soit abandonnée au profit de la conception totalement dépassée de l'archéologie recherche des seuls « objets ». Et ils se plaignaient du fait que des trésoriers-payeurs généraux régionaux, par qui transitaient désormais les crédits donnés aux fouilles par le ministère de la culture, retardaient ou même « oubliaient » le transfert des fonds aux responsables des fouilles.

Conscient des problèmes, le ministère de la culture avait demandé des rapports : en 1988 à M. Bruno Martin-Laprade (à l'époque maître des requêtes au Conseil d'Etat), en 1990 à M. Christian Goudineau (professeur au Collège de France). Sans aucun résultat. N'était ainsi pas prise en compte la suggestion judicieuse faite dans les deux rapports d'instituer une taxe parafiscale payable par les aménageurs et répartie, par péréquation, en fonction de l'importance des fouilles.

En 1992, ce fut au tour de M. Marc Gauthier, conservateur général du patrimoine, de faire un rapport mais limité au seul *« contrôle scientifique de la recherche archéologique en France »*. La création du CNRA semble être issue des recommandations formulées dans ce troisième rapport.

YVONNE REBEYROL

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Selon une note de mars 1983

L'avocat des Irlandais de Vincennes aurait été placé sur écoutes à la demande de l'Elysée

Dix ans après l'opération en forme de « montage » policier réalisée en août 1982 par les gendarmes de la cellule antiterroriste de l'Elysée, l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » connaît un rebondissement inattendu : la révélation d'une note manuscrite rédigée en mars 1983 par M. Gilles Ménage, alors directeur-adjoint du cabinet de M. François Mitterrand, et annotée en marge par M. Christian Prouteau, alors conseiller du président de la République, dont le contenu dévoile le projet de mettre sur écoute téléphonique l'avocat parisien des trois Irlandais, Mᵉ Antoine Comte. Ce fait nouveau, qui risque d'entraîner une révision du procès qui avait relaxé M. Prouteau en janvier dernier, est dévoilé par l'hebdomadaire d'extrême droite *National-Hebdo* du 19 novembre.

Aujourd'hui président d'EDF, M. Gilles Ménage ne conteste pas l'authenticité du document publié en fac-similé par *National-Hebdo*. Il est vrai que son ton correspond bien au « climat de l'époque » durant lequel, face aux révélations de la presse – et notamment du *Monde* –, il fallait à tout prix « tenir », en cachant à la justice deux éléments essentiels : l'existence de Bernard Jégat, l'informateur du capitaine Paul Barril, maître d'œuvre de l'opération de Vincennes, ainsi que la réalité des fautes de procédure commises durant cette dernière, dont la clé était le fait que Paul Barril avait lui-même apporté les prétendues pièces à conviction dans l'appartement vincennois des trois Irlandais.

C'est donc dans ce climat de tension, alors que les Irlandais sont toujours emprisonnés et que le mensonge officiel est encore avalisé par la justice, que M. Gilles Ménage, le 28 mars 1983, écrit ce qui suit, à en-tête de la présidence de la République...

« Commandant Prouteau. Il faut que nous parlions de cette campagne de presse au sujet des Irlandais qu'il ne faut pas laisser se développer. 1. Qui est la journaliste qui a écrit l'article, Béatrice Vallaeys [alors journaliste à *Libération*]*? 2. Il faut essayer de calmer la LICRA : je vais m'en occuper avec Jean-Claude Colliard* [alors directeur de cabinet de M. Mitterrand]. *3. Il faut monter un dossier sur ce que vous savez des activités de ces trois « agneaux »* [les Irlandais]. *4. Il faut que l'on « s'occupe » sérieusement de l'avocat Mᵉ Antoine Comte. Merci de me parler de tous ces points. »* En marge du point 3, une main qui semble être celle de M. Prouteau, a écrit : *« Paul : me faire la synthèse de ce que l'on sait sur Plunkett à travers ton info* [allusion transparente à Bernard Jégat, ce dernier mot est souligné trois fois]. »

Mais c'est surtout l'annotation de la même main en marge du point 4 qui suscite aujourd'hui l'émoi de Mᵉ Antoine Comte . Elle est lapidaire : *« 46?!! »* Or, « 46 » est le nom de code habituel d'une écoute téléphonique administrative... Manifestement las de traîner cette affaire des Irlandais, qui fut son « baptême du feu » à l'Elysée, M. Ménage affirme que ce qui est écrit de sa main dans cette note *« ne préjuge ni des intentions ni des actes »* et rappelle la *« déontologie »* du gouvernement selon laquelle avocats et journalistes ne sauraient être placés sur écoutes. Mᵉ Comte ne l'entend évidemment pas de cette oreille : *« Ce document montre bien à quelles dérives pousse la raison d'Etat. Cette note apporte la preuve d'une violation gravissime de la Constitution par des fonctionnaires, ce qui constitue un crime que j'ai demandé à mes avocats de poursuivre. »*

Surtout, ce fait nouveau permet aux « victimes » de l'affaire – outre les Irlandais, l'ancien commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau, *qui fut le seul à être condamné par* la justice pour le « montage » de Vincennes – de demander une révision de l'arrêt de la cour d'appel de Paris rendu le 15 janvier par lequel M. Prouteau fut relaxé. *« L'authentification de ce document ne fait que confirmer ce que j'ai toujours avancé,* nous a déclaré M. Beau : *la responsabilité première de Christian Prouteau. »* Ce dernier n'avait pu être joint, jeudi matin.

EDWY PLENEL

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Tunnel du Somport : l'annulation de l'arrêté préfectoral est demandée

Le tribunal administratif de Pau a examiné, mercredi 18 novembre, le recours en annulation de la déclaration d'utilité publique du 13 août 1991 du préfet des Pyrénées-Atlantiques relative à la réalisation du tunnel routier du Somport. Ce recours avait été déposé le 25 septembre 1991 par trois associations regroupant des opposants à l'ouvrage qui doit relier la France à l'Espagne : France-Nature-Environnement, le Comité des habitants de la vallée d'Aspe et Mon terroir.

En présence de huit magistrats des deux chambres de la juridiction paloise siégeant solennellement et exceptionnellement ensemble pour mieux marquer l'importance qu'il attachait à ces débats, M. Rey, commissaire du gouvernement, a conclu à l'annulation de l'arrêté préfectoral attaqué par les antitunnels en exposant trois motifs d'illégalité : la dissociation du projet du tunnel et du projet d'aménagement de la voie d'accès, l'insuffisance de l'étude d'impact qui ne prend pas assez en compte les effets du projet sur la vie en vallée d'Aspe, et enfin le défaut de consultation de la direction du parc national des Pyrénées. Le tribunal administratif de Pau rendra son jugement le 2 décembre. – *(Corresp.)*

Des entreprises s'associent à la sauvegarde des monuments

Vieillissement naturel, surfréquentation (30 000 visiteurs certains jours à Notre-Dame de Paris), restaurations inadaptées, ravalements trop brutaux, et surtout pollutions de l'air et des eaux souterraines : la dégradation de nos monuments va désormais plus vite que leur sauvegarde. Le ministère de la culture, qui a pourtant obtenu de très substantielles augmentations de crédits, s'est donc associé à neuf entreprises publiques ou privées (Association des sociétés françaises d'autoroutes, Calcia-Les Ciments français, EDF, GDF, la Caisse des dépôts, la Générale des eaux, Lafarge-Coppée, la Lyonnaise des eaux-Dumez, Pont-à-Mousson) pour être plus efficace dans la lutte contre le mal qui ronge le patrimoine monumental.

Comme l'a souligné, lundi 16 novembre, M. Jack Lang, ministre de la culture, de nombreuses entreprises françaises ont le savoir, les techniques ou les équipes de recherche indispensables. D'où la création d'un Cercle des partenaires du patrimoine, qui pourra s'élargir éventuellement à d'autres partenaires. Une telle association évitera le travail en ordre dispersé et permettra de fédérer les efforts au bénéfice de notre patrimoine commun.

Acquittée sur le plan pénal le 13 novembre

La « boulangère de Reims » devra indemniser la famille d'Ali Rafa

La cour d'assises de la Marne a rendu, mercredi 18 novembre, un arrêt civil par lequel elle condamne Marie-Josée Garnier, auteur du coup de feu qui avait tué Ali Rafa, vingt-trois ans, le 12 février 1989 à Reims, à réparer le préjudice subi par sa famille. Acquittée sur le plan pénal le 13 novembre 1992, Mᵐᵉ Garnier devra verser 25 000 F aux parents d'Ali Rafa, 10 000 F à chacun de ses huit frères et sœurs, 20 000 F à sa compagne et 50 000 F à son fils. A Reims, le climat de tension né après l'acquittement de Mᵐᵉ Garnier n'est pas dissipé. De nouveaux incidents ont eu lieu mercredi soir. Le service de bus de la ville a été interrompu pour la nuit à partir de 19 h 45 et devait l'être jeudi dès 18 h 30.

La cour, composée du président et des deux assesseurs qui siègent sans les jurés pour l'audience civile, déclare dans son arrêt : *« Marie-Josée Garnier, se tenant sur le seuil d'une pièce de faible surface où évoluaient plusieurs personnes, a eu un comportement fautif en manipulant de manière inconsidérée une arme à feu qu'elle savait chargée et dont est parti le coup de feu blessant mortellement Ali Rafa à la tête.* (...) *Ces faits constituent à la charge de Marie-Josée Garnier une faute civile distincte du crime, définitivement écarté par la cour d'assises. Cette faute a été génératrice, pour les parties civiles, d'un préjudice dont Marie-Josée Garnier, qui n'invoque pas la faute de la victime et n'a pas conclu au partage des responsabilités, devra entière réparation. »*

Dans la mesure où les acquittements ne sont pas monnaie courante, une telle décision n'est pas exceptionnelle et n'a rien de contradictoire. Il s'agit là de la simple application de la *« responsabilité civile »*, telle qu'elle pourrait être retenue, par exemple, contre le propriétaire d'une maison qui devra indemniser le passant blessé par la chute d'une tuile si une *« faute »*, comme le défaut d'entretien, est constatée. Elle est prévue par l'article 1383 du code civil selon lequel *« chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait mais encore par sa négligence ou par son imprudence ».*

Même si la formule n'est pas prononcée dans les extraits de cet arrêt, il n'est pas impossible que les magistrats professionnels aient interprété la décision du jury comme une constatation, même abusive, de la légitime défense. Certes, la Cour de cassation est formelle : *« La légitime défense exclut toute faute et ne peut donner lieu à une action en dommages et intérêts. »* La défense avait argumenté en ce sens, mais il existe cependant quelques exceptions, notamment lorsque peut être relevée *« une faute d'imprudence »*, et une jurisprudence de 1985 évoque justement *« l'usage inconsidéré d'une arme ».*

Mᵐᵉ Garnier ayant décidé, ainsi que l'a annoncé son avocat, Mᵉ Henri-René Garaud, de se pourvoir en cassation contre l'arrêt civil la Cour de cassation aura à se pencher sur cet arrêt alors que, parallèlement, le procureur général de Reims a transmis au procureur général de la haute juridiction une demande de pourvoi *« dans l'intérêt de la loi »* contre l'arrêt acquittant Mᵐᵉ Garnier. La procédure du parquet est symbolique, car, quoi qu'il en soit, Mᵐᵉ Garnier ne sera pas rejugée. Mais c'est sur le plan des symboles que l'affaire de la « boulangère de Reims » se présente. A l'audience, l'avocat général avait demandé une peine de principe, et c'est sur un principe, que la Cour de cassation devra se prononcer puisqu'il s'agit désormais de consacrer ou d'effacer un précédent.

MAURICE PEYROT

□ **Une manifestation contre le verdict de Reims.** – Les associations antiracistes et de défense des droits de l'homme appellent à une manifestation, samedi 28 novembre à 14 h 30, place du Châtelet à Paris, après l'acquittement de la « boulangère de Reims ». La famille d'Ali Rafa, le jeune homme tué par Marie-Josée Garnier, devrait participer au cortège, qui doit se diriger vers le ministère de la justice. La Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme, le MRAP, la LICRA, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), le Conseil des associations d'immigrés en France (CAIF), le mouvement Action Egalité, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ont annoncé leur participation.

□ **Le Syndicat de la magistrature demande la révision des articles du nouveau code pénal sur la légitime défense des biens.** – Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui se déclare *« profondément ému »* par l'acquittement de Reims, dénonce la procédure en vigueur devant la cour d'assises, qui permet aux jurés de rendre des arrêts sur des bases *« purement idéologiques, dépourvues de tout fondement légal, sans encourir la censure d'une juridiction d'appel ».* Le SM, qui craint que ce verdict ne *« soit le premier d'une longue série de décisions »* prises en application des articles du nouveau code pénal sur la légitime défense des biens, demande la révision immédiate de ces dispositions.

□ **La Ligue des droits de l'homme critique l'*« injustice »* de l'arrêt d'acquittement.** – La Ligue des droits de l'homme (LDH) s'associe aux protestations contre l'arrêt rendu par la cour d'assises de Reims, qui a été *« ressenti par une large fraction de l'opinion comme une injustice, voire une provocation ».* Considérant que de telles décisions d'acquittement sont *« perçues comme légitimant et encourageant des pratiques d'auto-défense sans commune mesure avec les faits qui les engendrent »*, la Ligue rappelle *« qu'une bonne justice devrait au contraire permettre l'apaisement des conflits ».*

□ **Le RECOURS-France souhaite *« le rétablissement d'une réelle justice ».*** – Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS-France, *« tout en se réjouissant de la décision du procureur général de la cour d'appel de Reims de la formation d'un pourvoi en cassation, déplore d'autant plus le scandaleux verdict rendu par la cour d'assises de Reims qu'il frappe d'une profonde injustice la communauté des harkis qui ont déjà tant souffert pour avoir choisi de rester français ».* Le RECOURS-France souhaite *« le rétablissement d'une réelle justice qui traite tous les Français sur le même pied »* sous peine de voir se *« créer les conditions d'une situation aussi explosive que celle de Los-Angeles ».*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nᵒ 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CULTURE

DANSE

Une mort apprivoisée

Merce Cunningham et sa troupe créent « Enter » à l'Opéra de Paris. Le couronnement de toute une œuvre

MERCE CUNNINGHAM DANCE COMPANY
à l'Opéra-Garnier

Dessinés d'un trait noir très léger, un peu tremblant, sur l'immense feuille blanche, des cercles, des *ovales, qui s'interpénètrent*, en deux ou trois groupes. Harmonie, poésie, sérénité. Il y a là quelque chose d'oriental, on pense aux jardins japonais et l'on est tombé juste : John Cage, depuis une dizaine d'années, faisait des estampes et des dessins d'après le célèbre jardin de pierres Ryoanji de Kyoto. En utilisant ses propres cailloux (quinze, comme à Ryoanji), et en traçant *des marques autour de leurs* contours. Ainsi est né le rideau de scène qu'il a offert à Merce Cunningham pour la création mondiale de *Enter*, à l'Opéra de Paris.

John Cage, l'ami et le complice de Merce Cunningham depuis tant d'années, est mort en août dernier. Et c'est bien le sentiment de la mort qui plane sur *Enter*, mais sans angoisse, sans terreur, sans douleur montrée. Une mort annoncée depuis toujours, acceptée, tranquille. *« L'origine de la danse est la tranquillité dans le mouvement, et le mouvement dans la tranquillité, comme la plante attend de grandir ou comme l'éclair reste suspendu dans l'air*, écrit Merce Cunningham. *Il n'y a pas de tranquillité sans mouvement, et aucun mouvement n'est exprimé totalement sans tranquillité. »*

Enter et ses interprètes obéissent totalement à ce principe. Dans cette pièce magnifique, d'une heure (durée inhabituelle chez Cunningham), rien de « nouveau » à proprement parler par rapport aux pièces précédentes, mais tout ce que Cunningham a apporté de nouveau à la danse, à commencer par l'éclatement de l'espace en centres multiples, y est tellement maîtrisé, glorifié, qu'elle peut sembler l'aboutissement, le couronnement de toute son œuvre.

Cunningham a conçu *Enter* avec l'aide d'un logiciel baptisé « LifeForms », créé à l'université Simon-Fraser de Vancouver : *« Presqu'un tiers des phrases de mouvement a été – à l'origine – élaboré et programmé dans l'ordinateur*, note-t-il. *Les phrases ont été stockées dans la mémoire, afin d'être réutilisées, quand c'était nécessaire.* [...] *La durée de chaque section et la répartition, les entrées et les sorties des danseurs ont été déterminées par des techniques aléatoires. »* Il convient donc de féliciter LifeForms, et le hasard, pour l'époustouflante construction qu'ils ont assurée à la pièce, tout en lui laissant une telle humanité... Car *Enter*, dit son coauteur Merce Cunningham, traite – une fois de plus – d'êtres humains, qui sont impliqués dans différentes expériences de mouvement. Ils circulent en tous sens (comme dans la rue, au spectacle de laquelle se réfère Cunningham depuis toujours). Ils s'immobilisent souvent, dans des attitudes solitaires ou groupées d'une grande beauté. Peut-être y a-t-il davantage de duos qu'à l'accoutumée, et aussi des « ensembles » – mais chez Cunningham ce mot est aux antipodes d'un « ensemble » de Rocket Girls, chaque danseur interprète le mouvement selon ses caractères physiques *et mentaux, et reste un individu.*

Costumes, éclairages et décors (tous signés de Marsha Skinner) disent le lent cheminement vers la mort. D'abord vêtus de collants chair *sur lesquels flottent de légers* boléros bruns tachés de blanc, les danseurs commencent par supprimer ces boléros comme, en avançant dans la vie, on élimine le superflu, puis ils réapparaissent peu à peu, un par un, en collants noirs. Sauf un, qui restera en survêtement rouge vif, symbole discret.

Le décor a été réalisé à partir d'une diapositive *digitalisée* et manipulée, il est fait de milliers de petits carrés, on peut y voir trois fusées dressées vers le ciel. Les lumières lui donnent au début de superbes teintes cuivrées, le font un instant rougeoyer avant de le plonger dans l'ombre. On aime moins la musique de David Tudor, très années 60 et 70 bien que procédant elle aussi d'une technologie moderne : c'est la première œuvre, nous dit-on, incorporant un synthétiseur conçu autour d'une puce de réseau neural analogique, spatialisée par de nombreux haut-parleurs qui *semblent parfois nichés jusque dans* le plafond de Chagall. On a beau savoir que musique et danse, chez Cunningham, vivent chacun leur vie, cette bande-son est trop agressive et bruyante par rapport à ce que l'on voit.

Parmi les danseurs, tous attachants, on remarque dans un solo superbe Frédéric Gafner, seul Français de la compagnie, où il est entré l'an dernier. Merce Cunningham fait son apparition rituelle (et même deux, l'une en beige, l'autre en noir), de plus en plus perclus d'arthrose, toujours *fascinant. L'éclairage* lui fait à un moment les cheveux roux, il a l'air d'un Méphisto débonnaire, on jurerait qu'il sourit, mais c'est sûrement une illusion. *« En scène*, dit Béjart à ses danseurs, *il ne faut pas FAIRE, il faut ETRE. »* Merce Cunningham EST, de toute évidence.

SYLVIE DE NUSSAC

► Opéra de Paris-Garnier, jusqu'au 21 novembre, 19 h 30. En première partie, *Loserstrife* le 19, *Neighbours* le 20, *Inventions* le 21. Tél. : 47-42-53-71.

PHOTOGRAPHIE

Entre la pose et l'instantané

Le premier reportage de l'Histoire, en 1843, sur un village de pêcheurs en Ecosse

PÊCHEURS ET FEMMES DU FIRTH OF FORTH
au Musée d'Orsay

La série de calotypes réalisée entre 1843 et 1845 chez les pêcheurs de New-Haven, en Ecosse, par David Octavius Hill et Robert Adamson, constitue bien le premier reportage photographique de l'histoire. Mieux, par ses accents modernes, il est un chef-d'œuvre de la photographie du dix-neuvième, au même titre que le *Manet* de Nadar ou une marine de Le Gray.

Le portrait du pêcheur *Willie Liston préparant sa ligne* a été publié dans toutes les histoires de l'image fixe. Mais l'intérêt de l'exposition est de présenter un bel échantillon des cent cinquante vues, *prises en trois ans*, qui montrent les activités d'un village entièrement consacré à la pêche : préparation des bateaux, ramassage des huîtres, pêche au filet, criée, travail des femmes et des enfants. La série n'a été réalisée que quatre ans après l'invention du calotype par Fox Talbot en Angleterre et du procédé sur plaque de métal par Daguerre en France.

Hill était peintre, installé à Edimbourgh ; Adamson, chimiste. Un artiste et un technicien : l'association idéale au temps des pionniers. Le calotype était protégé par *un brevet en Angleterre, mais pas* en Ecosse, d'où un développement important du procédé dans cette région. Dans leur atelier florissant, Hill et Adamson prendront des portraits très élaborés d'artistes, de notables et de soldats, ce qui fait dire à l'historien Michel Frizot que cette association est la *« première grande aventure créatrice de la photographie »* (1).

En quatre ans d'activité – à la mort prématurée d'Adamson, Hill arrêtera la photo, – le tandem a accumulé des centaines de portraits. Ils ont été les premiers à *avoir l'idée d'« amener la lumière du soleil à jouer sur les visages, à l'aide de miroirs »* (2). Cet éclairage savant qui dessine les traits laisse une partie dans l'ombre pour mieux faire surgir le personnage dans un ensemble clair-obscur. *Mais c'est d'abord avec* les contraintes sévères du procédé que Hill et Adamson ont dû composer. Outre les problèmes de développement (jusqu'à une heure au soleil), de conservation des clichés et de débouchés commerciaux (les photos ne furent jamais publiées), la technique de prise de vue pose une question apparemment insoluble : comment faire un reportage sans instantané ?

Comment faire un reportage quand il faut de longues secondes, parfois des minutes, pour enregistrer chaque scène, quand il faut *attendre les bonnes conditions* atmosphériques (tôt le matin), tenir compte des mouvements brusques des pêcheurs, renoncer aux prises de vues en mer, car trop « bougées » ? Hill et Adamson ont trouvé une solution audacieuse en prenant le risque du flou. Si les portraits des femmes sont parfois *« académiques et renvoient à l'esthétique des tableaux à buts moralisants ou pittoresques des artistes écossais contemporains »*, comme le remarque Françoise Heilbrun, commissaire de l'exposition, d'autres sont étonnamment naturels, parfois « bougés ». Les regards sont baissés, dans la pénombre, pour mieux conserver le mystère et déjouer le piège de la pose statique et figée.

Il est difficile de savoir si les vues floues étaient considérées par leurs auteurs comme un échec. Mais pour la première fois des photographes ont voulu traduire les mouvements et gestes naturels des gens qui semblent plus « arrêtés » que « posés ». Charles Nègre aura le même souci et aboutira à la série historique sur les ramoneurs (1851) en marche. Ce n'est pas encore l'instantané, mais on y vient.

MICHEL GUERRIN

(1) *Histoire de voir*, Photo Poche n° 40, CNP, 1989.

(2) *La Photographie britannique*, de Mark Haworth-Booth, Photo Poche n° 34, CNP, 1988.

► Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 40-49-48-48. Jusqu'au 18 janvier. Catalogue en anglais.

VENTES

Basses eaux chez Christie's

Le scénario qui s'était déroulé la veille chez Sotheby's lors des ventes d'art contemporain (*le Monde* du 19 novembre) s'est rejoué chez son concurrent *de toujours, Christie's*, mercredi 18 novembre à New York. En dépit de prix de réserve bas (une somme en dessous de laquelle le vendeur refuse de se dessaisir d'une pièce), la moitié des œuvres sont parties à un prix inférieur aux estimations, tandis que la plupart des toiles chères restaient invendues.

Ce sont les acheteurs privés qui ont animé la soirée alors que les marchands d'art contemporain, dont les stocks sont importants et les liquidités médiocres, se faisaient discrets. Si 81 % des lots ont été vendus, un bon résultat en ces temps de basses eaux, le total des ventes a plafonné à 17,7 millions de dollars (environ 95 millions de francs) alors que le cumul des estimations se situait entre 27 millions et 34 millions. Ainsi *O through 9*, de Jasper Johns, la toile la plus chère de la soirée, est partie pour 2,3 millions de dollars (environ 12 millions de francs) alors qu'elle était estimée 2,8 à 3,5 millions. Même chose pour *Number 6*, de *Jackson Pollock, enlevé à 1,98 million* (environ 10,5 millions de francs), loin des 2,5 à 3,5 millions de l'évaluation.

Trois des œuvres principales de la soirée *n'ont pas trouvé preneur*. *1948-D*, une abstraction de Clyfford Still, a calé à 2 millions de dollars (elle était estimée 2,4 à 2,8 millions), *Greece on Eighth Avenue*, de Willem de Kooning, s'est arrêté à 1,5 million et *Studio Painting*, de Robert Rauschenberg, n'a pas réussi à dépasser les 2,4 millions. *Dark over Light*, de Mark Rothko, a juste atteint le prix de l'estimation basse (1,2 million de dollars). *Mais les maîtres anciens ont* également du mal à trouver preneur : à Londres, un paysage de Constable présenté comme une œuvre majeure n'a pu être vendu par Sotheby's, son prix de réserve n'ayant pas été atteint.

CINÉMA

L'Ulysse du djembe



Mamady Keïta

DJEMBEFOLA
de Laurent Chevallier

Il y a plus d'un quart de siècle, Mamady Keïta quittait Balandougou, *son village. D'abord pour* Siguiri, le chef-lieu de sa province puis pour Conakry, la capitale de son pays, la Guinée. Mamady Keïta joue du djembe, un tambour fait d'une peau de chèvre fixée sur une pièce de bois évidée. C'est un virtuose qui a fait partie de l'ensemble national Djoliba, fierté de la Guinée au temps de Sékou Touré, avant de s'exiler en Europe. Aujourd'hui, il vit à Bruxelles, où il enseigne son art. Laurent Chevallier, réalisateur de documentaires, l'a accompagné pour son retour au village.

Djembefola raconte ce voyage très simplement. Seule la voix de Mamady Keïta commente le déroulement des étapes : Conakry, où il retrouve ses amis du ballet Djo*liba ; Siguiri et la rencontre avec* son vieux maître, et enfin le village. Le film montre le mystère des choses, de la musique, des gens, sans jamais rien expliquer. Quand Mamady Keïta débarque à l'aéroport de Conakry, une femme se met à chanter. On peut savoir que c'est une griotte qui chante les louanges de l'expatrié, on peut aussi simplement s'émerveiller à ces gestes étrangers, qui n'ont pas besoin d'autres raisons que leur beauté.

Djembefola est aussi un drame, celui de l'exil, poussé parfois à des paroxysmes étonnants. La rencontre avec le vieux maître, ancien suppôt de Sékou Touré, mais aussi ancien respecté, qui tance Mamady Keïta comme s'il s'agissait d'un enfant, est presque insupportable de tension. Et quand le djembefola se met à pleurer comme un veau en retrouvant ses amis, sa famille, son village, la gêne et l'affection de ceux qui l'entourent deviennent les nôtres.

Filmé au plus près, avec sympathie (mais sans jamais sacrifier les exigences techniques qui rendent les images lisibles), *Djembefola* n'est pas un film de maître d'école, c'est une œuvre d'amour, pour un pays, pour une musique, pour un *homme.*

THOMAS SOTINEL

► Les 21 et 22 novembre à 19 h 30, les projections du film *au cinéma le Trianon, 80, bd de* Rochechouart, Paris-18e, seront suivies d'un concert de Mamady Keïta.

Broderie scandinave

LES MEILLEURES INTENTIONS
de Bille August

Jamais sans doute le cinéma aura été à ce point préoccupé de rapports de paternité, de filiations vraies ou fausses, d'héritages perdus, captés, refusés. Pour cette seule année, la liste des films tournant autour de ce thème comporte*rait des dizaines de titres. Doute* d'un art sur son identité, sacralisation des formes anciennes et de leurs pères fondateurs par incapacité à en inventer de nouvelles, peur de l'avenir ou besoin de légitimité expliquent cette déferlante de retours parodiques, déférents ou maniéristes, leurs variantes intimistes, historiques-commémoratives, esthétiques ou psychanalytique.

Les Meilleures Intentions en propose une variante particulièrement sophistiquée, double histoire de filiation à la fois biologique et cinématographique. Le « père » Bergman (Ingmar) s'est choisi un héritier dans le cinéma scandinave, en la personne du jeune réalisateur danois Bille August, précédemment *auteur d'un décoratif Pelle le conquérant* – choix à première vue surprenant de la part de l'auteur de la brassée de chefs-d'œuvre que l'on sait (1), peut-être explicable par ses penchants pervers avérés et revendiqués. Donc, Bergman a confié à August ce scénario consacré à ses parents, récit des amours contrariées entre une jeune femme à l'esprit indépendant issue de la bonne société du début du siècle et un austère apprenti pasteur, puis *de leur vie de couple problématique*, mais qui s'achève heureusement, la dame étant enceinte... du petit Ingmar. Le film, qui eut l'heur de plaire au jury de Cannes au point de récolter deux récompenses dont la Palme d'or, rend compte de tous ces ingrédients, au confluent du « mauvais esprit » inquiet du Suédois et de l'académisme du Danois.

Un mélange de reconstitution appliquée et de cruautés, de jolie imagerie d'antiquaire sentimental et de réminiscence de *Fanny et Alexandre*, des *Communiants* ou de *Scènes de la vie conjugale*. Cela ne fait sûrement pas un grand moment de cinéma, mais un patchwork à la fois indigeste et intrigant, un post-scriptum en forme de *curiosité à l'œuvre du « père » qui* ne promet pas grand-chose de la part du « fils ».

JEAN-MICHEL FRODON

(1) L'intégrale Bergman se poursuit pendant ce temps au Saint-André-des-arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris. Tél. : 43-26-80-25. Et l'indispensable autobiographie, *Laterna magica*, vient de paraître en poche, dans la collection

Obligation de réserve

INCIDENT A OGLALA
de Michael Apted

Une semaine après la sortie en France de la fiction (*Cœur de tonnerre*), *voici le documentaire précé*demment consacré par le même réalisateur à la même « affaire », celle qui entraîna la condamnation de l'activiste indien Leonard Peltier, en 1977, après la mort de deux agents du FBI sur la réserve sioux de Pine Ridge (Dakota du Sud), celle-là même où se déroula le siège de Wounded Knee en 1973.

Etrange documentaire, qui parvient vaille que vaille à tirer parti de ses manques. Non seulement il ne dispose pas d'images de la terreur que faisaient régner une milice de nervis sur la réserve pour le compte *du pouvoir blanc, de l'organisation* de la résistance par les habitants secondés par les militants amérindiens de l'AIM (American Indian Movement), de la fusillade déclenchée par l'arrivée des policiers durant une assemblée populaire et qui causa la mort des deux agents et d'un Indien. Mais, de plus, Oliver Stone, ayant un projet de film sur le même sujet, possède par contrat des droits *sur cette histoire, qui lui ont permis* d'interdire ou de restreindre l'accès de Michael Apted à certains éléments (en particulier l'homme qui se présente, anonymement, comme le véritable meurtrier).

Entre interviews et bribes de reconstitutions, *Incident à Oglala*, privé d'images « chaudes », est donc contraint à un discours « second ». Si sa manière de conclure à l'innocence de Peltier relève de l'engagement militant, il dresse en revanche un impressionnant, sidérant et souvent émouvant portrait des conditions de vie dans les réserves d'aujourd'hui, entre misère quotidienne, violence de l'oppression et tentatives de résistance culturelle et politique. Plus que la « cause » plaidée, il convainc par l'extraordinaire galerie de portraits d'hommes et de femmes rassemblés.

J.-M. F.

Vieillir, disent-elles

THE COMPANY OF STRANGERS
de Cynthia Scott

Elles sont sept touristes, en voyage organisé pour leur âge : le troisième bien tassé. Tout se passe*rait bien si l'une d'elles ne mani*festait le désir de revoir la maison de son enfance, perdue dans l'immensément vide, *immensément* belle campagne canadienne. Leur minibus tombe en panne. La conductrice, une jeune Noire, se fait une entorse. Voilà les dames isolées du monde, réduites à leurs propres forces. Elles ne vont pas jouer *les Dix Petits Nègres*, ni *Arsenic et vieilles dentelles*. Il n'y aura pas de meurtre, pas de mystère, pas d'humour noir.

Les vieilles dames vont se révéler bien plus efficaces qu'on aurait pu le penser. Elles survivent, jouent aux cartes, attrapent des grenouilles qu'elles font cuire, chantent ensemble, *jettent pilules* et perruques devenues inutiles dans cette nature retrouvée, apprennent à se connaître. Elles se confient les unes aux autres, généralement deux par deux. Ce n'est pas plus artificiel que la situation de départ, et que le film tout entier.

Ces vieilles dames ne sont pas des actrices. Utilisées dans leur propre rôle, elles racontent leurs *expériences*, dont l'intérêt est limité : elles ont été choisies parce qu'elles ne sont pas des héroïnes. Ne prouve pas qui veut que les vies banales sont de vrais romans. Mais la réalisatrice éprouve pour ses personnage une visible affection. Elle filme leur beauté, leur visage sans glamour et sans fard, sans tentative de retenir la jeunesse ou de l'imiter. La vieillesse telle qu'en elle-même, avec ses propres canons esthétiques, y compris les rides, les cous distendus, les mains flétries. Tout est question de regard. Celui de Cynthia Scott est d'une grande douceur.

C. G.

CULTURE

ARTS

Incertitudes

Trois jeunes peintres pour une exposition indécise

GOUERY, PETIT ET REBOLLO
à l'Hôtel de Ville de Paris

Chantal Petit, Michel Gouery et Marc Rebollo *sont trois jeunes* peintres, de ces artistes d'entre trente et quarante ans dont on aimerait avoir beaucoup à attendre. Dans la salle Saint-Jean, ils ont accroché chacun une dizaine de tableaux. Le grand format domine, et le souci d'une technique très perfectionnée.

Si la génération précédente faisait volontiers étalage de sa désinvolture, ceux-ci se conduisent à rebours. Ils aiment à démontrer leur savoir-peindre. Chantal Petit accumule les différences de texture et joue du granuleux et du lisse, du fluide et de l'épais, tout cela dans des harmonies bleutées et grises. Marc Rebollo pratique les laques et les vernis afin d'obtenir des surfaces absolument glacées et des couleurs *métallisées*, une peinture comme vitrifiée et délibérément figée, d'une propreté irréprochable. Michel Gouery se plaît à construire des géométries compliquées, spirales, cercles, fuseaux proliférants qu'il trace dans des nuances très pâles et légèrement fluo, pistache, azur, rose délavé, jaune blanchi.

Comme les toiles sont vastes et les formes monumentales, le spectacle n'est dénué ni d'efficacité ni de séduction. L'étrangeté des œuvres retient le regard, la froideur neutre de l'exécution déconcerte et l'on est tout prêt à reconnaître à ces *peintres de l'audace et de la* vigueur. Mais audace et vigueur essentiellement techniques, maîtrise de virtuose qui semblent ne pas savoir encore à quoi l'employer. Car pour ce qui est de la nécessité de leurs peintures, le doute subsiste.

Que veulent-ils suggérer, sinon exprimer ? Qu'il faut peindre à nouveau, sans doute. Qu'ils reprennent à leur compte une discipline et son passé récent, de Delaunay à Tapiès, avec ce qu'il faut de distance. Qu'ils s'inscrivent dans un mouvement contemporain, réaction de défiance que l'on a souvent, très schématiquement, qualifiée de « post-moderne ». Soit. Mais encore ? Ces considérations historiques ne sauraient suffire à alimenter longtemps leurs peintures, qui, sinon, tourneraient bientôt à l'exercice de style. Il faudrait autre chose, un peu plus de substance et d'individualité. Attendons.

Ph. D.

▶ Salle Saint-Jean, Hôtel de Ville, 3, rue Lobau, 75004 Paris. Jusqu'au 6 décembre

THÉATRE

La vie est une maladie incurable

« Fin de partie » : quand Beckett va au-delà du pessimisme, ne reste plus que le rire

NANCY
de notre envoyée spéciale

Hamm et Clov habitent une pièce vide, aux murs gris et sales qui enferment un passé discret, *secret. Dehors, il n'y a manifestement plus personne.* A l'intérieur, il y a deux hautes poubelles, où croupissent les géniteurs de Hamm – Gilette Barbier et *Jean-Claude* Perrin.

De temps en temps le couvercle se soulève et surgissent *leurs* faces blanches, comme de vieux jouets informes. Hamm – Daniel Martin – est aveugle, amer et tyrannique. Clov – Philippe Fretun – est son souffre-douleur ; il traîne une jambe raide. La première *réplique de la pièce est : « C'est fini. »* Mais ça continue. *« On est sur terre, c'est sans remède. »*

Fin de partie est sans doute la pièce la plus cyniquement amère de Beckett. La Winnie de *Oh ! les beaux jours* et tous les solitaires de Beckett, depuis *la Dernière Bande* jusqu'au *Dépeupleur*, ont encore quelque chose à transmettre. Là, non, rien. On dirait bien que Beckett a *dépassé* le pessimisme, pour aboutir à un rire déchirant, au point *de jonction* entre l'extrême de l'absurde et de la douleur.

En tout cas, c'est ce qu'impose la mise en scène de Charles *Tordjman, dans son* Théâtre de la Manufacture, à Nancy, où il vient de prendre la direction du centre dramatique. Une mise en scène qui table sur le concret : *clochards dérisoires sans la* moindre échappée métaphysique, dans cette chambre avec des fenêtres qui s'ouvrent, un vrai fauteuil rouge – le décor, réaliste, est de *Nicolas Sire*, – Hamm et Clov existent avec leur lucidité, et la vieillesse qui grignote et abîme inexorablement leurs corps.

Pas même Godot

Ils provoquent le même *subtil* mélange d'admiration et de recul que ces êtres sans âge traînant dans le métro, habitués du désastre, et dont on se demande ce qu'ils attendent. Plus rien, pas même Godot.

Peut-être parce que les acteurs sont jeunes, les handicaps physiques des personnages se font ressentir avec une force terrible. Quand Hamm par exemple prend un mouchoir ensanglanté pour nettoyer ses lunettes d'aveugle, *quand Clov tend péniblement sa* jambe raide pour pouvoir se baisser... Des petits malheurs sans gravité dont l'accumulation finit par créer une angoisse étouffante. *Paradoxalement* c'est pourquoi l'on rit. Sans complaisance envers la détresse et les ridicules des autres. Mais on rit.

Car ces *deux hommes* attachés l'un à l'autre par la routine plus que par l'affection ou l'intérêt, et qui n'arrêtent pas de s'engueuler, nous renvoient une image de nous-mêmes épouvantablement précise. Et l'impitoyable simplicité du froid constat d'impuissance va tellement à l'encontre de notre ego qu'on ne peut plus que rire. Hamm et Clov accomplissent plein d'actes inutiles et disent quelques paroles essentielles.

Cette façon de montrer Beckett grave dans la tête comme dans du granit les phrases courtes, elliptiques, claires, ciselées, évidentes. Beckett a parlé, c'est sans réplique.

COLETTE GODARD

▶ La Manufacture à Nancy jusqu'au 21 novembre à 20 h 30. Tél. : 83-37-42-42. Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau à Sceaux, du 25 au 29 novembre à 20 h 30. Tél. : 46-60-05-64 et tournée de décembre à mars.

Les empêcheurs de la causette

Les provocations par l'absurde de Roland Dubillard

LES DIABLOGUES
à Bobigny

« J'ai organisé une course de moustiques sur la Seine cet après-midi pour faire parler de moi. » Un type vous dit ça. Il est calme, sérieux. Il vous fixe, il attend de vous une réponse, ça ne fait pas de doute. Silence. Le bonhomme reprend : *« Ce qu'elles ont de différent surtout, la main droite et la main gauche, c'est qu'elles ne sont pas situées au même endroit. »* Nouveau silence. Vous redoutez un piège. Attendre un peu. *« Le bœuf en tube, vous aimez ? – C'est comment ? – Comme du dentifrice, mais c'est du bœuf. »*

Les *Diablogues* de Roland Dubillard appartiennent à *la littérature* dite « de provocation ». Il y a tout un monde, ici-bas, pour qui les échanges, les débats, sont quelque chose qui va de soi. Causer, *écrire : c'est humain*, c'est bien naturel. Nous écoutons, lisons. Nous y croyons. « Paroles d'Evangile, saint Jean Bouche d'or. » Il y a, aussi, moins courants, les rabat-joie. Les empêcheurs de la causette. Les asticoteurs-tarabiscoteurs. Logo-pétroleurs. Verbogâcheurs. Ceux qui disent des bêtises, histoire d'aérer.

Le cheval et l'hippocampe

« Comment dit-on rose *en français ? »*, demande, pervers, Ionesco. Ou ceci, plus narratif : *« Les roses de ma grand-mère sont jaunes comme mon grand-père qui était asiatique. »* Ou c'est Henri Michaux, olfacto-dynamique : *« Pet parmi les aromates renverse bien des quilles ! »* Ou bien Marcel Duchamp, moins collet monté : *« Il faut mettre la moelle de l'épée dans les poils de l'aimée. »* Ou encore Benjamin Péret, qui commence, prenant son temps, en romancier précis : *« La demie de onze heures sonnait à une horloge voisine, quelques taxis passaient nonchalamment et les dromadaires n'étaient pas tous rentrés. »*

Les *Diablogues* de Roland Dubillard « accrochent », eux aussi, le tout-venant des paroles, mais dans des teintes plus hésitantes. Les casseurs, sur la pointe des pieds, ouvrent des portes, à tout hasard, pataugent dans le vide, repartent en porte-à-faux... *« L'enceinte... »*. Enceinte de qui ? De quoi ? ... *« L'enceinte du métropolitain ! »* ... Quoi ? Un viol collectif, peut-être ? Non : *« Toute vente d'objets quelconques est interdite dans l'enceinte du métropolitain. »*

Les *Diablogues* – un délice de théâtre – sont souvent joués. On les recommande, comme fortifiant : ils réveillent la comprenotte. Aujourd'hui, Philippe Morier-Genoud et Marc Betton reprennent les raquettes de ce ping-pong. Deux matous irrésistibles. La mise en scène de Catherine Marnas arbitre simplement les coups. Etrangement, le décor est un vieux petit muséum régional, *peuplé* d'autruches mitées, de crocodiles déplumés, non, pas déplumés... Il est vrai que les deux « diablogueurs » sont des obsédés du règne animal. Exemple : *« Ce qui devrait frapper d'abord, quand on voit un hippocampe, c'est que c'est extrêmement différent d'un cheval ! »* A quoi pourrait répondre, du fond des mers, la voix d'orage d'André Breton, lui qui affirmait, sans exposé des motifs : *« L'hippocampe est l'animal le plus à plaindre. »*

MICHEL COURNOT

▶ Maison de la culture de Bobigny, 1, bd Lénine, petite salle, du mardi au samedi à 21 heures, dimanche 16 heures, jusqu'au 27 novembre. Tél. : 48-31-11-45.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LAURE ALBIN-GUILLOT, ELI LOTAR. Galerie du forum. Jusqu'au 22 novembre.

L'ART D'AMÉRIQUE LATINE, 1911-1968. *Grande galerie.* Jusqu'au 11 janvier 1993.

L'ART EN JEU. Atelier des enfants. *Jusqu'au 28 mars 1993.*

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Jusqu'au 18 janvier 1993.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 janvier 1993.

L'UNIVERS DE BORGES. Amériques latines. *Galerie mezzanine* Nord. Jusqu'au 1er février 1993.

Musée d'Orsay

Place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de *10 h à 18 h*, jeu. de *10 h à 21 h 45*, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE, 1843-1845. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. Entrée : 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

SISLEY. - rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. *Entrée : 31 F (billet d'accès du musée).* Jusqu'au 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Rencontre avec Peter Greenaway sam. 5 décembre à 15 h à l'auditorium du Louvre. Entrée libre.

LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). *Jusqu'au 1er février 1993.*

BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février 1993.

DESSINS DE LIOTARD (1702-1789). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 14 décembre.

LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre en restauration. Salle des Etats. Entrée : Accès libre avec le billet d'entrée du *musée (31 F). Du 20 novembre au 29 mars* 1993.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février 1993.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HANS-PETER FEDMANN. Mois de la photo. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

FIGURES DU MODERNE. *L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914.* Entrée : 30 F. Du 19 novembre au 14 mars 1993.

PARCOURS EUROPÉEN III : L'ALLEMAGNE. Qui, quoi, où ? Un regard sur l'Allemagne en 1992. Jusqu'au 17 janvier 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

BOTERO, LA CORRIDA - SALON DES INDÉPENDANTS. (45-56-45-15). T.l.j. de 11 h à 19 h, nocturnes sam. 21, ven. 27, sam. 28 novembre jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F. Du 19 novembre au 29 novembre.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. *Entrée : 40 F* (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 décembre.

PICASSO ET LES CHOSES. *Galeries nationales* (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.

RÉALITÉS NOUVELLES, 46e SALON. (42-56-45-14). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 novembre.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. *Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.*

MUSÉES

L'ALBUM PEAUX-ROUGES DU PRINCE ROLAND BONAPARTE. Mois de la photo. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 30 novembre.

LES BIJOUX DE TORUN. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. *de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F* (gratuit avec le billet d'entrée du musée). Jusqu'au 3 janvier 1993.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. *Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun.,* les 25 décembre et 1er janvier de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février 1993.

CORPS CRUCIFIÉS. *Musée Picasso,* hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de *12 h à 18 h* (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 1er mars 1993.

LA COURSE AU MODERNE. France et Allemagne dans l'Europe des années vingt. *Musée* d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à *17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.*

LA DANSE, UNE FAÇON D'ÊTRE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

EUGÈNE DELACROIX. Le voyage au Maroc. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque Nationale, *galerie Mansart, 58, rue de Richelieu* (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

DIGITAL PHOTOGRAPHY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

L'ECHAPPÉE EUROPÉENNE. *Pavillon des* arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. *sf* lun. et jours fériés de 11 h 30 à *18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier* 1993.

L'EPREUVE NUMÉRIQUE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, *13*, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 18 janvier 1993.

FIGURES DE PIERRE. L'art du guerrero *dans le Maxique précolombien. Musée-galerie* de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. *Jusqu'au 21 novembre.*

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février 1993.

HÉRAKLÈS ARCHER. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). *T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 janvier 1993.

HOMMAGE A MICHEL LEIRIS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (groupes scol. et groupes adult sur réserv. 42.71.70.84.) et de 12 h à 18 h (indiv.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 26 F, dim. : 14 F. Jusqu'au 30 novembre.

HOMMAGE A YVES BONNEFOY. Bibliothèque nationale, salon d'honneur, 58, rue de *Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim.* de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

IIIe TRIENNALE DU BIJOU CONTEMPORAIN. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 20 décembre.

IMAGES D'UN AUTRE MONDE. La photo*graphie scientifique. Centre national de la* photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. *de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du* musée). Jusqu'au 18 janvier 1993.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.

L'INDE. Photographies de Louis Rousselet, 1865-1868. Musée national des arts asiatiques - *Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65).* T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 14 décembre.

MAX JACOB, LA PASSION EN PEINTURE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 décembre.

KALINA. *Des Amérindiens de Guyane à* Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi *(44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à* 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993.

MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février 1993.

MITTEL EUROPA, FIN DE SIÈCLES. Mois *de la photo,* Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 16 h à 21 h, sam. et dim. de 12 h à *21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 décembre.*

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 décembre.

NADAR : L'ŒIL LYRIQUE. Mois de la photo. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

NOUVELLES RENCONTRES 1911-1992. Collection de la Bibliothèque nationale. *Bibliothèque nationale, galerie de photographie* - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. *sf dim. de 12 h à 18 h 30. Du 19 novembre* au 19 décembre.

LES NYMPHÉAS AVANT ET APRÈS. Musée national de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 26 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

LA PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. Cen*tre national de la photographie, Palais de* Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée).* Jusqu'au 18 janvier 1993.

PORTRAITS D'UNE CAPITALE. *De Daguerre à William Klein, les collections* photographiques du musée. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil *(44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à* 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars 1993.

MAN RAY. *Les Années Bazaar,* photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.

REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier 1993.

LA RÉPUBLIQUE FÊTE SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.

RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. et les 25 décem*bre et 1er janvier de 10 h à 17 h, du 1er au* 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Du 24 novembre au 11 avril *1993.*

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en Ethiopie. *Musée* national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 17 h 50. Entrée : 23 F. Jusqu'au 25 janvier 1993.

ROSSINI A PARIS. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, jeu. jusqu'à 20 h 30. Entrée : *30 F.* Jusqu'au *31 décembre.*

SCULPTURE GABONAISE CONTEMPORAINE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

SIGNES ET ÉCRITS - PHOTOGRAPHIE. Mois de la photo. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de *10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.*

STARS EN UNIFORME. Mois de la photo. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, salle d'honneur, place des Invalides (45-55-37-70). T.l.j. sf jours de fêtes de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 6 décembre.

LE TEMPS DU SILENCE. La photographie *espagnole des années 1950-1960.* Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à* 17 h. Jusqu'au 31 janvier 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 janvier 1993.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992. liberté - égalité - fraternité. Archives natio*nales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple* (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au *40.27.62.18.* Entrée : *20 F.* Jusqu'au *10 janvier 1993.*

LES VOITURES D'ATGET. Mois de la photo. Musée Carnavalet, 23, *rue de Sévigné* (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

4 × 1 PROJETS. Mois de la photo. Hôtel d'Albret, 31, *rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h* à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

ACCORD A CORPS. Collection du professeur Desbonnet, mois de la photo. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : Accès libre comprenant l'exposition les Grandes Lignes. Jusqu'au 15 janvier 1993.

AMÉRIQUES LATINES : ART CONTEMPORAIN. Hôtel des arts. Fondation nationale *des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j.* sf mar. de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 11 janvier 1993.

LES AMÉRIQUES LATINES EN FRANCE. **DEUX SIÈCLES D'INFLUENCES CULTURELLES.** Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 novembre.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf lun.* de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

ANIMAUX ET AUTRES CHOSES. Sculp*tures et dessins de Manuel Marin. Centre* culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, *sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au* 28 novembre.

L'ARCHI S'AFFICHE, 24 ŒUVRES D'AR*CHITECTES FRANÇAIS.* *Maison de l'architecture,* 7, rue de Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 novembre.

L'ARCHITECTE ET LA MAISON : DU RÊVE A LA RÉALITÉ. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-85). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier 1993.

ARRABAL ESPACE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 décembre.

L'ART ACTIF - ART WORKS. Ecole natio*nale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai* Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Fernando Lemos. Centre culturel *portugais - Fondation Calouste Gulbenkian,* 51, aveue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

ASPECTS DE LA PHOTOGRAPHIE PORTUGAISE. Mois de la photo. Espace Montmartre-Dali, 11, rue Poulbot (42-64-40-10). Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

WALTER CARONE. Mois de la photo. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à *8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun.* de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 novembre.

CARTE BLANCHE A REVUE NOIRE. Photographes africains. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE DES MUSÉES NÉERLANDAIS. (XVIIIe et XVIIe siècles). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F (comprenant l'exposition Muses de la Meuse). Jusqu'au *20 décembre.*

AFFIF CHERFAOUI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). *T.l.j. sf sam. et dim. matin de 9 h à 18 h.* Jusqu'au 30 novembre.

LA COLLECTION. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er décembre.

COLLECTION DE LA FONDATION HUMBERT II ET MARIE-JOSÉE DE SAVOIE. *Victor Emmanuel III, photographe : album* de guerre 1915-1918. Mairie du seizième arrondissement, 71, av. Henri-Martin *(45-03-21-16). Tlj sf dim. de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 21 novembre.

COLLECTION DE L'AGENCE SIGNUM DE PRAGUE. Cimetières juifs de Bohême, Moravie et Silésie. Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère (40-29-94-65). T.l.j. sf ven. et sam. de 11 h à 19 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 décembre.

COLLECTION DU MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE. Service culturel, ambassade du Canada, 5, *rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf* lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 16 janvier 1993.

COLLECTION DU MUSÉE SZTUKI DE LODZ. Mois de la photo. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 19 h, mer. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 27 novembre.

LES COLLECTIONS PRIVÉES DU LOUVRE DES ANTIQUAIRES. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal *(42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h.* Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février 1993.

LE CORBUSIER. Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, 10, *rue du* Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

CARL DE KEYZER. Mois de la photo. Fnac *Forum des Halles, niveau - 3,* porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 4 janvier 1993.

PAUL-ARMAND GETTE. Furkapass & glacier du Rhône. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

MICHEL GOUERY, CHANTAL PETIT, MARC REBOLLO. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. *sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.*

RENÉ GRBLI. Mois de la photo. Mairie du dixième, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin *(42-40-10-10). T.l.j.* de *10 h à 18 h 30.* Jusqu'au 28 novembre.

HÉLIOPOLIS. Le rêve du baron Empain. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 22 novembre.

HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des *Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie* (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Du *23 novembre au 31 janvier 1993.*

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 *décembre.*

IMAGES MÉTISSÉES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard *(40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.* Jusqu'au 5 janvier 1993.

YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars 1993.

CARL-GUSTAF LILIUS OU LA PENSÉE METSYTIQUE ET REINER FROMMER. Photos des sculptures de Carl-Gustav Lilius. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles *(40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h,* jeu. jusqu'à 21 h. Du 21 novembre au 16 décembre.

M.O.A. *Centre culturel suédois, hôtel de* Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

MOIS DE LA PHOTO 92. Musées, galeries, centres culturels et autres lieux, point d'information Fnac Forum (40-41-40-89). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 15, rens. Minitel ville de Paris : 36.15 Capitale, minitel Fnac : 36.15 Fnac. Jusqu'au 27 novembre.

MUSES DE LA MEUSE, LA COLLECTION DE LA VILLE DE ROTTERDAM. Institut néerlandais, 121, *rue de Lille* (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F *(comprenant l'exposition Chefs-d'œuvre de la* peinture. Jusqu'au 20 décembre.

HELMUT NEWTON. Archives de nuit. Cré*dit foncier de France, salle des tirages,* 11, rue des Capucines (42-44-84-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Du 20 novembre au *15 décembre.*

OLAF NICOLAI. Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 décembre.

JANINE NIÈPCE : FRANCE 1947-1992. *Mois de la photo,* Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

KATSUHITO NISHIKAWA. Carré des arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 décembre.

NOMADES DU VERRE. Adac, Mairie de Paris, maison des ateliers, terrase Lautréamont (angle rue *Pierre-Lescot-Rambuteau* (42-33-45-54). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 novembre.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES. *Les Alpes* vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois *(42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à* 19 h. Jusqu'au 17 janvier 1993.

PEINTRES NAÏFS TZIGANES DE HONGRIE. Institut hongrois, *92, rue Bonaparte* (43-26-06-44). T.l.j. sf dim. et lun. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE HUMANISTE, FRANCE 1930-1960 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT. Bibliothèque historique de Paris, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et fêtes de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 janvier 1993.

PHOTOGRAPHIES RUSSES (1858-1876). *Mois de la photo. Société française de photographie,* 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. *Jusqu'au 27 novembre.*

RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

CHRISTER STROMHOLM - ETRE LA. Mois de la photo. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 29 novembre.

(TROIS CARRÉS), ECHEC ET MAT. Hôpital *Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82).* T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

VERS UNE ATTITUDE PHOTOGRAPHIQUE. Collection d'œuvres photographiques. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES, PHOTOGRAPHIES DE GOTTFRIED HELNWEIN. *Mois de la photographie.* Gœthe Institut de Paris, 17, *av. d'Iéna* (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 16 décembre.

VISION D'OCÉANIE. *Musée Dapper, 50, av.* Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars 1993.

YÉMEN. Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

STEFF ZTMULDER. Mois de la photo. Mai*rie du huitième, 3, rue de Lisbonne* (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, sam. de 9 h à 12 h. Jusqu'au 27 novembre.

GALERIES

ACTUEL, ART CONSTRUIT AMÉRIQUE LATINE A PARIS. Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 31 décembre.

CÉCILE ANGELLE, FRANÇOIS DUTEURTRE, CHRISTIANE MALVAL. Galerie la Fer*ronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt* (48-06-50-84). Jusqu'au 21 novembre.

ATTERSEE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 21 novembre.

AUTOUR DU LIVRE D'ART. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 19 décembre.

JIMÉNEZ BALAGUER. Peintures de volumes, de reliefs et de masses. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 5 décembre.

JEAN BAZAINE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 5 décembre.

ANDRÉ BEAUDIN. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (42-60-74-78). Jusqu'au 15 décembre.

MICHAEL BIBERSTEIN. Galerie Montenay, 31, *rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au* 28 novembre.

JULIEN BLAINE. Galerie Roger Pailhas, *36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 28 novembre. / Galerie* Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au *30 novembre.*

DAVID BNO. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 17 décembre.

GIORDANO BONORA. Mois de la photo. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, *place du* Marché-Sainte-Catherine (42-78-82-74). Jusqu'au 21 novembre.

BOTERO. *Galerie Didier Imbert Fine Arts,* 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier 1993.

LE BOULCH, DENIS RIVIÈRE, ANTONI TAULE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 28 novembre.

LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 30 janvier 1993.*

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 novem*bre. / JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot* (43-26-12-05). Jusqu'au 21 novembre.

JUAN-CARLOS CACERES. Galerie Point Rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Du 19 novembre au 16 décembre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

SERGIO CECCOTTI. Galerie *Alain Blondel,* 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 2 janvier 1993.

PY. CLOUIN. *Galerie Diane Manière, 11,* rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 19 décembre.

JEAN-LOUP CORNILLEAU. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 19 décembre.

BERNARD COUSINIER. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). Jusqu'au 28 novembre.

CRAGG, DORNER, LAIB, MESSAGER, MEYER, SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 28 novembre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, *rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au* 31 décembre.

DIVERSITÉ LATINO-AMÉRICAINE. Galerie 1900-2000, 8, *rue Bonaparte (43-25-84-20).* Jusqu'au 26 novembre.

DRUESNES. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, *rue Saint-Sabin (43-55-31-93).* Jusqu'au 9 janvier 1993.

JEAN-PIERRE DUBORD. Galerie Wally Findlay, 2, av. Matignon (42-25-70-74). Jusqu'au 20 novembre.

GÉRARD DUCHENE. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 28 novembre.

ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 21 novembre.

MAX ERNST. Les sculptures de Saint-Martin-d'Ardèche. Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine (43-26-89-96). Jusqu'au 12 décembre.

ETIENNE. Œuvres récentes 1911-1992. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). *Du 22 novembre au 6 décembre.*

CHOHREH FEYZDJOU. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 5 décembre.

JL FISHER, MARKUS RAETZ, DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue *des Archives* (42-78-08-36). Jusqu'au 28 novembre.

ALAIN FLEISCHER. Mois de la photo. *Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg* (42-78-05-62). Jusqu'au 28 novembre.

JEAN LE GAC. By Jove. Galerie Templon, 4, *avenue Marceau (47-20-15-02).* Du 24 novembre au 31 décembre.

OLIVIER GAGNÈRE. Galerie Maeght, 42, rue du Bac *(45-48-45-15). Du 20 novembre au* 14 janvier 1993.

GIUSEPPE GALLO. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 21 novembre.

JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 19 décembre.

J GANTZ. *Espace Donguy-Apegac,* 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 12 décembre.

GASIOROWSKI. *Galerie Maeght, hôtel Le* Rebours - 12, *rue Saint-Merri* (42-78-43-44). Jusqu'au 16 janvier 1993.

MORIS GONTARD. *Galerie Erval, 16, rue de* Seine (43-54-73-49). Du 19 novembre au 19 décembre.

THOMAS GRUNFELD. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 28 novembre.

SIMON HANTAI. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au *12 décembre.*

HOMMAGE A LUIGI GHIRRI. Mois de la photo. Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre *(43-21-41-88).* Jusqu'au 24 décembre.

FABRICE HYBERT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 2 janvier 1993.

RONALD JONES. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 21 novembre.

KALFAS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue *des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au* 28 novembre.

KIKOINE. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 12 décembre.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 novembre.

UDO KOCH. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 21 novembre au 19 décembre.

JUTTA KTHER, LAURENT JOUBERT. Galerie Laage-Salomon, 57, *rue du Temple* (42-78-11-71). Jusqu'au 28 novembre.

FRANS KRAJCBERG. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 janvier 1993.

JEAN LAMORE ET FRANÇOIS LAMORE. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE LANNELUC. *Galerie Samy Kinge,* 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

ELIANE LARUS. Galerie 15, 15, *rue Guénégaud* (43-26-13-14). Jusqu'au 28 novembre.

CHRISTIAN LEFEVRE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 28 novembre.

PETER LINDBERGH. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 décembre.

ZOFIA LIPECKA. Galerie *Nicole Ferry,* 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 19 novembre au *19 décembre.*

WILLIAM MACKENDREE. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 24 décembre.

ALBERTO MAGNELLI. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 20 novembre.

LOUISE MAISONS. Galerie Jacqueline Fel*man Bastille, 8, rue Popincourt* (47-00-87-71). Jusqu'au 8 décembre.

GÉRARD MALANGA. Galerie J. et J. Donguy, 57, *rue de la Roquette (47-00-10-94).* Du 21 novembre au 12 décembre.

MALEVITCH & FILONOV. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 12 décembre.

CHRISTIAN MARCLAY. The Wind Section. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 28 novembre.

MATIÈRE - LUMIÈRE, BOGART, LEROY, **MARFAING, SOULAGES.** Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au *28 novembre.*

MORIO MATSUI. Le murmure de la toile. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Du 19 novembre au 31 décembre.

CORINNE MERCADIER. *Mois de la photo.* Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 5 décembre.

RICARDO MOSNER. Galerie loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 31 décembre.

UGO MULAS. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 2 janvier 1993.

NACCACHE. Galerie Jean Brianca, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au *15 décembre.*

BRIGITTE NAHON. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au *28 novembre.*

AURÉLIE NEMOURS. Le nombre et le hasard. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 15 janvier 1993.

KATSUHITO NISHIKAWA. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 19 décembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). *Jusqu'au* 21 novembre.

PANAMARENKO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 18 décembre.

PHILIPPE PERRIN. That's all... my friends. *Galerie Montaigne, 36, avenue* Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 décembre.

SERGE PLAGNOL. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 12 décembre.

ALEXANDRA POLEO. Galerie *Mostini Bastille,* 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 décembre.

HENRI PRESSET. *Galerie Pascal Gabert,* 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 19 novembre au 15 janvier 1993.

PRUSZKOWSKI. *Mois de la photo.* Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 28 novembre.

RAMSA. Galerie *Thorigny, Patricia Hauillet,* 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 22 novembre.

TONY RAY-JONES. Fnac Etoile, galerie photo, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 9 janvier 1993.

ERNESTO RIVEIRO. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 20 novembre.

JAMES ROSENQUIST. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 21 novembre.

CLAUDE RUTAULT. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 28 novembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 NOVEMBRE

« Le quartier du Palais-Royal », *10 h 30, place du Palais-Royal,* devant les grilles du Conseil d'Etat (A. Hervé).

« Exposition Sisley, au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).

« Les majestés du Cantal », 14 *heures,* Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (M.-G. Leblanc).

« Les passages couverts du Sentier *où se réalise la mode féminine.* Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris *autrefois*).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition : Trésors de la Cité interdite, de Chinagora », 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Ecole vétérinaire, devant l'autobus 103 (M.-C. Lasnier).

« La cathédrale russe : histoire de la *religion orthodoxe* », *14 h 30, 12, rue* Daru (P.-Y. Jaslet).

« Art nouveau et art déco », 14 h 30, Musée des arts décoratifs, *107, rue de Rivoli, dans le hall* (Le Cavalier bleu).

« *Le Grand Louvre, du donjon de* Philippe Auguste à la Pyramide. Les nouveaux aménagements », 14 h 30, *place du Palais-Royal, devant les* grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (A nous deux Paris).

« Exposition : La *rue* des Francs-Bourgeois » (limité à trente personnes), 15 *heures, Mairie, 2, rue* Eugène-Spuller (Monuments historiques).

« Le Vatican, terre inconnue », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Les salons de l'ambassade de Roumanie, hôtel de Behague » (ins*cription au 42-26-60-52), 15 h 30,* angle de la rue de l'Exposition et de la rue Saint-Dominique (D. Bouchard).

ÉCONOMIE

BILLET

Haro sur les carburants verts

Présentés un moment comme la panacée pour une profession agricole désorientée par la réforme de la PAC et le bras de fer au GATT, les biocarburants ne font plus l'unanimité. Certes, début novembre, les sénateurs ont adopté par 225 voix contre 0 une proposition de loi pour rendre obligatoire, à compter du 31 décembre 1995, l'adjonction de carburants agricoles dans les carburants traditionnels. Les députés ne sont pas en reste. Pas moins de quatre propositions de loi (deux émanant des socialistes, deux de l'opposition) ont été déposées ces dernières semaines avec le même objectif : contraindre les pétroliers à commercialiser des carburants verts.

L'activisme des parlementaires ravit les syndicats agricoles mais inquiète le gouvernement qui, à quelques mois des élections législatives, redoute de se faire forcer la main. C'est que l'intérêt de la filière biocarburants n'est pas établi. En attendant le rapport de M. Raymond Levy, l'ex-patron de Renault, promis pour janvier prochain, force est de constater que les quelques études publiées à ce jour concordent : que ce soit sur l'emploi, le commerce extérieur, la balance énergétique française, l'adjonction de 5 % de carburants verts (c'est le chiffre retenu) dans les carburants traditionnels aurait un impact insignifiant, voire négatif.

L'environnement ne s'en porterait guère mieux. Pas plus que le portefeuille des automobilistes, qui auraient à supporter la – très légère – surconsommation entraînée par les biocarburants.

Pour l'Etat, menacé d'être placé en porte-à-faux vis-à-vis de la législation communautaire, l'addition serait autrement plus salée. Ancien ministre de l'industrie et adversaire déclaré des propositions de loi déposées par ses amis politiques, le député (UDF) Alain Madelin chiffre à plus de 5 milliards de francs par an leur coût pour le budget de la nation.

Or, une bonne part de cette somme tombera dans la poche des industriels de la filière biocarburants et non dans celle des agriculteurs. Autre perversion majeure, mais souvent occultée, les agriculteurs bénéficiaires d'une politique volontariste en matière de biocarburants risquent d'être, s'agissant de l'éthanol, ceux-là mêmes qui en ont le moins besoin : les betteraviers. La raison en est simple. Un hectare de betteraves donne entre deux et trois fois plus d'alcool que le même hectare semé en blé ou en maïs.

Tous ces problèmes ne condamnent pas les biocarburants. Ils ont un avenir. Mais, en attendant une position européenne commune, une politique de petits pas associant toutes les parties intéressées vaut mieux que des mesures législatives inapplicables en pratique.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La grève dans les transports parisiens

Echec des négociations à la RATP

La direction et les syndicats de la RATP se sont séparés sur un constat d'échec mercredi 18 novembre dans la soirée après sept heures de négociation. Les représentants du personnel continuent à exiger le « retrait » de la réforme du déroulement de carrière des conducteurs du métro et du RER que la régie ne propose que de « geler ».

Bien qu'aucune nouvelle réunion n'ait été programmée, M. Jean-Louis Bianco, ministre des transports, a affirmé mercredi devant l'Assemblée nationale que « c'est la voie de la négociation qui peut permettre de résoudre ce conflit » qui perturbe les transports parisiens depuis le 17 novembre.

Les voyageurs s'arment de patience

Les grèves se suivent et se ressemblent. Les habitants de l'Ile-de-France ont fini, sinon par s'y faire, du moins par s'organiser en conséquence. Ce nouvel épisode de débrayages à la RATP semble plus facile à gérer que les précédents. La formule des arrêts de travail à heures fixes, même si elle tombe en pleines heures de pointe le soir, laisse une petite marge de manœuvre aux voyageurs.

Mercredi à 16 h 30, c'est la ruée dans les couloirs du RER et du métro. Pour beaucoup, la journée se termine plus tôt que prévu. Sur la ligne A du RER, station Auber, les voyageurs s'entassent dans les voitures sous le regard vigilant des employés de la RATP. On pousse un peu pour fermer les portes. Des chanceux montent avec le conducteur ni vu ni connu. *« Je me suis échappée du travail vers 16 h 45, mais ça ne plaît pas, au ministère*, explique une fonctionnaire. *Non seulement notre ligne de RER est difficile, surchargée, mais il faut subir ces grèves. De toute façon, ce sont toujours les mêmes qui trinquent. »*



Un certain fatalisme a gagné les usagers du métro qui, impuissants, s'arment de patience. Régulièrement, un haut-parleur diffuse des renseignements sur les horaires, les retards. *« Il ne faut pas laisser les gens dans l'ignorance*, commente un agent de la régie. *On les informe, ça les aide à supporter l'attente, ça s'appelle faire du commercial. »* Autres temps, autres mœurs : *« Il fut un temps où l'on n'était au courant de rien ; maintenant au moins on nous parle »*, remarque un voyageur. Sur le RER A, vers 17 heures, le trafic est peu perturbé. Les trains se succèdent avec régularité. Mais la situation se gâte sérieusement dans le métro.

Station Châtelet, 18 heures, sur le quai direction la Défense arrive une rame bondée. Certains voyageurs téméraires ont trouvé le moyen de se glisser à l'extérieur entre deux voitures. D'autres se hâtent de monter dans la rame tandis que le haut-parleur annonce la fin des trains en direction de la Défense. *« Un service public doit assurer un service minimum*, note un cadre commercial, le journal à la main. *Les grèves sont un peu trop rapprochées et les gens finiront par s'énerver. Et puis, il faut nous rembourser la Carte orange au prorata des journées de grève. »* De l'autre côté, vers Château-de-Vincennes, les usagers se précipitent eux aussi dans les voitures, sans grand ménagement. Il faut jouer des coudes pour sortir. Une femme essaie d'extirper ses deux enfants complètement noyés sous le flot des adultes ; l'un d'eux panique, écrasé par un homme qui refuse d'abandonner sa place.

Mais, à part quelques rares excités, l'ambiance reste calme. Un jeune enseignant, mallette à la main, se lance même dans un plaidoyer pour la défense du droit de grève des employés des transports. *« Je pense qu'un travailleur qui fait grève a de bonnes raisons de le faire et ne se prive pas de son salaire pour le plaisir. De toute façon, il suffit de remarquer qu'à chaque réforme les choses se dégradent. »* « *C'est pas bien méchant*, renchérit un employé du bâtiment. *On se débrouille, mais nous sommes toujours les pigeons. Il faudrait qu'on puisse être au moins sûrs d'avoir un métro toutes les demi-heures.* »

A 18 h 30, les gens se font rares sur les quais. Ligne 5 (Charles-de-Gaulle-Etoile-Nation), le service est très perturbé. Courageux, un jeune comptable persiste à se rendre à son entraînement de hand-ball. Après avoir connu une période difficile de chômage, il s'interroge sur les justifications des arrêts de travail des conducteurs de la Régie. *« Je la trouve un peu déplacée cette grève*, avoue-t-il. *Quand on pense aux trois millions de chômeurs, ça fait mal. »*

Vue de province, la grève de la RATP apparaît très parisienne. Station Montparnasse, tout juste arrivé d'Angoulême, un ingénieur en cours de formation se demande comment il va se rendre à Cachan. *« Ce qui me gêne, c'est cet aspect systématique des grèves dans le métro. Evidemment, c'est plus facile de faire grève dans la fonction publique que dans une petite entreprise de province*, remarque-t-il. *J'ai presque l'impression qu'il y a un quota de jours de grève à respecter dans l'année et qu'une sorte de compromis s'est installé entre la direction et les syndicats faute de s'attaquer au problème de fond. »* A 19 h 30, le haut-parleur annonce l'arrêt du service en direction de Charles-de-Gaulle-Etoile sous les sifflets et les huées des voyageurs.

MARTINE LARONCHE

Embouteillages monstres à Paris

Le centre de Paris a été paralysé par des embouteillages pendant des heures, mercredi soir, sous l'effet combiné de la grève du métro parisien, d'une manifestation houleuse d'agriculteurs devant l'ambassade des Etats-Unis, près de la Concorde, des déplacements du chef de l'Etat israélien, M. Haïm Herzog, et... de la pluie.

Les autobus – bondés d'abord puis peu à peu vidés de leurs occupants qui allaient plus vite à pied, – les taxis et les automobilistes ont mis des heures à arriver à destination. Selon des informations recueillies auprès de l'état-major chargé de la circulation à la préfecture de police, la circulation n'est redevenue normale que vers 21 heures, voire plus tard dans certains points de la capitale.

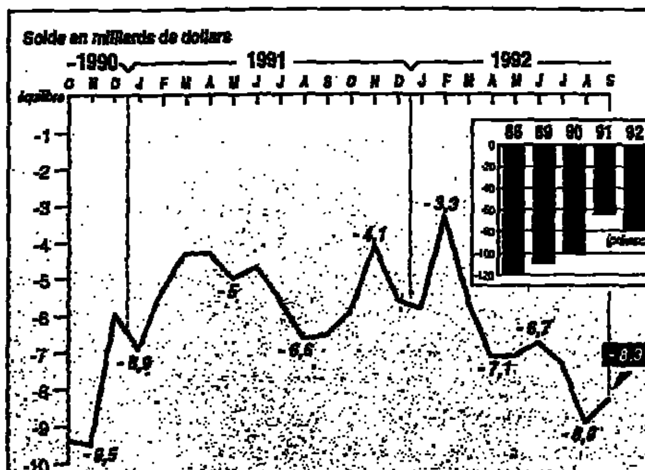
Le projet de loi de finances rectificative pour 1992 porte le déficit à 184,1 milliards de francs

Le projet de loi de finances rectificative pour 1992 examiné mercredi 18 novembre en conseil des ministres a porté le déficit budgétaire à 184,1 milliards de francs contre 89,9 milliards de francs prévus initialement dans la loi de finances pour 1992 votée à la fin de l'année dernière. L'alourdissement du déficit s'explique par des moins-values fiscales atteignant 83,2 milliards de francs mais aussi par un supplément de dépenses de 11 milliards de francs : 10,3 milliards du fait de l'alourdissement du service de la dette publique, 700 millions résultant d'ouvertures de crédits non compensées par des annulations.

Sur les 13,5 milliards de francs de crédits ouverts en cours d'année, 12,8 ont été couverts par des économies. Les nouvelles dépenses apparues ont concerné principalement l'accord salarial conclu en novembre 1991 avec la fonction publique (1,9 milliard de francs), les opérations militaires menées sous l'égide des Nations unies (1,2 milliard), l'allocation personnalisée au logement (1,2 milliard), l'allocation aux adultes handicapés (800 millions), la protection sociale agricole (2 milliards de francs)...

Le poids des prélèvements obligatoires revient de 43,9 % du PIB en 1991 à 43,5 % en 1992.

Etats-Unis : dégradation confirmée de la balance commerciale



Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a atteint 8,3 milliards de dollars en septembre. Les exportations se sont élevées à 38,2 milliards de dollars et les importations à 46,5 milliards. Déjà en juillet-août le commerce extérieur des Etats-Unis avait été très déséquilibré, avec des déficits de 7,3 et 8,9 milliards de dollars.

Ainsi prend fin l'amélioration du commerce extérieur des Etats-Unis qui s'était manifestée au début de 1991 et s'était traduite par une forte contraction du déséquilibre : 64,8 milliards de déficit l'année dernière contre 101 milliards en 1990. Les importations, sous l'effet de la reprise de la demande interne, augmentent nettement plus vite (au rythme de 10 % l'an contre 5 % au début de l'année) tandis que la croissance des exportations se ralentit du fait de l'atonie de la demande mondiale et ce malgré la faiblesse du dollar. Ainsi les ventes à l'étranger augmentent-elles au rythme annuel de 5 % l'an contre 8 % au début de l'année.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Ventes de détail : + 5,5 % en septembre.** – Le chiffre d'affaires du commerce de détail de l'Allemagne de l'Ouest a augmenté de 5,5 % en chiffres nominaux en septembre par rapport au mois de septembre 1991, selon des chiffres provisoires diffusés vendredi 13 novembre par l'Office fédéral des statistiques à Wiesbaden. En chiffres réels (corrigés des variations calendaires, septembre 1992 comptant un jour ouvrable de plus que septembre 1991, et en prix de 1985), ce chiffre d'affaires a augmenté de 3,2 %. Le chiffre d'affaires de janvier à septembre 1992 est comparable nominalement à celui des neuf premiers mois de 1991, mais inférieur de 3 % en chiffres réels.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

SOCIAL

Depuis 1987

La lutte contre le travail clandestin a été nettement renforcée

Lors d'un contrôle effectué le 17 novembre à Aix-en-Provence à la fin du spectacle des Négresses vertes, les services de police et l'inspection du travail ont pu constater de bien curieuses pratiques d'emploi.

Les opérations de montage et de *démontage étaient* effectuées pour le compte des trois sociétés organisatrices par vingt et une entreprises *sous-traitantes utilisant cinquante* personnes pour la technique et le gardiennage. Selon les vérifications en cours, *des délits de marchandage* et de prêt de main-d'œuvre illicite pourraient être relevés.

Cette affaire, qui survient après plusieurs autres – plus importantes *par les sommes en* cause – découvertes en octobre sur tout le territoire national, démontre que la coordination *entre services aboutit* à un renforcement de la lutte contre le travail clandestin. Désormais, la loi du *31 décembre, qui aggrave* les sanctions et permet d'atteindre les donneurs d'ordre, s'applique totalement. La dernière circulaire a *été publiée au Journal officiel*, le 18 novembre.

En conseil des ministres, le même jour, Mme Martine Aubry a présenté un bilan de cette action *de répression*. En quatre ans, de 1987 à 1991, le nombre de procès-verbaux et d'infractions constatées a été *multiplié par quatre*.

L'augmentation est encore de *15 % pour* les premiers mois de 1992. Sur ce total, près de la moitié (45 %) des infractions concernent *le travail clandestin*, c'est-à-dire l'exercice d'une activité professionnelle en violation des obligations d'immatriculation et de déclarations fiscales ou sociales. En revanche, la part qui est due à l'activité des travailleurs étrangers en situation irrégulière tend à *diminuer et passe de 35 % à 30 %.*

En 1993

Aérospatiale confirme la suppression de 1 145 postes

Le groupe Aérospatiale a présenté à son comité central d'entreprise, mercredi 18 novembre, le détail des suppressions d'emplois qui avaient été annoncées le 15 octobre et qui portent sur 1 145 postes (*le Monde* du 17 octobre). La division « missiles » sera la plus touchée, avec 580 *départs* à elle seule, à Bourges (Cher) et à Châtillon (Hauts-de-Seine). A la division « défense-espace », 475 emplois seront supprimés, à Toulouse (Haute-Garonne) et aux Mureaux (Yvelines). Les 90 emplois restants concernent le siège social, à Paris.

Les dirigeants du groupe tablent sur des départs volontaires (par accord au cas par cas) et ils ne se sont pas engagés sur des préretraites à l'échelle de toute l'entreprise. Les *syndicats ont exprimé* la crainte d'une convention de conversion, qui aurait pour effet d'instaurer des *« licenciements coercitifs ».*

Face à la dégradation de l'emploi

La CFDT demande l'ouverture d'une négociation nationale dans la métallurgie

La Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT (FGMM-CFDT) a demandé, mardi 17 novembre à Paris, l'ouverture d'une *« négociation nationale sectorielle »* avec l'Union – patronale – des *industries métallurgiques* et minières (UIMM). Selon la FGMM-CFDT, l'ouverture d'une telle négociation se justifie, en *particulier, par « l'accélération de la dégradation »* de la situation de l'emploi dans les différents secteurs couverts par cette fédération (armement, sidérurgie, mines, automobile, construction électrique...).

Estimant que les négociations *actuelles relatives aux plans sociaux* sont *« nettement insuffisantes »*, la FGMM-CFDT propose un cadre de négociation *plus large qui présenterait* le double avantage de *« répondre concrètement aux grands symptômes dont souffre le secteur »* et de s'appliquer à l'ensemble de l'activité (donneurs d'ordres, équipementiers, sous-traitants).

INDUSTRIE

La crise de l'acier

La CEE retient le principe d'une aide de 6 milliards de francs à la sidérurgie

La Commission européenne a proposé mercredi 18 novembre aux Douze de mobiliser 900 millions d'écus (6 milliards de francs) pour la sidérurgie. Ces *aides, destinées à financer le* coût social des restructurations, seront examinées lors du prochain conseil des ministres de l'industrie qui doit se tenir à Bruxelles le 24 novembre. Jugeant la situation actuelle *« extrêmement préoccupante »*, certains sidérurgistes, parmi lesquels le français Usinor-Sacilor, réclament un plan global d'assainissement du marché communautaire de l'acier, avec retour temporaire au système de *quotas et fixation de prix* minimaux par produits.

Les restructurations à chaud font leur retour sur la scène sidérurgique communautaire. En octobre dernier, Eurofer, le lobby européen des producteurs d'acier, avait réclamé des *mesures* d'urgence dans un mémorandum adressé à la Commission de Bruxelles. Confrontée à une désorga*nisation aussi brutale que profonde* de leur marché, affecté par une double baisse des volumes et des prix, l'industrie sidérurgique européenne devrait supprimer cinquante mille emplois au cours des deux années à venir. Une coupe claire qui va toucher 13 % des effectifs globaux du secteur, si l'on en croit les estimations d'Eurofer.

D'accord sur la gravité de la crise, les *autorités de Bruxelles restent* néanmoins divisées sur les modalités de leur intervention. La Commission a *donné mercredi 18 novembre son* accord sur le principe d'une aide destinée à financer le coût des reconversions. Selon le plan retenu, *450 millions* d'écus devraient être débloqués sur le budget de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Aux 210 millions déjà inscrits au titre des restructurations, doivent en effet s'ajouter 240 millions supplémentaires. Selon les dispositions du traité de Paris, le seul déblocage de ces 450 millions d'écus par la CECA oblige les Etats membres à *contribuer pour* un montant similaire. Au total, si les Douze donnent leur feu vert, c'est donc 900 millions d'écus (*un peu moins de 6 milliards* de francs) qui devraient être dégagés en faveur de la sidérurgie, de 1993 à *1995.*

La concurrence des pays de l'Est

Une telle décision n'était pas acquise, certains commissaires étant peu désireux de recréer une situation *d'exception dans l'acier. A Bruxelles*, d'aucuns font valoir qu'il n'y a pas que la sidérurgie. L'exécutif européen *va être sollicité pour l'automobile qui* a six ans pour se préparer à l'ouverture totale du marché aux voitures japonaises.

Difficile cependant de résister aux *pressions d'Eurofer*, le budget de la CECA étant principalement alimenté par les contributions des sidérurgistes *eux-mêmes. Par ailleurs*, Bruxelles, qui vient de durcir le plan de reconversion de la sidérurgie espagnole, *était contrainte pour des raisons politiques* évidentes de présenter un plan d'accompagnement.

Pour autant, la Commission ne semble pas s'être encore fait de religion sur son mode de gestion de cette nouvelle crise de l'acier. Les sidérurgistes européens, qui s'apprêtent à déposer une bonne vingtaine de plaintes antidumping, réclament des mesures très fermes *contre les importations à bas prix* en provenance des pays de l'Est. Ils semblent avoir été entendus par le *commissaire européen à l'industrie*, M. Martin Bangemann. Des mesures de contingentement tarifaire sur l'acier en provenance de Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne pourraient bientôt être annoncées, sans que l'on sache encore si ces dispositions concerneront une liste limitée de produits (fil machine, produits plats à chaud, produits plats à froid) ou toutes les catégories d'acier.

Les Français vont plus loin et demandent l'application d'un plan global (dont le modèle serait le plan *Simmonet-Davignon de 1976*) rétablissant de façon temporaire, pour tous les sidérurgistes européens, engagements volontaires de livraison, gestion concertée des productions ou « cartel de crise », et prix *minimaux* par produits. Une forme d'intervention qui ne fait pas l'unanimité à la Commission et rencontre notamment la ferme opposition du commissaire européen à la concurrence, Sir Leon Brittan.

CAROLINE MONNOT

□ **Le britannique ICI amorce sa partition.** – Le groupe chimique et pharmaceutique britannique Imperial *Chemical Industries (ICI)*, qui avait envisagé durant l'été une future séparation en deux sociétés indépendantes – l'une, ICI, regroupant la chimie, les peintures ; l'autre, ICI Bioscience, rassemblant la pharmacie, l'agrochimie et les spécialités –, a présenté, mercredi *18 novembre, la première étape* de son projet destiné à clarifier ses comptes dans une conjoncture très difficile. Le groupe créera à partir du 1er janvier 1993 une nouvelle filiale à 100 %, Zeneca, regroupant les activités de bio-science. Elle emploiera 35 500 employés pour *un chiffre d'affaires attendu* de 3,88 milliards de livres.

COMMUNICATION

Les suites de l'inculpation de M. Pierre Botton

TF 1 sous le choc de la mise en cause de son présentateur vedette

La rédaction de TF 1 réagit aux mises en cause de son *présentateur vedette, Patrick Poivre d'Arvor*, dans le dossier de M. Pierre Botton, l'homme d'affaires lyonnais récemment inculpé.

C'est peu dire que la rédaction de TF 1 a été déstabilisée par la publica*tion du dossier fiscal de M. Pierre* Botton (*le Monde* du mardi 17 novembre). La présence du nom de Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de la chaîne, dans la liste des bénéficiaires des largesses de M. Botton, a d'abord créé un choc. Et des interrogations. A la conférence de rédaction, Patrick Poivre d'Arvor a répondu à toutes les questions que les journalistes se posaient. La star de TF 1 a surtout reconnu que ses confrères avaient le droit de se poser des questions, puisque, à travers lui, le crédit de TF 1 était mis en cause. La sérénité de ses réponses a, en partie, rassuré. Alors que, le 17 novembre, le journal de 20 heures de France 2 citait l'article du *Monde*, celui de TF 1 ne soufflait mot de l'affaire.

Mais, phénomène classique, après la panique, les rangs se resserrent. L'émotion demeure forte au sein de la rédaction, mais contenue. L'attachement à la « maison » TF 1, la sécurité de l'emploi, les hauts salaires et la conviction, notamment au service politique, que M. Michel Noir – maire de Lyon et beau-père de M. Botton – n'a jamais fréquenté les plateaux du journal de TF 1 plus que de droit, nourrissent également le sentiment que ressent chacun de vivre dans une citadelle assiégée. *« On tient bon. Jusqu'à preuve du contraire, Botton ne dit pas forcément la vérité. On n'acceptera pas que PPDA devienne une tête de Turc »*, résume un journaliste. *« Ras-le-bol des moralisateurs, le problème des voyages et des invitations est le problème de la presse en général, pas celui de TF 1 en particulier »*, affirme un autre.

La cible du pouvoir

Le fait que le nom de Patrick Poivre d'Arvor soit aux côtés de celui d'Yves Mourousi de RMC ou de François-Henri de Virieu, producteur de « L'heure de vérité » sur France 2, *« le prouve »*, affirme un autre. Chacun a néanmoins conscience qu'en cas d'inculpation du présentateur de TF 1 pour recel d'abus de biens sociaux le *« problème changera de nature ».*

Michèle Cotta, directeur de l'information de TF 1, affirme elle aussi *« garder son calme »*. Les réunions semblent avoir été nombreuses à la direction de la chaîne. Mais rien ne filtre sur d'éventuelles décisions. Si des consignes sont données aux journalistes, elles sont de bon sens : *« Désormais, il faut payer scrupuleusement ses impôts et ses contraventions »*, explique Michèle Cotta. Au-delà du souhait de voir restaurée la crédibilité de la chaîne jusque dans le plus petit détail, il y a surtout un embryon de conviction selon laquelle TF 1 pourrait être devenue la cible du pouvoir. *« On sait qui garde ce type de dossiers (..), on sait aussi qui a intérêt à tenter de mettre en cause plusieurs personnalités politiques de droite et plusieurs journalistes souvent considérés comme gênants. Cela s'appelle de la diversion »*, explique d'ailleurs Patrick Poivre d'Arvor dans un entretien au *Figaro* du 19 novembre.

M. Mitterrand n'a jamais masqué son irritation sur la façon qu'avait le journaliste de présenter l'information au journal de 20 heures. Même si les reproches s'accumulent sur la tête du présentateur emblématique de TF 1, ce « dossier » tout droit sorti du ministère des finances est ainsi interprété comme un coup bas du gouvernement.

YVES MAMOU

□ ***Précision* : M. Edgar Morin, le Projet socialiste et M. François Mitterrand.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 18 novembre à propos *d'une émission de Radio France* international, M. Edgar Morin n'est pas *« rédacteur du Projet socialiste »*, mais l'un des nombreux chercheurs qui furent entendus à l'occasion de l'élaboration de ce texte. De plus, M. Morin nous demande de préciser qu'il ne saurait être qualifié de *« proche du président de la République »*, mais qu'il est lié à M. Mitterrand par *« une ancienne amitié remontant à la Résistance ».*

ÉTRANGER

Alors que le FMI conseille la prudence

Le gouvernement italien souhaite le retour de la lire dans le SME avant la fin de l'année

Le président de l'Association des banques italiennes (ABI), M. Tancredi Bianchi, a souhaité, mardi *17 novembre, que la lire réintègre* le système monétaire européen (SME) dans les deux prochains mois. *« D'ici soixante jours au plus tard, mais j'espère que la bûche de Noël arrivera avec le SME »*, a-t-il déclaré, reprenant les déclarations du président du conseil italien, M. Giuliano Amato, qui avait souligné, la veille, qu'il souhaitait le retour de la monnaie italienne dans le mécanisme de changes d'ici à la fin de l'année.

Dans un rapport de mission publié lundi à Rome (*le Monde* du 18 novembre), le Fonds monétaire international (FMI) avait de son côté conseillé à l'Italie d'être prudente avant de choisir la date et le niveau du retour de la lire dans le mécanisme de changes du système monétaire européen. *« Du point de vue de la mission, la prudence est fondamentale »*, ont précisé les experts du FMI, qui se sont notamment déclarés préoccupés par le déficit public italien. Plusieurs conditions doivent, selon eux, être réunies pour que le retour de la lire soit durable. Parmi ces conditions figure la recherche d'un « équilibre » entre la lutte contre l'inflation et le retour à la compétitivité de l'économie italienne.

Cette prudence a été partagée, mercredi, par le directeur de la banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi. Parlant à Rome lors d'un colloque, M. Ciampi a également conseillé au gouvernement de procéder avec prudence pour décider de la rentrée de la lire dans le SME. *« Le FMI recommande la prudence pour une rentrée de la lire et c'est aussi ma position »*, a précisé M. Ciampi, expliquant que *« le danger est que l'Italie, une fois le moment difficile écoulé, ne s'engage à nouveau dans les mêmes erreurs ».*

O. P.

□ **La Banque centrale de Suède relève son taux d'intérêt marginal.** – La Riksbanken, la Banque centrale de Suède, a annoncé, jeudi 19 novembre, qu'elle portait son taux d'intérêt marginal de 11,5 % à 20 %. Cette décision a été prise pour stopper le départ des capitaux vers l'étranger, a souligné un *communiqué diffusé par l'institut* d'émission. Le 16 septembre, pendant la tempête monétaire en *Europe, le taux marginal* avait été relevé jusqu'à 500 % afin de décourager la spéculation contre la couronne suédoise, puis avait été progressivement abaissé au cours des semaines suivantes.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 19 novembre 1992 :

UNE CIRCULAIRE

– du 13 octobre 1992 relative au développement de la qualité du service rendu par les organismes de *logement* social.

ÉCONOMIE

Les hésitations économiques de M. Clinton

Suite de la première page

M. Clinton avait annoncé son intention d'accroître de 20 milliards de dollars par an les sommes consacrées directement aux grands travaux. Pour certains, comme M. Allen Sinaï, chef économiste de la Boston Company, ce montant est largement insuffisant pour avoir un impact sur une économie dont le PNB (*produit national brut*) dépasse les 6 000 milliards de dollars. Ils préconisent ainsi un «paquet» de grands travaux de 50 milliards de dollars. Vingt ou 50 milliards, la fourchette est large.

Ne souhaitant pas conforter l'image de dépensiers impénitents qui leur colle à la peau, les nouveaux démocrates s'en tiendront vraisemblablement à l'offre de leur candidat, mais ils ajouteront aux investissements publics des incitations fiscales en direction des entreprises privées. Le crédit d'impôt sur les dépenses de recherche et développement va être pérennisé. Et surtout, abandonnée depuis 1987, une aide à l'investissement (en machines et équipements) va être réintroduite. Le coût et l'efficacité de cette mesure seront fonction de ses modalités. Celles-ci font l'objet d'un vif débat. Il est acquis que toutes les entreprises pourront en bénéficier.

En revanche, il semble exclu que le crédit d'impôt promis, de 10 % ou 15 %, s'applique à la totalité du nouvel investissement. Une telle mesure coûterait à l'Etat près de 40 milliards par an! Ce crédit d'impôt ne portera sans doute que sur une partie du supplément d'investissement réalisé par les entreprises. Selon M. Lyle E. Gramley, ancien gouverneur de la Fed, la Réserve fédérale américaine, actuellement consultant d'entreprise, le coût de cette aide devrait être limité à 5 milliards de dollars en 1993 et à 8 milliards en 1994. Il devrait permettre la première année un accroissement de l'investissement privé de 20 milliards environ et la création de quelque 500 000 emplois.

A ces aides fiscales vont s'ajouter un ensemble de réglementations visant à orienter le comportement des sociétés privées en matière d'investissement et de création d'emplois, mais aussi de formation professionnelle, de recherche et développement et de protection de l'environnement. C'est une politique industrielle dont l'un des plus chauds partisans, M. Robert Reich, vient d'être chargé des questions économiques dans l'équipe de transition. Faute de moyens financiers, *«le gouvernement fédéral va demander au secteur privé de faire ce que lui ne peut plus faire»*, s'inquiète M. Sidney L. Jones, secrétaire adjoint au Trésor de l'administration Bush. Les conseillers de M. Clinton ne contestent pas cette analyse, précisant seulement que l'Etat agira sur le cadre général (la définition des règles du jeu), mais n'interviendra pas au niveau micro-économique.

Comment le président élu compte-t-il financer son plan de relance? Ses conseillers sont en train de découvrir qu'en matière de recettes fiscales les promesses du candidat ne seront pas, et de loin, à la hauteur des besoins. Exemple : la fiscalité sur les entreprises étrangères. Dans son discours électoral, le candidat évaluait à 45 milliards sur quatre ans les recettes nouvelles qu'il comptait tirer d'un alourdissement de la fiscalité sur les filiales américaines des groupes étrangers (*le Monde* du 10 novembre).

Les proches de M. Clinton ont mis depuis un bémol à leur projet. L'un d'entre eux précise qu'il n'est pas question de créer un nouvel impôt ni même de légiférer, mais tout au plus de renforcer les contrôles effectués par l'administration. En fait, les estimations les plus sérieuses, celles par exemple de M. Robert D. Reischauer, directeur du bureau du budget au Congrès (le CBO), évaluent maintenant à 10 milliards seulement les recettes supplémentaires sur quatre ans.

Un nouvel impôt sur la consommation

Les autres promesses fiscales ne sont guère plus généreuses pour l'Etat fédéral. L'alourdissement de la fiscalité sur les ménages les plus riches ne rapportera pas beaucoup (20 milliards sur quatre ans au maximum). La réduction de l'impôt sur les plus-values réalisées par les petites entreprises et celle des impôts qui pèsent sur les familles des classes moyennes – deux autres engagements du candidat Clinton – vont encore alléger les caisses. S'ils sont tenus! Si elles sont mises en pratique!

Certains experts, dans l'entourage du président élu, commencent à s'interroger sur l'opportunité de la création d'un impôt indirect – une TVA nationale ou une taxe sur l'énergie par exemple. Les arguments ne manquent pas. Les Etats-Unis sont l'un des rares pays industriels à avoir réduit l'impôt sur le revenu sans avoir remplacé les recettes ainsi perdues par un impôt sur la consommation. Même avec un taux très faible, une telle taxe a toujours un rendement très élevé. Si aucune mesure n'est prise enfin dans ce domaine, le dérapage budgétaire risque de prendre des proportions inquiétantes. A l'instar de l'éditorialiste du *Wall Street Journal*, Paul Gigot, la plupart des spécialistes sont convaincus que M. Clinton ne pourra réduire aussi rapidement que prévu les dépenses en matière de défense et de santé.

Dans ces conditions, le président élu pourrait être tenté de profiter de la «lune de miel» qu'il va connaître avec le Congrès pour créer un nouvel impôt sur la consommation. Il pourrait faire passer dans l'opinion publique cet alourdissement de la fiscalité en le liant aux programmes de création d'emplois. Ou aux bombes à retardement abandonnées par l'administration Bush dans le budget fédéral et évoquées par M. Clinton lors de sa seconde conférence de presse lundi 16 novembre. Et espérer qu'en 1996 les électeurs auront oublié...

Pour l'instant, en tout cas, M. Clinton n'a pas décidé. Il attendra jusqu'au 20 janvier, jour de son investiture, avant d'arrêter sa stratégie globale. Plusieurs éléments laissent cependant penser qu'il adoptera alors une approche modérée. D'abord la conjoncture. Malgré le constat calamiteux dressé au cours de la campagne par les démocrates, l'économie américaine, très malade, est en convalescence lente (*le Monde* du 4 novembre). Les derniers indicateurs traduisent un léger frémissement de l'activité. Celui-ci devrait se confirmer l'an prochain, la croissance approchant, sans aucun dopage, entre 2,5 % et 3 %.

Inutile donc de donner un coup de fouet trop brutal, d'autant plus – et c'est le second élément – que le risque d'une reprise de l'inflation apparaît quasiment nul. En 1993, la hausse des prix devrait atteindre son plus faible niveau depuis près de trente ans. *«La Fed a de ce fait changé ses priorités»*, estime M. Gramley. La stabilité des prix étant assurée, elle continuera, dans les mois à venir, à privilégier le soutien à l'activité. M. Gramley parie sur des taux d'intérêt à court terme (les *funds* fédéraux) autour de 3,25 % d'ici un an, contre 3 % actuellement. Nommé à la présidence de la Fed par M. Reagan en 1988 et reconduit par M. Bush en 1992, M. Alan Greenspan devrait d'ailleurs, semble-t-il, conserver son poste jusqu'à la fin de son mandat, en 1996.

Troisième élément, M. Clinton est soucieux de sa *«crédibilité»* sur les marchés financiers. Il n'apprécie sans doute pas l'humour des opérateurs qui s'inquiètent de ce que, après *«les emprunts Quayle, sans maturité, et les obligations Bush, sans intérêt»*, l'Etat fédéral n'émette *«des titres Clinton, sans principal»*. Lorsqu'en octobre la perspective de son accession à la Maison Blanche avait provoqué une hausse – de plus d'un demi-point – des taux d'intérêt à long terme, M. Clinton avait immédiatement réagi et fait savoir qu'il s'engagerait dans la voie d'une réduction sensible – de moitié d'ici à 1996 – du déficit budgétaire. Il sait qu'une hausse des taux longs nuirait au retour de la croissance. Le message a été entendu.

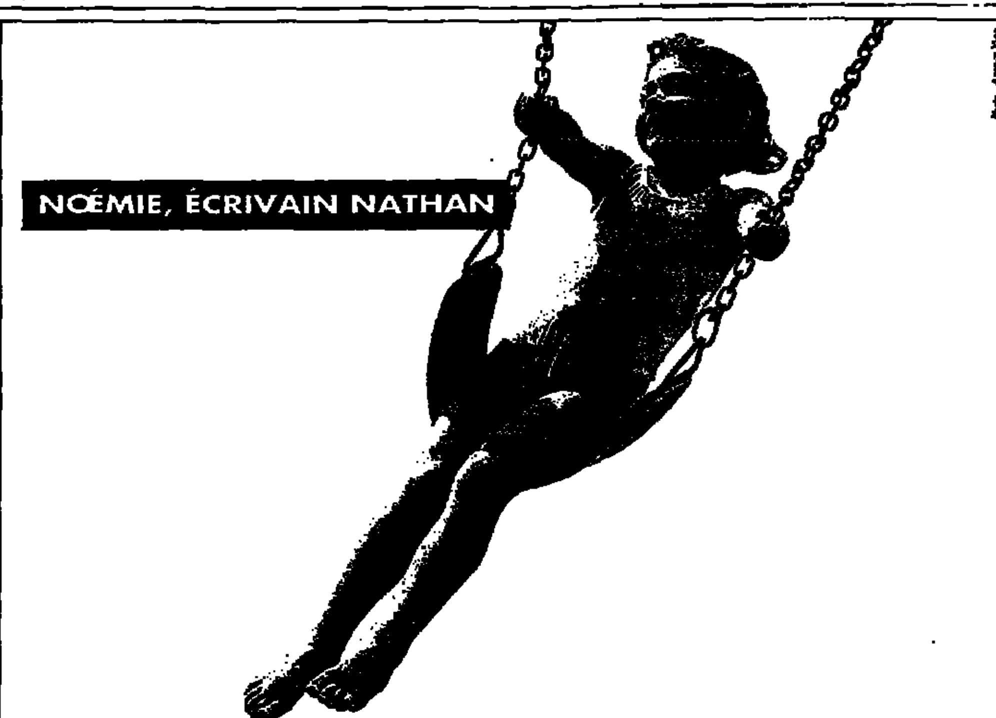
Pragmatique mais encore très imprévisible, le président élu devrait donc présenter, dès le 20 janvier, un programme économique de relance d'une ampleur modérée, contribuant à un supplément de croissance de 0,5 % à 1 % en 1993. Celui-ci intégrera un plan de réduction progressive du déficit budgétaire. Ses réformes devraient être plus radicales mais aussi plus lentes à mettre en œuvre dans le domaine social (santé, éducation, prêts aux étudiants, logement...).

Comme M. Reagan il y a douze ans, M. Clinton va donc promettre de réduire l'impasse budgétaire... en commençant par l'augmenter. A l'époque, les baisses d'impôt devaient provoquer, dans une première phase, un gonflement du déficit fédéral, mais la croissance attendue devait en favoriser la résorption. Aujourd'hui, les investissements publics jouent le même rôle.

«On va nous resservir le dîner traditionnel de Washington, ironise M. Reischauer, *avec un menu qui commence par le dessert et s'achève sur les brocolis en salade.»* MM. Reagan et Bush n'ont jamais vu arriver le plat de petit légume vert. Le déficit s'est emballé. Professionnel du compromis, M. Clinton devra mettre en œuvre tout son savoir-faire pour parvenir à concilier les inconciliables.

ERIK IZRAELEWICZ

TABLES D'AFFAIRES



VIE DES ENTREPRISES

Dissensions entre actionnaires

La Générale des eaux empêche la fusion Fougerolle-SAE

La Générale des eaux, actionnaire à 33,5 % de Fougerolle, a bloqué mercredi 18 novembre la fusion des deux groupes de BTP (bâtiment et travaux publics), Fougerolle et SAE (Société auxiliaire d'entreprise). Cette fusion avortée devait achever le processus de rapprochement de ces deux groupes à la suite de l'OPA amicale lancée en début d'année par le premier sur le second. La SAE restera donc une filiale à 96,8 % de Fougerolle. Même si, sur le plan opérationnel, cette décision ne change rien à la réorganisation en cours, ce blocage révèle les dissensions entre actionnaires.

Rappelant « *sa grande confiance dans l'avenir du groupe Fougerolle et dans la capacité de son président à continuer son développement* », la Générale des eaux estime qu'une fusion « *serait de nature à réduire la visibilité des actionnaires sur la situation et l'évolution des deux composantes du groupe, ainsi que sur leur contribution à l'activité et aux résultats* ». Le groupe de M. Guy Dejouany a toujours été hostile aux fusions et préfère contrôler des sociétés différentes même dans des secteurs proches pour pouvoir mieux cerner leur évolution. Dans le cas de Fougerolle-SAE, les bénéfices de Fougerolle cette année pourraient être affectés par la perte de 550 millions de francs que devrait enregistrer la SAE.

Si une meilleure clarté dans les comptes est le motif officiel pour contrer ce rapprochement, deux autres hypothèses peuvent être aussi avancées pour expliquer ce blocage. La première est d'ordre *psychologique, la seconde stratégique*. La Générale des eaux était actionnaire de Fougerolle depuis 1978 et disposait d'une participa*tion à peu près égale* à celle de Paribas, chacun des deux actionnaires ayant des visées sur le groupe de construction.

Mais à la fin de 1989, la direction de Fougerolle, aidée par Paribas, décidait de lancer un RES (rachat d'entreprise par les salariés). D'un coup, les salariés, avec le soutien de la compagnie financière de la rue d'Antin, se trouvaient majoritaires dans le groupe, reléguant au rang de minoritaire la Générale des eaux avec 33,5 % du capital. Après l'OPA réussie sur la SAE début 1992, le RES était étendu, ce qui confortait le pouvoir des majoritaires. Cette décision de blocage pourrait donc être une sorte de revanche, voire une possible relance des hostilités entre Paribas et la Générale des eaux.

D'autre part, le groupe de M. Dejouany, déjà présent dans le BTP avec la SGE, numéro trois du secteur (44 milliards de francs de chiffre d'affaires), a sans doute peu apprécié de voir les numéros quatre et six se regrouper pour venir juste derrière lui avec près de 40 milliards de francs de chiffre d'affaires. Si cette décision a surpris, elle était connue depuis le 27 août par les dirigeants de Fougerolle. Mais chacun est demeuré inflexible.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

□ **Cegelec remporte un contrat de 85 millions de francs en Iran.** – Cegelec (groupe Alcatel-Alsthom) vient de signer avec la société tchèque PBS-Brno (ex-Skoda-Brno) un contrat de 85 millions de francs pour l'équipement de la centrale thermique d'Iranshahr, selon un communiqué publié par la firme française. Cegelec fournira la salle de commandes, les équipements de régulation et d'automatisme, l'instrumentation et les analyseurs pour la totalité des quatre tranches de 64 mégawatts de cette centrale située dans le sud-est de l'Iran, à 300 kilomètres de Bandar-Abbas. La société tchèque Regula Praha assurera la mise en œuvre, le montage, le câblage et la mise en service des automatismes. La mise en service de la centrale s'échelonnera de 1994 à 1995.

NÉGOCIATION

□ **Fiat en négociations pour fabriquer des voitures en Inde.** – Le constructeur automobile italien Fiat a affirmé, mercredi 18 novembre, qu'il négociait avec le constructeur indien Premier Automobiles of India, deuxième constructeur national, en vue de la création d'une joint-venture pour la construction de voitures particulières destinées en priorité au marché indien. M. Renato Ruggiero, membre du conseil d'administration de Fiat, a indiqué à la presse que Fiat envisageait de produire ses modèles Uno et Tempra. Des discussions sont en cours pour définir le niveau de coopération et de participation au capital du joint-venture. Fiat est surtout intéressé par un débouché sur le marché indien, mais la production pourrait être exportée vers des pays du tiers-monde. Fiat est déjà présent en Inde grâce à sa filiale camions Iveco, associée au groupe indien Ashok Leyland.

FERMETURE

□ **Abitibi-Price (papier) ferme une usine en Ontario (Canada).** – La société canadienne Abitibi-Price (pâte à papier et papiers) a annoncé, mardi 27 octobre, la fermeture définitive de son usine de papier journal de Thunder Bay, en Ontario, après avoir déclaré un nouveau déficit de 68,7 millions de dollars canadiens au troisième trimestre de 1992 (288,5 millions de francs). L'usine de Thunder Bay, dont la capacité de production s'élevait à 170 000 tonnes par an avant sa fermeture temporaire en mars 1991, n'a pas trouvé de repreneur, a indiqué Abitibi-Price en précisant que la surabondance et le niveau des prix du papier journal sur le marché nord-américain empêchaient la société d'envisager une réouverture de l'usine.

VENTE

□ **Rémy-Cointreau cède sa filiale de transport Cotradip au groupe britannique TDG.** – Le groupe de vins et spiritueux Rémy-Cointreau vient de céder sa filiale Cotradip, spécialisée dans le transport et l'entreposage des vins et spiritueux de grandes marques en France, au britannique Transport Development Group (TDG). Le montant de cette vente, effectuée « *dans le cadre de la politique de désinvestissement d'actifs non stratégiques* » du groupe Rémy-Cointreau, s'élève à 70 millions de francs.

DÉBUT

□ **Le sidérurgiste japonais NKK va faire son entrée sur le marché des semi-conducteurs.** – Le groupe sidérurgique japonais NKK Corp. a l'intention de faire son entrée en avril prochain sur le marché des semi-conducteurs, a annoncé lundi 19 octobre un porte-parole de NKK. Le sidérurgiste, l'un des plus importants du Japon, veut fabriquer des puces informatiques, comme les SRAM (static random access memory) ou les puces à mémoire flash pour le marché japonais et l'exportation. NKK a récemment créé une ligne de production de semi-conducteurs, d'un coût de 30 milliards de yens (1,2 milliard de francs), à Ayase, ouest de Tokyo, qui démarrera à l'essai le mois prochain.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 novembre ↓

Dégradation

Depuis le début de la semaine, la tendance n'en finit pas de se dégrader à la Bourse de Paris. Les intervenants broient du noir, en raison notamment des perspectives économiques ou de résultats des entreprises. En hausse de 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait en début d'après-midi une perte de 0,83 % à 1 744,42 points. L'isolement de la France dans les négociations du GATT qui se poursuivaient jeudi à Washington mais aussi les estimations mercredi par la Banque de France d'une baisse de la production industrielle en octobre, expliquent en partie cet accès de pessimisme. De plus, les mouvements sur la couronne suédoise, qui ont obligé jeudi la banque centrale à Stockholm à remonter à 20 % ses taux d'intérêt, préoccupent les opérateurs. Cette faiblesse de la couronne scandinave profitait au mark.

Selon un directeur d'une salle de marchés de Société de Bourse, un programme de ventes de valeurs françaises du courtier américain James Capel pesait sur la cote. A cela s'ajoutent les prévisions de pertes au premier semestre de l'exercice 1992-1993 d'Eurodisney. Le titre, qui avait largement anticipé les pertes de 188 millions de francs annoncées dans la matinée par la société, figurait encore parmi les vives baisses. En recul on notait également Dynaction, Legris et Navigation mixte. En hausse figuraient en particulier Ingénico, Thomson et Lebon.

NEW-YORK, 18 novembre ↑

Petite reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, Wall Street a renoué avec la hausse, mercredi 18 novembre, l'indice Dow Jones repassant même au-dessus du seuil des 3 200 points. Le Dow Jones s'est inscrit en clôture à 3 207,37 en hausse de 14,05 points (+ 0,44 %). Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse avec 1 176 progressions contre 626 replis.

L'annonce d'une réduction du déficit de la balance commerciale en septembre, à 8,3 milliards de dollars contre 8,95 milliards en août, n'a pas été saluée outre mesure par les investisseurs. La reprise était avant tout technique et les boursiers continuent dans l'ensemble à observer une certaine réserve, attendant d'en savoir plus sur le programme économique du nouveau président, M. Bill Clinton. Dans l'intervalle, les derniers signes de reprise de l'économie américaine éloignent les espoirs de nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed).

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 7,51 % contre 7,54 %.

VALEURS	Cours du 17 nov.	Cours du 18 nov.
Alcoa	84 1/8	85 1/4
ATT	46	46 7/8
Boeing	34 1/2	34 1/2
Chase Manhattan Bank	25 3/4	25 7/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	46 5/8
Eastman Kodak	40 3/8	40 1/8
Exxon	58 7/8	60
Ford	39 5/8	38 7/8
General Electric	77 7/8	78 3/4
General Motors	30 1/2	30 3/4
Goodyear	68 5/8	68 1/8
IBM	64 1/4	63 1/8
ITT	68 1/2	68 1/2
Mobil Oil	59 7/8	60 1/2
Pfizer	77 3/8	77 3/8
Schlumberger	59 1/2	61 1/4
Texaco	59 1/8	60
UAL Corp. ex-Allegis	117 1/8	118 3/4
Union Carbide	14 1/2	14 1/2
United Tech.	42 1/4	42 3/4
Westinghouse	11 1/4	10 7/8
Xerox Corp.	76 1/4	78 3/4

LONDRES, 18 novembre ↑

Hausse

Dans la foulée de la reprise de Wall Street, la Bourse de Londres était orientée assez nettement en hausse mercredi 18 novembre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en clôture sur un gain de 24,8 points (+ 0,9%) à 2 704 points.

La tendance était bonne dès la mi-journée après l'annonce d'une hausse inattendue de 0,1 % des ventes de détail en octobre, alors qu'une étude du patronat britannique, la Confederation of British Industry (CBI), avait prévu un recul après une progression de 0,2 % en septembre. Les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt en Europe ont également contribué au retour d'un certain optimisme.

TOKYO, 19 novembre ↑

Poursuite de la remontée

La nette reprise technique de mercredi s'est poursuivie jeudi 19 novembre à la Bourse de Tokyo, mais des prises de bénéfice et des ventes liées aux marchés à terme ont en partie contrebalancé l'effet bénéfique provoqué par les achats de fonds publics. L'indice Nikkei des principales valeurs industrielles a fini la séance sur une hausse de 92,47 points (0,55 %) à 16 871,31 points.

Selon les boursiers, beaucoup d'investisseurs ne croient pas en une reprise durable et préfèrent y assister en spectateurs. D'autant que les entreprises japonaises annoncent les unes après les autres des résultats semestriels en recul et révisent en baisse leurs prévisions de bénéfices pour l'ensemble de l'année fiscale 1992-1993.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 19 nov.
Ajinomoto	1 270	1 300
Bridgestone	1 130	1 140
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	1 780	1 770
Honda Motors	1 210	1 230
Matsushita Electric	1 080	1 070
Mitsubishi Heavy	519	516
Sony Corp.	3 960	3 830
Toyota Motors	1 390	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4590	4455	Immob. Hôtelière	1020	1020
B.A.C.	23 70	...	Internt. Computer	130	
Boiron (Ly)	492	477	I.P.B.M.	39 70	
Boisset (Lyon)	224	224	Locamic	136 20	134 50
C.A.L.-de-Fr (C.C.L.)	820	820	Matra Comm	295 70	
Calberson	200	209 90	Molex	185	.
Cardif	750	744	N.S.C. Schlumberger	755	750
C.E.G.E.P	155 50	155	Publ.Filipacchi	392	390 10
C.F.P.I	244	240	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	..
C.N.I.M.	928	928	Select Invest (Ly)	76	76
Codetour	255	.	Serbo	145	147
Conforama	..	.	Sopra	300	297
Creeks	115	115	TF1	325	326
Dauphin	156	156	Thermador H. (Ly)	335	.
Delmas	970	965	Viel et Cie	105	105
Demachy Worms Cie	355	405	Y. St-Laurent Groupe	604	594
Devanlay	955	975			
Deville	99 90	...			
Dolisos	109 50	108 90			
Editions Belfond	200	...			
Europ. Propulsion	176 70	173 50			
Finacor	110	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	445	445			
Gravograph	131	130			
Guintoli	720	..			
I.C.C.	155	155 20			
Idianova	47	47			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 76 230

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,70	111,42	111,66
Précédent	110,52	111,28	111,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
111	0,14	1,32	0,60	0,68

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 548

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 775	1 791,50	1 812
Précédent	1 779,50	1 794,50	1 810

CHANGES

Dollar : 5,3440 F ↓

Le dollar était à nouveau en baisse jeudi 19 novembre dans la matinée et s'inscrivait à 5,3440 F vers 13 heures contre 5,3480 F à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et 5,3410 F selon le cours indicatif de la Banque de France. A Francfort, la devise américaine cédait également du terrain à 1,5839 DM contre 1,6030 la veille.

FRANCFORT	18 nov.	19 nov.
Dollar (en DM)	1,6030	1,5839
TOKYO	**18 nov.**	**19 nov.**
Dollar (en yens)	124,22	123,88

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 nov.) .... 9 1/4-9 3/8 %
New-York (18 nov.) .... 2 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	17 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	101,50	101,40
Valeurs étrangères	84,30	83,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	472,79	471,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 764,44	1 759,17

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	17 nov.	18 nov.
Industrielles	3 193,32	3 207,37

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	17 nov.	18 nov.
100 valeurs	2 679,20	2 704
30 valeurs	1 996,40	2 012,20
Mines d'or	66,90	66
Fonds d'Etat	94,06	94,06

FRANCFORT

	17 nov.	18 nov.
Dax	1 545,05	Clos

TOKYO

	18 nov.	19 nov.
Nikkei Dow Jones	16 778,84	16 871,31
Indice général	1 271,21	1 274,53

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3400	5,3420	5,4150	5,4200
Yen (100)	4,3228	4,3281	4,3849	4,3931
Ecu	6,6365	6,6390	6,6269	6,6348
Deutschemark	3,3730	3,3735	3,3766	3,3797
Franc suisse	3,7036	3,7077	3,7274	3,7347
Lire italienne (1000)	3,9425	3,9475	3,8964	3,9049
Livre sterling	8,2029	8,2114	8,2516	8,2659
Peseta (100)	4,7088	4,7119	4,6490	4,6574

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 7/16	8 9/16
Franc suisse	6 3/8	6 1/2	6 5/8	6 3/4	6 3/8	6 1/2
Lire italienne (1000)	13 5/8	14 1/8	13 3/4	14 1/4	13 3/8	13 7/8
Livre sterling	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 11/16	6 13/16
Peseta (100)	14	14 1/4	14	14 1/4	13 3/4	14
FRANC FRANÇAIS	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 1/2	9 1/16	9 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Midial : cession d'activités américaines, achats en France.** – Le groupe Midial, leader français du fruit confit, a acquis en avril dernier les sociétés Ravifruit et Valloire, spécialistes des préparations de fruits, et cédé en septembre une partie de ses activités aux Etats-Unis. Avec le rachat de Ravifruit et Valloire, qui produisent des purées de fruits, sorbets, coulis et salades de fruits, la branche fruit de Midial devrait réaliser un chiffre d'affaires de 600 millions de francs en 1992. D'autre part, le groupe a cédé en septembre 1992 son activité américaine de commercialisation de confiserie de chocolat sous la marque Fanny Farmer, et son réseau de magasins.

□ **Du Pont acquiert les activités résines polyester de Ciba-Geigy.** – Le groupe américain Du Pont et le groupe chimique suisse Ciba-Geigy ont signé une lettre d'intention en vue de l'acquisition par Du Pont des activités résines thermoplastiques PBT de Ciba en Allemagne. L'accord définitif devrait intervenir à la fin de l'année après les approbations légales en vigueur en Allemagne. La transaction, a précisé Ciba, n'implique pas d'échanges d'actifs.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

B T P.	27 70	26 50	Orée (L)	[illegible]	[illegible]
Cambodge	900	....	Origny-Desvroise	407	407
Carbone Lorraine	300	300	Palais Nouveauté	1211	....
Case Poclain	3 40	....	Paluel Marmont	500	....
C.B.C.	247	246	Parfinance	158	159
C.E.G.F (Frigor.)	710	714	Paris France	238	....
Cerassaire Blanzy	322	316	Paris Orléans	176 10	178
Ceragen	20	....	Parthena Invest	351 50	335
Champex Ny	27 80	27 50	Pathé Cinéma	....	....
CIC (CIP)	122	123	Piper Heidsieck	823	....
C.I.M.	998	....	Porcher	310	....

Etrangères

Rodamco NV	133 80	134 50
Rolinco	276 80	278
Sapem	4	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	55	....
Tenneco Inc	170	....
Toray Ind	24	25 20
West Rand Cons.	4 50	4

Vizcaya	102 50
Maroc Sté Brasserie	500

Hors-cote

Bque Hydro Energie	650	310
Calciphos	74	74
C G H Cogedhor	7 25	....
Coparex	587	601
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	11 60	....
Sachot S.A	43	43
Gay Degrond	355	...
Lecteurs du Monde	167 10	...
Nicolas	1060	..
Particip. Perrier	275	....
Quadram	40	...
Rorento N.V.	237 60	237 50
St-Gobain-Emballage	1612	....
Schlumberger Ind.	540	....
S.E.P.R.	1440	....
S.M.T. Goupil	1	1
S.P.R. act. B	226 10	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 18/11

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 19/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 341	....	5 1	5 6
Ecu	6 636	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 120	....	326	346
Belgique (100 F)	16 410	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 710	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 950	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	87 650	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 142	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 593	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	369 800	....	357	377
Suède (100 krs)	89 530	....	85	93
Norvège (100 k)	82 770	....	78	86
Autriche (100 sch)	47 919	....	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 707	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 810	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 187	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 298	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/11
Or fin (kilo en barre)	57900	57500
Or fin (en lingot)	58050	57750
Napoléon (20f)	332	327
Pièce Fr (10 f)	405	390
Pièce Suisse (20 f)	332	331
Pièce Latine (20 f)	331	327
Souverain	435	426
Pièce 20 dollars	2060	2060
Pièce 10 dollars	1065	1010
Pièce 5 dollars	650	665
Pièce 50 pesos	2140	2120
Pièce 10 florins	350	335

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

SAMEDI 21 NOVEMBRE

S. 8 – Bijoux. Argenterie. – Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 10 – 15 h. Art contemporain. – Mes ADER, TAJAN. Mme M.-A. Prat, expert. (Veuillez contacter Béatrice Schoeller au (1) 42-61-80-07, poste 428 - Fax (1) 42-60-79-09.)

LUNDI 23 NOVEMBRE

S. 3 – Bijoux. Miniatures. Argenterie. – Mes MILLON, ROBERT.
S. 5 et 6 – 20 h 30. Importants tableaux des XIXe et XXe siècles. Exceptionnel ensemble d'œuvres de GÉRICAULT. – Me LOUDMER.
S. 14 – Tableaux XIXe. ARCOLE. – Me RENAUD.

MARDI 24 NOVEMBRE

S. 12 – Cartes à jouer du XVIIIe au XXe siècle. – Me BONDU.

MERCREDI 25 NOVEMBRE

S. 1 et 7 – Tableaux et sculptures des XIXe et XXe siècles. – Me PICARD. Thierry Picard, expert.
S. 3 – Bijoux. – Me ROGEON.
S. 11 – 14 h 15. COPIES D'ANTIQUES. Cachets, cylindres, sceaux en pierres dures et divers matériaux, copies anciennes de l'Antiquité proche-orientale. Copies d'objets de fouilles, de médailles de la Renaissance italienne en bronze. – Mes ADER, TAJAN. Expo. sous vitrines fermées exclusivement le 24 novembre, de 11 heures à 18 heures, salle 11.
S. 15 – Tableaux, objets de vitrine, meubles et tapis. – Me DELORME.

JEUDI 26 NOVEMBRE

S. 10 – Tab., bib., mob. du XVIe au XIXe siècle. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

S. 2 – 11 h et 14 h 30. Livres illustrés. Estampes modernes et contemporaines. – Me LOUDMER.
S. 5 et 6 – Tableaux modernes et sculptures. Dessins et tableaux anciens. Argenterie. Objets d'art et de bel ameublement. Tapisseries. Tapis. – Mes MILLON, ROBERT.
S. 13 – Tab., bib., mob. – Me BOISGIRARD.
S. 14 – Dessins anciens. – Mes ADER, TAJAN. M. B. de Bayser, expert.
S. 15 – 11 h : Louis PASTEUR. Livres scientifiques. 15 h : l'art dentaire aux XIXe et XXe siècles. – Me PICARD.
S. 16 – Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ADER, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LOUDMER, 7, rue Rossini (75009), 44-79-50-50.
MILLON, ROBERT, 19, rue Grange-Batelière (75009), 48-00-99-44.
PICARD, 5, rue Drouot (75009), 47-70-77-22.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 18 novembre, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été rendu public, dont voici des extraits.

• **Protection des paysages**

(*Le Monde* du 19 novembre.)

• **Loi de finances rectificative pour 1992**

(*Le Monde* du 19 novembre et *lire page 17.*)

• **Conventions internationales**

Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a présenté deux projets de loi autorisant l'approbation des accords d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention d'application de l'accord de Schengen, conclue le 19 juin 1990 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, et à laquelle l'Italie a adhéré le 27 novembre 1990 (...).

• **La politique de l'archéologie**

(Lire page 11)

• **La lutte contre le travail clandestin**

(Lire page 18)

Le général Mathieu commandera les forces aériennes stratégiques

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 18 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Terre.** – Est nommé commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef les forces françaises d'Allemagne, le général de division Michel Cavaillé.

Sont promus : général de division, le général de brigade Yves Cabon ; général de brigade, le colonel Rémi Japiot.

• **Air.** – Sont nommés : commandant les forces aériennes stratégiques, le général de corps aérien Roger Mathieu ; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Kermorgant ; commandant en second la force aérienne tactique, le général de brigade aérienne Jean-Jacques Brun ; chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe, le général de brigade aérienne Maurice Rougevin-Baville.

• **Marine.** – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Claude Guilhem-Ducleon ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Philippe Morel et François de Longueau Saint-Michel.

• **Armement.** – Est nommé adjoint au directeur du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Gilbert Doris.

M. Jacques Beylot, président de l'université Bordeaux-II

M. Jacques Beylot, professeur de médecine, a été élu, mardi 17 novembre, au premier tour de scrutin, président de l'université Bordeaux-II, en remplacement de M. Dominique Ducassou, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 13 janvier 1938 à Bordeaux (Gironde), M. Jacques Beylot est chef du service de médecine interne de l'hôpital Saint-André de Bordeaux depuis 1979. Professeur à l'université Bordeaux-II depuis 1971, il a dirigé le département de médecine praticienne dès sa création, en 1977. Il a participé, en 1988 et 1989, à la commission Lachaux, chargée de la réforme du troisième cycle de médecine générale. Depuis 1989, le professeur Beylot dirige l'université de formation et de recherche de santé publique, seule du genre en France, et que M. Bernard Kouchner vient de désigner pour accueillir le Centre national d'hémovigilance.]

M. William Marois, recteur de l'académie de Nancy-Metz

M. William Marois, professeur de sciences économiques et ancien président de l'université d'Orléans, a été nommé recteur de l'académie de Nancy-Metz par le conseil des ministres du 18 novembre. Il remplace M. Claude Mesliand.

[Né le 13 novembre 1954 à Orléans (Loiret), docteur ès sciences économiques (1979) et agrégé de sciences économiques (1981), M. William Marois a été maître-assistant à l'université de Paris-I (1980), puis professeur à l'université Niamey (Niger, 1981), avant d'être nommé professeur à l'université d'Orléans (1983). Directeur du département de sciences économiques et de gestion de cette université (1984), puis directeur du groupement de recherche « monnaie et financement » du CNRS (1986), il a été président de l'université d'Orléans entre 1987 et 1992.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5915

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■		■	
IV				■					■
V		■	■						
VI	■					■			
VII			■						
VIII							■		
IX					■				
X		■				■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Donne des indications sur le temps. – II. Des gens qui n'arrêtent pas de faire des boulettes. – III. On peut en faire le siège. – IV. Cri de celui qui a dégusté. Quand il n'en manque pas un, c'est que rien n'a sauté. – V. Folle dans les champs. – VI. Un mot sur une ligne. D'un auxiliaire. – VII. Pris. Un adversaire des gnostiques. – VIII. Donner un avis. Dans un alphabet étranger. – IX. Bien connue. Pas gâté. – X. Cap. On peut en faire un plat. – XI. Se mouilla. Quand il est dur, on ne peut rien y faire rentrer.

VERTICALEMENT

1. Tout devient sombre quand il est bas. On les met en partant. – 2. Cor qui n'est pas au pied. Dans le Var. – 3. Disciple de saint Paul. En Allemagne. – 4. Un triste sire s'il est mélancolique. Peut marquer le début d'une nouvelle « période ». – 5. Qui peut manger comme un porc. Langue ancienne. – 6. Symbole. Cuvette. Peuvent servir de fourrage. – 7. Poussée à l'extrême quand ça va très mal. Son ramage est en rapport avec son plumage. – 8. Tranche de melon. Prise de terre. – 9. Direction. Sans éclat.

Solution du problème n° 5914

Horizontalement

I. Médaille. – II. Omissions. – III. Tôt. Acide. – IV. Utopie. – V. Si. Hé. Etc. – VI. Val. Ante. – VII. Célérié. – VIII. Us. Binôme. – IX. Nid. Leu. – X. Otite. En. – XI. Talé. Arts.

Verticalement

1. Motus. Culot. – 2. Emotives. Ta. – 3. Dito. Al. Nil. – 4. As. Phlébite. – 5. Isale. Ride. – 6. Lice. Ain. – 7. Loi. Entôler. – 8. Endettement. – 9. Se. Ce. Eu.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Dominique et Shôko DHOMBRES ont la joie d'annoncer la naissance de

Donatien,

le 18 novembre 1992.

47, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

Mariages

– **Danièle TOHMÉ**
et
Philippe ADET

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 24 octobre 1992, en l'église Saint-Séverin, à Paris.

Décès

– Draveil. Saint-Siffret. Sainte-Croix-de-Caderle.

On nous prie de faire part du décès accidentel de

Etienne BARBE.

Le service religieux a été célébré par le pasteur Besset, à Melun.

– Le Père Francis Bordenave,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Jean BORDENAVE,
ancien secrétaire général de la société Melle-Bezons.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 21 novembre, à 15 heures, en l'église de Queaux (Vienne).

Puirajoux,
86150 Queaux.

– M. Meindert T. Kooistra (chairman), Wereldhave N.V.,
M. Jean-Yves Ricou (gérant), Wereldhave Management France,
Et l'ensemble des collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain CHAPOT,
directeur adjoint,

survenu accidentellement le 8 novembre 1992.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 14 novembre, en l'église de Mornand (Loire).

– La famille,
Et les amis de

Mme Renée Camille DREYFUS,
née Schwab,

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 16 novembre 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 20 novembre, à 11 h 30, au cimetière d'Altkirch (Haut-Rhin).

Ils rappellent le souvenir de son époux, décédé en 1966, le

docteur Camille DREYFUS,
officier de la Légion d'honneur, et éminent praticien.

– Frontignan. Salon-de-Provence. Nîmes.

Mme Rose Fabregoul, née Bernard,
M. et Mme Jacques Fabregoul et leur fille,
M. René Blachère et Mme, née Fabregoul,
Mme veuve Sylvain Fabregoul,
Mme veuve Georges Fabregoul,
ses neveux et nièces,
Les familles Fabregoul, Blachère, Bernard, Bouchet,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles Fernand FABREGOUL,
ancien prisonnier de guerre,

survenu le 17 novembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées vendredi 20 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Paul de Frontignan (Hérault).

Il n'y aura pas de serrements de main.

11, rue Les Viviers-Nord,
34110 Frontignan.

– Mascara. Oran. Nice.

Michelle et Jacques Amouyal,
Jacqueline Karsenty-Cohen,
Liliane Danet,
Lucienne Karsenty,
Pierre et Maguy Karsenty,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux,
Et toute sa famille,
font part du décès de

Mme André KARSENTY,
née Rachel Levy, dite « Poupée »,

survenu paisiblement le 11 novembre 1992.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

13, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

– Mme Jeanne Stiers,
M. Roger Stiers,
Les familles De Greef, Pouget, Degueurce, Léonardon, Timsit, Cos,
Tous les parents,
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice STIERS,

survenu le 17 novembre 1992, à Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

– La princesse Anne Wiazemsky,
Le prince et la princesse Pierre Wiazemsky,
ses enfants,
Léa,
sa petite-fille,
M. et Mme Claude Mauriac,
Le général et Mme Le Ray,
M. et Mme Jean Mauriac,
ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de la

princesse Claire WIAZEMSKY,

survenu le 18 novembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 novembre, à 13 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Eric Guiot,
Isabelle Thissen,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès accidentel de

M. Alain GUIOT,
président des sociétés Videosystem, Medialab et Compagnie financière Passy-Kennedy,

vous remercient de la part que vous avez prise à leur peine.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

M. Léon BEN SOUSSAN.

Que tous ceux qui l'ont aimé pour sa générosité et sa droiture pensent à lui.

M. Henri Ben Soussan,
18, rue Alphonse-Karr,
06000 Nice.

– En souvenir de

Isabelle,

née le 20 novembre 1963.

De la part de Claude, Georgette et François Baudet.

– Le 20 novembre 1976,

Jacques LE FOYER,
ingénieur ECP,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a quinze ans, le 20 novembre 1977, mourait

Albert MIMRAN.

Diane, David, Sarah, Emmanuelle et Benjamin demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir.

Communications diverses

– L'association des Ailes brisées, œuvre d'entraide au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide, qui aura lieu le mardi 24 novembre, de 17 heures à 20 heures, et les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 novembre 1992, de 14 heures à 20 heures, dans les salons de l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, Paris-8e.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris. Lundi 23 novembre 1992, à 9 heures, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. M. Norbert Alter : « Ambivalence et légitimité des acteurs dans l'entreprise ». Présentation de travaux pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches en sociologie.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
Vue imprenable. Beau studio, poutres, charme, tout confort, mezzanine, 3e/rue.
530 000 F. 44-78-86-81

9e arrdt

RUE DE ROCHECHOUART
16 m². 190 000 F.
Immo Marcadet. 42-51-51-51

11e arrdt

RÉPUBLIQUE. Près Mo
2 PCES, cuis., tt confort.
3e étage. Clair. Digicode.
Prix 418 000 F.
Crédit. - 43-70-04-64

15e arrdt

RUE A.-CHABRIÈRES
Appartements 3 PIÈCES, dernier étage dans immeuble de standing. Réunion possible + appartement 1er étage.
A partir de 740 000 F.
CABINET COULON
48-90-44-90
48-53-38-72

17e arrdt

A VENDRE
RUE POUCHET, 17e ARRDT
Particulier vend chambre d'étudiant, 16 m², vue panoramique, très clair, 7e étage (sans asc.). Kitch., dche.
Prix : 240 000 F.
TÉL. : 42-52-96-60

RUE DE ROME
2 PCES 33 m². Balcon.
530 000 F.
Immo Marcadet. 42-51-51-51

18e arrdt

45 m². 450 000 F
Récent, tout confort, balcon.
Immo Marcadet. 42-51-51-51

19e arrdt

EXCEPTIONNEL
BUTTES-CHAUMONT
Maison invisible de la rue, 90 m², jardin privatif, 1 bureau, 2 chbres, salle de bains, 2 wc, cheminée.
43-80-30-40 (heures bureau)
42-41-85-47 (le soir)

Province

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proche Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impec. 43-59-89-74, matin.

Vente : Cannes 860 000 F (à débattre)
2 PCES, cuisine, s. de bns. état neuf. Quartier Palm Beach, calme et résidentiel dans immeuble standing, ascenseur, chauffage par immeuble, climatisation, 2e étg. exposition sud-ouest, 40 m² + terrasse.
RAVALEMENT FAIT, situé à côté de tous commerces.
Mer immédiate.
Tél. : (16/1) 48-27-26-85 à partir de 20 h 30

95 Val-d'Oise

A VENDRE
Résid. calme près bois CERGY (95) appart. F4, 5e ét. asc. balcon, cuis. chêne aménagée, placards, chambre, rangement, cave.
Prix : 580 000 F.
Tél. : 30-30-19-91 après 18 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e.
PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-48-07, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

14e DAGUERRE, gd 2 P. entrée, séj., gde cuis., belle s. de bns, chbre, ét. élevé, asc., cave. Loyer : 4 800 F TCC.
CASSIL R. GCHE : 45-66-43-43.

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². 1 450 000 F
Frais notaire réduits.
Tél. : 34-72-32-94, apr. 20 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABLE II
cherche poste stable en COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Expérience profes. 1 an.
Libre de suite.
Tél. : 46-70-84-07

CONSEIL VOUS PROPOSE
APPROCHE SYSTÉMATIQUE
MAITRISE D'ŒUVRE
INFORMATIQUE
MÉTHODOLOGIE
ARCHITECTURE
SÉCURITÉ
QUALITÉ
Tél. : (1) 45-93-33-49

URGENT. Secrétaire dactylo, 22 ans, permis V.L., recherche emploi après 4 ans d'expérience en facturation, saisie, accueil, standard. Étudie toutes propositions sérieuses.
T. (16) 86-66-06-24 ttes la journ.

L'AGENDA

Divers

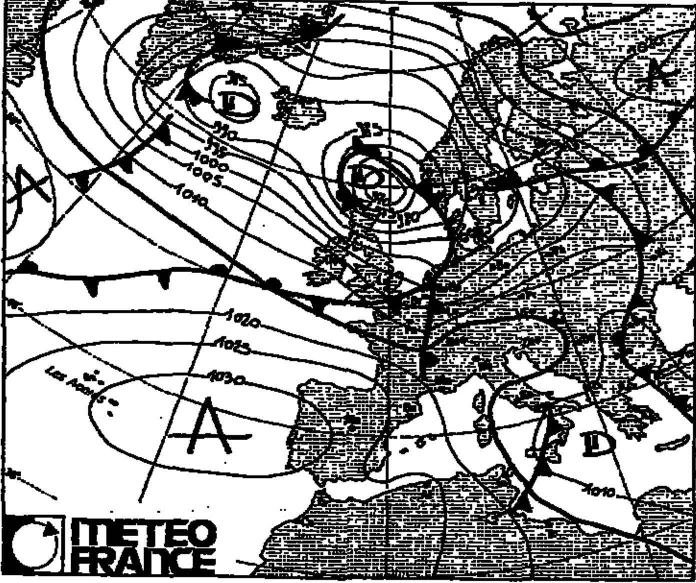
AIDEZ CONCRÈTEMENT L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
Devenez famille d'accueil. Écrire au Monde Publicité sous n° 8597
15-17, r. du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

Œuvres d'art

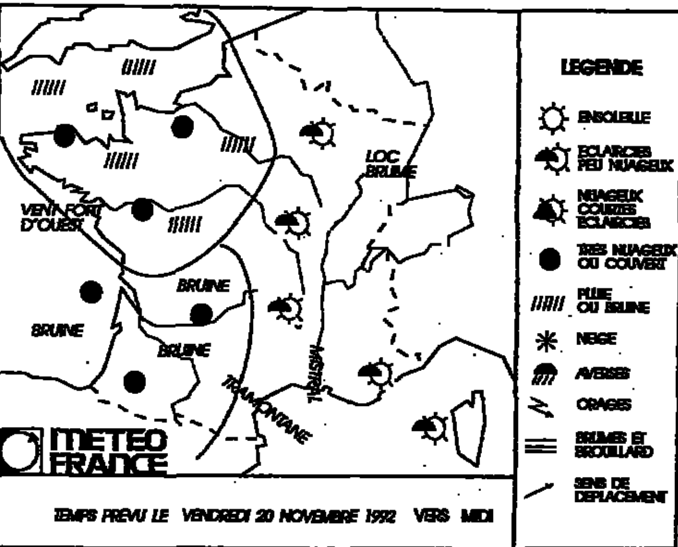
Part. vd importante collec.
JADE et CORAUX
Sculptés Chine et Japon
T.(16) 98-21-62-99, ap. 20 h

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1992



Vendredi : éclaircies à l'est, nouvelles pluies à l'ouest. – Sur toute la moitié est du pays, la journée sera tout à fait correcte, avec un soleil qui arrivera à percer les nuages et les brouillards du matin ; toutefois, au cours de l'après-midi, le ciel se couvrira par l'ouest, amenant de nouvelles pluies dans la soirée.

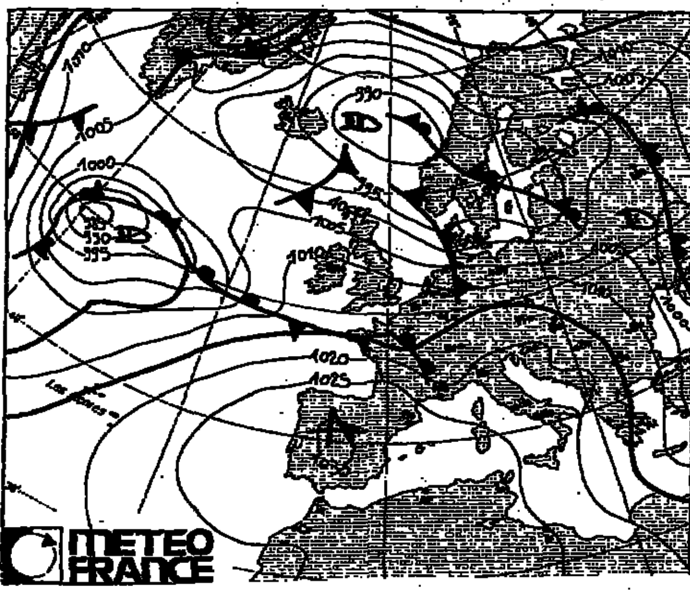
Sur la Bretagne, les pays de Loire, Poitou-Charentes et le Sud-Ouest, le ciel sera gris toute la journée, avec de la pluie ou de la bruine.

Sur la Normandie, le Nord, le Bassin parisien et le Massif Central, après une matinée partagée entre les brouillards, les nuages bas et le soleil, le ciel finira par se couvrir entièrement par l'ouest vers la mi-journée, et il pleuvra l'après-midi.

Les températures seront proches des normales saisonnières : les minimales seront, sur la moitié nord, voisines de 5 degrés en Bretagne et pays de Loire, de 3 degrés ailleurs, pouvant localement s'abaisser jusqu'à 0 degré dans le Nord-Est ; sur la moitié sud, elles s'étageront entre 7 degrés et 11 degrés. Quant aux maximales, elles seront voisines de 13 degrés sur les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, de 9 degrés dans l'intérieur, et de 15 degrés dans le Midi.

Le vent de sud-ouest soufflera fort sur la moitié ouest dès le matin, puis dans l'intérieur en soirée : on peut s'attendre à des rafales jusqu'à 90 km/h sur les côtes, 70 km/h dans l'intérieur. Mistral et tramontane souffleront assez fort, jusqu'à 60 km/h en pointe.

PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-11-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-11-1992 à 18 heures TUC et le 19-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	15	3	C
BIARRITZ	16	14	C
BORDEAUX	16	13	P
BOURGES	8	8	C
BREST	13	9	C
CAEN	13	9	N
CHERBOURG	13	9	C
CLERMONT-FER.	8	6	C
DIJON	6	4	P
GRENOBLE	9	3	P
LILLE	7	7	D
LIMOGES	7	6	P
LYON	8	4	C
MARSEILLE	18	4	D
NANCY	6	4	P
NANTES	14	12	N
NICE	16	6	D
PARIS-MONTS.	7	7	N
PAU	13	12	C
PERPIGNAN	15	14	N
POINTE-A-PITRE	31	23	N
RENNES	14	11	C
ST-ETIENNE	7	4	C
STRASBOURG	8	4	P
TOULOUSE	13	12	P
TOURS	12	11	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	11	N
AMSTERDAM	8	6	D
ATHÈNES	20	10	N
BANGKOK	33	25	D
BARCELONE	16	8	D
BELGRADE	13	3	D
BERLIN	7	3	P
BRUXELLES	6	2	D
LE CAIRE	25	19	B
COPENHAGUE	7	3	N
DAKAR	28	24	T
DELHI	29	19	D
GENÈVE	7	1	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	19	12	N
JÉRUSALEM	24	17	C
LISBONNE	18	13	N
LONDRES	13	6	D
LOS ANGELES	18	12	D
LUXEMBOURG	4	2	N
MADRID	18	3	D
MARRAKECH	22	10	D
MEXICO	17	10	B
MILAN	13	–3	D
MONTRÉAL	–3	–8	N
MOSCOU	1	1	P
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	19	10	N
PÉKIN	6	3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	5	D
SÉVILLE	19	8	N
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	6	2	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	16	10	C
TUNIS	15	10	N
VARSOVIE	6	1	D
VENISE	13	2	C
VIENNE	7	0	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Urgences

A propos de la dépression nerveuse que traverse la nation, beaucoup de remarques pertinentes furent formulées et beaucoup de mesures d'urgence proposées à cette « Marche du Siècle », préparée en collaboration avec notre journal et France-Inter. Presque trop, d'ailleurs : c'était le genre d'émission entre gens intelligents dans laquelle on ne manque pas de se sentir d'accord avec le dernier qui a parlé. Brice Lalonde proposa de développer le référendum d'initiative populaire. Très bien ! « *Y compris sur la peine de mort* », objecta sournoisement Gérard Longuet. Ah oui ! exact, on n'y avait pas pensé. Nicolas Sarkozy octroya l'indépendance à la magistrature. Formidable ! C'était la nuit du 4-Août en novembre. En rétorsion, Julien Dray supprima le cumul des mandats : élu député, il avait fermement refusé de « prendre » une mairie. On vit à cet instant un sourire contrit voiler le visage du libérateur de la magistrature, député des Hauts-de-Seine et maire de Neuilly. Brice Lalonde, encore lui, supprima les fonds secrets du gouvernement, immoraux, cyniques, etc. Fantastique. Mais on n'avait pas souvenir, lors de son passage au gouvernement, qu'il eût vertueusement rétrocédé sa propre enveloppe au premier ministre.

En entendant ainsi disséquer les raisons de la crise des institutions, deux cas pratiques récents, allez savoir pourquoi, revenaient en mémoire. On a vu la semaine dernière le ministre de l'agriculture, Jean-Pierre Soisson, inviter chaleureusement les Français à boire du vin blanc – et donner l'exemple devant les caméras, – expliquant qu'il ne signerait pas les décrets d'application de la loi Evin visant à restreindre la consommation d'alcool. On n'a guère entendu de protestation de M. Bérégovoy, qui était pourtant ministre lors du vote de la loi Evin. Si cette loi antialcoolisme est une loi pour rire, une loi gesticulatoire, pourquoi avoir fait perdre son temps au Parlement ?

Cette semaine encore, on a entendu Bernard Kouchner expliquer avec sa franchise coutumière qu'il ne souhaiterait pas, pour sa part, être victime d'un accident devant certains services d'urgences hospitalières. Mais qu'attend donc le gouvernement pour faire fermer sur-le-champ ces services si peu recommandables ? Et, si c'est impossible, M. Kouchner, au titre de l'action humanitaire, peut-il indiquer d'urgence à ses concitoyens la liste des services d'urgences devant lesquels il est préférable d'éviter les accidents ? Une loi bafouée, un ministre du verbe : comment inspirer au citoyen ce sentiment qu'on appelle le respect ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 novembre

TF 1

20.45 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.** Les Zombies, d'Yves Rénier.
22.25 **Documentaire : Prostitution.** De Mireille Dumas. 2. Jeune homme à louer. *Portrait de deux jeunes homosexuels.*
23.25 **Divertissement : Le Bébête show.**
23.30 **Journal, Météo et Bourse.**
23.40 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.35 **Série : Intrigues.**

FRANCE 2

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. L'Abbé Pierre et ses compagnons, de Caroline Glorion et Christian Hirou ; Les « casques bleus », de Pascale Deschamps et Jean-Michel Lemaire.
22.05 **Téléfilm : Le Sang du pavot.** D'Alastair Reid, avec Bill Petterson, Julia Ormond (2e partie).
23.50 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.10 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Belle de jour.** ■■■ Film français de Luis Bunuel (1966).
22.30 **Journal et Météo.**
23.00 **Cinéma : Hôtel des Amériques.** ■■ Film français d'André Téchiné (1981).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 20.35* —
20.05 **Sport : Football.** PSG-Auxerre. Match avancé de la 15e journée du championnat de France de D1, en direct.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Bons baisers d'Hollywood.** □ Film américain de Mike Nichols (1990) (v.o.).
0.15 **Le Journal du hard.**
0.20 **Cinéma : Barbara.** Film français, classé X, de John Love (1990).

ARTE

20.40 ▶ **Soirée thématique : Clandestins en Chine.** Soirée conçue par Sylvie Jézéquel, Jean-Denis Bonan et Christophe Nick.
20.41 **Documentaire : 92 ans de violence.**
20.55 **Documentaire : Voyage clandestin en Chine.** De Jean-Denis Bonan et Christophe Nick.
21.40 **Clip : Cui Jian.**
21.50 **Reportage : Rescapés du laogaï.** De Christophe Nick et Jean-Denis Bonan.
22.20 **Documentaire : Où va le dernier des empires ?** De Jean-Denis Bonan.
22.45 **Documentaire : Encres de Chine.** D'U. Gautier, J.-D. Bouan et J.-N.- Delamarre.
23.05 **Cinéma : Un matin couleur de sang.** ■ Film chinois de Li Shao Shon (1990, v.o.).

M 6

20.45 **Cinéma : Les Mongols.** ■ Film franco-italien d'André de Toth (1960). Avec Jack Palance, Anita Ekberg, Franco Silva.
22.50 **Cinéma : Comment draguer toutes les filles.** □ Film français de Michel Vocoret (1981). Avec Yves Thuillier, Emmanuel Karsen, Jean-Luc Azra.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** L'Eglise, l'Amour et la Pierre, d'après des textes de René Bichet.
21.30 **Profils perdus.** Louis Armand (1905-1971).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les chants de l'igname.
0.05 **Du jour au lendemain.** Sarane Alexandrian (Madeleine Novarina).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Pulcinella, Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Chantal Juillet, violon.
23.09 **Ainsi la nuit.**
0.33 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 20 novembre

TF 1

15.25 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.20 **Côté enfants** (et à 22.30).
18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.30).
20.00 **Journal, Météo et Bourse.**
20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. Chasse sous-marine ; Fakir ; La nuit des dupes ; Le roi du vélo.
22.25 **Que faire ce week-end ?**
22.35 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Chasseur de pierres, de Thierry Fournet et Michel Pinart.
23.35 **Arthur, émission impossible.**
0.35 **Journal, Météo et Bourse.**

FRANCE 2

15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Vincent Scotto.
16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.20 **Magazine : Giga.**
18.30 **Le Jeu !**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Les Feux de la rampe, de Daniel Losset, avec Pierre Santini, Jacques Martin.
22.25 **Magazine : Sportissimo.** Présenté par Gérard Holtz et Sophie Devant. Championnats du monde de gymnastique rythmique et sportive, à Bruxelles.
23.40 **Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.05 ▶ **Cinéma : A bout de souffle.** ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1959).

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.20 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Bernard Lazare*, de Jean-Denis Bredin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20 H 40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Souffleurs de rêves, de Sophie Bontemps et Jean Loiseau.
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean-Denis Bredin *(Bernard Lazare)* ; Bernard Chambaz *(l'Arbre de vies)* ; Ivan Klima *(Amour et ordures)* ; Philippe Balland *(Affaires de goût)*.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Traverses.** L'Histoire oubliée, d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. 2. Les parachutistes indochinois.

CANAL PLUS

15.55 **Cinéma : Plenty.** □ Film américain de Fred Schepisi (1985). Avec Meryl Streep.
18.00 **Canaille peluche.**
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Béatrice Dalle.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Ma guerre dans la Gestapo.** D'Edward Bennett.
22.30 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 15e journée de championnat de France de D1.
23.15 **Cinéma : Une époque formidable.** ■■ Film français de Gérard Jugnot (1991).
0.50 **Cinéma : Echec et mort.** □ Film américain de Bruce Malmuth (1989).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 **Documentaire : La Rumba de Barcelona.** De Maryse Bergonzat et Chantal Perrin (rediff.).
17.40 **Documentaire : Montalban en Catalogne.** D'Isy Morgensztern et Christian Passuelo (rediff.).
19.00 **Documentaire : Les Routes de la lumière.** D'Henry Colomer. 3. Rouges. *L'histoire des rituels écarlates qui ont marqué la culture de l'Europe. Avec l'historien Claude Gaignebet et le sociologue Paul Virilio.*
19.55 **Série : Monty Python's Flying Circus.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par deux familles européennes. Reportages français et allemands.
22.10 ▶ **Téléfilm : Terre brûlée.** De Chantal Picault, avec Thierry Frémont, Sandrine Dumas, Patrick Catalifo.
23.35 **Documentaire : Les Ministères de l'art.** De Philippe Garrel. *Que reste-t-il de la nouvelle vague aujourd'hui ? Jacques Doillon, Chantal Akerman, Juliet Berto, Benoît Jacquot, André Téchiné répondent.*

M 6

17.25 **Jeu : Le saviez-vous** (et à 20.30).
17.00 **Série : L'Heure du crime.**
17.30 **Série : Campus Show.**
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Capital** (et à 1.00).
20.45 **Téléfilm : Enquêtes à Palm Springs.** De Peter Hunt, avec Connie Selleca, Greg Evigan. *Un flic et une call-girl unis par obligation.*
22.35 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.35 **Magazine : Emotions.**
0.05 **Informations : Six minutes première heure.**
0.10 **Magazine : Flashback.**
0.35 **Magazine : Rapline.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Nathalie Sarraute.
21.30 **Musique : Black and Blue.** *Etoiles nouvelles.*
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Vietnam, cinéma.*
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Stéphane Michaud.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.55 **Concert** (en direct de la NDR de Hambourg) : Manfred, ouverture, Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, Symphonie n° 3 en *mi* bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. John Eliot Gardiner ; Maria Joao Pires, piano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz Club Lionel-Hampton à Paris : le chanteur Bobby Blue Bland avec Joe Hardin et Stanley Abernathy, trompette, Al Thomas, trombone, Sidney Ford, saxophone et flûte, Mark Lee, claviers et guitare, Young Blood, basse, George Weaver, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse. Le Festin de l'araignée, de Roussel.

Le Monde

Après la vente de Mirage 2000-5 à Taïwan

Des industriels français dans l'expectative

Que vont faire les autorités chinoises ? Depuis l'annonce de la vente de soixante Mirage 2 000-5 à «l'ennemi» taïwanais, industriels et gouvernement s'interrogent, à Paris, sur l'attitude des autorités de Pékin. Depuis des mois, la Chine jouait de la carotte et du bâton. La carotte, avec cette liste de contrats aussi mirifiques qu'hypothétiques, obligeamment remise aux autorités françaises. Le bâton, avec ces menaces de représailles commerciales régulièrement brandies. Avec sérieux ?

Hors contrats militaires et aéronautiques, l'immense Chine n'a acheté, l'an dernier, que 7,7 milliards de francs de produits et services français. C'est moins qu'en 1989 (9,9 milliards), année marquée par d'importantes livraisons françaises pour la construction de la centrale nucléaire de Daya Bay. Mais c'est plus que les achats réalisés en France par le grand rival taïwanais : 5,5 milliards de francs, montant inférieur là encore au pic atteint en 1989 avec de grosses livraisons pour le métro de Taïpeh (5,9 milliards).

Dans le flux des exportations, ce sont bien sûr les «grands contrats» – aux négociations interminables – qui sont les plus exposés. L'an dernier, la Chine a en conclu pour 2 milliards de francs avec des industriels français, loin du record de 1986 (11 milliards). Le cru 1992 est meilleur (10 milliards de francs).

«Les négociations des industriels français pour l'équipement électronucléaire de la Chine, le métro de Canton ainsi que dans le secteur de la chimie ou de l'automobile pourraient être rendues plus compliquées, reconnaît-on, sans alarme excessive, au ministère de l'industrie et du commerce extérieur. *Le PDG de PSA qui a de grandes ambitions pour Citroën en Chine avait, par exemple, attiré notre attention* [sur d'éventuelles représailles] *».* L'Air liquide, aussi, avait fait connaître ses craintes. D'autres industriels, comme Rhône-Poulenc ou encore Elf Aquitaine affichaient une plus grande sérénité.

Mais, à court terme, ce sont bien sûr les commandes d'Airbus qui pourraient être affectées. Au salon aéronautique de Farnborough, en Grande-Bretagne, l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie, M. Jean Pierson, avait dit son espoir de vendre douze avions à la Chine : *«Nous espérons signer un contrat avant la fin de l'année, mais les commandes sont bloquées du fait de la situation politique.»* Chez Airbus, on se déclarait, jeudi 19 novembre, *«vigilant, mais serein»*...

P.-A. G.

Les perturbations dans les transports

Métro parisien : stabilité du nombre des grévistes

Pour la troisième journée consécutive, le trafic du métro parisien a été perturbé, jeudi matin 19 novembre, par la grève perlée lancée par quatre syndicats de conducteurs (SAT-autonomes, CGT, GATC-autonomes et indépendants). Au lendemain de l'échec des négociations avec la direction, le pourcentage de grévistes était le même que la veille (51 %), et à 10 heures aucun nouveau rendez-vous n'était prévu entre la direction et les syndicats.

Deux nouveaux préavis de grève étaient déposés pour les mercredi 25 et jeudi 26 novembre.

Les lignes B du RER et 13 du métro étaient totalement fermées en début de service. Mais la RATP a noté une remontée plus rapide que la veille sur les lignes les plus perturbées : alors que vers 6 h 30, on ne dénombrait qu'une rame sur six sur les lignes 1 (Vincennes-La Défense), 4 (Porte de Clignancourt-Porte d'Orléans), 7 (La Courneuve-Villejuif), 10 (Boulogne-Austerlitz) et 12 (Mairie d'Issy-Porte de la Chapelle), on en observait une sur quatre ou une sur trois une demi-heure plus tard et une sur deux à 7 h 20.

Par ailleurs, les usagers de la ligne C du RER ont été touchés par un mouvement des cheminots CGT lancé du mercredi 18 novembre à 20 heures au vendredi 20 novembre 8 heures : trois trains sur quatre seulement circulaient jeudi matin sur ce réseau, le reste du trafic étant qualifié de *«normal»* par la SNCF.

• *Lire page 17 nos autres informations*

Les Britanniques sur le point d'abandonner le projet de surgénérateur européen

La Grande-Bretagne serait sur le point de se retirer du projet EFR (European Fast Reactor), qui vise à développer en commun avec les Allemands et les Français un futur réacteur surgénérateur de 1 500 mégawatts utilisant une partie des acquis de Superphénix. Selon le quotidien économique britannique *Financial Times* du 19 novembre, Londres prendrait ce jeudi sa décision sur ce sujet. L'un des responsables de l'Atomic Energy Authority, M. Brian Eyre, a d'ailleurs annoncé que le gouvernement britannique cesserait en mars prochain de payer les 13 millions de livres qu'il consacre chaque année à ce projet.

Depuis plusieurs semaines court en Grande-Bretagne la rumeur de ce retrait, que conforte la décision britannique de fermer, faute d'argent, en 1994, son réacteur surgénérateur prototype de Dounreay, équivalent du surgénérateur Phénix que les Français exploitent à Marcoule (Gard).

A Paris (15e)

Un violent incendie fait 18 blessés dont 4 dans un état grave

Un violent incendie a éclaté, jeudi 19 novembre, à onze heures, au 96, boulevard de Grenelle, à Paris (15e), dans un immeuble appartenant à l'association d'action éducative Jean Coxet, qui se consacre à des jeunes de milieux défavorisés. Selon un bilan provisoire, le sinistre a fait dix-huit blessés, dont quatre étaient dans un état grave au début de l'après-midi. L'incendie s'est déclaré dans la cage d'escalier, au rez-de-chaussée de l'immeuble, selon les premiers témoignages, et s'est rapidement propagé aux autres étages. Les membres de l'association affirment avoir retrouvé un bidon d'essence dans la cage d'escalier. L'état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Grenelle a immédiatement déclenché le plan rouge. L'incendie était maîtrisé en fin de matinée.

Au cours d'une manifestation nationaliste

Deux blessés et plusieurs interpellations à Ajaccio

BASTIA

de notre correspondant

La tension monte en Corse depuis le coup de filet policier réalisé mardi 17 novembre dans les milieux nationalistes, qui a conduit à l'interpellation de vingt-quatre personnes (*le Monde* du 19 novembre). Chaque soir depuis mardi des petits groupes de manifestants se réunissent aux abords du commissariat d'Ajaccio dans l'attente de la libération de leurs amis. Mercredi soir, la tension devenait moins forte avec la remise en liberté de la principale personnalité appréhendée la veille, M. Jean Biancucci, élu territorial nationaliste du groupe Corsica nazione. Mais dans la nuit le nombre des manifestants augmentait au point de déclencher un premier affrontement avec les forces de l'ordre placées en protection autour du commissariat.

Au premier jet de bouteilles incendiaires les CRS et gendarmes mobiles répliquaient par des jets de grenades lacrymogènes et anti-émeutes. Plusieurs charges s'ensuivaient. Au terme de quelques heures d'affrontements, deux blessés et une vingtaine de manifestants étaient interpellés. L'un des blessés est un jeune manifestant dont la main a été arrachée en manipulant un «marron de terre» (bombe agricole). L'autre blessé est un CRS atteint au genou par un pavé. Les manifestants continuaient leur course-poursuite dans les ruelles de la ville, dégradant plusieurs voitures et incendiant un véhicule de France Télécom. Au petit matin, la ville retrouvait son calme.

Dans le même temps une manifestation nationaliste se déroulait sans incident à Porto-Vecchio, ville de l'extrême sud de l'île d'où sont originaires plusieurs des militants nationalistes appréhendés la veille.

Par ailleurs, dans la nuit, deux attentats étaient commis à Ajaccio. L'un dirigé contre les locaux de la direction des impôts, provoquant d'importants dégâts matériels sans faire de victimes, l'autre occasionnant des dégâts minimes à la porte d'un local de France Télécom, à Porticcio, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Aucun de ces attentats n'a été revendiqué. A cuncolta naziunalista, le principal parti nationaliste de l'île, appelle à plusieurs manifestations à Ajaccio et Bastia pour la soirée de jeudi.

MICHEL CODACCIONI

La crise de l'immobilier

La baisse des prix des logements a subi un coup d'arrêt à Paris

La baisse des prix du mètre carré dans l'ancien à Paris a marqué un coup d'arrêt au premier semestre 1992 : selon l'étude semestrielle faite par *De particulier à particulier*, ils ont même très légèrement augmenté, de 1,45 % par rapport aux six derniers mois de 1991.

L'appartement type (53 mètres carrés) s'est vendu dans la capitale à 20 600 F le mètre carré contre 20 304 F au dernier semestre de 1991. Néanmoins, les prix de vente n'ont pas rattrapé le niveau qu'ils atteignaient un an auparavant (21 356 F), leur restant inférieurs de 3,5 %.

Selon la revue, dont l'étude porte sur 26 298 annonces, *«il semblerait qu'un seuil de résistance soit atteint et que les vendeurs refusent maintenant de négocier davantage, quitte à mettre plus de temps à trouver acquéreur ou même à différer leur décision de vente»*. Deux indicateurs le montrent : d'une part, les sacrifices consentis par les vendeurs sont moins importants, comme le montre la légère réduction du «taux moyen de négociation» (en clair, la baisse moyenne consentie par le vendeur en cours de négociation). Il n'était plus que de 13,62 % (contre 15,61 % au dernier semestre de 1991).

D'autre part, le journal constate un rebond du marché locatif : les offres ont progressé de 39 % en un an. Les appartements proposés sont souvent des meublés, moins réglementés que les logements vides. La revue note également que les loyers restent *«soutenus»* et qu'ils n'ont donc pas suivi le repli des prix de vente : le loyer mensuel moyen est de 4 832 F.

L'étude de la publication va dans le même sens que les constatations de certains professionnels : récemment, le patron du réseau d'agences immobilières Century 21 indiquait que les prix étaient sur un palier. Cette tendance pourrait être confirmée, début décembre, par les chiffres des notaires, publiés désormais tous les trois mois. Reste à savoir si elle durera ou non. Les marchandages vont bon train dans les beaux quartiers : on constate les plus forts taux de négociation dans les VIIIe (30 %), VIIe (28,24 %) et VIe (27,8 %) arrondissements. Ils sont presqu'aussi élevés dans le XVIIe (25,16 %) mais proches de la moyenne dans le XVIe (16,8 %).

Finalement, après négociation, 53 % des appartements vendus sont inférieurs au million de francs, 15 % dépassant quand même les deux millions.

Par taille, la baisse des prix a surtout affecté les studios (–6 % avant négociation). Le prix moyen de la pièce évolue selon les arrondissements (il oscille du simple au double, entre 411 600 F dans le XXe et 878 211 francs dans le VIIe) et la taille de l'appartement : la cinquième pièce coûte en moyenne 1 234 300 F (mais 2,3 millions dans le VIIe) contre 334 400 F pour la deuxième.

Selon les indications dont dispose *De particulier à particulier*, la durée des transactions s'est assez peu allongée dans la capitale : 54 % des ventes se sont effectuées en un mois (c'était le cas pour 61 % d'entre elles en 1991), 23,5 % dans un délai compris entre 1 et 3 mois (21 % aupraravant) et 9 % entre 3 et 6 mois (contre 8,5 %).

Dans les petite et grande couronnes, la revue constate un léger tassement des offres (– 3,49 %). En grande couronne, traditionnellement moins spéculative, on semble plus proche de la vérité des prix offerts : en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, le taux de négociation est compris entre 3 % et 4 % seulement. En revanche, *«il a généralement augmenté en banlieue»*, contrairement à Paris intra-muros.

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Stagnation de la production industrielle en France.** – La production industrielle a progressé de 0,2 % en septembre par rapport à août, l'indice mensuel calculé par l'INSEE s'étant inscrit – après correction des variations saisonnières – à 113,3 après 113,1 sur la base 100 en 1985. En un an, c'est-à-dire par rapport à septembre 1991, la production est stagnante.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté *19 novembre 1992* a été tiré à 479 507 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Sans visa» : Guadeloupe, le retour de Saint-John Perse

Le jeune Alexis Léger quitta l'île à douze ans, il n'y revint jamais. «Une fuite sans retour» dont les Guadeloupéens ne se sont jamais consolés. La maison qu'il y a habitée tombe en poudre. Visite des lieux.

Le Monde
DES LIVRES

Le paradis brisé d'Ezra Pound

A qui lui demandait, à la fin de sa vie, où il vivait, il répondait montrant son cœur : « En enfer ! »
Histoire – extravagante, convulsive – d'un très grand poète qui fut aussi un fasciste convaincu

EZRA POUND
BIOGRAPHIE
de Humphrey Carpenter.
Traduit de l'anglais par Jean-Paul Mourlon,
Belfond, 984 p, 250 F.

Qui fera vraiment l'histoire du XXe siècle ? De ses tours, détours, explosions, abjections, inventions ? De ses placards murés et de ses contradictions ténébreuses qui font, par exemple, qu'un président de la République navigue entre deux gerbes commémoratives, l'une en faveur d'un maréchal de 1914, l'autre contre le même maréchal de 1940 ? Qui a fait plus de victimes : Hitler ou Staline ? Qui a eu le moins tort : Breton, Aragon, Picasso, Céline ? Dieu est-il encore là pour reconnaître les siens ? Ne vaut-il pas mieux déclarer l'Histoire *finie* pour oublier les redoutables questions qu'elle pose ? Faut-il adhérer mécaniquement à un humanitarisme de principe ? Au télégâtisme ? Au nouveau catéchisme ? L'habitant de cette fin de parcours sanglant devine que ses connaissances sont de plus en plus simplifiées et réduites, de même que ses réflexes usés en tous sens. Exemple : peut-on avoir été un très grand poète et, simultanément, un fasciste convaincu et un antisémite acharné ? Non, n'est-ce pas ? Et pourtant si. Voilà le problème.

« Si Ezra Pound n'avait pas existé, écrit Humphrey Carpenter dans sa monumentale biographie, à ce jour la plus détaillée et la plus objective (1), *il aurait été très difficile de l'inventer. »* Peu de vies d'écrivains sont en effet aussi extravagantes, diversifiées, emportées. *Un visionnaire génial ? Un traître à sa* patrie ? Un fou ? Un illuminé ? Un fanatique ? Oui, mais aussi, et peut-être d'abord, un artisan précis, un découvreur généreux, un érudit autodidacte sans cesse original, un révolutionnaire de la perception et du langage, un créateur et un animateur d'une partie essentielle de la littérature et de l'art de ce temps chaotique.

Peut-on préférer, à un grand artiste qui pense *mal*, un médiocre fonctionnaire des lettres qui pense *bien ?* Cela se voit tous les jours, et pourtant la Terre tourne. Par-delà le bien et le mal, alors ? Non, l'analyse est possible. Essayons d'en démêler les fils principaux : *« Le paradis, voilà quoi j'ai tenté d'écrire/Ne bougez pas/Laissez parler le vent/Le paradis est là/ Que les dieux pardonnent ce que j'ai fait/Que ceux que j'aime tentent de pardonner ce que j'ai fait. »*

Pound naît en 1885 dans l'Amérique profonde, moyenne-bourgeoise et légendaire, presbytérienne, puritaine, utopiste, prêcheuse, biblique, mais antibancaire. Les prénoms sont prophétiques, mais son père, lui, se nomme Homer. *« J'ai été le fils de mon père, en opposition à ma mère. Mon cas est aussi éloigné que possible du complexe d'Œdipe. »* Toute sa vie, Pound aura les meilleures relations avec ses parents, qui seront, pour lui, des alliés. Ils sont fiers de sa vocation précoce de poète, ils l'encouragent à écrire, ils le lisent (on croit rêver !), ils l'envoient très tôt en Europe (en 1908, à vingt-trois ans, Pound est déjà à Venise, la ville qui sera sa capitale intérieure et où il est enterré). Il aura une femme légitime : Dorothy Shakespear (sans *e*), et un fils : Omar. Mais il y aura aussi Olga Rudge, la violoniste avec laquelle il ressuscitera la musique de Vivaldi, et une fille : Mary. Deux ménages constants, sans drame, tantôt l'une, tantôt l'autre. Rien, aucune aventure, ne viendra perturber cet ordre privé dont, d'ailleurs, Pound ne parle jamais. La bataille qu'il engage se situe ailleurs.



BILL BRANDT COURTESY NORA BRANDT

En 1928.

Dès l'université (où il a comme ami William Carlos Williams), il se passionne pour la littérature provençale et pour Dante. Le grec, le Moyen Age ; le voilà convaincu que la tradition a été perdue et doit être renouvelée de fond en comble. Il n'est pas le seul à penser que le XIXe siècle, à quelques exceptions près, a marqué une décadence complète de la civilisation. Pour en donner l'idée, il faut se rappeler qu'à Londres, en 1910, une exposition rassemblant des tableaux de Manet, Cézanne, Van Gogh et Gauguin suscite, selon les propres termes de Virginia Woolf, un *« paroxysme de rage et de rire ».*

Pound est là, en plein obscurantisme victorien. S'il vient ensuite à Paris, comme tant d'autres à l'époque, c'est que là, au moins, on est en première ligne d'exploration et de définition du nouveau. Le nouveau subversif est *aussi* redécouverte de tout un passé censuré : on exhume, on fouille, on réévalue, on traduit, on désoublie. Voici, coup sur coup, deux continents remis en vive lumière : l'Italie, la Chine. Imagine-t-on aujourd'hui une société qui n'aurait jamais entendu parler, ou à peine, de Vivaldi, de Monteverdi, d'Homère, des troubadours, de *la Divine Comédie*, de l'existence millénaire des idéogrammes ? C'était pourtant le cas à la veille de la première guerre mondiale. Et c'est bien en anglais et en français que le mouvement de création le plus énergique se produit alors.

Pour l'anglais : Eliot écrit *The Waste Land ;* Joyce, depuis son exil, à Trieste, commence à envoyer les signaux considérables d'*Ulysse ;* Gertrude Stein regarde Picasso ; Hemingway règle son tir. Pound, lui, après les expériences londoniennes de l'imagisme et du vorticisme (*« un art chargé d'intensité »*) et la lecture illuminante de Fenollosa (la *« méthode idéogrammatique »*), a commencé à écrire sa grande épopée des *Cantos : « Une épopée, c'est un poème qui inclut l'Histoire. Personne ne peut comprendre l'Histoire à moins qu'il n'ait d'abord compris ce que c'est que l'économie. »*

Comme l'écrit Denis Roche, premier traducteur des *Cantos pisans*, dans sa préface à l'édition française complète parue seulement en 1986 (2) : *« C'est la langue en action d'un seul homme. La polyphonie universelle par sa seule voix », Ulysse, les Cantos, Finnegans Wake :* quel soulèvement, quelle négation positive de l'horizon étroit et lent de la vision dix-neuvièmiste ! Il faut bien le réaffirmer sans arrêt, puisque tout le monde voudrait faire, aujourd'hui, comme si rien ne s'était passé.

Philippe Sollers

Lire la suite page 32

(1) Signalons aussi la biographie de John Tytell, *Ezra Pound, le volcan solitaire*, traduite de l'anglais par Philippe Mikriammos, Seghers, 1990.

(2) Flammarion.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Amours tordues

James Purdy brille depuis longtemps dans les lettres américaines. Dès son premier roman, paru en 1959, il avait été salué par John Cowper Powys et Tennesse Williams pour l'originalité de son talent, sa *« lucidité visionnaire ».* Ce que confirmera la suite de son œuvre jusqu'à cet *Oiseau de paradis* qui paraît ces jours-ci. Purdy y démontre que, cultivant l'inconfort et l'instable, avec des personnages à la fois tourmentés et délicats, il est « moderne » sans faire de théorie.

Page 26

HISTOIRES LITTERAIRES

par François Bott

Le fantôme de Madame

Le 30 juin 1670, Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, s'éteignait à vingt-six ans. Et Bossuet s'écriait : *« Madame se meurt, Madame est morte ! »* Pourquoi tant d'émoi devant ce trépas ? Pourquoi tant de faste lors des funérailles de la princesse ? C'est à ces questions, qui furent aussi celles de générations d'écoliers, que tente de répondre Jean-Michel Delacomptée dans *Madame La cour La mort*. Si joliment qu'on a parfois l'impression qu'il a rêvé toute cette histoire, courant après le fantôme de Madame, afin de comprendre comment elle avait donné, pour toujours, le sentiment de l'abîme à la littérature française.

Page 26

Le délire surveillé

Une fois l'an, au Brésil, le carnaval est le roi de la rue
Mais, derrière la fête, se cache une formidable entreprise

CARNAVAL BRÉSILIEN
Le vécu et le mythe
de Maria Isaura
Pereira de Queiroz.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines »,
243 p., 160 F.

Maria Isaura Pereira de Queiroz a commencé très tôt ses études carnavalesques. Quand elle avait six mois, sa mère l'emmenait au bal des Jours gras dans une belle robe de Bahianaise. Ensuite, elle a perfectionné son savoir. Elle a dansé tous les étés, dans la chaleur australe de février. Adolescente, elle ne manquait pas un *corso* de l'avenida Paulista à Sao-Paulo. On était entre soi. Les domestiques restaient à la maison, mais, dès la fin des années 30, de drôles de gens se mêlent aux réjouissances. La « distinction » en prend un coup et les mères ramènent leur nichée au bercail. La modernité est là. De lugubres prophètes vaticinent : le carnaval se meurt, le carnaval est mort ! Mais le délire de Rio est un oiseau-phénix : il ressuscite quand il trépasse et même il monte en gloire. Les nègres prennent le pouvoir : avec les lambeaux de l'ancien carnaval, ils font la fête la plus belle du monde.

De ces jours de fièvre, Maria Isaura Pereira de Queiroz établit d'abord l'archéologie, comme on dit aujourd'hui. Aux beaux esprits de Rio qui méprisent *« cette fête de nègres, cette fête de barbares »*, elle rappelle que le carnaval est européen. Le Portugal ancien célébrait l'« Entrudo », un jeu assez gentil qui consistait à barbouiller ses parents et ses amis de farine, de cendres et de gros mots. Or, quand Cabral découvre le Brésil, l'« Entrudo » voyage dans les caravelles portugaises et débarque à Bahia ou à Pernambouc dès 1600. Ensuite il s'étiole, et, vers 1850, les bals masqués copiés de Nice ou de Paris le remplacent. En 1890, apparaît le « grand carnaval », un peu encanaillé puisque les demi-mondaines ou les cocottes y pointent le nez, mais enfin la bourgeoisie le contrôle encore. Les pauvres, les Noirs et les mulâtres en sont exclus.

Malheureusement, les nègres sont *insupportables : ils ont le* culot d'avoir envie de rire, eux aussi, et ils fabriquent en catimini, timidement, le « petit carnaval », qui gigote dans les périphéries, bien loin des demoiselles empesées et de leurs coiffures à nœuds de rubans. Pourtant, les nègres insistent. Quelques années encore et le « petit carnaval », celui des malheureux, déferle sur la grande ville. La fête populaire avec ses *ranchos*, puis ses *cordoes* envahit Rio. Et ses acteurs montrent un enthousiasme, une imagination et un génie si étourdissants que les mornes cérémonies importées du Vieux Continent succombent. Dès 1950, les écoles de samba dansent sur l'avenida Rio Branco. Le « grand carnaval » est mort. Vive le « petit carnaval » ! Bel exemple de phagocytage : le bal bourgeois venu d'Europe s'efface devant une fête de nègres qui a oublié ses origines, semé en route toute référence religieuse et engendré le délire extrême.

Géré comme une usine

Après cette cavalcade au long de l'histoire, Maria Isaura règle ses lunettes sur le carnaval d'aujourd'hui. Et elle nous en apprend de belles ! Elle en démonte les mécanismes qui sont d'une complexité prodigieuse. Pas d'improvisation. Le carnaval est une formidable entreprise. Les quarante-quatre écoles de samba de Rio ne laissent rien au hasard. Le rêve des pauvres est géré comme une usine. Les écoles de samba, dûment enregistrées devant notaires et groupées en fédérations, produisent du vertige avec des méthodes d'ordinateurs. Elles décident du licite et du défendu. Entichées de respectabilité, elles veillent à la moralisation de l'enivrement grâce à un monumental appareil bureaucratique sous pression tout au long de l'année. Mieux : l'école de samba devient, peu à peu, la force organisatrice de la société désespérée des quartiers pauvres.

Le temps du désordre obéit à un ordre tatillon. La subversion est affaire de tabellions. Le défilé des écoles, le dimanche, est minuté comme une guerre du Golfe, ce qui oblige à de gigantesques investissements : la richesse des costumes, la présence de vedettes mondiales, la multitude conviée, tout cela coûte cher, très cher. Le carnaval a besoin de mécènes. Certains de ces mécènes sont des entreprises capitalistes. D'autres sont les patrons du *bicho* (jeu des animaux), une obscure et fascinante loterie interdite qui manipule des sommes énormes grâce aux paris quotidiens des pauvres. Jolie entourloupette : les scabreux « banquiers » du *bicho* sont, aux écoles de samba, ce que Laurent de Médicis fut à Michel-Ange ou à Léonard de Vinci.

Gilles Lapouge

Lire la suite page 36

L'OISEAU DE PARADIS

de James Purdy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Xavier Jaujard, Fayard, 146 p., 89 F.

ZONE DANGEREUSE

d'Alexander Stuart.
Traduit de l'anglais par Rèmy Lambrechts, Balland, 335 p., 130 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Amours tordues

SI les gens heureux n'ont pas d'histoire, c'est qu'il n'y a rien à dire du bonheur. Il est, et voilà tout. Les contes de l'enfance se terminent en queue de poisson – alors même que ce poisson annonce des dizaines d'années de vie pour les personnages – par un classique «Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants». Ça suffit, au suivant. Ou alors il faudrait que les enfants en question aient des ennuis. Ce qui intéresse le conte, c'est le conflit, les obstacles, l'impossible qui séparent les gens qui s'aiment. Le roman lui aussi ne commence qu'avec les pépins, on le sait depuis *Tristan et Yseut* et *la Princesse de Clèves*. Le roman est, avant tout, la description d'un combat, quel que soit l'enjeu, le champ de bataille d'un affrontement, le récit d'une victoire, plus souvent d'une défaite. Encore faut-il nuancer : il y a toutes sortes d'empêchements à l'amour, des obstacles ordinaires et d'autres extraordinaires, et il en va de même dans la manière de les surmonter. Tout dépend des règles du genre choisi : Sindbad peut prendre un tapis volant, Julien Sorel, non.

JAMES PURDY brille depuis longtemps dans les lettres américaines comme un diamant noir, un solitaire. Ou une perle baroque. Né en 1923 dans l'Ohio, il a fait ses études à Chicago, travaillé à Cuba, à Mexico, et enseigne aujourd'hui à l'université de New-York. Il vit dans une rue calme de Brooklyn et refuse la plupart des mondanités. Dès son premier roman, *Malcolm*, publié en 1959, à trente-six ans, il est salué par John Cowper Powys, Edith Sitwell et Tennessee Williams pour l'originalité de son talent, sa *«lucidité visionnaire»*. Original, il l'est assurément, ce que confirmera la suite de son œuvre, avec notamment *le Satyre, Ce que raconta Jeremy, Je suis vivant dans ma tombe, Chambres étroites, les Inconsolés*, pour ne retenir que ceux-là. Il ne correspond à aucune catégorie répertoriée du roman. Surtout pas au réalisme. Ses personnages sont à la fois tourmentés et délicats, en proie à des passions inavouables dont ils parlent néanmoins longuement et sur tous les registres, de l'envolée magnifique et shakespearienne à l'ironie cocasse qui vient lui tordre le cou, retirer toute certitude au lecteur. Purdy cultive l'inconfort et l'instable, sans pour autant se sentir obligé d'être ennuyé ni ennuyeux, et, en cela, il est «moderne» sans faire de théorie.

On relève, de livre en livre, certaines constantes d'ambiance, la révolte, la sensualité, l'angoisse, le comique. Il y a toujours dans la distribution des rôles un ou deux jeunes gens, un Noir ou un Indien, dont tout le monde convoite les charmes sur un mode plus ou moins sadique. Dans *l'Oiseau de paradis*, le narrateur est un jeune Noir, Albert Peggs, que la très vieille et très riche Millicent De Frayne a embauché pour qu'il devienne son chroniqueur. Elle est quasi centenaire et toujours amoureuse, depuis 1913, d'un autre original de son âge, Elie Lagrive, qui est mime, poète, danseur, peintre et vit dans un théâtre, les Jardins d'Arcturus. Ce que Millicent demande à Albert, c'est en fait d'espionner le mime, qui est fâcheusement tombé amoureux de son propre arrière-petit-fils que l'on appelle «l'Oiseau de paradis».


KATE SIMON

James Purdy : perle baroque

Albert se rend chez le mime toujours flanqué de son pianiste, Eugène Belamy, sous le prétexte de faire faire son portrait. Le mime ne s'y trompe pas, mais, séduit par Albert, le déshabille et lui parle de «l'Oiseau». Ils vont même lui rendre visite. L'enfant, séquestré, est ainsi nommé parce qu'il est sourd-muet et ne répond qu'en émettant des bruits de baisers. Il est très beau, de type indien.

Il ne faut pas longtemps à Albert pour comprendre que les deux vieillards cacochymes, qui se disputent depuis si longtemps, sont complices, et qu'il n'est qu'une balle de plus dans leur partie de ping-pong séculaire. Mais une jolie balle dans laquelle chacun veut mordre. L'hiver arrive, il va neiger, c'est le moment où le mime reprend ses représentations de *«plus bel homme du monde»*, avec une vaillance et une jeunesse surprenantes. James Purdy, au mépris de toute vraisemblance, a doté ses personnages d'incroyables réserves d'énergie (avec la même vigueur, Millicent vient perturber les représentations du mime et danse avec lui), mais ce n'est pas gênant, tous évoluent ici dans un monde plastique, subissent de nombreuses métamorphoses. Il suffit d'un peu de maquillage pour que le mime ait vingt ans d'apparence. Millicent garde sa jeunesse grâce à une pratique avec ses jeunes employés qu'on ne dira pas. On ne dira pas non plus ce qu'est l'habitude du Noir Albert à laquelle il fait constamment allusion – (*«Mon destin était certainement d'être affligé d'une habitude secrète exceptionnelle...»*). A mi-chemin entre le feuilleton gothique et le rêve éveillé, le roman tourne bizarrement, comme il a commencé, toujours dans un style d'une élégance et d'une souplesse très précieuses, à tous les sens du terme.

D'UNE tout autre facture est le roman d'Alexander Stuart, romancier anglais de trente-sept ans. Du béton plutôt que des fleurs, des injures à la place des tirades poétiques. Le jeune Tom est furieux parce que ses parents ont quitté Londres pour la campagne du Devon (*«Je veux la crasse londonienne, les merdes dans les halls d'immeuble, la puanteur des cabines téléphoniques, la chaleur d'une voiture en feu. C'est ça la beauté de Londres. Tout se casse la gueule, mais la ville garde sa splendeur. La campagne... eh bien, la campagne ne sait plus quoi faire d'elle-même»*.) Son père est un architecte ambitieux qui construit une pyramide sur les anciens docks de la capitale. Sa mère accouche, dans la Bentley accidentée, d'un petit frère, Jack. Sa sœur aînée, Jessie, est une bombe sexuelle à la langue bien pendue.

Le sexe travaille beaucoup le puceau Tom, c'est bien normal. Les nanas, il veut leur *«niquer le mental»*, sans quoi, estime-t-il, on passe à côté du vrai danger. En fait de mental en danger, tout le monde va être mis à contribution dès le jour où, rôdant devant la salle de bains, Tom va voir dans la même baignoire sa sœur et son père, la main de celle-là sur la pivoine émergée de celui-ci. Ah ! Cette vision déchire la cervelle de Tom, qui n'a de cesse de traquer partout sa sœur (laquelle minimise l'incident, si l'on peut dire), jusqu'à l'apercevoir par la meurtrière d'un bunker, toujours en compagnie du paternel, désormais rebaptisé «le Nœud», dans une bien plus abominable posture, que l'on taira, parce qu'il faut bien penser qu'une page de journal, avant d'envelopper les haricots, peut tomber sous des yeux innocents.

Ce n'est qu'un début. Tom découvrira les jolies études au crayon que sa sœur esquisse en secret, et la poudre qu'elle renifle et sa belle amie lesbienne. Un voyage à Londres avec sa sœur et son père est particulièrement sévère, pour le couple que forment ces deux derniers autant que pour la ville (*«Et nous voilà dans la Cité, la trique nationale, où tous les petits spermatozoïdes courent dans tous les sens à la recherche d'un œuf à percer...»*). Selon Anthony Burgess, l'inceste est ici un symbole de l'Angleterre thatchérienne. En quoi ? Nulle part au monde on n'a attendu Mme Thatcher. La révolte de ce gamin pyromane, en revanche, c'est plus probable. L'habileté du roman tient dans la violence des relations frère-sœur, dans la description méchante et ravageuse du mensonge bourgeois. Mais, après tant de stupre interdit, on peut émettre un doute sur la possibilité du happy end – si immoral soit-il – que nous propose cet auteur remarquablement dévergondé.

MADAME
LA COUR LA MORT

de Jean-Michel Delacomptée.
Gallimard, coll.
«L'un et l'autre».
178 p., 99 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le fantôme de Madame

«MADAME se meurt, *Madame est morte !»* Des générations de lycéens français ont appris la nouvelle sans savoir qui était Madame ni pourquoi sa mort provoquait tant d'émoi et de raffut. Le professeur expliquait, ensuite, que Madame était l'épouse de Monsieur. Et que l'on appelait *«Monsieur»* et *«Madame»* le frère et la belle-sœur du roi. *«Toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré*, disait encore Bossuet (...) *Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait ; avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée.»* Ce morceau de bravoure de notre littérature inspirait aux lycéens des inquiétudes fort légitimes, lorsqu'il fallait s'en servir pour rédiger une composition française sur le thème des vanités. Car, dans son *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, Bossuet avait (cruellement) démasqué le néant de toute existence : *«La vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence.»* Et les lycéens n'osaient même plus évoquer leur prochaine partie de football... Certes, Antoine Blondin avait enrôlé Bossuet dans le Tour de France de 1954. Il avait repris le célèbre *«Madame se meurt, Madame est morte !»* pour annoncer la chute du champion suisse Hugo Koblet. Mais cela ne rassurait pas nécessairement la jeunesse.

Née en 1644, Henriette était la fille de Charles Ier, roi d'Angleterre. Et, par sa mère, Henriette-Marie de France, elle était la petite-fille de Henri IV. Elle avait dix-sept ans quand elle épousa Philippe d'Orléans, le frère de Louis XIV. Elle s'éteignit à vingt-six ans, le 30 juin 1670, quelques mois seulement après sa mère. Et Bossuet enterra successivement les deux Henriette...

DANS *Madame La cour La mort*, Jean-Michel Delacomptée s'est posé les mêmes questions que les élèves des lycées. Pourquoi tant d'émotion devant ce trépas ? Et pourquoi tant de faste lors des funérailles de la princesse ? Le 21 août, dans la basilique de Saint-Denis, on vit en effet *«se déployer»* le grand théâtre de la monarchie. Le siècle semblait s'y résumer, et la *Gazette de France* mit l'accent sur *«la magnificence»* particulière de cette *«pompe funèbre»*. Même le très frivole Bussy-Rabutin fut tout retourné par «l'événement». *«Si quelque chose est capable de détacher du monde les gens qui y sont le plus attachés, ce sont les réflexions que fait faire cette mort»*, écrivit-il à sa cousine, Mme de Sévigné. Mme de La Fayette, qui était l'amie de la princesse, ne se consola pas de sa disparition, *«moins attendue qu'un coup de tonnerre»*. Sans doute Henriette avait-elle trop de charme et de jeunesse pour partir déjà. La brutalité de sa mort fit mesurer le peu de chemin séparant les bonheurs, les honneurs, les triomphes et la pourriture. Car elle venait de remporter une victoire diplomatique. Elle rentrait à peine de Douvres, où elle avait persuadé Charles II, son frère, de s'allier avec Louis XIV. *«Elle se voyait, à vingt-six ans,* comme le dit Mme de La Fayette, *le lien des deux plus grands rois de ce siècle.»* Charles II appelait Henriette *«my dear sister»*. Et voilà que la *«dear sister»* se mit à rendre l'âme, dans sa propriété de Saint-Cloud, *«neuf heures»* après avoir pris *«un verre d'eau de chicorée»* pour *«se rafraîchir»* ...


BERENICE CLEEVE

Avec l'affaire de «la chicorée», l'étude de Jean-Michel Delacomptée revêt des allures d'enquête policière. S'agissait-il d'une mort naturelle ? Ou bien la chicorée était-elle empoisonnée ? Le principal témoin, c'est la comtesse de La Fayette, qui relata l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre* et qui se trouvait au chevet de son amie, le dimanche 29 et le lundi 30 juin 1670. Le vendredi précédent, Madame s'était baignée dans la Seine, car elle souffrait de la canicule. Le samedi, elle fit une promenade *«au clair de lune»*. Le dimanche matin, elle se sentit *«chagrine»* et déplora sa *«mauvaise humeur»*. C'est une chose dont on a le droit de se plaindre, car, le plus souvent, elle vous envahit sans vous avoir prévenu. La mort, non plus, ne vous demande pas votre avis. Mais au dix-septième siècle, chez les aristocrates, l'usage voulait que l'on ne se plaignît pas de celle-ci, puisqu'on s'en allait sous le regard des autres et qu'il fallait faire bonne figure. Toujours le théâtre et le paraître. *«On pense aux orchestres qui mettaient en musique les naufrages»*, écrit Jean-Michel Delacomptée...

Le dimanche après-midi, quand elle ressentit de violentes douleurs, après avoir bu la chicorée, Henriette sut qu'elle allait mourir et que le siècle l'observait déjà. *«Il sembla qu'elle avait une certitude entière de sa mort,* raconte Mme de La Fayette, *et qu'elle s'y résolût comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison était établie dans son esprit, et, voyant que les remèdes avaient été inutiles, elle ne songeait plus à la vie.»* Elle expira très tôt, le lundi, et la France se réveilla sans elle. Bien sûr, on parla d'un empoisonnement et l'on soupçonna Monsieur d'y être pour quelque chose. Mais, d'après Jean-Michel Delacomptée, c'était une manière de conjurer le désarroi que provoqua cette disparition. Je me demande ce qu'auraient pensé Philip Marlowe et le commissaire Maigret s'ils s'étaient occupés de cette affaire...

Madame avait été un météore. Et les météores donnent facilement naissance à des mythologies. Voyez le comte de Lautréamont... On ne sait presque rien sur eux. Alors, on imagine leur existence pour se distraire de la sienne.

JEAN-MICHEL DELACOMPTÉE rappelle les deux ou trois choses que l'on savait de la princesse Henriette : sa condition d'orpheline après la décapitation de son père, Charles Ier, en 1649, et la triste vie conjugale qu'elle mena ensuite avec Monsieur ; leur mésentente, leurs silences et leurs scènes de ménage... Ils avaient, en effet, l'habitude de ces «démêlés» où l'on ne démêle jamais rien. Le frère de Louis XIV était moins porté vers les femmes que vers les jeunes gens, mais cela ne l'empêchait pas d'être jaloux de Madame. Il était l'exemple des caprices que se permet l'espèce humaine. Malgré les préférences qu'il avait, il ne tolérait pas de voir que son épouse connaissait l'art de *«se faire aimer»*. Eut-elle des amours illégitimes ? Cela reste incertain. Ce ne furent peut-être que des rêveries, comme le suggère Jean-Michel Delacomptée. Mais les secrets de son existence et la soudaineté de sa mort firent de cette jeune femme *«une princesse idéale, un peu surréelle»*.

On a parfois l'impression que Jean-Michel Delacomptée a rêvé toute cette histoire. C'est en rêve qu'il a couru après le joli fantôme de Madame, afin de comprendre comment elle avait donné, pour toujours, le sentiment de l'abîme à la littérature française.

★ Signalons également les *Mémoires* du baron de Breteuil, qui *«introduisait les ambassadeurs et les princes étrangers à la cour de Louis XIV»*. Edition établie et préfacée par Evelyne Lever, François Bourin, 368 p., 149 F.

Des lapins et des hommes

LA CATHÉDRALE DE GLAISE
de Jean-Marc Aubert.
Presses de la Renaissance, coll. « La compagnie des mots », 168 p., 85 F.

Les lapins se sont vengés de Lennie, le pauvre géant de *Des souris et des hommes*, qui les caressait un peu trop fort. Dans *Sacré Graal*, les Monthy Python avaient fait du mammifère le gardien du Graal. Cet animal inoffensif sautait à la gorge de ceux qui s'approchaient. Jean-Marc Aubert a repris la leçon britannique (son héros est un ancien prof d'anglais), mais ses lapins sont moins agressifs, plus sournois. Ils envahissent le jardin puis la maison de Stern, se font oppressants, étouffants avant d'être carnivores.

Les lapins exercent une fascination étrange chez les jeunes romanciers. Dans son premier récit (1), Jean-Luc Coatalem décrivait, lui aussi, une maison et un jardin en proie aux mammifères : *« Dès que la nuit tombe, je les entends gratter le marbre du perron, mastiquer le chambranle des portes, grignoter les plinthes, la pupille dilatée, allumée de folie, guettant mes allées et venues, obstinés. »* Aubert : *« Tous les lapins, du haut en bas, se sont mis à gratter. Pas vraiment fort, pas sauvagement en tout cas. Non, en rythme, avec méthode, sûrs de leur fait. »*

Aubert décrit un univers clos, des personnages qui se referment sur eux-mêmes, qui ne communiquent plus. *« Je n'ai jamais bien su parler aux hommes. Leur présence m'inquiète et mon regard sournois les évite »*, avoue le grand Stern. Ce sont de doux dingues, qui finissent par ne plus être très, très doux. Et quand Stern rencontrera une classe de jeunes filles au bord d'une rivière, ça se passera mal pour elles.

Il y a, *dans le roman, une certaine complaisance dans l'enfermement, dans le ratatinement de l'univers. Le récit de Coatalem avait le même défaut. Ils ont une même qualité : l'humour. Exotique et vialattien chez Coatalem, entre Beckett et les Monthy Python chez Aubert. Après un recueil de nouvelles, *l'Encombré* (2), *la Cathédrale de glaise* est une nouvelle étape, riche de promesses et de réussites, pas vraiment aboutie, mais qui donne envie d'un autre rendez-vous.

Alain Salles

(1) *Triste Sire* (Ed. Le Dilettante) est une version remaniée d'un texte paru en 1985.

(2) Presses de la Renaissance, 1991.

Mises en Cène

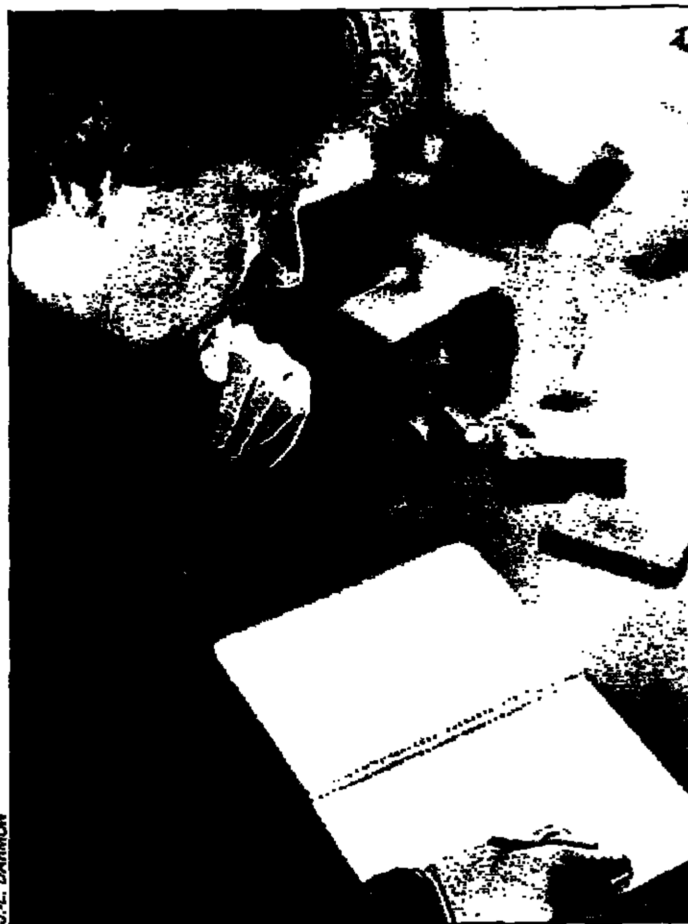
A l'ombre du Christ, deux romans allégoriques de Jean-Baptiste Niel et Jacques-René Doyon

CECI EST MON SANG
de Jean-Baptiste Niel.
Julliard, 258 p. 100 F.

L'ENFERMÉ DE CLAIRVAUX
de Jacques-René Doyon.
Laffont, 224 p., 98 F.

THÉORÈME
de Pier Paolo Pasolini.
Traduit de l'italien par José Guidi,
illustré par Baudoin,
Gallimard/Futuropolis, 140 p., 120 F.

Puisque la couverture et l'épigraphe du roman de Jean-Baptiste Niel nous y invitent et que l'actualité éditoriale nous le permet, ressuscitons Pasolini, assassiné il y a dix-sept ans déjà. En 1968, il avait conçu, d'abord sous forme théâtrale, puis romanesque, et enfin cinématographique, une étrange métaphore de la visitation mystique : dans *Théorème*, un « invité » s'installe dans une famille bourgeoise milanaise et révèle chacun, père, mère, fille, fils, bonne, à lui-même à travers le sexe. Des citations de *l'Exode* et du *Livre de Jérémie* confirmaient dans le texte même ce que laissait entendre le ton allégorique, de toute évidence biblique, de la narration par la plume ou l'image et ce que, du reste, le cinéaste poète proclamait dans de nombreuses conférences de presse et dans sa correspondance personnelle.



J.-L. DARMON

Jacques-René Doyon : des voix à travers les murs.

Le sexe était une métaphore de la révélation religieuse. Pasolini écrira dans la *Quinzaine littéraire* : *« Dieu est le scandale. Le Christ, s'il revenait, serait le scandale ; il l'a été à son époque et le serait aujourd'hui. Mon inconnu – incarné par Terence Stamp, explicité par la présence de sa beauté – n'est pas Jésus inséré dans un contexte actuel, et ce n'est pas non plus Eros identifié à Jésus ; c'est le messager du Dieu impitoyable, de Jéhovah, qui, au moyen d'un signe concret, d'une présence mystérieuse, arrache les mortels à leur fausse sécurité. »*

En choisissant une photo de la scène du baiser de Judas extraite de *l'Evangile selon saint Matthieu*, Jean-Baptiste Niel poursuit cette métaphore. Car nous comprenons vite que l'intrigue de son troisième roman ne constitue pas l'essentiel de son propos. Que nous raconte-t-il ? Un *« étranger »*, un *« inconnu »*, auquel il ne donne pas de nom, a douze *amants, qui, eux*, portent les prénoms des apôtres. Au centre du livre, un long monologue, imprimé en italique, apprend au lecteur que le séducteur est sur le point de mourir et qu'il a réuni tous ses amants, incrédules, pour le leur annoncer.

Ces pages centrales, d'une émotion bouleversante, d'une gravité exceptionnelle, justifient à elles seules l'entreprise – on s'en doute, extrêmement périlleuse – d'une telle comparaison. Le sang du Christ devient ici le sang d'une maladie mortelle qui a déjà – faut-il dire hélas ? – inspiré de belles et grandes œuvres en littérature et au cinéma.

Le condamné et les moines

Assurément, en optant pour le genre difficile de l'allégorie, Jean-Baptiste Niel, qui, dans ses deux précédents romans (1), a prouvé sa virtuosité dans la multiplication de ses voix en affirmant toujours une *grande liberté poétique*, exige du lecteur une sorte de foi littéraire : l'acceptation d'un ton presque constamment lyrique au service de descriptions souvent réalistes, crues, violentes. Il refuse le ton confidentiel auquel le sujet nous a davantage habitués : il préfère rester fidèle à lui-même et nous offre un roman très surprenant, provocant, sincère, plein d'une vitalité *meurtrie, vibrante, virulente*. On ne croit pas se tromper en imaginant la sympathie qu'un tel livre aurait suscitée chez Pasolini.

Devant la mort qu'il voit se profiler, mais aussi devant tous les hommes qu'il a aimés, l'*« inconnu »* se murmure à lui-même : *« De chacun des visages ici présents, j'ai appris et tiré maintes choses – or, toute vie, qu'elle en convienne ou non, me semble une substance qui, à son insu, ne s'est élaborée que par d'autres. Il en sera toujours ainsi. Je souhaite qu'il en demeure ainsi jusqu'au jour où le visage humain ne sera plus de ce monde. »* Ces visages, ces corps, le romancier les décrit minutieusement, dans leurs misères et dans leurs splendeurs : ingénieur, pêcheurs, pilote, spéléologue, simple jouisseur, les amants d'un jour, d'un mois nous entraînent dans leurs mondes tantôt mesquins, tantôt frivoles, tantôt généreux et fous. L'écrivain les observe avec passion ou compassion.

Curieusement, on retrouve une tonalité très proche dans le livre fort différent de Jacques-René Doyon, qui suit dans l'enfer de la condamnation à perpétuité un prisonnier solitaire et rêveur. Jean a abattu froidement une « balance » pour des raisons politiques. Incarcéré à Clairvaux, il associe son destin, comme le fit avant lui Genet, à celui des moines qui le précédèrent dans l'abbaye-prison. Quoique très sérieusement documenté sur les conditions pénitentiaires, ce roman est, en réalité, un long poème, où le héros dialogue avec le Christ, *Iechoua*, dans la belle version des Evangiles qu'a donnée Claude Tresmontant (2) : *« Des fleuves de son ventre s'écouleront/des fleuves d'eau vivante. »*

Les voix qui chuchotent à travers les murs appellent à la guérison. Le lac de Tibériade naît d'une flaque d'eau dans la cellule. Un commentaire du baiser mystique dans le *Cantique des cantiques* vient interférer dans ce roman très déconcertant, lui donnant soudain, d'une façon malgré tout naturelle, une dimension hallucinée : *« Il imagine un Christ imberbe qui le prend par la main dans le cloître de Clairvaux et qui l'emmène au cellier – une ombre lumineuse de Christ au corps diaphane, un corps de fantôme éclairé de l'intérieur. »* Se référant à Nietzsche, l'auteur écrit dans une note finale que le Christ est *« quelque part enfoui en chacun de nous »*. C'est la leçon de ces trois livres, même si les bigots et les pharisiens doivent faire la sourde oreille. Mais qui a dit que les Evangiles leur étaient destinés ?

René de Ceccatty

(1) *Vous qui passez dans l'ombre* (Gallimard, 1988) et *L'adieu d'alcool* (Gallimard, 1991).

(2) *Editions de l'OEIL, 1984 et 1988.*

Le sourire qui mord

Avec légèreté, Pierre Boncenne dénonce l'esprit de sérieux

LES PETITS POISSONS ROUGES
Contre l'esprit de sérieux et les gens importants
de Pierre Boncenne.
Seuil, 218 p., 89 F.

Dénoncer l'esprit de sérieux qui nous environne, qui exerce une sorte de terrorisme invisible, c'est risquer d'en devenir soi-même victime. En contournant ce risque, Pierre Boncenne évite de tomber lui-même dans le piège qu'il tend. A ceux qui ne songent pas un seul instant à douter de leur propre importance, qui se gonflent même et se rengorgent d'elle, jouissant d'un orgueil qui leur est comme une seconde nature, il oppose un simple sourire. L'arme semble légère : elle l'est ; et c'est précisément ce qui la rend efficace.

L'anecdote savoureuse qui donne son titre au livre est à l'image de cette légèreté. Un jour de 1978, sur le plateau de l'émission télévisée « Apostrophes » – rédacteur en chef de *Lire* pendant quinze ans, Boncenne fut également le conseiller de Bernard Pivot pour cette émission, – René Girard, qui dissertait sur son livre, – *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, s'entendit interpellé en ces termes par Roger Caillois : *« Mais, dans tout cela, que faites-vous des petits poissons rouges ? »* La question était assurément déplacée, incongrue. Elle fit sans doute, un court instant, vaciller l'esprit de sérieux qui planait, imperturbable, sur la tête des invités et sur leurs doctes propos.

L'ironiste, qui exerce son art – ou son vice – au détriment d'autrui, fait rire de tout, sauf de lui-même. Les *« petits poissons rouges »* que Boncenne a pêchés chez Caillois n'ont pas cette prévenance à l'égard d'eux-mêmes. Ils nagent, avec une humeur égale, dans toutes les eaux du sérieux, légers et insouciants. Ils n'ont l'air de rien, et semblent proposer à ceux qui se donnent des airs importants, ou qui ont l'intime conviction de l'être, de regarder le monde et de se regarder surtout eux-mêmes, avec un peu moins de hauteur.

Sans *« fureur »* ni *« acrimonie »*, avec ses petits poissons comme anges gardiens, Boncenne pointe les mille variétés de la fatuité et de la cuistrerie, banales expressions de l'esprit de sérieux. Il repère, moins pour s'en moquer que pour s'en étonner, *« ces infimes dérèglements psychologiques ou sociaux qui, à force de s'accumuler, conduisent aux poses emphatiques et aux manières outrecuidantes »*. Il est vrai qu'il n'a pas à chercher très loin : de la politique aux affaires, les *« maîtres éminents »* sont légion. Ils avancent en terrain conquis, sûrs que la société leur renverra le reflet de leur réussite : les mots et les actes d'un souverain, même d'un ministre ou d'un PDG, vaudraient ainsi plus, *auraient plus* de sens et de portée, que ceux du pékin de base. Ils parlent haut et fort, attentifs surtout à l'attention qu'on leur accorde – et que ne leur marchande pas la foule affairée des courtisans, – ne s'étonnant parfois et ne se désolant que d'une chose : n'être point écoutés.

La pose de l'Ecrivain

Mais c'est dans le petit univers des lettres surtout que les gens importants, sérieux, se recrutent et se comptent, jaloux de leurs prérogatives et du microscopique pouvoir qu'ils exercent. A la position, ou à la pose, de l'Écrivain est attaché un prestige, dans une société réputée tenir la littérature en piètre estime. Pierre Boncenne sait que l'Écrivain – avec une majuscule – existe ; il l'a d'ailleurs rencontré...

« Qu'est-ce que le sérieux de la vie ? », se demandait Kierkegaard. L'homme sérieux – et non celui qui cultive, pour son propre bénéfice, l'esprit du même nom, – pensait-il (dans une perspective chrétienne que personne n'est tenu de partager), se reconnaît au fait de soumettre ses pensées, ses paroles et ses actes à une instance supérieure, de les rapporter à une autorité qui ne lui appartient pas.

Pierre Boncenne et ses petits poissons ont le mérite de rappeler que le sérieux est rarement dans la posture qui cherche à l'afficher et à l'affirmer ; et que l'on peut parfois le trouver dans un simple sourire opposé à celle-ci, dans le pas de côté que l'esprit, délesté du sentiment de sa propre importance, est toujours libre d'accomplir.

Patrick Kéchichian

Pension de guerre

UN ÉTÉ SUR LA LIGNE
de Nicole Bernheim.
Belfond, 365 p., 110 F.

Peut-être est-ce un de ces romans, au fond très personnels, que beaucoup d'entre nous, parmi ceux qui ont vécu la même époque, auraient aimé écrire. C'est dire que les souvenirs qu'il évoque ne peuvent guère nous laisser indifférents et que l'histoire sur laquelle ils se greffent est bien racontée.

Eté 1942. Dans une vieille pension de famille non loin de la roche de Solutré – c'est-à-dire en zone dite encore « libre », – divers personnages se rencontrent, au hasard des locations. On découvre, au fil des pages, que certains sont déjà engagés dans la Résistance (où ils entraîneront plusieurs jeunes gens de la maison) tandis que d'autres s'apprêtent à entrer dans la milice, au service d'un nazisme qui les fascine. Entre les deux, le marais de ceux qui écoutent la voix du maréchal, en tiennent pour le culte de l'ordre et de la famille, et s'inquiètent bien entendu des bruits de mystérieuses allées et venues qu'on entend parfois sous les combles.

Evidemment, cela crée une certaine tension, dont les uns et les autres sont inégalement conscients. Mais cela n'empêche pas une coexistence relativement paisible et même l'organisation d'un bal où garçons et filles se retrouveront l'espace d'un soir, pour la plupart dans une belle ignorance de leurs engagements respectifs.

On s'attache à ces hommes et ces femmes qui, consciemment ou non, vivent au bord du drame, parfois évité de justesse. D'où un certain suspense qui court tout au long du récit, souvent éclairé, en contrepoint, par de belles images de la campagne bourguignonne. La guerre au quotidien est aussi faite de cela, même si, à l'époque, et pour la plupart des protagonistes de cette histoire, ces jours de semi-quiétude sont déjà comptés.

Alain Jacob

★ Nicole Bernheim publie également, chez le même éditeur et sous le titre *Hôtel Europa*, un recueil de onze nouvelles sur une diversité de sujets en forme de croquis de mœurs allant de l'Irlande à l'Afrique en passant par le New-York des Nations unies mais aussi la province française, la presse parisienne, etc. Beaucoup d'ironie dans ces textes d'une langue toujours alerte où l'auteur met en valeur l'insolite des situations. Autant de « petits romans » qu'on dévore de bon appétit (250 p., 98 F).

La mort de Banine

Née à Bakou, la romancière de « Jours caucasiens » était installée en France depuis les années 20

Nous apprenons la mort à Paris de Banine, l'Azérie, l'auteur de *Jours caucasiens*, la fidèle amie parisienne d'Ernst Jünger. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

Née en 1905, à Bakou, dans une famille de riches pétroliers, élevée dans la religion musulmane, arrivée en France en 1924, Banine (de son vrai nom Umm El Banine) évoquait plus tard, sans nostalgie, avec l'accent russe qui ne l'avait jamais quittée, la vie dorée de son enfance, ses trois gouvernantes – allemande, anglaise, française, – son amour de la culture russe, puis la révolution à Bakou quand les bolcheviks mettent fin à la République indépendante d'Azerbaïdjan, son mariage à quinze ans pour tirer son père de prison ; puis le départ du Caucase. Pour toujours.

A Paris, elle partage, un temps, la vie des émigrés qui mènent grand train en attendant l'effondrement des bolcheviks, elle devient mannequin chez Worth, elle fréquente des écrivains qu'elle admire, comme Kazantzaki, comme Bounine, le premier Prix Nobel russe. Elle décide d'écrire.

Jean Paulhan publie, en 1943, son premier roman en français, *Nami*, qui sera bientôt suivi par deux récits autobiographiques, *Jours caucasiens*, en 1945, et *Jours parisiens*. Surtout, toute sa vie va être marquée par l'amitié qui la liait depuis près de cinquante ans à Ernst Jünger. *« Dans l'après-midi, rue Lauriston, pour y prendre le café turc chez Banine, une musulmane du Caucase du sud, dont je viens de lire le roman* Nami, écrit-il dans son *Journal parisien* du 2 avril 1943. *Certains de ses passages me firent penser à Lawrence ; c'est une brutalité analogue à l'endroit du corps et qui va jusqu'au tréfonds du viol. »* Elle-même évoquera le début de cette amitié dans un *Portrait d'Ernst Jünger* : *« Bien que d'origine étrangère, tout me porte à me sentir solidaire avec la France et je me faisais l'effet d'une traîtresse collaborant avec l'armée d'occupation. »* La guerre finie, elle ne cessera de correspondre avec l'écrivain qui lui demande : *« Gardez-moi votre amitié en ce temps où l'on n'a pour appui que les rares personnes demeurées humaines »* (lettre du 18 juin 1945). Elle ne cessera de l'admirer. D'attendre la prochaine visite.

A cinquante ans, elle s'était convertie au catholicisme, proclamant avec ironie contre Marx : *« J'ai choisi l'opium... »*, dans un journal émouvant empreint de rationalisme et de foi (1). Pourtant, sa foi n'enlevait rien à l'attachement pour l'Azerbaïdjan qu'elle avait quitté, et elle avait même envisagé, il y a trois ans, de se rendre à Bakou au moment de la publication, là-bas, de *Jours caucasiens*. On l'attendait. Mais les combats avec les Arméniens avaient commencé au Haut-Karabakh, et elle avait renoncé. Ce nouveau conflit lui rappelait trop douloureusement ses racines, elle se retrouvait aux côtés des Azéris contre les Arméniens, évoquant les massacres de populations de 1905 dans un « Point de vue azéri » paru dans *le Monde* du 20 janvier 1990 : *« Ma mère, enceinte, dut fuir Bakou pour se réfugier dans une région lointaine où il n'y avait ni médecins, ni hôpitaux, où elle accoucha et mourut faute de soins. L'enfant, c'était moi. »*

N. Z.

(1) *J'ai choisi l'opium*, éd. SOS, Cambrai. De Banine, sont également disponibles *Jours caucasiens* (Gris banal éd., Montpellier) et *Ernst Jünger aux faces multiples* (Âge d'homme).

Le parcours d'Yves Bonnefoy

En 1959, Yves Bonnefoy dédiait un recueil d'essais *« à l'improbable, c'est-à-dire à ce qui est »* (1). Les phrases suivantes de cette dédicace expliquaient et élargissaient le champ qui est celui de la poétique de Bonnefoy : *« A un esprit de veille. Aux théologies négatives. A une poésie désirée, de pluie, d'attente et de vent. A un grand réalisme, qui aggrave au lieu de résoudre, qui désigne l'obscur, qui tienne les clartés pour nuées toujours déchirables. Qui ait souci d'une haute et impraticable clarté. »*

Ne nous y trompons pas. C'est bien la rigueur d'un projet qu'exposait ainsi le poète de *Pierre écrite*. Rigueur dont on peut suivre visuellement le parcours chronologique dans la belle exposition présentée par la Bibliothèque nationale en hommage à Yves Bonnefoy (2). De l'enfance aux grandes amitiés et influences – Boris de Schloezer, André Chastel, Jean Wahl, Christian Dotremont, Maurice Saillet, Gilbert Lély..., – du surréalisme – dont il se sépara vite, sans *« exclusion ni injures »*, – à la méditation sans cesse reprise sur les images de l'art, de la poésie à la poétique – à la chaire du Collège de France, occupée depuis 1981, – ce sont les étapes de ce périple qui se trouvent ainsi illustrées et commentées.

Préparé par Florence de Lussy, en collaboration avec Yves Bonnefoy, et préfacé par Jean Starobinski, le catalogue de cette exposition accompagne et prolonge ce parcours, en indique la cohérence. (224 p., 130 F.)

P. K.

(1) *L'Improbable et autres essais* vient d'être repris en Folio-essais (N° 203).

(2) Jusqu'au 30 novembre, de 12 heures à 18 h 30, Yves Bonnefoy lira ses poèmes le 23 novembre, à 18 h 30, dans l'auditorium Colbert (2, rue Vivienne, 75002 Paris).

Académie, neuvième édition

Le premier tome du nouveau dictionnaire des « Immortels » paraît. Pour maintenir les principes de la langue, mais aussi guider l'usager

L'Académie française ne chôme pas. En ce qui concerne sa mission majeure, celle de fixer et d'épurer la langue, sa longue patience (et la nôtre) est enfin récompensée. Le premier tome de la neuvième édition du fameux dictionnaire vient de sortir. Il s'arrête au mot *enzyme* (masculin ou féminin, à votre guise). Précisons-le tout de suite, cet épais volume, élégamment relié (1), n'est pas le regroupement des cinq fascicules déjà publiés et édités dans le même format et à la même impeccable typographie, de 1986 à 1991, par l'Imprimerie nationale. Non, il ne s'agit nullement d'une réimpression, d'un *reprint*, si l'Académie nous pardonne ce barbarisme.

Ces quelque seize mille cinq cents mots, parmi lesquels on enregistre cinq mille neuf cents entrées nouvelles, ont vu, une fois de plus, leur définition revue, corrigée, complétée, et, par surcroît, enrichie d'indications étymologiques, ce qui est une innovation de taille dans l'histoire d'un dictionnaire qui aura tout juste trois siècles en 1994. D'un dictionnaire qui a dû, tout à la fois, au fil de ses neuf éditions successives, *maintenir fermement* les fondements de notre langue et adapter peu ou prou son inventaire à l'état actuel des connaissances et des mœurs.

La commission du dictionnaire a dû, bien sûr, tenir compte des sciences et techniques et n'en conserver, vu leur profusion, que les termes consacrés par l'usage courant – l'usage, règle d'or de nos lexicographes. Mais c'est aussi le parler populaire qui infuse un sang neuf au vocabulaire, voire les termes savoureux des pays francophones, comme le canadien *achaler* (importuner), *enfarger* (entraver), ou le belge *aubette* (abri ou kiosque à journaux). Soulignons que ces trois mots ne figuraient pas encore dans les fascicules provisoires. Et les néologismes, pour peu qu'ils correspondent à un besoin ou séduisent par leur charme, ont, eux aussi, acquis droit de cité. Nul ne s'étonnera, par exemple, de voir en temps voulu accéder au dictionnaire cette *navrance* cueillie dans un « feuilleton » de Bertrand Poirot-Delpech.

Les mots ont une saveur. Les mots vivent d'une vie propre et insufflent la vie à ce qui pourrait n'être qu'une sèche nomenclature. Ainsi, les exemples concrets fourmillent qui viennent adoucir l'austérité d'une définition : *« La source bruissait sous les feuilles. »* En revanche, sont strictement proscrites les citations d'écrivains – signe de modestie de ceux, vifs ou morts, de l'Académie, – à moins qu'il ne s'agisse, rarement, de titres d'ouvrages tels *l'Ami Fritz* ou *les Conquérants*, d'André Malraux.

Les mots donnent la vie, disions-nous. En le nommant, ils confèrent l'existence au monde visible et invisible. Que serait-il, ce monde, si l'homme ne donnait aux choses le *« baptême des mots »* ? (Maurice Druon).

En définitive, le dictionnaire que nous propose l'Académie ne serait-il qu'un ouvrage de plus dans l'abondante production lexicale ? Ses auteurs ont été inspirés par d'autres mobiles. Non seulement celui de maintenir le caractère et les principes d'une langue française qui demeure, malgré une âpre concurrence, l'une des plus belles de la planète, mais aussi par le souci de guider l'usager par des mises en garde et des appréciations abrégées qui, pour certains vocables, ne peuvent plus avoir un effet dissuasif, mais sont toujours utiles dans le langage parlé.

Ce premier tome affronte donc en solitaire son destin. Provisoirement. Les deux suivants ne devront, en effet, pas trop se faire attendre. Le dernier est prévu pour la fin du siècle, lorsque l'honnête homme à l'affût de l'inédit se contenterait encore de dix mille mots nouveaux.

Jean-Marie Dunoyer

(1) Imprimerie nationale, 834 p., 480 F.

Les « chercheurs de sagesse »

Hommage à Jean Pépin

D'Homère à Dante, ou d'Héraclite à Augustin, en passant par Plotin et les Pères de l'Eglise, Jean Pépin a consacré une quarantaine d'années, une dizaine d'ouvrages et une bonne centaine d'articles à explorer en historien, en philologue et en philosophe, les faces multiples de la rencontre entre l'héritage philosophique des Grecs et la foi des chrétiens.

Il n'a pas seulement éclairé de son savoir précis et englobant ce long et très complexe processus, décisif pour notre histoire intellectuelle et spirituelle, de la difficile confluence des courants de la philosophie antique avec ceux de la théologie néotestamentaire. Il a également contribué à former et à guider, dans le respect de leur diversité, une génération de chercheurs, en fondant, en 1969, et en dirigeant, jusqu'en 1986, l'unité de recherche « Histoire des doctrines de l'Antiquité et du Haut Moyen Age » du CNRS.

Sous le titre *Chercheurs de sagesse*, ses collègues et ses amis rendent aujourd'hui hommage à ce savant d'exception dont l'érudition extrême jamais n'effaça l'acuité ni la chaleur du regard. S'ouvrant par un texte d'Yves Bonnefoy, le volume rassemble une quarantaine d'études savantes (1) dont plusieurs sont consacrées à Plotin.

Vient de paraître en même temps le second volume des études consacrées par Jean Pépin et l'équipe qu'il anime à la *Vie de Plotin*, de Porphyre (2). La vingtaine de pages de ce texte grec est ici traduite, commentée, scrutée sous tous les angles par une somme de travaux poursuivis depuis plus de dix ans par une quinzaine de spécialistes. L'ensemble finit par dresser un portrait détaillé de la vie intellectuelle au troisième siècle après Jésus-Christ qui constitue un important ouvrage de référence pour tous les « chercheurs de sagesse » – formule empruntée à l'oracle d'Apollon concernant Plotin.

R.-P. D.

(1) *Chercheurs de sagesse*, hommage à Jean Pépin, publié sous la direction de M.-O. Goulet-Cazé, G. Madec, D. O'Brien, Institut d'études augustiniennes, 716 p., 370 F.

(2) *Vie de Plotin*, de Porphyre, coll. « Histoire des doctrines de l'Antiquité classique », Vrin, 766 p., 450 F. (Le tome I, *Travaux préliminaires*, paru en 1982, est toujours disponible chez le même éditeur, 436 p., 330 F.)

Signalons également, toujours chez Vrin, l'ouvrage de Jérôme Laurent, *les Fondements de la nature selon Plotin* (254 p., 189 F.) et l'édition de poche *Du Beau* (*Ennéades* 1-6 et 5-8) de Plotin, dans une édition due à Paul Mathias (Presses-Pocket, « Agora », n° 69).

Nabokov et l'émigration

« Vladimir Nabokov et l'émigration »... Organisé par le groupe de recherche de l'émigration à l'Institut du monde soviétique et de l'Europe centrale et orientale, le premier colloque consacré en France à Vladimir Nabokov réunissait des slavistes, samedi 7 novembre, jour du 75e anniversaire de la révolution d'Octobre.

Dans une communication intitulée « Nabokov et la politique », Michel Heller rappelait opportunément un article, « Jubilé », paru en 1927 dans la presse d'émigration, dans lequel Nabokov célébrait *« dix ans de liberté »*, remerciant les bolcheviks qui, en le chassant du pays, lui avaient donné la liberté de penser ! De penser politiquement. *« Nabokov était dans la politique toute sa vie*, expliquait le professeur Heller. *Contrairement à d'autres émigrés qui, au moment de la guerre, ont choisi les Russes, et parfois de rentrer en Russie, il a rejeté la formule Hitler ou Staline. Lui, il est resté antisoviétique dans toutes les circonstances. Ni Hitler ni Staline. Ce n'est que lors de sa seconde émigration, aux Etats-Unis, qu'il a trouvé une intelligentsia léniniste... »*

N. Z.

□ **Le premier Booker Prize du roman russe.** – Un prix de 10 000 livres anglaises, récompensant le meilleur roman publié en russe, vient d'être créé par la compagnie Booker, qui patronne, depuis vingt-quatre ans, le Booker Prize, le prix littéraire britannique le plus important. Six titres ont été sélectionnés pour le choix final : *la Place*, de Friedrich Gorenstein, *Monogramme*, d'Alexander Ivanchenko, *Lignes du destin*, de Marl Kharitonov, *le Trou*, de Vladimir Makanine, *le Temps : nuit*, de Ludmila Petrouchevskaïa, et *Quatre cœurs*, de Vladimir Sorokine. Le jury, présidé par la critique Alla Latynina, est composé du slaviste anglais John Bayley, des écrivains André Bitov et André Siniavski, de l'éditeur et critique américain Ellendea Proffer. Le vainqueur sera proclamé le 8 décembre, lors d'un dîner à Moscou.

SCIENCE-FICTION

Les fêlures du temps

SANS PORTES NI FENÊTRES
de Peter Straub.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gérard Coisne,
Olivier Orban, 382 p., 135 F.

BAZAAR
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par William Desmond,
Albin Michel, 678 p., 150 F.

L'ENFANT DU TEMPS
d'Isaac Asimov et Robert Silverberg.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Arnaud Mousnier-Lompré,
Olivier Orban, 288 p., 125 F.

CYBIONE
d'Ayerdahl.
Fleuve Noir, coll. « Anticipation », 192 p., 28 F.

LES hasards parfois malicieux de l'édition ont provoqué la parution quasi simultanée des dernières œuvres traduites en France de deux écrivains qui ont pu être considérés tout au long des années 80 comme les maîtres du roman d'horreur : Stephen King et Peter Straub. Cette proximité permet de mesurer combien leurs itinéraires ont divergé et de préciser leur évolution. Peter Straub avait déjà, dans ses derniers romans, pris ses distances avec le genre en allant ressourcer son inspiration dans le thriller (*Koko*) ou le roman d'énigme (*Mystery*). *Sans portes ni fenêtres* est un recueil de nouvelles qui lui a permis d'étendre encore son registre. Avec *le Genévrier*, par exemple, un récit qui explique une vocation d'écrivain par une fêlure du temps de l'enfance et dont on peut se demander s'il n'a pas de valeur autobiographique. Mais la tonalité générale du recueil reste au fantastique. *Le Chasseur de bisons* décrit les conséquences de l'irruption de l'imaginaire dans l'univers quiet et névrotique d'un personnage livré à la solitude et à l'incommunicabilité, à l'inaptitude sociale. *Mme Dieu*, qui doit beaucoup à la fréquentation des nouvelles de Robert Aickman, est une très singulière histoire de fantômes anglais située dans le décor d'un cénacle littéraire peuplé d'ombres illustres. Le *Petit Guide à l'usage des touristes* a des résonances borgésiennes qui séduisent. Mais le meilleur, peut-être, de cette assemblée de textes brillants et déroutants, polis d'une plume subtile et déliée, est une nouvelle écrite par Peter Straub à ses débuts, *Où l'on voit la mort, et aussi des flammes*, qu'il trouve parfaitement accordée aux autres. De son stupéfiant héros, Bobo, il écrit qu'il vit, à l'instar des autres personnages vedettes du recueil, dans une maison dont toutes les issues ont été murées. Cette métaphore divulgue l'unité secrète des textes sans en annihiler le charme énigmatique, ni la diversité.

Stephen King, lui, reste fidèle à la formule qui a fait son succès : moderniser les vieux motifs de la littérature fantastique, les rajeunir en les plaçant dans un contexte de quotidienneté banale où ils puisent un sens nouveau. Avec *Bazaar*, c'est le thème du pacte avec le diable qu'il a astucieusement redoré. Tout naturellement, dans notre bonne société de consommation, c'est sous la couverture idéale d'un commerce que Lucifer distille ses manigances. Dans le bazar bizarre qui lui sert de repaire, il vend du rêve, de la satisfaction de fantasmes, en échange d'un écot insolite : la perpétration de « blagues » en apparences inoffensives, mais qui ne tardent pas à se révéler mortelles... Pour raconter cette infernale machination, Stephen King a cédé à son péché mignon : il a pris tout son temps, procédant à une répétition générale avant de lâcher la bride à l'apocalypse, fractionnant son récit pour composer une sorte de fresque unanimiste. Jamais pourtant, au long des presque sept cents pages de *Bazaar*, il ne parvient à ennuyer son lecteur, et il campe, avec Polly Chalmers, un formidable portrait de femme rebelle.

Bazaar présente également un autre intérêt : il marque une étape importante dans l'œuvre de son auteur. Après avoir situé nombre de ses romans et nouvelles – de *Cujo* à *la Part des ténèbres* – dans la petite ville imaginaire de Castel-Rock, il a procédé à sa destruction complète par la haine et la dynamite : une manière comme une autre de tourner la page ! L'association Isaac Asimov-Robert Silverberg s'étant révélée tout à fait fructueuse dans l'extension de la célèbre nouvelle d'Asimov, *Quand les ténèbres viendront*, à la dimension d'un roman, elle a été renouvelée pour une opération analogue sur une autre nouvelle du père de *Fondation* : *Lastborn* (1958). Le résultat, intitulé *l'Enfant du temps*, est tout aussi réussi que *le Retour des ténèbres*. Ramené de l'époque paléolithique par une sorte de chalut temporel, un petit garçon néanderthalien surnommé Timmie est confié aux soins d'une infirmière spécialisée, Edith Fellowes, qui va tenter de le protéger de la curiosité trop dévorante des scientifiques et des médias. Après un premier contact difficile, elle ne va pas tarder à prendre en affection le petit être disgracieux transplanté au vingt et unième siècle et à faire son éducation. *L'Enfant du temps* raconte, sans miévrerie aucune mais avec sensibilité, cette insolite histoire d'amour maternel qui conduira Edith Fellowes à un choix radical.

Avec *Cybione*, Ayerdhal délaisse les univers sophistiqués de ses précédents cycles (*la Bohême et l'ivraie*, *Mytale*) pour un thriller de science-fiction qui combine l'économie et l'efficacité du polar à l'exotisme absolu du décor et du contexte. Il y met en scène une enquêtrice aussi douée que séduisante qui n'est pas le moindre charme de ce roman d'excellente facture qui possède en outre l'attrait d'une chute fort délectable...

Jacques Baudou

★ Deux rééditions méritent qu'on s'y attarde un peu. Gérard Klein a choisi de publier, dans sa collection « Ailleurs et demain classiques », le recueil de nouvelles de John W. Campbell, *le Ciel est mort*, mais dans une version plus complète que celle qui fut longtemps accessible chez Denoël, avec le rajout des deux nouvelles du cycle d'Aesir et d'un dossier consacré à celui qui, en temps que rédacteur en chef d'*Astounding Science Fiction*, fut en quelque sorte l'« accoucheur » de la S-F moderne. Au Livre de Poche, Gérard Klein a commencé la réédition d'un des cycles romanesques majeurs de la science-fiction, celui du *Fleuve de l'éternité*, de Philip José Farmer. Le premier volume de cette fresque, *le Monde du fleuve*, avait obtenu le Hugo Award en 1972 ; il n'a rien perdu de son éclat.

EN BREF

□ **Colloque à Nanterre.** – L'Université Paris-X Nanterre organise, les 20 et 21 novembre, de 9 h à 18 h, un colloque « Autofictions & Cie ». Le vendredi matin, avec Ph. Lejeune (« L'irréel du passé »), J.M. Adam (Modiano), A. Roche (H. Hesse), R. Robin (« Le sujet en défaut ») ; le vendredi après-midi, avec M. Morier (*le Neveu de Rameau*), B. Vercier (Loti), D. Deltel (Colette), Cl. Leroy (Ph. Soupault), J. Lecarme (« Autofiction : un mauvais genre ? »). Samedi matin, interviendront M. F. Chanfrault-Duchet (Wölfli), J.F. Chiantaretto (« Les analysants »), Cl. Grima (Ph. Roth), C. Viollet (R. Federman) ; et samedi après-midi, M. Contat (P. Nizon) et S. Doubrovsky (« Textes en main »), lequel participera également à une table ronde avec Alain Bosquet, Annie Ernaux, François Nourissier et Alain Robbe-Grillet. Université Paris-X Nanterre, bâtiment G, 6e étage, salle 614. Rens. : 40-97-76-70.

□ **Prix littéraires.** – Le prix Nova 92 récompensant un auteur de nouvelles en langue française a été attribué à Daniel Zimmermann pour l'ensemble de son œuvre. Son dernier recueil de nouvelles, *les Malassis*, a été publié, en 1991, chez Julliard. Le premier prix Yourcenar, destiné à récompenser une œuvre écrite par un auteur francophone résidant aux Etats-Unis, a été décerné à Jean-Philippe Antoine pour son livre *la Chair et l'Oiseau : vie imaginaire de Paolo Uccello*, paru dans la collection « l'Un et l'Autre » chez Gallimard. Jean-François Coatmeur est le lauréat du 32e prix Bretagne pour son roman *Des croix sur la mer* (Albin Michel). La société des Amis de Fantômas a décerné son prix à Didier Blonde pour *les Voleurs de visages* (A-M. Métailié). Quant au prix d'histoire de la Société des gens de lettres, il est allé à Jean-Louis Deaucourt pour *Premières loges, Paris et ses concierges au XIXe siècle* (Aubier).

Le deuxième prix algérien de littérature Kateb Yacine a été attribué à Rabah Belamri pour son roman *Femmes sans visage*, paru chez Gallimard.

□ **Maisons d'Écrivains.** – La direction des Musées de France vient d'éditer une carte de France des musées et maisons d'écrivains. Ce document permet un rapide repérage de tous les lieux consacrés aux mouvements littéraires et aux écrivains et indique le genre de chaque établissement (Direction des musées, mission de la communication, 6, rue des Pyramides, 75041 Paris Cedex 01).

□ **Erratum.** – C'est Maurice Rambaud, traducteur notamment de William Styron et de John Updike, qui, avec Mirèse Akar, a traduit *Patrimoine*, de Philip Roth (« Le Monde des livres » du 6 novembre) ; et non, comme un lapsus nous l'a fait écrire, notre confrère Jean Rambaud.

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

La foi et le siècle

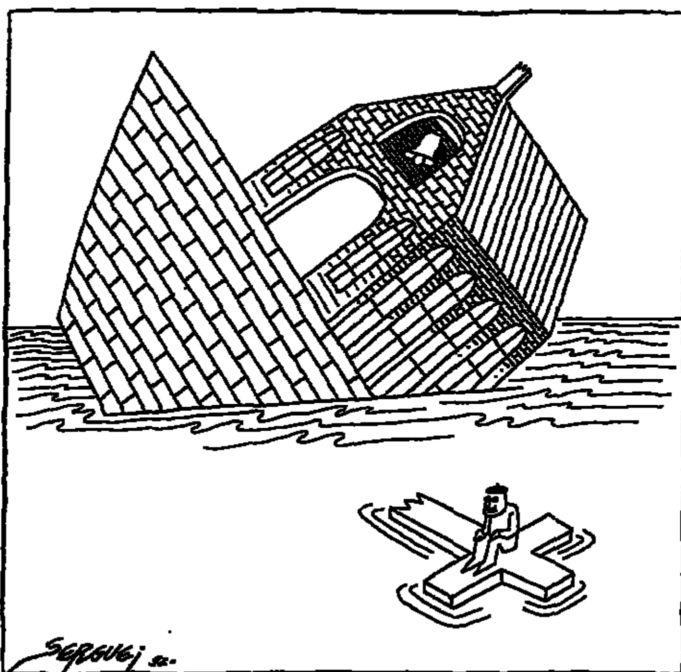
HISTOIRE DE LA FRANCE RELIGIEUSE
Tome IV :
Société sécularisée et renouveaux religieux (XXe siècle)
sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond.
Avec Etienne Fouilloux, Jean-Pie Lapierre, Philippe Levillain, Daniel Lindenberg, Freddy Raphaël et René Rémond.
Seuil, coll. « L'Univers historique », 478 p., 480 F.

QUE reste-t-il quand on a tout oublié ? Une culture, répondait jadis, à tort, Edouard Herriot. René Rémond, maître d'œuvre de ce dernier volume de l'*Histoire de la France religieuse*, convient, lui, qu'il y eut, vers 1965, en ce pays *« rupture dans la transmission du patrimoine culturel »* dont la religion chrétienne était partie intégrante. Non seulement la croyance elle-même est devenue socialement moins lisible, mais tout un héritage de références et de symboles religieux fait désormais défaut au bon peuple. Il suffit d'interroger le premier bambin qui vous tombe sous la main pour repérer bien vite les progrès de la désertification en la matière. Au point que l'école publique elle-même, si laïque fût-elle, examine à cette heure très attentivement, pour sauver les meubles, la meilleure manière de délivrer demain un enseignement spécifique du fait religieux à travers l'Histoire.

Les responsables de ce volume ont eu raison de récuser cette problématique culturelle qui eût dilué leur propos. Ils reviennent toujours à la seule question d'Histoire qui mérite attention : comment et pourquoi la foi persévère-t-elle dans une société comme la nôtre, à peu près totalement sécularisée et dans un environnement politique républicain plus que jamais laïcisé ? La *réponse à ce défi n'est jamais* claire pour un historien, puisque c'est chaque individu, irréductible, qui laisse, au fil des générations, la flamme s'éteindre ou s'aviver en lui, et quelles que soient la force ou la faiblesse collectives des institutions qui se portent alors garantes de la religion ou qui tentent de la ruiner. Pourtant, nos auteurs, faute de pouvoir se mettre en quête des intimités de la foi, ont su trouver et tirer le bon fil *conducteur* en postulant que, depuis un siècle, en France, c'est la somme des provocations venues de l'extérieur qui a tourneboulé et tenu bien éveillé le monde du religieux.

PHILIPPE Levillain et Jean-Pie Lapierre, sur un mode austère, *pour la période qui court du* triomphe de la IIIe République à la condamnation de l'Action française par Rome en 1926, Etienne Fouilloux, plus gaillardement, pour les temps missionnaires clos par Vatican II, et René Rémond, avec force interrogations, pour la joyeuse bousculade que nous vivons depuis trente ans, comptabilisent toujours, en effet, la somme des menaces, des confrontations et des ressourcements. Ils le font en prenant acte de la prééminence maintenue du catholicisme dans notre paysage religieux, tout en intégrant à leur analyse la vitalité des autres familles spirituelles, même si le livre a pris le risque, me semble-t-il, de ruiner pour partie ses ambitions synthétiques en singularisant le judaïsme, de l'affaire Dreyfus au bicentenaire de la Révolution, dans un chapitre – excellent – de Freddy Raphaël et Daniel Lindenberg.

De fait, cette France massivement chrétienne – en 1985, deux Françaises et Français sur trois sont baptisés et mariés à l'église, quatre sur cinq se déclarent catholiques et plus de quatre millions vont encore à l'office le dimanche : qui pourrait dire mieux chez les autres « familles de pensée » ? – a su apprendre à *composer dès que l'esprit* nouveau, au temps de Jules Ferry et de Léon XIII, fut à l'apaisement. Voilà le grand enseignement de ce volume : malgré la violence des affrontements, jusqu'en 1984 *à propos de la liberté scolaire, qui* prirent les cieux à témoin d'une « guerre franco-française » ouverte depuis 1789, le cours du XXe siècle fut somme toute une marche de la paix.



Le premier ralliement fin-de-siècle des catholiques à la forme républicaine du pouvoir ouvrit la voie. Le second ralliement a été le bon, après l'embrasement de 14-18 où le culte de la Patrie réconcilia tant d'esprits, quand est ôtée l'épine maurrassienne et que la laïcité de combat a fauché son dernier regain au temps du Cartel. L'Eglise est alors consciente d'avoir passé un cap qui pouvait être fatal. Elle a, *certes, mis genou en terre devant* l'idée républicaine. Elle a été contrainte, par la séparation de 1905, de renoncer au dernier lien séculaire qui l'unissait à l'Etat. Elle sait quels ravages provoquent désormais les religions séculières, communisme athée en tête. Elle s'arme toujours aussi fébrilement pour ne rien céder sur le dernier champ de bataille, celui de l'école. Mais elle a déjà mesuré à leur juste prix la lassitude ou l'esprit de conciliation de ses adversaires. Et, semble-t-il, il déplaît de moins en moins à ses fidèles de vivre pleinement leur foi dans une société sécularisée au tréfonds.

SON combat dès lors change de sens. Il s'agit de faire face au défi intérieur de la « déchristianisation », tout en rentabilisant les renouveaux spirituels et culturels qui ont flamboyé dès avant 1914. Or, sa réponse à ces nouveaux défis fut *« brillante »* et son dynamisme *« protéiforme »*, nous dit Etienne Fouilloux, au moins pour une sorte d'âge d'or qui va de la fin des années 1920 à l'aube des « sixties ». Les catholiques rejoignent alors les pionniers protestants et retrouvent les responsabilités publiques dont ils *étaient exclus. Une élite chré*tienne dont l'histoire reste à faire, formée dans les mouvements de jeunesse et les aumôneries, intellectuellement et spirituellement mieux affûtée, plonge dans le siècle, s'y empare de charges et de fonctions essentielles et concourt hardiment à la modernisation du pays dans tous les domaines.

Par contre, la reconquête des masses ouvrières, la conversion des « Sibéries » rurales ou des « petites Chines » d'une France *« pays de mission »* (l'expression est repérée, dès 1913, dans *la Croix*, trente ans avant la publication du petit livre-choc d'Henri Godin et Yvan Daniel) piétinent et les méthodes employées ont été désavouées, prêtres-ouvriers compris, au temps de la guerre froide. Sur cette hantise missionnaire pourtant, on apprendra beaucoup de nuances et de précautions à la lecture d'Etienne Fouilloux, qui signe un émouvant tour de France des difficultés, avance les meilleures statistiques et relativise le poids des déserts religieux. Il estime, à juste titre, que l'erreur fut de ne pas s'être attaqué en priorité aux zones intermédiaires moins chancelantes du Midi ou du Bassin parisien. Car, à tout prendre, la France du cœur du siècle n'était ni un pays de mission désespérant ni une chrétienté flambante et ne se singularisait pas autant en Europe que ne l'ont pensé ses apôtres en blouson et canadienne.

OÙ en est-on aujourd'hui, après ces batailles perdues et ces assauts glorieux ? René Rémond, avec un bel optimisme, s'interdit de parler de déclin. La *France religieuse a sans doute* vécu la fin des vêpres, de la confession et des croix aux carrefours. Ses bénitiers sont vides, ses catéchismes désertés, ses professions de foi tristouilles, son clergé en voie d'extinction. Sa pastorale des sacrements a assassiné maints rites sécurisants, sa fixité en matière sexuelle cultive l'équivoque (2 % à 3 % seulement des femmes catholiques obéissent, semble-t-il, aux oukases d'*Humanae vitae* sur la contraception et le nouveau catéchisme de 1992 ne risque pas de faire grossir leurs rangs). Bref, l'Eglise postconciliaire, *« servante et pauvre »*, a découragé beaucoup de bonnes *volontés*.

Et pourtant, les cierges sont toujours de bon commerce, les pèlerinages ne désemplissent guère, les charismatiques ont surgi. La foi s'est formidablement individualisée dans une société qui a marginalisé le religieux, qui a dissocié le moral et le légal depuis 1884 avec le divorce, 1967 avec la loi Neuwirth et 1979 avec la confirmation de la loi Veil, mais où les pouvoirs publics reconnaissent mieux sa prégnance (saviez-vous que, depuis 1988, chacun peut déduire de sa déclaration d'impôt ses deniers aux cultes ?). Les religions minoritaires ont repris du mordant. Et, *« totale nouveauté »*, trois millions de musulmans portent témoignage, en République laïque, pour un islam qui n'a jamais admis de dissocier le statut personnel de l'appartenance confessionnelle. Cette grave question inédite est, *a contrario*, une preuve supplémentaire de la vitalité religieuse qui parcourt toujours la « fille aînée de l'Eglise ».

★ Lire aussi le remarquable *vademecum* de Jean-Pierre Hammel et Muriel Ladrière, *Héritages, La culture occidentale dans ses racines religieuses*, Hatier, 1991, et la réflexion collective lancée récemment en Franche-Comté, *Enseigner l'histoire des religions*, CRDP de Besançon (6, rue des Fusillés, BP 1153, 25003 Besançon Cedex), 347 p., 240 F.

Hortense, la reine ambiguë

Portrait, par Françoise Wagener, de la fille de Joséphine de Beauharnais en femme du passé tournée vers l'avenir

LA REINE HORTENSE
de Françoise Wagener.
Lattès, 476 p., 165 F.

par Jean Tulard

Dans l'épopée napoléonienne, les rôles ont été distribués une fois pour toutes par le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Autour du héros éponyme gravitent traîtres ténébreux et ganaches héroïques, épouses infidèles et maîtresses émouvantes, sans compter la multitude des pittoresques troisièmes couteaux.

Certains personnages, toutefois, se glissent mal dans la distribution. Ainsi Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine et d'Alexandre de Beauharnais, donc belle-fille de Napoléon, mais aussi sa belle-sœur par son mariage avec Louis Bonaparte le 4 janvier 1802, et également mère de Napoléon III, seul successeur du premier des Napoléonides. Où situer ce personnage dont la fidélité politique à Napoléon Ier fut presque sans failles mais dont la fidélité conjugale à l'égard du frère de l'Empereur fut si fragile qu'une liaison avec le beau Flahaut donna naissance au futur duc de Morny ?

A Sainte-Hélène, Napoléon hésite et n'assigne qu'un rôle ambigu à celle qui fut reine de Hollande et pour laquelle il aurait eu, diront les méchantes langues, une tendresse plus que paternelle : *« Hortense, si bonne, si généreuse, si dévouée, n'est pas sans avoir eu quelques torts avec son mari. Quelque bizarre, quelque insupportable que fût Louis, il l'aimait ; et, en pareil cas, avec d'aussi grands intérêts, toute femme doit toujours être maîtresse de se vaincre, avoir l'adresse d'aimer à son tour. »*

Animée, comme sa mère, par le désir de plaire, et soucieuse du jugement de la postérité, la reine Hortense avait pris les devants en écrivant ses Mémoires. Ceux-ci ne seront publiés qu'en 1927 et ne susciteront, malgré l'admirable appareil critique de Jean Hanoteau, qu'un intérêt méfiant.

Bref, la reine Hortense restait dans une sorte de purgatoire napoléonien, ce qui n'a rien d'étonnant pour une femme qui s'est trouvée à la frontière de deux sociétés.

Françoise Wagener lui assigne enfin une place dans l'histoire napoléonienne. Si elle ne l'avait fait qu'avec le talent qu'on lui connaît depuis son beau livre sur Mme Récamier, on resterait prudent. Clio n'aime ni les avocats ni les procureurs. Le grand mérite de Françoise Wagener est de nous offrir un ouvrage à la documentation irréprochable. Enfin, une historienne s'aventure dans le monumental fonds Napo*léon, entré en 1979 aux Archives* nationales. Jointe à d'autres archives privées, la quête est fructueuse.

Une aristocrate romantique

Trois traits caractérisent, aux yeux de Françoise Wagener, la reine Hortense : son origine aristocratique, son préromantisme et la cohésion de sa pensée politique. Hortense est issue de la noblesse et a connu un peu, enfant, la fameuse « douceur de vivre » chère à Talleyrand. Un Talleyrand qui constatait que *« les Beauharnais sont les seuls bien élevés de la cour impériale »*. Dans sa façon d'attirer les regards ou de faire face à l'adversité (sa rupture avec Louis, puis l'exil), comme dans une certaine liberté de mœurs, on retrouve l'héritière d'une aristocratie décimée par la Révolution. Femme du passé, elle est aussi tournée vers l'avenir. Françoise Wagener met bien en lumière ses pen*chants romantiques, son goût* pour les romances (elle en compose avec bonheur, dont *Partant pour la Syrie*, qui deviendra une sorte d'hymne officiel du Second Empire), son plaisir à découvrir des paysages de montagne et son attrait pour un Moyen Age idéalisé.

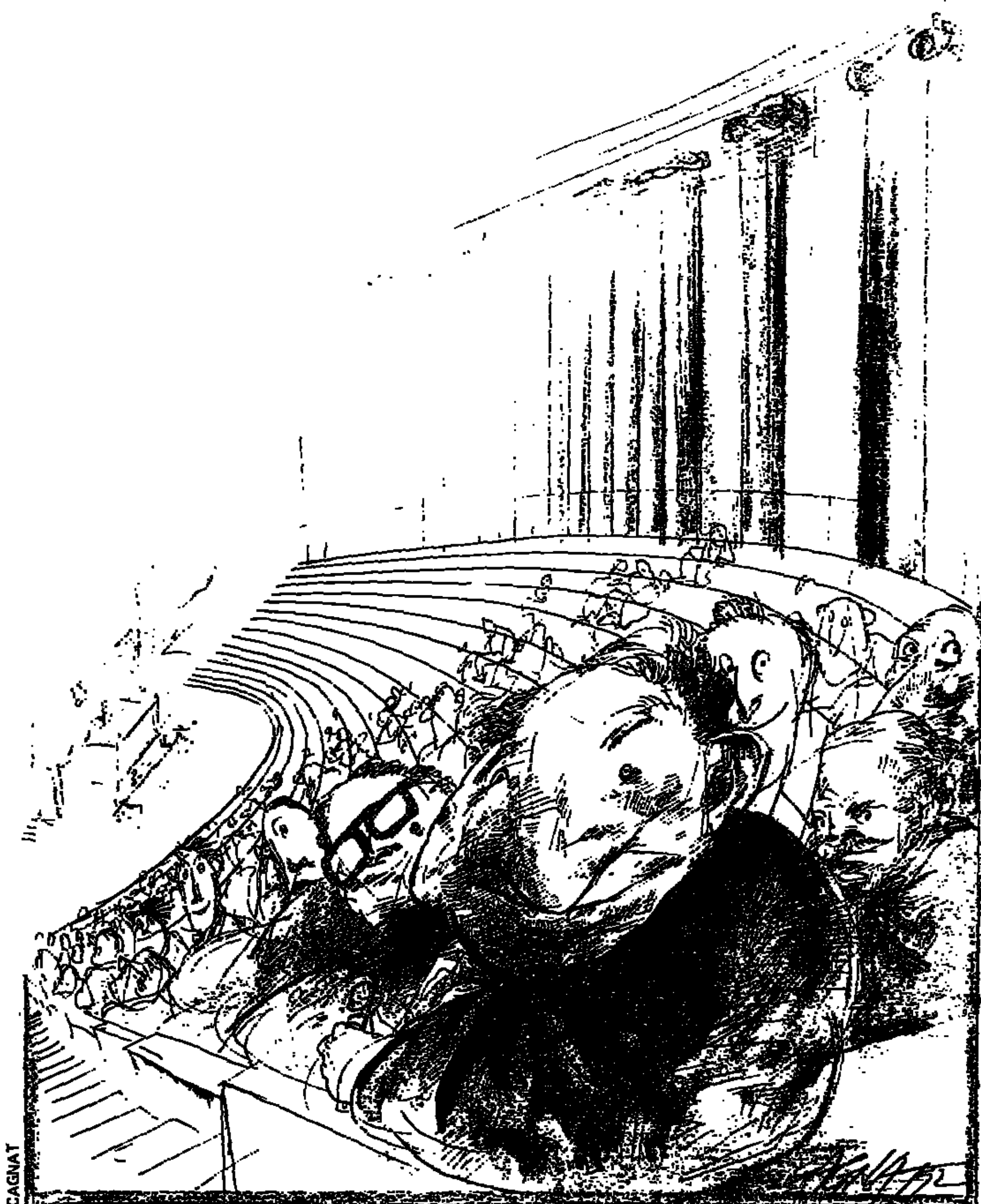
Quant à la pensée politique de la reine Hortense, elle se manifeste à partir de l'exil qui frappe tous les Bonaparte en 1815. Are*nenberg, son refuge*, devient un centre discret de pèlerinage pour les bonapartistes. On y accueille avec enthousiasme la révolution de 1830, et ses deux fils vont combattre pour l'indépendance de l'Italie. Le message du *Mémorial* a été entendu : Hortense lie le sort des Bonaparte au mouvement des nationalités et au libéralisme, notamment dans le *Récit de* [son] *voyage en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831*. Elle correspond aussi avec un autre exilé, Chateaubriand.

Les positions de la reine Hortense prennent un relief d'autant plus grand que son dernier fils devient, à la mort du duc de Reichstadt, le prétendant au trône impérial. Elle ne le verra pas en Napoléon III. Reste que, à défaut de la mère, Joséphine, c'est la fille, Hortense, qui aura assuré la continuation de la dynastie des Napoléonides.

★ Françoise Wagener vient de recevoir pour ce livre le sixième prix d'histoire de la Vallée-aux-Loups. Elle le partage avec Jacqueline de Romilly, récompensée pour son essai, *Pourquoi la Grèce ?* (de Fallois).

Les droites en gros plan

*Six ans de travail, cinquante collaborateurs, plus de deux mille cinq cents pages : l'*Histoire des droites en France, *dont les trois volumes viennent de paraître simultanément, est de ces entreprises monumentales qui font date. Tome par tome, Hugues Portelli, professeur à Paris-II, Jean-Louis Bourlanges, député européen, auteur de* Droite, année zéro, *et notre collaborateur Bertrand Le Gendre analysent cette somme ambitieuse*



Encyclopédique

HISTOIRE DES DROITES EN FRANCE
Ouvrage collectif sous la direction de Jean-François Sirinelli.
Gallimard, coll. « NRF-Essais ».
Tome 1 : Politique, *864 p.*
Tome 2 : Cultures, *800 p.*
Tome 3 : Sensibilités, *976 p.*
Chaque volume : 230 F jusqu'au 31 janvier 1993 ; 270 F ensuite.

Le clivage droite-gauche *n'existe plus, c'est une affaire* entendue. N'avait-il pas été, dans les années 80, remplacé par la théorie des quatre quarts, chère *à M. Giscard d'Estaing ? L'année* 1992 n'a-t-elle pas marqué, sur le plan électoral, une nouvelle étape de la fragmentation du *paysage politique national, rédui*sant la part d'audience des partis dits de gouvernement – c'est-à-dire ceux qui organisent le face-*à-face droite-gauche – à un peu* plus d'un Français sur deux ? L'addition des électorats qui échappent à cette bipolarité, *pour s'y opposer, n'a cessé de* croître.

Pourtant, chacun sait que les succès électoraux passent encore par le respect des normes anciennes, que les comportements des acteurs sont encore largement structurés par *des appartenances, des sensibili*tés, des caractères, des tempéraments dont la permanence valait bien d'être explorée un jour, de façon aussi complète que possible. C'est chose faite. La somme que Jean-François Sirinelli est parvenu à rassembler pour constituer une *Histoire des droites en France* n'est pas limitée au destin politique de celles-ci, de 1815 à nos jours ; elle englobe et explore les *cultures de droite et les mentali*tés qui les portent. C'est dire l'ambition du maître d'œuvre. Même si l'objectif poursuivi n'est pas toujours atteint – comme le souligne Bertrand Le Gendre dans son compte-rendu du tome 2, – la démarche est anticipatrice *à souhait par le moment de sa* parution, puisque les droites s'apprêtent à reconquérir, peut-être pour longtemps, le pouvoir, et véritablement encyclopédique par son contenu.

*Originalité d'un projet qui per*met d'intégrer les recherches les plus récentes, diversité et richesse des apports, analyse en *profondeur des forces et des fai*blesses des droites : jusqu'alors, sur le sujet, il y avait (et il y a toujours) René Rémond ; désor*mais il y aura, pour longtemps*, les travaux d'Hercule de l'équipe rassemblée par Jean-François Sirinelli.

Jean-Marie Colombani

Tome 1 : Politique

L'émiettement plus que le rassemblement

Le risque est grand pour l'historien, en voulant retracer l'évolution sur deux siècles de cou*rants et de traditions politiques*, de réduire le foisonnement des mouvements et des expériences à quelques catégories fourre-tout – *définies par référence aux régimes ou aux idéologies – qui* résisteraient à toutes les ruptures et à toutes les crises politiques. En traitant de façon particulièrement exhaustive du destin des droites de 1815 aux années 1990, les auteurs du volume *Politique* se sont facilement prémunis d'une telle tentation. Même si tous se plient à la double approche imposée – distinguant vie politique et horizons idéologiques, – leur diversité disciplinaire (historiens, politistes et *sociologues) conduit immanqua*blement à quelques variantes : les uns privilégient l'approche institutionnelle, d'autres celle des traditions politiques, la plupart res*tant fidèles à une étude* généalogique des diverses familles politiques.

Les droites sont ainsi saisies dans leur diversité : celle des tra*ditions politiques*, dont le regretté François Bourricaud fournit, dans un article remarquable, la définition la plus satisfaisante, en opposant *conservateurs* (tournée vers la restauration de l'ordre ancien), *modérés* (à la recherche du compromis avec les principes de 1789) et *populistes* (qui tentent la mobilisation volontariste de communautés affectives) ; celle des attitudes face aux régimes successifs (courants dynastiques, *ralliés* ou opposants à *la* et *aux* Républiques) ; celle des formes de représentation et de mobilisation (notables, mouvements, partis).

Ces différents clivages ne se recoupent que *partiellement* et expliquent notamment que l'histoire des idéologies et l'histoire politique soient en permanence *décalées* : la *construction* des doctrines qui inspireront les droites jusqu'au début du vingtième siècle s'opère, pour l'essentiel, *avant 1815 alors que cette* même date est l'année fondatrice des courants politiques qui puiseront, sans y retoucher, à ces idéologies. De même, les droites d'après 1945 trouveront pour l'essentiel leurs références doctrinales dans des constructions forgées durant l'entre-deux-guerres.

A *ce premier décalage s'ajoute* un second : à plusieurs reprises, les droites françaises subissent un revers historique qui les raye de la carte politique, leur ôte toute légitimité, et les contraint à une refondation : la Révolution et la longue éclipse de 1789-1815, qui entraîne la disparition de l'Ancien Régime et contraint ses survivants et nostalgiques à s'organiser en « parti » ; le régime de Vichy, qui emporte dans son effondrement les courants qui *avaient cru devoir l'exalter ou* l'admettre. Autant de crises qui entraînent une rupture entre l'ancien et le nouveau et obligent les droites à *se refonder et à se* diviser entre nostalgiques et tenants du compromis avec l'ordre nouveau.

Lignes de rupture

Enfin, l'épuisement des courants traditionnalistes, accéléré par le ralliement de l'Eglise à la République en *1891*, rend, à l'orée du siècle, *tout un discours* idéologique obsolète et oblige les droites à repenser leur système de référence et leurs projets politiques : c'est le *moment où, paral*lèlement au passage à droite d'une partie du courant républicain, surgiront les mouvements *fascisants mais aussi la démocra*tie chrétienne.

Ces lignes de rupture sont d'autant plus nettes et lourdes de conséquence que les droites fran*çaises n'ont jamais* réussi à constituer, *même* à l'époque moderne, celle de l'apparition et du développement des grands *partis (de notables, de militants* ou d'électeurs), de formation politique durable. Aucun courant ne parvient à structurer une organisation *plus d'une génération*, aucun référent culturel ou institutionnel ne parvient à fédérer durablement des familles politiques que rien de *fondamental* ne sépare plus. Au contraire, tous les facteurs de division s'additionnent : querelles dynastiques, querelles face aux *institutions*, rivalités de leadership, rapports avec l'Eglise. Les phases d'émiettement (sous la *IIIe* et la *IVe* République *notamment*) l'*emportent* largement sur celles – éphémères – de rassemblement ou, au moins, d'hégémonie d'un courant *politique*.

Sur ces *différentes dimensions*, l'*ensemble des contributions* constitue une synthèse unique qui, au-delà de l'histoire politique, éclaire et tranche certaines controverses : *ainsi* à propos de l'extrême droite française où Philippe Burrin (pour l'entre-deux-guerres) et Pierre Milza (pour le Front national) fournissent une *analyse du national-populisme* et de ses dérives, qui échappe aux approches simplificatrices à la mode ces dernières années. De même, les réflexions sur le gaullisme de Jean Charlot, Jean-Marie Donnegani et Marc Sadoun insistent justement sur l'originalité de la synthèse gaullienne, qui *ne correspond* à *aucune* des traditions particulières des droites mais emprunte tout autant au républicanisme jacobin.

Dans un ensemble aussi riche, *les points faibles sont très relatifs*. Ainsi, on *peut regretter que* le découpage chronologique adopté pour la vie politique, qui permet de remarquables analyses de la *période fondatrice (1815-1848)* et de l'apogée de la IIIe République (1871-1919), défavorise la période suivante, obligeant à une *synthèse parfois trop rapide* sur l'entre-deux-guerres Vichy et la IVe République, regroupés (non sans raison il est vrai) dans un *même chapitre*.

L'armée et l'Eglise

De même, l'impact des grands référents institutionnels et culturels – l'Eglise et l'armée – *aurait* pu être plus systématique. Le poids politique de l'armée durant les deux siècles est pourtant considérable – la France est partie en permanence à des conflits armés, coloniaux ou internationaux – et va bien au-delà du référent idéologique ou d'épisodes précis (le boulangisme, l'affaire Dreyfus) pour conduire parfois à la constitution d'un véritable « parti militaire » qui influence programmes et initiatives des droites. De même, les différentes *contributions soulignent bien le* poids du facteur catholique dans l'identité des droites, au point que la question de la création d'un « parti catholique » revient à plusieurs reprises, bien avant qu'un *premier parti démocrate*-chrétien apparaisse dans l'entre-deux-guerres. Or c'est au moment où cette tentative connaît un succès (avec le MRP, dont l'ancrage *initial* est *plus* au centre-gauche qu'à droite mais qui y finira, puisqu'il s'y trouve inclus dans le chapitre consacré aux années de la Ve République) qu'elle échappe à l'analyse, *le déclin* rapide du MRP étant expliqué par des facteurs d'ordre essentiellement institutionnel.

On peut enfin regretter la quasi-inexistence de dimension com*parative*, qui n'est présente qu'à propos des courants *fascisants* : la référence aux partis confessionnels, libéraux et conservateurs qui se développent à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle en *Europe* et *qui* n'auront aucun équivalent de leur taille en France aurait permis de mieux évaluer l'originalité des droites françaises dans l'éventail des droites européennes.

Reste l'essentiel : *au-delà de* ces réserves mineures, cette histoire politique des droites, intégrant les recherches les plus récentes *de la discipline*, constitue désormais, dans la lignée des travaux de René Rémond, la synthèse de référence. Les conclu*sions qu'elle suggère* éclairent les débats politiques d'aujourd'hui : si les droites ont perdu la plupart des grandes batailles idéologiques du dix-neuvième et du vingtième siècle, si leurs *référents* s'effritent sérieusement aujourd'hui *et si* leur associationnisme politique reste désespérément faible et divisé, elles peuvent se targuer d'avoir gagné la bataille des institutions avec la Ve République et d'avoir réussi à préserver ou construire des identités autrement que par le passage au conservatisme de gauches vieillissantes.

Hugues Portelli

Tome 2 : Cultures

Une ambition inachevée

Ce livre se veut un manifeste. Il plaide en faveur d'une histoire culturelle, *« longtemps tenue en marge de l'histoire contemporaine »*, et souhaite, grâce à elle, revisiter la politique. C'est à cette ambition, alléchante sinon raisonnable, qu'il faut donc le juger.

Les seize contributions du deuxième tome de cette monumentale *Histoire des droites en France* ont chacune leur poids – deux ou trois ne pèsent pas lourd, – mais le dessein qu'elles illustrent est plus général. Jean-François Sirinelli, qui a conçu ce triptyque, et Eric Vigne, qui en est l'éditeur, s'en expliquent dans l'introduction du premier volume. Les *« nouvelles générations d'historiens »* auxquelles ils ont fait appel se réclament d'une *« nouvelle histoire politique »* qui s'est *« assigné de nouveaux objets et entend forger, pour les étudier, de nouvelles méthodes »*.

Au pied de la lettre, le contenu de ce livre n'est pas si neuf que cela. D'Henry Rousso (« La seconde guerre mondiale dans la mémoire des droites »), qui déclare reprendre et prolonger un ouvrage antérieur (1), à Jean-Clément Martin, le plus subtil décrypteur de la geste vendéenne, on a souvent l'impression de croiser, chemin faisant, des auteurs et des thèmes familiers.

L'approche serait-elle neuve sinon, toujours, le contenu ? Laissons parler les intéressés. *« La mémoire de la Grande Guerre*, écrit Jean-Jacques Becker, *ne fut pas de droite ou de gauche. »* Elle a, au demeurant, *« cessé d'être un véritable discriminant politique »*. Sans doute. Alors pourquoi prétendre faire de *« la première guerre mondiale dans la mémoire des droites »* l'un des prismes où celles-ci se reflètent ?

Pascal Fouché (« L'édition. 1914-1992 ») semble lui aussi récuser l'approche qui lui a été fixée. A la question : *« Y a-t-il encore (...) une place pour une édition de droite ? »*, il répond « non » après avoir fait remarquer qu' *« à vouloir saisir la spécificité* [de celle-ci], *on rencontre vite non plus seulement des éditeurs, mais également des auteurs »*, ce qui n'est ni faux ni exactement le sujet. Quant à Jacques Siclier, il aboutit en connaisseur à la même conclusion, à savoir qu'il n'y a pas de cinéma de droite, pour l'excellente raison que *« c'est ailleurs qu'au cinéma que les citoyens vont chercher les motifs et arguments de leur action ou de leurs choix politiques »*.

Impasse sur la sociologie

Bien entendu, il existe des cultures de droite, de même qu'il existe des outils adéquats pour en cerner les contours. Si le cinéma ou la mémoire de la Grande Guerre n'en disent pas assez long sur le sujet, si ces approches ne sont pas suffisamment « discriminantes », cela ne récuse ni la méthode ni le projet de réexplorer la droite sous l'angle de ses références culturelles. Prenons les Etats-Unis, un thème à peine esquissé dans le troisième tome. S'il est un trait culturel qui différencie la droite de la gauche et les droites entre elles (de Tocqueville *à Alain de Benoist), c'est bien le* jugement qu'elles portent sur l'Amérique. Pourquoi n'avoir pas poussé plus loin cette exploration ? La tâche assignée à certains auteurs était sans doute insurmontable. Jean-Marie Charon et Jean-Luc Pouthier s'astreignent à traiter de la presse en moins de trente pages. Autant dire que leur mini-fresque, qui s'étend du retour des Bourbons aux années Mitterrand, ne renouvelle pas le sujet. Cette histoire culturelle se serait mieux accommodée d'angles moins panoramiques. Là où le survol d'un siècle et demi d'histoire de la presse échoue à éclairer les droites d'une lumière originale, une monographie du *Figaro* en aurait certainement dit davantage sur les références culturelles d'une certaine bourgeoisie. Abandonnant en cours de route leur vision grand angle, plusieurs auteurs n'ont aucun mal à démontrer la richesse d'une telle approche : Pascal Ory, dans son article sur « Le salon », lorsqu'il décrit celui de Mme de Loynes, Olivier Corpet, quand il parle de *la Revue des Deux Mondes*, et Pascal Fouché, dans les pages qu'il consacre aux éditions de la Table ronde.

Malgré sa prétention à illustrer les mérites d'une *« histoire globale »* (Jean-François Sirinelli et Eric Vigne), ce volume fait peu de place à la sociologie. Avec les inconvénients d'une telle impasse lorsqu'il s'agit de décrire la fraction de la droite qui incline au centre, une droite qui, par sa nature, est moins caractéristique politiquement qu'elle n'est typée sociologiquement. Du coup, les *historiens mis à contribution ont* tendance à se montrer beaucoup plus prolixes lorsqu'ils traitent des droites extrêmes que lorsqu'ils parlent du marais. Un marais qui fait pourtant les gros bataillons de la droite. Question de méthode, évidemment, qui se révèle un handicap lorsqu'on prétend analyser une culture.

Par sa captivante contribution (« Histoire et historiens de droite »), Olivier Dumoulin donne l'envie d'aller explorer en sociologue les bibliothèques de quelque intérieur bourgeois. Dis-moi ce que tu lis et je te dirai à quelle droite tu appartiens. Pierre Gaxotte et Jacques Bainville, André Castelot et Jean-François Chiappe, Raymond Aron et François Furet sont caractéristiques d'écoles intellectuelles irréductibles les unes aux autres. De même, les diverses familles de droite ont-elles chacune leurs références littéraires, des auteurs-chouchous qui déterminent d'imperceptibles frontières, souvent très parlantes.

Encore un mot sur la commodité d'une *« somme »* qui, paraît-il, *« restera »*, comme on l'a lu et entendu ici ou là. Ce deuxième volume, pas plus que le précédent ni le suivant, ne comporte un index des thèmes (gaullisme, nationalisme, antisémitisme...) facilitant les recherches et les relectures. Pour un ouvrage dit de référence, c'est une lacune, guère pardonnable celle-là.

Bertrand Le Gendre

(1) *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Le Seuil, 1990.

Le regard conservateur

ÉLOGE DU CONSERVATISME
d'Alain Chevalier.
Plon, 172 p., 95 F.

La droite, du moins la droite classique, est, à la différence de la gauche, peu portée à s'interroger sur elle-même, à théoriser son rôle politique. C'est qu'elle est, à la fois, naturellement assurée de son accord avec la réalité, telle qu'elle est, et incertaine de la portée de son message. Elle existe, bel et bien, *mais ne se pense guère, sauf* dans ses manifestations extrêmes.

Alain Chevalier le regrette *d'autant plus que le moment lui* paraît particulièrement opportun de relancer cette réflexion au profit du conservatisme puisque, *désormais, l'idée de change*ment s'efface devant l'exigence d'équilibre. Il voit dans le conservatisme, dont il fait l'éloge, une pensée inachevée susceptible de déboucher sur une maïeutique, une pensée de modération convaincue du caractère relatif des doctrines, qu'il s'agisse du marxisme, bien sûr, mais aussi du libéralisme. Au reste, tout le monde, note-t-il, est devenu libéral aujourd'hui, même la gauche : ce n'est donc plus l'apanage de la droite, qui devrait en tenir compte dans sa réflexion sur elle-même, au *lieu de se disperser ou de se* perdre dans des impasses.

A cette fin, l'auteur propose une lecture intelligente de l'itiné*raire de cette droite modérée* qui, dans la réalité, a marqué l'histoire politique depuis la Commune. L'expérience montre, explique-t-il, que le conservatisme est devenu réactionnaire lorsqu'il a cherché à être systématique (c'est le cas en Iran), qu'après l'abaissement du régime de Vichy, la droite a laissé la gauche incarner l'idée de progrès et dominer la vie culturelle et que, dans la foulée du *renouveau gaulliste, elle n'a pas* réussi, tant avec Georges Pompidou qu'avec Valéry Giscard d'Estaing, à se donner une image moderniste. Loin des tentations de la modération et de l'opportunisme, sa chance réside, selon Alain Chevalier, dans le choix d'une pensée médiatrice au service d'un évolutionnisme ordonné. L'auteur précise, à travers quelques exemples éclairants, ce que seraient le *« regard conservateur »*, l'attitude d'objection de conscience conservatrice.

André Laurens

Tome 3 : Sensibilités

Les exigences de l'enracinement

La droite, en France, c'est le vieux couteau de Jeannot, le couteau dont on a changé sept fois la lame et quatre fois le manche mais qui reste et restera toujours « le vieux couteau de Jeannot ». Depuis le 28 août 1789, qui scella la naissance de la bipolarité française quand les partisans du veto royal décidèrent de se placer à la droite du président de l'Assemblée, jusqu'aux heures grises et troubles de 1992, qui voient hommes et partis basculer collectivement dans l'ère du soupçon, tout, absolument tout, a changé dans la politique française, fors la pérennité souveraine d'un affrontement droite-gauche qui survit, impavide et dominateur, à l'altération permanente de tous ses contenus. Il y a un siècle, Thiers, *la Marseillaise*, le 14 juillet, la nation, les patriotes, les républicains et les libéraux étaient tous considérés comme de gauche. Depuis lors, sous la pression de nouveaux acteurs, socialistes puis communistes, entrés sur scène par la porte de gauche, ils ont irrésistiblement dérivé vers la droite sans pourtant que soit le moins du monde affectée la *summa divisio* qui continue de séparer la population française en deux moitiés hostiles et sensiblement égales.

Bien plus, cette mobilité dans le temps se double d'un fractionnement dans l'espace qui devrait interdire de parler de la droite au singulier : il y a une droite libérale et une droite autoritaire, une droite aristocratique et une droite bourgeoise, une droite industrialiste et une droite ruralisante, une droite européenne et une droite nationaliste... Comme René Rémond l'avait mis en lumière dès 1954, le terme de droite recouvre en fait une pluralité de familles et de sensibilités – légitimiste, orléaniste, bonapartiste – qui rend très difficile de répondre avec rigueur et précision à la question toute bête : « Qu'est-ce que la droite ? »

La trouvaille de Jean Sirinelli et de l'équipe qu'il a assemblée, c'est d'avoir pris soin, pour résoudre l'énigme proposée, de bien distinguer trois niveaux très différents d'affleurement de la droite à la surface de la société française, celui des attitudes et des comportements politiques, celui de la culture, celui des sensibilités, et de montrer en fait que c'est sur ce dernier terrain, le terrain *« des façons d'être, d'agir, de percevoir... du vécu individuel et collectif »* que se repèrent le mieux, face à la discontinuité des discours et des enjeux politiques de la droite, la continuité souterraine et l'unité diffuse du tempérament droitier. Ordinairement dédaignées dans la mesure où elles relèvent de *« l'infra-politique, du réactif et du semi-conscient, des hantises et des rejets »*, ces sensibilités ont précisément le mérite de dévoiler *« la part obscure du politique, celle des formes héritées des générations devancières – croyances, valeurs, certitudes instinctives »* et d'être ainsi *« la source d'une vigueur pérenne de l'axe droite-gauche en des périodes où celui-ci donnerait aux observateurs l'impression d'un effacement dans le champ politique »*.

L'enquête se déroule sur quatre plans : la présence au monde d'abord – famille, terre, région, patrie, colonisation, étranger – qui dessine les multiples enracinements identitaires de l'homme de droite, ou plutôt des hommes de droite tant sont nombreuses les modalités de l'insertion de chacun au sein de son environnement ; l'organisation puis la vie de la cité, en deuxième et troisième lieu, qui éclairent les relations complexes d'une sensibilité originellement théocentrique et organiciste avec les mœurs et les institutions de la démocratie parlementaire, avec un libéralisme économique et social fortement tempéré, ou encore avec les pratiques culturelles ou scientifiques; enfin, les grandes institutions qui *« moulent l'individu »* et qui donc tout ensemble le brident et le lestent pour un parcours clairement et précisément balisé.

Ce qui résulte de cette brillante succession de coups de projecteur, c'est l'idée que les droites françaises ne sont point nécessairement travaillées par un idéal contre-révolutionnaire qui ne mobilise qu'une fraction très minoritaire de l'ensemble, mais qu'elles sont en revanche le lieu d'un affleurement subtil et permanent de l'ancienne France à la surface de la société dite moderne. Ce que les droites portent en elles, ce sont, face au mythe révolutionnaire de la table rase et à l'abstraction du couple individu-citoyen, les exigences de l'enracinement historique, de l'encadrement social, de l'insertion religieuse, familiale ou nationale. Bref, depuis deux siècles, les droites portent les couleurs de *l'homme situé, couleurs aussi* multiples et changeantes que les situations elles-mêmes et que l'environnement historique, politique, social et culturel qui enferme chacun dans un réseau de contraintes et de repères en évolution constante.

Aptitude à la métamorphose

La vigueur des droites, leur capacité de survie tient sans doute pour l'essentiel à leur aptitude à la métamorphose. Si les gauches sont fondamentalement contractualistes puisqu'elles visent à bâtir la société sur un pacte librement consenti entre des individus égaux en droit, les droites seraient, quant à elles, volontiers transactionnelles dans la mesure où elles sont toujours en quête d'un compromis, qu'on pourrait à juste titre qualifier d'historique, entre les grands principes démocratiques dont elles récusent moins la pertinence que l'intemporalité et les attentes particulières de groupes sociaux, régionaux, nationaux déterminés. Cette capacité transactionnelle, qui fait de l'histoire des droites celle d'un mariage éternellement renouvelé entre les intérêts d'une société concrète et l'héritage révolutionnaire, trouve une illustration saisissante dans la gestion par les droites des valeurs familiales au cours des vingt dernières années.

Jacques Dupâquier et Antoinette Fauve-Chamoux constatent, pour s'en étonner d'ailleurs, que les droites chabaniste et giscardienne ont, dans les années 70, largement contribué à l'évolution des structures familiales en supprimant la fonction de chef de famille, en réformant le divorce et en légalisant l'interruption volontaire de grossesse. Ces concessions faites à l'individualisme de gauche ne vont pas pour autant conduire les droites à abandonner le combat pour les valeurs familiales mais vont au contraire les amener à porter ce même combat sur d'autres terrains à partir des années 80, celui de la défense des libertés scolaires, de la dénonciation de la polygamie et de la relance de la politique familiale.

Telle est la dynamique de ce que l'on pourrait appeler le transformisme à la française et qui fait dire à Alain-Gérard Slama, dans le cadre d'un savoureux « Portrait de l'homme de droite à quatre dimensions », que *« le tempérament de droite dicte à l'individu un certain nombre de procédures rassurantes radicalement distinctes de celles que retient le tempérament de gauche, et dont le but est de supprimer le conflit ou de le contourner, en tout cas de le rendre supportable »*.

On voit bien, dans ces conditions, que ce qui fait la force des droites, c'est-à-dire l'ampleur du refoulement du *« pays réel »* opéré par la Révolution française, c'est aussi sa malédiction. Les droites sont fortes parce qu'il est chimérique de prétendre du passé faire table rase et qu'en permanence la société établie éprouve le besoin de rappeler à l'Etat qu'elle existe et qu'il faut compter avec elle. Cette fonction médiatrice entre un passé récusé plus qu'aboli et un principe révolutionnaire exalté par la tradition politique française est toutefois nécessairement peu glorieuse et explique le déficit de considération qui affecte la droite par rapport à la gauche, ce que Slama qualifie de véritable *« complexe d'infériorité des droites »*.

Entremetteuses permanentes et honteuses entre l'Ancien Régime et la Révolution, entre les solidarités de fait et les abstractions démocratiques, entre les hiérarchies établies et le dogme égalitaire, les droites n'ont sans doute pas la réputation que leur utilité sociale devrait leur valoir.

Jean-Louis Bourlanges

L'ange fusillé

Sur Henri Gaudier, sculpteur, Pound avait écrit un livre fulgurant et épique. Il est enfin traduit.

HENRI GAUDIER-BRZESKA
d'Ezra Pound.
Traduit de l'anglais
par Claude Minière
et Margaret Tunstill,
postfaces de Mady Ménier
et Francine Koslow Miler,
photographies de Christian Roger,
Ed. Tristram, 304 p., 155 ill.,
490 F jusqu'au 31 décembre,
618 F ensuite

Ce livre est admirable, pour trois raisons simples, l'auteur, le sujet et leur connivence. A un sculpteur, son semblable, son frère, un poète rend hommage et compose l'apologie de l'art. Le sculpteur, c'est Henri Gaudier, tué à l'attaque des tranchées de Neuville-Saint-Vaast, le 5 juin 1915, à l'âge de vingt-trois ans. Le poète, c'est Ezra Pound, l'ami le plus proche de Gaudier à Londres, entre 1911 et 1914, qui lui dédie un livre en 1916. L'art, c'est la sculpture de l'un, la poésie de l'autre, et encore la peinture, le roman et la musique, l'Art autrement dit, que tous deux avaient entrepris de réformer. Pour cela, ils avaient créé un mouvement, dénommé Vorticisme, et une revue, *Blast*. Le tourbillon et la rafale : ces jeunes gens ne cultivaient pas le compromis, ni l'irénisme.

Ce qu'ils voulaient ? En finir avec les vieilleries symbolistes et les énervements futuristes, en finir avec les académismes et les avant-gardes, conventions opposées et égales, les liquider rapidement et renouveler les moyens plastiques et lyriques afin d'exprimer avec justesse ce que les procédés anciens masquaient ou manquaient. Pound est très clair : *« Le Vorticisme est un art de l'intensité. (...) Nous voulons choisir la forme la plus intense, puisqu'aussi bien certaines formes d'expression sont effectivement « plus intenses » que d'autres, sont plus dynamiques. Ce qui ne signifie pas qu'elles soient plus emphatiques ou plus criardes. »* Il n'en dit pas beaucoup plus, il ne détermine ni règles ni modèles, il se défend contre tout dogmatisme, y compris contre celui qui règne alors, le dogmatisme du nouveau pour le nouveau, le modernisme codifié à la Marinetti.

D'antiques motifs

Pound ne veut pas oublier, mais élargir : *« Nous n'avons aucun désir d'écarter les comparaisons avec le passé, nous préférons seulement que ces comparaisons soient opérées par quelqu'un d'intelligent et qui ne se fait point de « la tradition » une idée étroite, confinée au goût conventionnel d'un continent et de quatre ou cinq siècles. »*

Gaudier met violemment en pratique ces deux principes, intensité et libre curiosité. Il figure, dans la pierre, le plâtre et le métal, des nus et des animaux, antiques motifs qui lui suffisent, puisqu'ils sont éternels. Il n'a qu'un mérite : il les voit, il les fixe comme nul avant lui ne les avait vus et fixés. De l'enseignement de Rodin, qu'il respecte trop pour le pasticher, il s'écarte en lui objectant d'autres références, Assyrie, Egypte, Chine archaïque, Aztèques et Africains. Plutôt que de modeler la terre et de fondre le bronze, il taille la pierre, il polit le marbre, il découpe le bois. Plutôt que la fluidité et l'arabesque, il cherche le volume statique, les articulations puissantes, les formes compactes aux contours nets. Il aspire à la densité et à la résistance. Il faut que les corps qu'il sculpte vivent et pèsent.

Pound, qui a accompagné ses expériences, Pound dont il a fait une *Tête hiératique*, définit cet art de l'organisation et de l'intelligence des masses et des plans pour ce qu'il est, une révolution de la sculpture. Il ne consent guère de place à l'anecdote et à la nécrologie, au point d'expédier celle de Gaudier en un paragraphe. A quoi bon s'attarder, du reste ? Le récit d'une vie d'abord gâchée par des études contraintes puis minée par la misère, le romantisme de la bohème londonienne, les histoires d'amour et de jalousie, la légende de l'artiste maudit, rien de ces détails n'intéresse Pound, qui observe en passant que Gaudier *« était toujours le plus amusant du monde »* et *« se définissait comme une espèce de moderne Cellini »*.

Il s'est donné une tâche plus haute, maintenir l'exigence d'intensité et de liberté que le sculpteur avait portée à son paroxysme. Son ouvrage n'a rien donc d'une



TRISTRAM ET CH. ROGER

Tête hiératique d'Ezra Pound, par H. Gaudier-Brzeska, 1914.

hagiographie, ni d'une chronique nostalgique. Il tient plutôt du manifeste et de la harangue, dont il a la vigueur et le style oratoire, « bien dit » plutôt que « bien écrit ». Les articles incantatoires et foudroyants que Gaudier publia dans *Blast*, ses lettres du front, violentes et ironiques, des descriptions d'œuvres et l'exposé du Vorticisme s'entrecroisent et s'entrecoupent. Nul plan visible, nul ordre de la démonstration dans ce pamphlet, pas plus que dans le *Ten o'Clock*, de Whistler, qui pourrait avoir servi d'exemple.

Ce n'est pas d'une histoire achevée ni d'une théorie constituée qu'il s'agit, mais d'une querelle pas encore close quand Pound fait paraître son livre, malgré la guerre, contre elle. Comme Apollinaire a épousé la cause de Picasso, Pound épouse celle de Gaudier. Le poète et l'artiste font chaque fois cause commune.

Contre qui ? Contre à peu près tous les autres, naturellement. Contre ceux qui *« ne peuvent prendre plaisir qu'à ce qu'ils ont été préparés à considérer comme plaisant ou dont un essayiste a parlé en termes flatteurs »*, contre ceux, continue Pound, dont les *« pensées ne sont que « coquilles de pensée » comme de Gourmont appelle les pensées qui ont déjà été formées d'autres. »* (Digression : Remy de Gourmont fut le seul critique français à signaler et déplorer la mort de Gaudier – ce qui ne devrait pas surprendre, étant donné que Gourmont fut l'un des esprits les plus tranchants de l'époque et, par conséquent, l'un des plus oubliés désormais). Ceux-là, les bernard-l'ermite des arts – le bernard-l'ermite est un crabe à l'abdomen mou qui habite les coquilles vides – ont insulté Gaudier de son vivant et ont eu plaisir à l'oublier ensuite. Tout serait plus simple sans lui, en effet, tellement plus simple, à commencer par la sculpture moderne, qui se confondrait avec le paganisme rustique de Brancusi, l'exaltation de la Nature et de la Terre-Mère. Rien de tel chez Gaudier, observateur *« incisif »* au *« regard d'une intelligence presque inquiétante »*, remarquable portraitiste, homme de la distance et des sensations construites et précisées par le calcul.

Ces vertus ne le prédisposaient évidemment pas à un succès immédiat et irrésistible. Son art est trop résolu et hautain pour plaire. Donc, pas de rétrospective dans les musées pour lui, pas de catalogue pour ce mauvais garçon qui *« disparut comme la vision d'un dieu grec »*. Soixante-seize ans après sa parution à Londres, il s'est cependant trouvé un éditeur assez imprudent pour faire traduire, dans la langue de Gaudier, le livre qui porte son nom et photographier ses sculptures et ses dessins. Le début d'une résurrection, aujourd'hui, par nos temps de conformisme dictatorial ? Ce serait trop beau pour qu'on ose y croire.

Philippe Dagen

Voix d'Amérique

49 + 1 NOUVEAUX POÈTES AMÉRICAINS
Choisis par
Emmanuel Hocquard
et Claude Royet-Journoud,
Ed. Royaumont, coll.
« Un bureau
sur l'Atlantique »,
340 p., 150 F.

ITINÉRAIRE
de George Oppen.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
et présenté par Yves di Mano,
Ed. Unes (BP 59,
83490 Le Muy), 78 p., 87 F.

TABLEAUX D'APRÈS BRUEGEL
de William Carlos Williams.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
et présenté par Alain Pailler,
Ed. Unes, 88 p., 87 F.

L'anthologie *49 + 1 nouveaux poètes américains* fait suite à celles publiées en 1980 chez Gallimard par Michel Deguy et Jacques Roubaud (*Vingt poètes américains*) et, en 1986, par Hocquard et Royet-Journoud, rassemblant des textes de vingt-deux auteurs (*21 + 1 poètes américains d'aujourd'hui*, Ed. Delta). Le présent volume regroupe des écrivains nés dans les années 40, 50 et 60, et, pour la plupart, encore inconnus en France (1).

« Je me considère comme un poète lyrique, sans vouloir pour autant privilégier un quelconque sujet, préférant suivre les mots là où ils m'entraînent et voir si ce lieu est habitable » (Ted Pearson, né en 1948) ; *« Mon travail est le produit d'une combinaison d'éléments extérieurs (des textes) et d'intérêts et d'élans intérieurs »* (Ray Ragosta, né en 1949) ; *« L'écriture produit du sens, usant du langage comme principal véhicule et comme contenu »* (James Sherry, né en 1946).

Ces déclarations d'intention dessinent un paysage poétique cohérent : attention première à la langue, goût des combinatoires dont elle offre l'infinie possibilité, lyrisme affirmé pour être aussitôt subverti par la déconstruction et l'éclatement du discours poétique et de ses rhétoriques... *« Depuis le premier jour, ma poésie s'est attachée à déconstruire la voix patriarcale... »* (David Bromige, né en 1933).

Dans la préface de l'anthologie, Emmanuel Hocquard plaide pour cette poésie *« stimulante »* qui, selon lui, écarterait *« les vieux démons poétisants »* et protégerait du *« passéisme nostalgique et métaphysique de pacotille »* qui prévaudrait ailleurs – c'est-à-dire en France. Telle qu'il la présente et la donne à lire, la jeune poésie américaine semble lui donner raison. Mais est-il nécessaire de dresser les unes contre les autres des expressions poétiques qui, visiblement, se développent selon des logiques et des sensibilités différentes ? N'y aurait-il pas plus de profit à lire le poème pour ce qu'il est, et non par rapport à l'improbable conflit dont on lui demande d'être le manifeste ?

William Carlos Williams (1883-1963) et George Oppen (1908-1984) demeurent des références majeures de la poésie américaine de ce siècle. Le second, représentant de l'objectivisme, inauguré par le premier dans les années 30, fut, à ses débuts, salué par Ezra Pound. Poète de l'extrême concentration et de la concision – son œuvre compte à peine trois cents pages, – Oppen, après son premier livre en 1934, garda le silence près de trente ans. S'il démantèle la langue et oppose un refus conséquent à tout pathos, c'est pour mieux saisir, et dire, du réel au moins l'éclat. Et c'est une totalité qui se profile, déchirée sans doute, perdue ou inaccessible, à l'horizon du poème : *« Je n'ai jamais eu d'autre motif en poésie / Que d'atteindre à la clarté »*.

Médecin des pauvres, William Carlos Williams naquit, vécut et mourut à Rutherford, à 30 kilomètres de New-York. Poète de la réalité (plus que du rêve) et de l'enracinement américains – dont son vaste poème, *Paterson*, est l'emblème, – il ne succomba pas, comme T. S. Eliot ou son ami Pound, à l'attraction de l'Europe. Le modèle de Williams, *« maître-figure à laquelle je reviens sans cesse »*, c'est évidemment Walt Whitman. Mais à l'auteur de *Leaves of Grass*, à sa grande respiration poétique et sensuelle, il manque un regard, une conscience modernes, une réflexion sur la poésie et ses moyens. Cette conscience et cette volonté de modernité ne font pas de Williams un pur théoricien. Comme l'écrit Alain Pailler, dans sa présentation des *Tableaux d'après Bruegel*, *« il se veut et demeure avant tout poète »*.

Dernier recueil du poète, publié en 1962, ces *Pictures from Breughel* ont été considérés comme l'un des sommets de son art. Ils en sont sans doute la quintessence formelle et figurative : *« La rose se fane / et puis renaît / de sa graine, naturellement / mais où / sinon à l'abri du poème / ira-t-elle / pour que sa splendeur / ne s'altère. »*

P. K.

(1) *Les Cahiers de Royaumont* (95270 Asnières-sur-Oise) ont récemment publié une série de volumes consacrés à plusieurs de ces poètes.

Le paradis brisé d'Ezra Pound

Suite de la page 25

Pound dans l'arène ? Il est partout, écoute et lit, soutient les uns et les autres. Joyce : *« Pound est un miracle d'effervescence et d'entrain, un paquet d'électricité aux décharges imprévisibles. »* Hemingway (qui apprend à Pound à boxer) : *« Ce grand poète consacre un cinquième de son temps à la poésie, et le reste à aider ses amis du point de vue matériel et artistique. Il les défend lorsqu'ils sont attaqués, les fait publier dans les revues et les sort de prison. Il leur prête de l'argent. Il vend leurs tableaux. Il organise leurs concerts. Il leur consacre des articles. Il les présente à des femmes riches. Il fait accepter leurs livres par les éditeurs. Il reste avec eux toute la nuit quand ils croient être à l'agonie. Il leur avance les frais d'hôpital et les détourne du suicide. En fin de compte, il y en a quelques-uns qui s'abstiennent de le poignarder à la première occasion. »*

Hemingway, qui viendra témoigner de façon souveraine et bouleversante en faveur de Pound enchaîné, dira aussi : *« C'était une sorte de saint. Il était irascible, mais beaucoup de saints ont dû l'être. »* Peu importe, donc, le malentendu ultérieur entre Pound et Joyce (l'*« inflation Joyce »*, dit Pound, qui ne comprend pas l'*« amphigouri »* de *Finnegans Wake*).

« Stupide préjugé »

En ce temps-là, tout le monde est à l'attaque, une extraordinaire Renaissance semble se profiler malgré les nuages de plus en plus menaçants. Et c'est là que Pound, happé par l'obsession « économique », va déraper et commettre sa grande erreur (comme d'autres, dans l'autre sens). Il se met à croire à un homme dont son ami Hemingway, plus lucide, dit aussitôt qu'il est *« un grand bluff »* : Mussolini. Pound l'appelle *« le Boss »*, lui écrit, veut le convertir aux idées du *« Crédit social »*. Antisémitisme et fascisme : l'une des deux maladies nerveuses ravageantes du temps. L'antisémitisme ? *« Stupide préjugé banlieusard »*, dira Pound, pour finir, au jeune poète juif Allen Ginsberg, venu le voir à Venise. N'empêche : le *« stupide préjugé »* envahit ses pensées, ses fantasmes de régénération monétaire, ses jugements, de plus en plus excités, contre Roosevelt et l'Amérique.

L'usure : tel est, pour Pound, le serpent venimeux omniprésent, le Mal radical qu'il dénonce dans une prédication de pasteur, aussi bien dans ses lettres que dans son grand poème fulgurant. La guerre éclate, Pound se lance dans la radio (technique qui le fascine), déblatère, depuis Rome, contre les Etats-Unis, ne veut rien voir ni entendre, est arrêté pour trahison et enfermé dans une cage métallique à Pise. Il est ensuite transféré à Washington dans l'enfer psychiatrique. Un médecin note : *« Son fonds d'information sur les sujets historiques, géographiques, politiques, économiques et artistiques, ainsi que d'autres encore, est apparemment de niveau supérieur. Intelligence apparemment tout à fait supérieure. »* Ce diagnostic, ici, fait irrésistiblement penser à la notation d'un psychanalyste célèbre après observation d'Antonin Artaud à Sainte-Anne : *« A des prétentions littéraires. »*

Voilà donc Pound (là encore comme tant d'autres, Wilhelm Reich notamment) traité de paranoïaque. Oui ? Non ? A l'époque, mieux vaut qu'il passe pour cinglé, et cela lui sauve sans doute la vie. Autre remarque d'un psychiatre : *« Sa production mentale est extrêmement difficile à suivre. Il parle par entassement d'idées. »* Pound, en effet, *« est exactement comme il écrit »*, c'est-à-dire comme dans les splendides *Cantos pisans* écrits dans les *« cellules de la mort »*, à Pise (où il imagine être au pied du mont Taishan, en Chine). *« Comme une fourmi solitaire hors de sa fourmilière détruite/issu du naufrage de l'Europe, ego scriptor »*...

Mais n'est-il pas fou, en réalité, celui qui pensait que *« le cerveau est, dans son origine et son développement, un grand caillot de fluide génital »* et que *« cette hypothèse expliquerait l'énorme contenu du cerveau comme fabricant ou préservateur d'images »* ? Celui qui, d'ailleurs, a introduit ce vers de son invention dans le Canto 36 : *« Sacrum, sacrum, inluminatio coïtu »* (« Sacrée, sacrée, l'illumination dans le coït ») ?

N'est-il pas dément, celui qui laisse entendre que *« tout un corps de doctrine fine et subtile »* court depuis les mystères d'Eleusis, et à travers les troubadours, jusqu'à lui ? Pound : *« Les mystères d'Eleusis. Des choses dont on ne doit pas parler, sauf en secret. Les imbéciles ne peuvent les profaner. Le sot ne peut ni pénétrer le secret ni le divulguer aux autres. »* Et aussi : *« Dès l'instant où vous proclamez que les mystères existent, vous devez reconnaître que 95 % de vos contemporains ne comprendront pas, et ne peuvent pas comprendre, un seul mot de ce que vous voulez dire. »*

Mouvement d'expiation

Le « paganisme » de Pound, issu d'une réaction violente au calvinisme, explique bien des choses. A Eliot, il écrit que le christianisme est *« merdique »*. Par ailleurs, la Bible (dont il tire son prénom) est pour lui le livre empoisonné par excellence (il va même jusqu'à recommander, avant la guerre, la lecture des *Protocoles des sages de Sion*). Hystérie du siècle et, peut-être, de chaque siècle. *« Il est difficile,* avait-il dit, *d'écrire un paradis quand tout semble vous pousser à écrire une apocalypse. Il est évidemment beaucoup plus facile de peupler un enfer ou même un purgatoire. »* Et aussi : *« Le Paradis n'est pas artificiel / mais spezzato apparemment / il n'existe qu'en fragments inattendus. »* (*Spezzato*, en italien, veut dire « coupé. »)

Il y a, dans les *Cantos pisans*, un double mouvement d'expiation (*« Rabaisse ta vanité / Que mesquines sont tes haines / Nourries dans l'erreur »*) et d'orgueil (*« D'avoir fait naître de l'air une tradition vivante / Ou d'un vieil œil malin la flamme insoumise / Ce n'est pas là de la vanité / Ici-bas toute l'erreur est de n'avoir rien accompli / Toute l'erreur est, dans le doute, d'avoir tremblé »*). Pound, donc, admettra l'erreur (*« Il y a quelque chose de pourri derrière les* Cantos *»*), mais restera insoumis.

Il répétera – fierté ultime ? tactique chinoise rusée ? – que les *Cantos* sont un *« gâchis »* ou du *« bousillage »*, un *« tissu d'ignorance »*. Et puis, ce sera le style mutique de ses dernières années à Venise (où je le revois, en effet, sous ma fenêtre, si beau au bord d'un canal, regardant fixement ses mains et les pétrissant l'une contre l'autre, comme dans l'attente d'un embarquement vertical). Un soir, à Paris, il montre un des personnages de *Fin de partie*, de Beckett, dans sa poubelle, et dit : *« C'est moi. »* On lui demande où il vit, et il répond : *« En enfer »*, en montrant son cœur.

Il ne parle plus : *« Je ne suis pas entré dans le silence, c'est le silence qui m'a pris. »* Il voyage encore, va voir la tombe de Joyce, à Zurich, écrit quelques mots du genre : *« J'ai pris le symptôme pour la cause. Le problème n'est pas l'Usure, mais l'Avarice. »* Il laisse aussi tomber : *« J'avais tort. Tort à 90 %. J'ai perdu la tête dans un orage. »* En 1946, il avait murmuré aussi à Charles Olson : *« J'ai toujours dit ce qu'il ne fallait pas, et renversé autour de moi toute la foutue porcelaine. »*

Il meurt doucement à Venise le vendredi 3 novembre 1972. Les bénédictins de San-Giorgio font ce qu'il y a à faire. Puis gondole rituelle jusqu'à l'île des morts, une plaque avec son nom, rien d'autre. En ouvrant aujourd'hui les *Cantos*, ce prodigieux piège à rêverie et à mémoire instantanées, vue directe et musique, *« danse de l'intellect parmi les mots »*, le lecteur peut se rappeler simplement ce que Pound lui-même a dit d'un de ses héros, Sigismundo Malatesta : *« Un échec qui vaut toutes les réussites de son époque. »*

Philippe Sollers

PSYCHANALYSE

L'autre visage de Jung

La publication de la correspondance du psychiatre suisse dissipe les malentendus ayant trait à son antisémitisme

CARL GUSTAV JUNG
CORRESPONDANCE
Volume 1 : 1906-1940
Edition établie par Aniella Jaffé.
Traduit de l'allemand
par J. Rigal et F. Périgaut,
Albin Michel, 394 p., 250 F.

Une rumeur a longtemps entaché la réputation de Carl Gustav Jung : celle, infamante, d'avoir éprouvé quelque sympathie pour l'Allemagne nazie. La correspondance du célèbre psychiatre suisse, enfin publiée en français, permet d'y voir un peu plus clair : jamais on n'y décèle la moindre complaisance à l'égard du IIIe Reich. Jung ne cesse, au contraire, de mettre en garde ses correspondants contre Hitler, ce fou dangereux, et contre la psychose dont est atteint le peuple allemand. Il éprouve, dit-il encore, un profond sentiment de solidarité avec la France et l'Angleterre : *« Si ces deux pays perdaient la guerre*, écrit-il le 20 mai 1940 à Miss Goodrich, *nous ne pourrions, nous non plus, échapper à la domination de l'Antéchrist. »*

Plus subtile, l'accusation d'antisémitisme, également formulée, repose sur l'idée douteuse, volontiers défendue par Jung, qu'il existe une différence entre la psychologie juive et la psychologie aryenne. Il s'en explique dans de nombreux livres et on le devine ulcéré par les soupçons de ses interlocuteurs. D'autant que le premier à avoir accrédité ce qu'il considère comme une calomnie n'est autre que Freud. *« Depuis lors*, explique-t-il au docteur C. E. Benda, *ce préjugé m'a collé à la peau, et il a été repris par tous les disciples de Freud, qui confirment par là, chaque fois, que la psychanalyse serait effectivement une psychologie juive que nul ne pourrait critiquer sans se rendre coupable d'antisémitisme. »*

Jung entend rendre coup pour coup : l'intolérance de Freud, son matérialisme borné, son dogmatisme monotone, son intellectualisme réducteur, sa morale bourgeoise étriquée devraient amener les juifs à se désolidariser de la psychanalyse : *« Il serait extrêmement important et salutaire, justement pour les juifs, de voir le côté positif de l'inconscient »*, écrit-il au docteur James Kirsch (lettre du 29 septembre 1934).

Pas question pour Jung de céder à l'antisémitisme ambiant : il interviendra à maintes reprises pour aider des collègues juifs et une de ses plus proches collaboratrices, le docteur Joland Jacobi, prise à partie en 1954 à New-York, s'exclamera : *« Je suis juive ainsi que mon mari. Croyez-vous que j'aurais défendu le docteur Jung s'il avait été antisémite ? »* Mais pas question non plus de ménager celui qui, en 1907 à Vienne, avait placé en lui tous ses espoirs et l'avait désigné comme son dauphin...

A vrai dire, ce que Freud n'a jamais supporté – et ses disciples lui emboîtèrent le pas avec l'ardeur des néophytes, – c'est qu'on pût se désolidariser de la « cause ». Adler, Jung, Steckel, Rank et bien d'autres l'apprendront à leurs dépens. Dès lors qu'il s'agit de l'âme humaine, la science cède le pas à la religion et les excommunications tombent comme le couperet de la guillotine.

Le Sage enjoué de Küsnacht

L'intérêt de cette correspondance, qui s'arrête en 1940 et qui ne comporte pas les lettres plus intimes de Jung à sa mère, à sa femme ou à ses enfants, tient en ce qu'elle donne une image moins austère, plus enjouée du Sage de Küsnacht. Par exemple, sur la vie après la mort, il écrit à un biologiste indien : *« Si nous nous découvrions dans une autre peau et en un autre lieu, nous nous exclamerions :* « Hélas, encore une fois » *– et nous continuerions à ramper autour des choses comme nous l'avons fait jusqu'à présent. »*

On sait que Jung conseillait à ses étudiants d'apprendre la psychologie non sur les bancs de l'Université mais dans les meetings politiques, dans les sectes religieuses et au bordel. *« La psychologie*, écrit-il à un de ses correspondants, *n'est pas simplement une question de savoir, c'est aussi une connaissance de la vie (...). Tout le monde ne doit pas savoir la même chose et le savoir en question ne peut jamais être transmis à tous de la même façon. C'est là ce qui fait totalement défaut dans nos universités : la relation entre l'élève et le maître. »*

De la part d'un conservateur de sa trempe, on est heureux d'apprendre qu'il est partisan de séparer les enfants des parents dès qu'ils ont atteint l'âge adulte : *« Les enfants n'appartiennent pas aux parents et c'est seulement en apparence qu'ils sont issus d'eux. »* Il ne doit pas y avoir la moindre contrainte, la plus petite sujétion d'un côté comme de l'autre. Sur bien des points, il est très proche de l'écrivain Herman Hesse qui figure parmi ses correspondants, tout comme le comte Herman Keyserling. On sera plus étonné en revanche de lire sa lettre à James Joyce : il a médité pendant près de trois ans son *Ulysse* et admet qu'il doit beaucoup à cette *« œuvre prodigieuse »*. Il rend également hommage au dessinateur Alfred Kubin dont l'unique roman, *l'Autre Côté*, est un exemple classique de *« perception directe des processus inconscients »*.

Jung s'intéresse à l'astrologie, cette connaissance intuitive qui est allée se perdre dans le ciel, à l'alchimie et à la sagesse chinoise. Mais quand une Américaine lui propose de fonder un institut pour rapprocher la pensée orientale de la pensée occidentale, il s'exclame : *« Pour moi, un institut qui distribue la sagesse est le comble de l'horreur. Autant que je sache*, ajoute-t-il ironiquement, *ni Kung Fu-Tseu, ni Lao-Tseu, ni Tschouang-Tseu n'avaient d'institut.... »* Et, à une correspondante anonyme qui lui demande jusqu'à quel âge un traitement analytique peut être entrepris, il répond que l'âme peut être traitée aussi longtemps que l'être humain a une âme : *« Les seuls qu'on ne puisse pas traiter sont ceux qui sont venus au monde sans âme. Leur nombre n'est pas négligeable. »*


IMAPRESS
Carl Gustav Jung : ulcéré par les soupçons.

La publication des écrits intimes d'un écrivain ou d'un penseur est toujours une épreuve redoutable : les préjugés, les petitesses, les mesquineries s'y révèlent de manière caricaturale. Jung sort grandi de cette épreuve. On comprend mieux l'admiration que lui portait Freud. Et on regrettera qu'il l'ait anathémisé de manière aussi implacable dès lors qu'il donnait un contenu plus large au concept d'inconscient. Fallait-il que les dogmes psychanalytiques fussent fragiles pour que Freud leur sacrifie un des rares chercheurs pour lequel il avait une réelle estime.

Roland Jaccard

* A signaler *Perspectives jungiennes*, de Luigi Aurigemma. Une relecture et une synthèse originale de la pensée jungienne. Albin Michel, 280 p., 140 F ; et *l'Homme aux prises avec l'inconscient*, d'Elie G. Humbert. L'analyse jungienne comme lieu privilégié de la quête du sens (éd. Metz, 155 p., 120 F).

Le singulier et le pluriel

Le Désir ou les désirs ? Se coulant dans la conception lacanienne, Patrick Guyomard en relève les confusions suicidaires. Une entreprise de dé-fascination

LA JOUISSANCE
DU TRAGIQUE
Antigone, Lacan
et le désir de l'analyste
de Patrick Guyomard.
Aubier, 132 p., 85 F.

Parmi les livres consacrés à l'œuvre ou à la personne de Lacan, il en est de plus didactique, de plus polémique ou de plus drôle. Celui-ci est effrayant par la vision de la psychanalyse qu'il dévoile, terrible dans sa sobriété, inouï en ce qu'il fait résonner l'étrangeté de cette conception, non par l'effet d'une mise à distance, mais à force de s'y couler et de s'y laisser absorber. Il expose, par exemple, la conception lacanienne du désir. Vous avez l'impression d'entendre, pour la énième fois, les jeux complexes où s'entrecroisent le besoin, la demande et le désir. Mais, à force de coller à ces mots, de les presser, au lieu seulement de les déballer comme des joyaux auxquels il ne faut pas toucher, ils se révèlent dans leurs contradictions, leur confusion, leur monstruosité. Parce qu'il sourd de l'intérieur d'un processus de soumission, parce qu'il est d'abord le résultat d'une fidélité, un questionnement ravageur vient au jour. Du fameux Désir, parce qu'il a fallu l'écrire avec une majuscule, on a sombré dans la jouissance et l'idéalisation ; ce que Lacan prétendait justement fuir.

On se rend facilement à cette évidence : puisque le Désir pur est défini comme *« la puissance de la pure perte »*, il est aspiré par le tragique et ne peut plus se distinguer de la jouissance mortifère. *« La puissance de la pure perte peut en effet tout autant fonder le désir que déchaîner la jouissance : celle qui entraîne vers la mort et la destruction (pure perte du corps et du sujet.) »* Egalement le Désir, simple fonction à laquelle devait se réduire l'être-analyste, est menacé de devenir un idéal et un absolu. *« Si Lacan a justement déplacé la question de l'« être analyste » sur celle du désir de l'analyste, cette opération, qui, en somme, tend à vider de toute essence le psychanalyste au profit de celle de la fonction du désir à la place qu'il occupe dans la cure, n'est-elle pas elle-même subvertie et donc ruinée par l'idéalisation d'un pur désir ? »*

Pour développer ce leitmotiv, l'auteur a choisi de suivre pas à pas la lecture faite par Lacan de l'*Antigone* de Sophocle. Ce qui s'y trouve donné comme modèle de l'expérience analytique ne serait rien d'autre que le pur désir d'Antigone identifié à un désir de mort, au désir suicidaire de sa propre mort. Ce sombre héroïsme d'Antigone serait également la figure indépassable de la fin de l'analyse. Mais comment un tel rapprochement est-il possible, comment une telle aberration a-t-elle pu voir le jour ?

Distinctions élémentaires

Il semble clair que le psychanalyste doive s'abstenir, à l'égard de son analysant, de désirer quoi que ce soit de particulier afin que ce dernier puisse lui-même choisir ce qu'il doit désirer. Du fait que le psychanalyste ne désire rien de particulier (ce qui suppose implicitement qu'il désire que l'analysant désire tout ce qu'il voudra), on en est passé à l'affirmation que l'analyste ne désire rien. Etape suivante : puisque l'analyste ne désire rien, mais qu'il désire tout de même, et ô combien pour soutenir le travail analytique, il faut en conclure qu'il désire rien, qu'il *désire le rien, qu'il désire la pure* perte, en un mot qu'il désire la mort. C'est alors que l'on retrouve Antigone *dont le seul désir aurait* été de mourir par amour de son frère Polynice. L'exaltation de ce désir du rien aurait fasciné les élèves de Lacan leur interdisant de voir l'incongruité de tous ces glissements.

En vue de dé-fasciner les psychanalystes, l'entreprise de Patrick Guyomard, patiente, documentée, *respectueuse, passionnée*, relève les confusions (le mot revient sans cesse dans ce livre) sur lesquelles reposent les théories lacaniennes et propose des distinctions élémentaires, dont on se demande vraiment comment elles ont pu ne pas être faites. En voici quelques exemples. Le rapport unique et singulier qu'Antigone entretient avec son frère doit être différencié du rapport à elle-même qui la fonde : son existence ne se réduit pas au seul fait qu'elle est la sœur de Polynice. Ou encore, Lacan veut faire d'Antigone *« l'exemple pur du rapport de l'être humain à la castration »*, alors qu'il est en même temps chez elle *« désir incestueux mortifère »*, c'est-à-dire exactement l'inverse de ce rapport. Ainsi on ne sait jamais dans cette lecture de Sophocle (et il importe *qu'on ne le sache pas pour que la* fascination joue son rôle) si le désir magnifié d'Antigone est *« l'affirmation de sa toute-puissance par-delà la mort ou la reconnaissance de ses limites »*, s'il s'agit, en d'autres termes, d'une acceptation ou d'un refus d'une limite à ses désirs. Distinction qui serait de la plus haute importance pour savoir si l'on considère la fin de l'analyse comme la plénitude de la suffisance ou l'abord de la condition humaine. Bien d'autres confusions sont dévoilées par ce livre que les lacaniens petits et grands ou les psychanalystes tombés sous le charme trouveraient quelque bénéfice à méditer.

L'auteur, parce que ce n'était pas son but, ne propose pas de la fonction de l'analyste ou de la fin de l'analyse une nouvelle solution. Il n'en reste pas moins qu'une réflexion originale se prépare ici et qu'elle pourrait se résumer, avec de grandes conséquences, en un décisif passage grammatical du singulier au pluriel. Si le désir de l'analyste n'est Désir qu'au prix de la transmission du malheur et de l'autodestruction, il lui sera préférable de ne pas s'y enfermer et de constater qu'il a *des* désirs qu'il s'agit précisément d'analyser comme ceux de son analysant. De même Antigone ne saurait réduire son être à la sororité, elle est aussi fille de pas seulement une mère, mais également un père, elle est de plus fiancée, etc. Elle est fatalement des Antigone qui ne se recouvrent pas. De même, si le Désir se clôt dans l'unicité, c'est qu'il refuse de reconnaître les multiples déterminations de l'existence. Le respect de la condition humaine est au prix de ce passage de l'un prétentieux et suicidaire au pluriel moins héroïque, mais tout simplement exact.

François Roustang

Autres parutions

Connaissez-vous Lacan ? ouvrage collectif présenté par Judith Miller. – Dans la collection fondée par Jacques Lacan sous le nom « Le champ freudien », quelques-uns des amis, des analysants et des lecteurs du psychanalyste proposent sa découverte sous un autre jour : Lacan au quotidien, Lacan et les savoirs, Lacan et le politique.. . Textes de Marie-Pierre de Cossé-Brissac, Roland Dumas, Françoise Giroud... (Seuil, coll. « Le champ freudien », 244 p., 135 F.)

Corps et création, de Michel Ledoux. – Peintre et analyste, Michel Ledoux nous invite à l'accompagner dans l'obscurité de ce que, jadis, les philosophes nommaient *« l'union de l'âme et du corps »*. Préface de Christian David. (Ed. Les Belles Lettres, 216 p., 130 F.)

La Part de l'ombre, de Monique Schneider. – Sur les modifications du cadre analytique et sur le rapport au féminin considéré comme originaire, une élaboration théorique d'une grande rigueur. (Ed. Aubier, 228 p., 105 F.)

L'Engagement sociopolitique des psychanalystes. – Sous l'impulsion d'Alain de Mijolla, ce numéro exceptionnel de la *Revue internationale d'histoire de psychanalyse* apporte de nombreuses informations inédites sur les rapports entre la psychanalyse et la politique. On y lira également une interview de Freud datant de 1933, ainsi que des lettres à sa patiente Anna von Vest (N° 5, PUF, 706 p., 300 F).

L'Enfance retrouvée, de Serge Lebovici. – Serge Lebovici, une des figures majeures de la psychanalyse en France, raconte à Marie-France Castarède l'itinéraire qui l'a conduit à devenir un des spécialistes mondiaux en matière de troubles de l'enfance et de l'adolescence (Flammarion, 248 p., 105 F.)

Le Mythe de la mauvaise mère, de Jane Swigart. – Un essai qui mettra du baume au cœur des mères victimes de la vulgate freudienne sans pour autant convaincre les psychanalystes (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Y. et N. Geffray, Robert Laffont, 298 p., 120 F).

Ryotaro Shiba en quête des origines

« Chaque peuple est porteur d'une inquiétude... Dans le cas du Japon, c'est son insularité », affirme l'auteur du « Dernier Shogun »

LE DERNIER SHOGUN
de Ryotaro Shiba.
Traduit du japonais
par Corinne Atlan,
éd. Philippe Picquier,
239 p., 135 F.

Ryotaro Shiba, dont vient d'être publié en français *le Dernier Shogun*, est un auteur populaire et prolixe : près de trois cents ouvrages allant du roman, dont plusieurs ont été adaptés, à la télévision, à l'essai (une soixantaine) et à la critique en passant par les entretiens. Comme Yasushi Inoue, pour ne citer qu'un auteur traduit en français, il puise la matière de ses œuvres dans l'histoire. Or les Japonais sont passionnés d'histoire. A commencer par la leur.

Quête des origines, renforcement des sentiments d'appartenance? La découverte de ruines archéologiques fait la «une» des journaux, et les feuilletons télévisés sur les guerres civiles de la fin du XVIe siècle ou les sagas des grandes figures historiques ont toujours des taux d'écoute assurés.

La littérature fut, et demeure, le grand support d'une vision parfois romantique de la mémoire nationale. Des récits épiques tels que le *Dit des Heike* (1), qui a pour thème la lutte entre deux clans guerriers au XIIe siècle, vulgarisés auprès des humbles sous forme de contes propagés par les moines itinérants, aux drames historiques de Chikamatsu (fin XVIIe-début XVIIIe siècle) qui en furent le prolongement, en passant par les romans-fleuves de Bakin (1767-1848), la tradition est enracinée.

Les anciennes routes

Elle se renouvela à partir de l'époque Meiji (seconde moitié du XIXe siècle) au point de devenir l'un des grands genres de la littérature populaire. Elle s'enrichit aussi d'une base documentaire solide avec l'un des précurseurs du roman historique moderne, Shin Hasegawa (1884-1963). Oscillant, selon les auteurs, entre fiction et histoire, le roman d'époque n'a jamais cessé de connaître des succès de librairie, participant à un vaste mouvement de quête des racines, liant subrepticement passé et présent en permettant au lecteur de se projeter dans une histoire; alibi parfois aux interrogations plus contemporaines.

Ryotaro Shiba (né en 1923) se fit connaître avec des romans d'époque, où le romanesque tendait, au départ, à l'emporter sur l'histoire : *Fukuro no shiro* («le Château des chouettes»), paru en feuilleton à la fin des années 50, traitait des *ninja* (espions-mercenaires d'autrefois) et lui valut le prix littéraire Naoki. Puis, il se tourna vers des personnages de la fin de l'époque Edo (règne des shoguns Tokugawa : XVIIe-milieu du XIXe siècle).



MUSÉE GUIMET-R.M.N.

Un seigneur féodal et ses guerriers, vers 1867.

Dans cette veine, il publia son célèbre *Ryoma ga yuku* («Ryoma va de l'avant»), quinze volumes consacrés à ce héros de l'époque mouvementée précédant la restauration de Meiji, qui fut assassiné. Il en fit un personnage attachant et complexe, *«donnant une dimension psychologique inédite et romanesque au portrait historique»*, écrit Cécile Sakai (2). On retrouve cette préoccupation dans le portrait, sans doute moins romantique, de Yoshinobu, dernier shogun, homme solitaire qui, conscient d'un mouvement de l'histoire irréversible, se dessaisit au prix de son orgueil de guerrier de ses pouvoirs temporels en faveur de l'empereur.

Shiba suit, depuis deux ans, les anciennes routes du Japon, publiant, à un rythme moins soutenu que par le passé, des essais et des récits ayant pour cadre des lieux ou des régions fameux. Il n'a jamais écrit sur l'histoire moderne. Mais ce fut, cependant, l'expérience qu'il en fit au cours de la guerre qui le poussa sur le chemin de la mémoire nationale.

«J'ai été mobilisé à la phase finale de cette «guerre imbécile». J'avais vingt-deux ans et je me demandais si par le passé le Japon avait été aussi bête, dit-il. *Cette guerre était choquante et elle m'incita à m'interroger sur mon pays. J'ai décidé de m'écrire des lettres à moi-même pour m'expliquer ce passé. Ce temps où je me prenais pour un Stephan Zweig japonais, bien que je n'aie pas partagé ses idées, est révolu. Désormais, j'écris pour m'amuser. Dans une autre vie, j'écrirai sur des sujets à valeur universelle : les relations entre l'homme et la femme, par exemple.»*

« Un bateau ivre »

Certains critiques dénoncent, chez Shiba, un chevauchement entre présent et passé, non exempt de simplifications mais encourageant chez le lecteur des phénomènes d'identification. *«Je ne crois pas que l'histoire se répète. Le lecteur établit peut-être des similitudes, mais ce n'est pas de ma part un effet délibéré. Il y a des événements qui ne peuvent se produire qu'une fois et à un moment donné : la Révolution française ou la restauration de Meiji. Cette dernière se produisit en l'absence d'une idéologie révolutionnaire. Sa forme aurait été différente si, par exemple, les idées de Rousseau avaient été introduites auparavant. En revanche, le système féodal des Tokugawa était peut-être plus avancé que celui que connut l'Europe : il fut un vivier où la modernisation se trouva au stade d'incubation. Le traumatisme de la menace occidentale joua un rôle de ferment. La route suivie par le Japon fut ainsi celle d'un bateau ivre.»*

Dans le portrait qu'en brosse Shiba, Yoshinobu apparaît comme un guerrier éclairé songeant à faire une révolution interne afin d'établir un pouvoir centralisé à l'européenne pour sauver le pouvoir des shoguns. C'est sur une voie parallèle à celle de Napoléon III que l'ambassadeur de France de l'époque, Léon Roche, pensait que s'orienterait le dernier shogun. Il n'en fut rien. *«C'était une erreur de Léon Roche d'identifier le shogun à un empereur. Yoshinobu fut confronté à une dilution du lien vassalique une fois que le shogun fut militairement affaibli. Yoshinobu prit conscience que rien n'obligeait les seigneurs à lui rester fidèle. Pour le chasser, il suffisait de raviver cette valeur transcendant son pouvoir qu'incarnait l'empereur.»*

Une expérience marque sa vie, explique Ryotaro Shiba : son apprentissage de la langue mongole. *«Etudier le mongol,* note-t-il, *c'était un peu remonter aux origines.»* Les racines... Cette quête, si prégnante dans la pensée japonaise, habite également Ryotaro Shiba : *«Peut-être que les Français connaissent leur origine. Les Japonais l'ignorent. Et, dans le meilleur des cas, elle est controversée. Il est triste de ne pas savoir d'où l'on vient. Cette tristesse fondamentale imprègne la mentalité japonaise. Chaque peuple est porteur d'une inquiétude. Pour la Corée, c'est la Chine. Dans le cas du Japon, c'est son insularité.»*

« L'Asie est irrémédiablement diverse »

Au cours de son histoire, le Japon a oscillé entre deux appartenances à l'Occident ou à l'Asie : *«Les Japonais sont d'abord japonais. On peut traverser la Manche à la nage. Pas la mer du Japon. La «Grande Asie» du Japon impérial fut une caricature. L'Asie est irrémédiablement diverse. Une intégration comme celle qui s'opère en Europe me paraît difficile.»* Mais, ces racines, n'est-ce pas en Asie que Shiba irait les chercher? *«Bien sûr. Mon intérêt pour le mongol le prouve. Mais je ne pense pas pour autant que notre civilisation soit fille de la Chine.»*

L'utopie rédemptrice du Japon impérial, qui se traduisit par des millions de morts, n'a fait que rendre plus émotionnelle la question des relations de l'archipel avec ses voisins. N'y a-t-il pas chez Ryotaro Shiba une fuite dans un passé, alibi évitant de se pencher sur le passé plus immédiat, comme au contraire le firent de grands auteurs au lendemain de la guerre, Hiroshi Noma ou Shohei Oka? *«Très peu d'écrivains s'attaquent à ce sujet. Je crois qu'inconsciemment les Japonais ne veulent pas se souvenir de ces vingt années entre 1925 et 1945. Ils veulent croire que le Japon d'aujourd'hui est différent. En 1945, je me suis demandé comment l'Allemagne pourrait rester dans la communauté des nations européennes sinon en niant sa germanité pour se réclamer davantage d'une identité européenne. Le Japon, lui, s'est réfugié sur son île et attend que les autres oublient.»*

N'y a-t-il pas dans ce repli une démission des intellectuels? *«Je n'ai jamais pensé que les intellectuels aient vraiment un rôle à jouer. En Europe, il y a une tradition d'humanisme d'action. Pas ici. Lorsque je suis allé en France pour la première fois, un ami m'a dit : «Même s'il ne reste rien en France, il y a Sartre et Malraux.» Mais Sartre et Malraux sont des exceptions. Vu du Japon, aujourd'hui, on peut se demander s'il n'y a pas trop d'intellectuels en France! Personnellement, je m'efforce de ne pas tirer les conséquences politiques de ce que je pense. Je ne tiens pas à ce que ma pensée soit portée par des haut-parleurs. Sinon, on tombe dans le monde de la bande dessinée.»* S'écrire des lettres à lui-même reste, semble-t-il, la voie qu'affectionne Ryotaro Shiba.

Philippe Pons

(1) Traduction René Sieffert, Publications orientalistes de France, 1976.

(2) *Histoire de la littérature populaire japonaise*, L'Harmattan, 1987.

L'autre Soseki

L'écrivain s'était créé un double de fiction. Avec lequel il fut impitoyable

LES HERBES DU CHEMIN
(Michikusa)
de Soseki.
Traduit du japonais
par Elisabeth Suetsugu,
éd. Philippe Picquier,
218 p., 140 F.

En 1915, âgé de quarante-huit ans, pressentant sa mort prochaine (1), Soseki rédigeait une œuvre autobiographique, considérée par ses admirateurs comme un éclairage fondamental sur l'homme qu'il était. Reflet limpide de la vie conjugale du romancier, c'est un réquisitoire d'une extrême violence contre l'hypocrisie familiale, un tableau désespérant de l'existence quotidienne, une attaque sans merci contre la médiocrité bourgeoise. Plus tard, on soupçonna Soseki d'avoir pris les devants : il aurait craint qu'après sa disparition sa femme ne fît des révélations fallacieuses sur leurs relations.

Un lecteur qui ne serait pas familier du style de l'auteur de *Pauvre Cœur des hommes* (2), du mélange subtil d'ironie, de culture raffinée et de trivialité dans les dialogues, pourrait être déconcerté par ce roman – car, malgré la part autobiographique, le livre relève de la fiction – apparemment plat et dénué de tout relief anecdotique. Soseki, à son habitude, ne laisse poindre le drame que tardivement dans sa narration, donnant la parole à un double de lui-même, désabusé, profondément déprimé et entouré de personnages égoïstes, veules ou hystériques.

L'hystérie, en effet, apparaît, au fil du récit, comme le ressort secret – mais, quand il se révèle, très spectaculaire – du lien qui unit les personnages. Une haine feutrée, tout d'abord faite d'indifférence, puis éclatante, établit entre Kenzo (Soseki lui-même) et sa femme un type de rapport auquel bien des romanciers se sont intéressés avant lui et s'intéresseront aussi longtemps que vivra le roman familial. Mais Kenzo considère précisément l'hystérie comme un « palliatif ». D'une certaine manière, fasciné par l'état d'abandon de sa femme *« qui avait une conscience vague et ne faisait pas de distinction entre le rêve et la réalité »*, il voit en elle une sorte d'expérience limite de sa propre vision du monde : sa femme est une figure négative – mais également poétique – de lui-même. L'un des plus beaux chapitres de ce roman exceptionnellement intense est précisément consacré à l'analyse presque clinique de cet état, en l'occurrence suscité par une fausse couche.

Règlement de comptes

On a lu ce livre comme un témoignage transparent de Soseki sur lui-même plutôt que comme une œuvre d'art. Et il est vrai que n'y flotte pas le même halo poétique que dans *la Porte* (3), par exemple. Le règlement de comptes l'emporte sur la création littéraire et sur la structure, habituellement plus fine chez lui.

Décidé à décrire minutieusement son retour au Japon, après un séjour en Angleterre et avant la rédaction de *Je suis un chat* (4), Soseki est impitoyable avec lui-même avant de caricaturer sa femme. *« Conscient de sa situation matérielle à Tokyo, où il avait pu enfin s'installer, Kenzo se sentit misérable. Dès qu'il ne s'agissait plus de puissance matérielle, la conscience d'avoir une supériorité sur les autres ne le quittait plus et il était heureux. Quand cette conscience était troublée par des questions d'argent, il se faisait des reproches. »* Comme dans la plupart de ses autres romans, Soseki donne aux chantages matériels ou sentimentaux qu'autorise l'argent (c'est-à-dire le besoin d'argent) une importance considérable. Ici, l'enjeu est de taille.

Kenzo, en effet, comme Soseki lui-même, a été confié par ses vrais parents à une famille sans enfants. Et son père adoptif, Shimada, vient constamment lui réclamer une aide financière. Dramatiquement, le roman se réduit au récit de ce harcèlement et à toutes les crises psychologiques qu'entraîne cette tension. Intellectuel dont l'unique ressource est l'écriture, Kenzo voit, avec horreur, chaque ligne qu'il écrit immédiatement transformée en valeur d'échange. Bien entendu, il n'est pas dupe. Il sait que l'argent qu'il est contraint de donner à son père adoptif est, une fois encore, métamorphosé, mais cette fois-ci dans l'autre sens, devenant le symbole même d'une affection inaccomplie. *« Tout le monde veut de l'argent. Rien d'autre, il n'y a que ça. »*

Et lorsque, au terme de tractations dans lesquelles doivent intervenir d'autres membres de sa famille, Kenzo est enfin délivré du devoir pesant d'entretenir Shimada, il sait que *« rien ne se règle dans le monde. Ce qui est arrivé une fois nous poursuit sans fin. Simplement, la forme en est toujours différente, et personne ne s'en rend compte, pas plus les autres que soi-même. »*

Le mécanisme de la mémoire

Ce travail souterrain, inconscient du passé sur chacun de ses actes, Soseki s'est employé à le décrire dans ses fictions, tantôt avec humour, tantôt avec désespoir. Il cherche, dans ce fragment autobiographique et en des termes souvent brutaux, sinon crus, à le mettre à nu. De quels moyens disposons-nous pour lutter contre le passé qui nous a forgés ? Etre redevable à des parents que l'on méprise : c'est l'obsession de nombreux écrivains et leur mauvaise conscience.

S'appuyant – de loin – sur les *théories de Bergson, comme son* exact contemporain Proust, avec lequel il a tant de points communs, Soseki s'attache à comprendre le mécanisme de la mémoire : *« Il tenta de scinder sa vie en deux. Mais le passé dont il était censé se séparer nettement le poursuivait au contraire. Il chercha une direction à prendre. Mais ses pas le conduisaient irrémédiablement vers le passé. »* Les petits tableaux d'enfance que Soseki arrache, de mauvaise grâce, à l'oubli prennent alors une couleur d'orage. Non pas des lueurs nostalgiques, mais des tourbillons noirs, des signes avant-coureurs de sa vieillesse, que la maladie, du reste, rendra plus prématurée encore. Soseki se compare alors à une geisha qui perdit sa beauté en prison. La prison de l'écrivain était sa jeunesse même.

R. de C.

(1) Il eut tout de même le temps d'écrire une très grande partie de son chef-d'œuvre romanesque, *Clair-Obscur* (Rivages).

(2) Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient ».

(3) Editions Philippe Picquier.

(4) Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient ».

L'enfant sans Dieu

De la maison aux volets verts de son enfance Per Olov Enquist adresse au monde un message pathétique

LA BIBLIOTHÈQUE DU CAPITAINE NEMO
de Per Olov Enquist.
Traduit du suédois
par Marc de Gouvenain
et Lena Grumbach.
Actes Sud, 260 p., 120 F.

L'an 40 de notre siècle, dans un village du Vasterbotten, au nord de la Suède. Six ans après la naissance simultanée au même endroit de deux garçons, la Faculté, convoquée par la rumeur publique, assure qu'ils ont été intervertis. Et chacun regagne le logis de son sang. Le narrateur abandonne la chaude *« maison verte »* de sa prime enfance pour la misérable demeure qui lui fait face, une mère attentive pour des parents désincarnés. L'échange – douloureuse re-naissance – est l'heure du réveil, un dessillement, un rappel à la réalité. L'enfant est un autre. Il est double. Il faut bien l'être.

Il doit en convenir, le monde non plus n'est plus un. Qu'apparaisse un soupçon de nostalgie et une faille s'ouvre entre passé et présent, traversant l'enfant pour y creuser son douloureux chemin. Au risque de dissociation, il lui faut se tenir à son bord, s'y cramponner. Que l'échange ait révélé l'autre, ou, plus vraisemblablement, que le besoin d'un autre ait conduit à l'idée d'échange, ce qui importe, c'est qu'un dialogue s'amorce, ouvrant à la narration.

Comme toujours chez Per Olov Enquist, l'enquête, le récit ou la fiction ne peuvent naître que devant l'intolérable. Lorsqu'il devient urgent d'agir pour apporter quelque chose de l'ordre de la



GÉRARD UFERAS

Per Olov Enquist : le capitaine Nemo en Très-Haut.

rectification. De Dieu, l'enfant a pitié. L'enfant l'excuse. Il ne le tient responsable ni de son malheur ni de celui des hommes. Dieu a tant à faire qu'il sera toujours trop occupé. Ailleurs.

Alors l'enfant fait le travail de Dieu. Il prend en charge la souffrance du monde. Il découvre comment communiquer avec sa mère folle, comment la conduire à l'allégresse. Il accomplit les insoutenables dernières volontés *de sa demi-sœur mourante*. Extrêmes communions. Avec, de bout en bout des épreuves, un immense souci de la dignité des autres. Contre la Loi de l'éternel Absent brandie par les pasteurs, contre l'ordre destructeur des adultes, l'enfant réinvente spontanément la solidarité. Il est le témoin, mieux, le germe de l'humanité. Mais l'enfant est aussi un enfant. Comment pourrait-il porter seul l'insupportable misère du monde ? Si Dieu se dérobe, si les pères sont ou morts ou largement insuffisants, il lui reste, à défaut d'être son propre père, à trouver en lui, chez lui, l'âme de sa résistance. Un livre, *l'Ile mystérieuse*, sera son Livre. Le capitaine Nemo fera un parfait Très-Haut. De celui qui n'est personne, qui n'appartient à personne, du surhomme hostile au commerce des hommes, l'enfant aura l'assurance qu'il ne s'adresse qu'à lui.

Autour du capitaine s'organise une mystique de fortune toute personnelle, qui oppose aux formes de la Bible un contenu mêlant l'imaginaire de l'enfant aux discours de son *« Bienfaiteur »*, et qu'accompagne une liturgie trop grave pour appartenir encore à l'univers du jeu. La caverne, avec sa *« fille-chat »* et son *« mort-né »*, ressemble trop aux limbes, pour ne pas assigner à l'enfant la place du Juste. Per Olov Enquist nous adresse son message pathétique de la maison aux volets verts de son enfance – seuls de cette couleur au village – qui semble distante d'autant de kilomètres de Stockholm (huit cents) que d'années de notre temps.

Né là en 1934, comme le narrateur (on notera la précision des dates tout au long du roman), baigné par la rigueur d'une Eglise piétiste dissidente du luthéranisme officiel, tendance « frères moraves », avec son hyperrigidité, son goût de l'introspection, ses « exercices de piété », il assigne, contre elle, une source identique à son radicalisme et au romanesque.

La bibliothèque qui doit survivre à l'engloutissement du *Nautilus* ne contient pas le livre de Dieu, mais les témoignages, *« les comptes rendus finals et les plaidoyers »* des hommes. Contre le Livre unique, elle accumule les preuves d'exigeante existence. Dieu n'est pas seulement gravement irresponsable, il est un frein à la responsabilité des hommes. L'enfant modèle, lui, est responsable jusque dans la folie, dans la mort, et même au-delà. Car *« ressusciter, on est soi-même le seul à pouvoir le faire, et sur cette Terre. C'est sans doute cela que j'ai fini par comprendre. Ce n'était pas plus simple que ça. Mais qui a dit que ce devait être simple ? »* Des mots à saisir comme un appel à multiplier les lecteurs qui leur redonneront vie.

Jean-Louis Perrier

Une vie en carreaux

Une parabole burlesque et sartrienne de Lars Gustafsson

L'APRÈS-MIDI D'UN CARRELEUR
de Lars Gustafsson.
Traduit du suédois
par Jacques Outin,
Presses de la Renaissance,
130 p., 85 F.

En quelques pages, vous avez senti votre sourire se dessiner. Se maintenir. S'installer. Et se renforcer. Vous poufferiez. Avec le burlesque en soupçon. Une griserie qui anticipe largement l'apparition inévitable de la première gorgée d'aquavit (nous sommes en Suède, à Uppsala). Dans un vacillement prémédité du sens. Un dandinement joyeux à suivre la parabole en tentant de conserver l'équilibre, le carrelage si terre à terre (importé de Finlande) dissimulant des carreaux d'abîme.

Lars Gustafsson s'est amusé à contraindre son lecteur à voir double, à le faire passer, continûment, d'une image assurée à une supposée, à le conduire, dans l'accumulation même des preuves tangibles de sa connaissance du métier, d'un réel particulier et incontestable à des projections plus générales quoique hasardeuses. Son carreleur ne l'est pas plus que vous et moi, et il l'est jusqu'au bout des ongles, truelle et fil à plomb à l'appui, prêt à vous facturer au centime un tube d'enduit ou un robinet (modèle Poggenpohl).

« Un peu d'ordre dans l'existence »

Retraité, il remâche le bilan lourdement négatif de son existence, lorsqu'une voix (téléphonique) lui demande de reprendre du service sur le champ pour une mission de confiance : aller finir la salle de bains d'une demeure de banlieue. Sur place, il découvre un édifice curieusement inachevé. La rampe de l'escalier s'arrête net en pleine ascension. Le carrelage de la salle de bains propose une énigme : *« On aurait pu croire que des gens très différents, les uns des spécialistes, les autres d'horribles amateurs, s'y étaient relayés pêle-mêle sans faire le moins du monde attention au travail des autres. »*

Ouvrier au noir, inquiet d'œuvrer dans l'illégalité, il va cependant reprendre entièrement le travail de ses multiples devanciers. Il sera celui *« qui vient mettre un peu d'ordre dans l'existence »*, l'anonyme qui léguera à d'autres anonymes un produit sans malfaçons. Il pourrait être nègre s'il se mesurait à un texte. Il y paraît prêt d'ailleurs, venant déborder l'auteur sur son terrain, introduisant ses propres personnages dans la maison, les affrontant, les séduisant, les congédiant. En romancier.

Sous un univers quotidien profondément suédois, avec l'administration et le social tenant les rôles convenus, c'est l'idée d'œuvre ou d'ouvrage – l'œuvre de vie, l'œuvre d'une vie – que cet homme est sommé d'affronter. Il n'est pas jusqu'à la peinture (l'art, pas celle du bâtiment) qui ne soit convoquée à cet effet. Et si Lars Gustafsson ne marque pas de frontière entre art et artisanat, le carreleur, lui, se convaincra que *« la peinture est un mensonge »*, tandis que son mur est *« un vrai mur »*.

Vérité ou mensonge, cet après-midi est celui d'un retournement. Pour porter en épigraphe une citation de Sartre (*« L'histoire d'une vie, quelle qu'elle soit, est l'histoire d'un échec »*) qui aurait si bien convenu à *la Mort d'un apiculteur* (1), Lars Gustafsson n'en aligne pas moins cent vingt pages afin de suggérer le contraire : *« Je ne sais pas si on va me payer un jour pour mon travail. Je ne sais même pas si c'est moi qui vais le finir. Et je ne sais pas pour qui je l'ai fait et si cet illustre inconnu saura l'apprécier. Peut-être que ceux qui vont venir habiter ici ne vont pas aimer la couleur... Mais en tous cas, moi, j'ai réalisé quelque chose, dans ce monde. »*

A moins que la réussite de l'œuvre ne soit une preuve supplémentaire de l'échec de son auteur. Lars Gustafsson pourrait ainsi prétendre continuer à voler d'échec en échec, avec cette sorte d'exhibitionnisme à l'envers qui pousse à tout mettre en place – en s'en défendant – pour se faire reconnaître et pardonner. Heureusement, la gaieté, toujours, déborde ce qui pourrait passer pour un excès d'immodestie.

J.-L. P.

(1) Presses de la Renaissance.

Le juge exorciste

L'OISEAU NOIR
de Gunnar Gunnarsson.
Traduit du danois
par J. Dorende,
Arléa, 264 p., 110 F.

Noire : la dominante est annoncée. Un bain de noir. De tous les noirs. Soleil noir, sang noir. Etouffantes ténèbres de l'Islande de 1817. Le blanc qui vient les souligner est celui de la glace qui durcit les caractères, mutile les sentiments, écorche les corps. *L'oiseau du malheur* qui plane au-dessus du hameau lointain n'est pas cause de la misère mais bien son émanation, sa représentation. Celle d'un peuple dénué de tout, y compris de mots.

L'univers moyenâgeux de l'Oiseau noir paraît situé là où pourraient commencer et le bien et le mal. L'un et l'autre à peine formulables devant une nature qui impose en toute impunité sa violence, sa loi. Et si, au creux d'un lit, sa terreur permanente paraît se relâcher, c'est comme pour conduire les hommes à prendre le relais. Piège « naturel » ou complot humain ? Certes, eux ne prétendent à rien d'autre qu'à punir des coupables quand la nature s'attaque aux innocents. *Mais leurs sentences sont semblables*, appliquées avec la même rigueur. Tous égalitairement victimes.

Dieu même paraît s'être mis en congé de cette île, et ses prêtres débordés ne sont que les greffiers de toutes les douleurs. Aussi, lorsque le crime advient, c'est comme dans la logique de la terre, une émanation de forces souterraines longuement contenues, aussi sourdes que les rumeurs qui annoncent où l'éruption va se produire. Il faut s'en aller quérir loin ailleurs, dans cet autre monde qu'est la ville, l'instrument du Jugement dernier : cet *homme, qui se bat au mot à mot* comme on le fait au corps à corps pour arracher, lambeau après lambeau, l'aveu. Au demeurant, une sorte de colon parmi des sauvages, moins juge qu'exorciste, commis pour arracher des entrailles la cause profonde de tous les crimes, l'idée que l'on puisse faire preuve de coquetterie, que l'on tente d'échapper à la soumission quotidienne par l'amour.

Ames lointaines

Gunnar Gunnarsson (1889-1975), l'un des grands Islandais du siècle, plonge dans ces âmes lointaines comme au fond des volcans enneigés de son pays, faisant émerger peu à peu du mutisme les sentiments les plus violents, avec le tact et la pudeur d'un narrateur (un prêtre) débordé. Balançant sur la frontière ténue entre justice et injustice, il fait plus que suggérer une forme d'innocence des coupables, en aspirant à la paix d'un ordre plus proche d'eux et de leurs existences que celui qui invoque sans fard la nécessité d'un *« sacrifice humain »*, et impose un châtiment plus terrible encore que le crime.

J.-L. P.

« Belles étrangères » : Lituanie, Lettonie, Estonie

On ne s'intéresse guère aux écrivains des petits peuples... Surtout s'ils ont été, pendant un demi-siècle, coupés du reste de l'Europe. C'est pourquoi il était important de mieux faire connaître les littératures de Lituanie, Lettonie, Estonie grâce aux 18e Rencontres des Belles étrangères qu'organisent la Direction du livre du ministère de la culture et l'Association Dialogue entre les cultures (ADEC).

Quinze écrivains ont donc été invités, du 19 novembre au 3 décembre, pour la plupart inconnus en France. Exceptionnellement, ces Rencontres s'ouvriront par trois journées qui réuniront à Saint-Nazaire, les 19, 20 et 21 novembre, l'ensemble des participants, avec le concours d'Ugné Karvelis, Antoine Chalvin, Jean-Marc Sulcs (Maison des écrivains étrangers et traducteurs de Saint-Nazaire. Tél. : (16) 40-66-63-20).

Les Baltes seront ensuite à Paris jusqu'au 26 novembre avec, notamment, une soirée sur l'Estonie et la Lettonie (Centre Pompidou, lundi 23, à 18 h 30 et 21 heures) et sur la Lituanie (Centre Pompidou, mercredi 25, à 21 heures) ; une rencontre sur les littératures de la mer Baltique (Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, jeudi 26, à 18 h 30) et un débat sur les littératures d'aujourd'hui animé par Yves Plasseraud (BPI, Centre Pompidou, jeudi 26, à 20 heures).

Les auteurs se rendront ensuite à Caen, Bordeaux-Bègles, Montpellier, Aix-en-Provence, Blois, Lille-Roubaix, Strasbourg.

(Renseignements à l'ADEC, 43, rue de Richelieu. 75003 Paris. Tél. : (1) 42-96-15-51.)

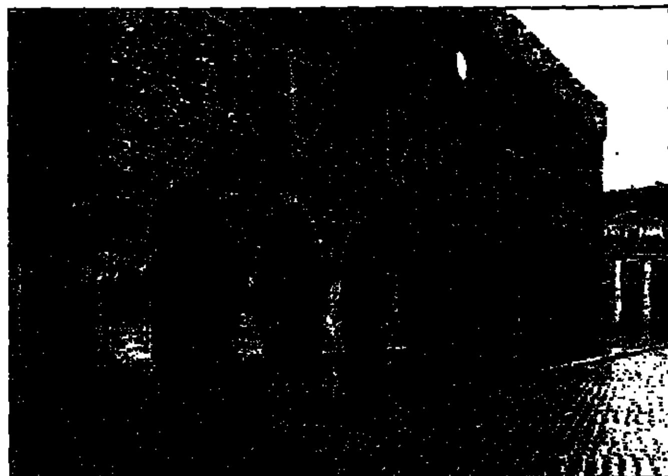
★ Sur France-Culture, « Les pays baltes revisités », reportage de Katarina von Bülow : Grand angle (samedi 21 novembre, à 11 heures), Vilnius (dimanche 22, 11 heures) ; Riga (dimanche 29, 11 heures) ; Tallinn (dimanche 6 décembre, 11 heures).

LE PORTEUR DE FLAMBEAU
Nouvelles d'Arvo Valton.
Traduites de l'estonien
par Antoine Chalvin.
Viviane Hamy, 184 p., 109 F.

LE SEPTIÈME PRINTEMPS DE LA PAIX
de Viivi Luik.
Traduit de l'estonien
par Antoine Chalvin.
Christian Bourgois, coll. « Lettre internationale », 374 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

La mémoire refoulée



ANN TENNO

Dans Tallinn

ON a oublié l'étonnement qui saisit le monde l'été de 1989 en voyant apparaître dans les rues des « Républiques soviétiques », à Vilnius, à Tallinn, à Riga, des forêts de drapeaux qui n'étaient pas rouges ; oubliés, inconnus, interdits. Ils surgissaient de cachettes insoupçonnées. Les drapeaux de l'indépendance. La mémoire refoulée des pays baltes « libérés », comme on disait, le même jour de juin 1940, selon les accords du pacte Hitler-Staline. Occupés par les Russes, puis par les Allemands après la rupture du pacte, « libérés » de nouveau, pour devenir, en 1945, Républiques socialistes soviétiques. Jusqu'à ce que l'indépendance, depuis un an, fasse ressurgir d'autres monstres.

UN homme se réveille seul vivant parmi des corps inertes. A-t-il été choisi pour les réveiller ? Ou bien récupère-t-il tout simplement d'une cuite dont il ne se souvient pas ? Est-il cliniquement mort, comme le soutiennent les employés de la morgue, ou a-t-il été amené par erreur ? Il s'évade dans la cité enneigée, à la lueur d'un flambeau (*l'Homme au flambeau*). Est-ce le même, ou un autre, qui se retrouve dans une ville inconnue, où aucun être ne lui est proche ? Découvrant un mort dans une impasse sombre, il appelle la police. *« Qui était la victime ? – Mon ami. – Est-ce que vous le connaissiez ? – Non. – Comment s'appelait-il ? – Peut-être Paul. – Et vous, comment vous appelez-vous ? – C'est une chose à laquelle je n'ai jamais pensé. »* (*Dans une ville étrangère*). Il y a aussi les individualistes, comme celui qui, dans la pâtisserie où l'on dresse un questionnaire pour connaître le genre de gâteau qui vous convient, désire le gâteau le plus cher parce qu'il est invendable – ou invendable parce qu'il est plus cher (*le Gâteau*) ; ou bien encore celui qui refuse de reconnaître qu'il est un hareng, serré dans un baril pour former une collectivité. Et quand il s'agit d'amour, le « mariage idéal » qu'imagine Valton n'est qu'une solitude plus grande (*l'Amour à Mustamae*).

Né en 1935, Arvo Valton (de son vrai nom Arvo Vallikivi), déporté à treize ans, a passé son adolescence dans plusieurs lieux du « Pays froid », comme disent les Estoniens pour ne pas nommer la Sibérie. Revenu en 1954 de Kolyma où il avait rejoint son père arrêté depuis 1944, il a d'abord été ingénieur avant d'étudier l'écriture à l'Institut cinématographique de Moscou. Avec des textes écrits pendant la « stagnation » de l'époque brejnévienne, entre 1966 et 1978, le recueil de nouvelles qui paraît chez Viviane Hamy, *le Porteur de flambeau*, nous fera découvrir l'univers de l'absurde estonien. Qui est peut-être l'absurde universel. Des textes courts, froids, inquiétants et presque minimalistes, qui furent, en ce temps-là, comme la révélation qu'il était possible de ruser avec le régime, pour parler autrement d'un univers inintelligible, et qui, lorsqu'ils n'étaient pas interdits par la censure, touchaient si juste que leur auteur devint un des écrivains estoniens les plus lus en Estonie. Il a publié, en 1989, un roman autobiographique, *la Détresse et l'espérance*, qui évoque le destin de ses compatriotes déportés en Sibérie.

VIIVI LUIK, elle, n'a pas connu la guerre. Et c'est l'enfance d'une petite fille estonienne de l'après-guerre, la sienne, qu'elle raconte dans *le Septième Printemps de la paix*. Parce qu'elle n'a pas voulu qu'on oublie cette décennie où s'accomplit la déportation en masse de ceux qui pourraient résister et la mise au pas de ceux qui restent, le dressage idéologique des plus jeunes. Même si, dans les forêts, le combat continue pour les partisans, ces légendaires « Frères de la forêt » qui, jusqu'au milieu des années 50, se battront encore contre l'occupant... Un hiver dans la vie de Viivi Luik, avant que la chape du stalino-soviétisme ne recouvre le pays pour près de quarante ans. Ce que l'auteur nomme, avec dérision, la « paix ».

Viivi Luik est considérée comme un des grands poètes estoniens contemporains ; elle a publié, depuis l'âge de dix-neuf ans, neuf recueils de poésie, ainsi que des récits et des poèmes pour enfants. *Le Septième Printemps de la paix*, son premier roman, publié en 1985, à l'aube de la perestroïka, a été un véritable événement, précédant de plusieurs années les atroces cérémonies d'exhumation des déportés du goulag et les retours des cercueils vers leur mère patrie. Née en 1946, elle a reçu l'éducation d'une jeune Soviétique du temps de Staline et, avec une émotion que masque une dérision douloureuse, elle tente de retrouver le regard innocent et l'optimisme pathétique qui fut celui de sa génération.

Autour d'elle, pourtant, on le voit, le pays résistait de toutes ses forces. Mais, à elle, *on n'explique rien. Elle est trop petite*, elle est déjà touchée par le « mensonge déconcertant » ; elle est déjà contaminée. *Les adultes savent qu'ils doivent se méfier de cette enthousiaste, qui est une graine de Pavel Morozov. On ne lui dit pas pourquoi, tout autour, les maisons ont été abandonnées, verrouillées ; pourquoi certains fermiers (sans doute d'affreux koulaks !) se sont pendus ; pourquoi on* trouve parfois, en cherchant des champignons ou des myrtilles, des objets dissimulés sous les branches des arbres ou dans les tas de bûches, une marmite, de la nourriture, un morceau de lard, des fusils, un demi-cochon ; pourquoi l'oncle garde une baïonnette allemande dans la ruche... Elle sait seulement que la forêt est pleine de dangers, parce que s'y cachent des bandits, ceux qu'on appelle les « Frères de la forêt », dont elle espère qu'ils vont bien vite être anéantis.

Tant de questions auxquelles on ne lui répond pas. Pourtant, nourrie des *Anciennes Légendes du peuple estonien*, de la *Bible racontée aux enfants*, ou de mythologie, elle participe d'un autre monde, confond Hercule et Tchapaiev tout en rêvant des tours du Kremlin ou d'un vaillant petit pionnier du Daghestan ! D'une curiosité insatiable, elle dévore les vieux livres qu'elle trouve chez les gens, ressuscitant pour le lecteur de son pays le panthéon oublié des poètes interdits, ou bien se gorgeant d'albums cachés sous les armoires, comme *Hitler, l'ami des enfants*. Le père est souvent absent, parti sur sa moto *« en mission »*, aux quatre coins de la République. Sa mère fait des confitures de sorbes. C'est surtout avec sa grand-mère, à laquelle on n'a jamais appris l'allemand et qui ne connaît que huit mots de russe, qu'elle découvre les complexités de l'existence. A peine étonnée devant le directeur de la bibliothèque qui vient dans les maisons pour *« sensibiliser les femmes de la campagne aux vertus de la morue (...). Il ne savait pas où l'on pouvait s'en procurer, mais il pensait qu'on en vendait peut-être dans les grandes villes. Il n'oublia pas de recueillir sur sa feuille la signature de ma grand-mère »*. Parfois, dans une ferme vide, verrouillée, l'horloge tictaque parce que *« la mère de l'August, qui était aussi la grand-mère d'un Frère de la forêt, venait tous les deux jours pour remonter les poids. Il ne fallait pas que l'horloge s'arrête.. Si l'horloge s'arrêtait, August périrait en Sibérie »*... Une autre fois, elle remarque quatre autres fermes où poussent des pommes exceptionnellement juteuses, des tapis de fraises, où l'on voit une armoire aux rayonnages pleins de livres. *« J'espérais ardemment qu'un beau jour, leurs occupants seraient emmenés quelque part eux aussi »*, se dit la petite fille sans penser à mal.

AVEC un humour désespéré, Viivi Luik nous montre un monde où les valeurs sont inversées, comme le souligne, dans sa postface intitulée « Une enfance dans un monde à l'envers », le poète Jaan Kaplinski. Pour nous faire éprouver les souvenirs gris et figés de l'enfance, la vraie misère, l'épreuve des regroupements des villages en kolkhozes, la résistance cachée, mais aussi l'angoisse du futur, Viivi Luik nous offre, en poète, à son rythme, lentement, une narration dans un temps qui n'est pas le nôtre. *« Il y a, en tout et pour tout*, écrit-elle, *deux objets dont je ne peux absolument pas me passer : mon crayon en bois et ma machine à écrire en métal. Avec leur aide, j'essaie de transformer la chair en Verbe et le fumier en Fleur. Jour après jour. »*

Beauté sereine des paysages de brume où se confondent la prairie et le ciel, où les forêts noires abritent des cohortes de génies et de fantômes, où abondent les fruits et les baies sauvages, où la nudité de l'hiver blanc se tache parfois de sang, rappelant le *Roi sans divertissement* de Giono, dans une quête de la magie mémoire qui se confond avec la volonté de vivre.

Le délire surveillé

Suite de la page 25

Ce résumé précipité du livre de Maria Isaura semble, dans un premier temps, recouper les études classiques consacrées à la fête par les folkloristes ou les sociologues européens (Durkheim, Bakhtine, Caillois). Comme la Fête des fous ou la Fête de l'âne, le carnaval de Rio est un segment de déraison, avec inversion des valeurs, subversion sociale et renversement des contraintes, accouchement d'une société autre, sortie du temps, résurrection d'une espèce de chaos originel : les pauvres tiennent le haut du pavé. La liberté sexuelle autorise une indécence d'ordinaire maudite. La nudité des belles chairs, la véhémence des femmes ouvrent une lucarne sur l'enfer – ou peut-être sur le paradis, – en tout cas sur un monde alternatif. En ce sens, le carnaval carioca va plus loin qu'aucun autre débordement puisque l'inversion sexuelle y règne par la présence des travestis que les Brésiliens appellent les *enxutos* ou « minces ». Notons que les lesbiennes, les *Maria Sapatao* – Marie Godillot, – ont moins de chance que les « minces ». Le Brésil, même quand il délire, est une société machiste.

Alors ? Faut-il dire que le carnaval de Rio n'est qu'une excroissance exotique, baroque et nègre des folklores de l'Europe ? Maria Isaura n'en croit rien : elle ne reprend les thèses classiques de Durkheim que pour les pervertir. Elle montre que le carnaval de Rio n'ébranle en aucune façon la société qui le célèbre. S'il est vrai que les Nègres et les pauvres ont pris la place des Blancs et des riches, les véritables chefs de file des écoles de samba sont cependant des Blancs et les financements sont assurés soit par les bourgeois, soit par ces capitalistes des limbes que sont les « banquiers » du *bicho*. De même, si le carnaval pulvérise les catégories sociales, le chaos dure le temps d'un éclair à peine et les classes, en réalité, demeurent intouchées. Le carnaval ne fait pas vaciller les structures lourdes et oppressives de la société brésilienne. Il aide plutôt à en supporter la férocité. Il les protège. La transe, la transgression, la subversion sont étroitement surveillées par une bourgeoisie qui n'a laissé s'épanouir la déraison que pour consolider l'empire de sa propre raison.

Pas de modèle universel

Telle est la leçon de ce livre : les sociologues européens ont dit de fortes choses sur la fête. Maria Isaura, avec la complicité des pauvres de Rio de Janeiro, accepte ces analyses subtiles mais elle les surplombe, les complète et les démolit à la fin. Sur un plan plus théorique, cet ouvrage atteste qu'il n'existe pas un modèle universel de la fête, un schéma monotone qui errerait à travers les temps et les lieux et dont toutes les illustrations, de Bâle à Nice, de Hambourg à Pithiviers, ne seraient que les copies d'un canevas unique, celui de l'inversion des valeurs. En vérité, chaque carnaval est le produit d'un temps et d'un lieu, d'une histoire et d'une géographie, d'une culture et d'un moment. Celui de Rio obéit à ces protocoles : il est sans comparaison, et seule une étude socio-historique nous permet de déchiffrer ses tremblantes figures.

Gilles Lapouge

Penser la guerre du Golfe

A la lecture des archives américaines sur le conflit, Alain Joxe en est convaincu : les Etats-Unis sont en passe de devenir l'« empire du désordre »

L'AMÉRIQUE MERCENAIRE
d'Alain Joxe.
Stock, collec. « Au vif »,
440 p., 160 F.

Voici un livre à la fois dense et panoramique sur la guerre du Golfe. Il allie une exploration rigoureuse des sources écrites américaines – auditions par le Congrès, « rapport final » du Pentagone, archives diverses – à une relecture à contre-courant des tenants et des aboutissants du conflit. Alain Joxe ne se contente pas d'analyser, en expert (1), la pratique et le discours guerriers des Etats-Unis. Il les resitue dans leur durée, de l'épopée du *Mayflower* à l'allocution d'Aspen de George Bush (août 1990), qui marque l'entrée en scène de la nouvelle doctrine militaire américaine.

Le titre de ce livre (*l'Amérique mercenaire*) résume imparfaitement son contenu, car le mercenariat suppose un commanditaire, un rôle que n'ont joué ni le Japon ni l'Allemagne, deux pays que les Etats-Unis ont mis financièrement à contribution – tout en décidant à peu près seuls des événements. Affaiblis économiquement, ils ont plus que jamais besoin de leurs alliés pour continuer à jouer les gendarmes du monde mais ils ne leur donnent pas voix au chapitre. C'est ce paradoxal « mercenariat » que met à nu Alain Joxe, une posture qui, selon lui, laisse aux Etats-Unis toute liberté pour financer – à crédit – ses incontrôlables visées de nouvel *« empire du désordre »*.

Ce livre n'est pas anti-américain au sens où l'est ou l'a été une certaine gauche française. Alain Joxe épouse même, pour la discuter, la thèse d'Hannah Arendt dans son *Essai sur la révolution*, thèse qu'il résume ainsi : *« Le discours américain sur le progrès reste aujourd'hui le seul disponible, étant donné l'opprobre qui frappe indistinctement tous les progressismes issus de la Révolution française et de la Révolution soviétique. »* Soit, admet-il. Raison de plus pour confronter l'usage que les Américains font de leur philosophie du progrès aux idéaux dont ils se réclament.

Pompiers pyromanes

Son approche est à la fois historique, philosophique et stratégique et s'il ne se reconnaît guère de points communs avec Raymond Aron, c'est malgré tout de ce côté qu'il faut chercher une parenté, dans l'ambition qu'il met à « penser la guerre » du Golfe en examinant à la loupe les multiples attendus de celle-ci.

A en croire Alain Joxe, le ver serait dans le fruit depuis les origines de la Révolution américaine. Cette révolution, qui, à peine enfantée, a toléré l'esclavage et légitimé la violence individuelle, celle des aventuriers de la « frontière », a pris très vite un mauvais pli, quoi qu'en pensent ceux qui la portent aux nues. Les années Reagan ont exacerbé ces travers. De l'invasion de la Grenade au raid sur le Panama, ce sont les mêmes réflexes qu'hier, ceux des *freedom fighters*, qui dictent aux Américains leur conduite extérieure. Jusqu'ici, ils agissaient seuls. Avec la guerre du Golfe, la perspective change. Elle démontre l'aptitude des Etats-Unis à embarquer le reste du monde dans leurs folles aventures. Il serait peut-être temps, dit Alain Joxe, de s'en alarmer.

Cette Amérique « cow-boy » recourt presque malgré elle à la violence plutôt qu'à la diplomatie. Elle a ça dans ses gènes. La (re) lecture des archives américaines relatives à la crise du Golfe en ont convaincu Alain Joxe. Ces archives, celles qui sont disponibles, démontrent, selon lui, que non seulement les Etats-Unis se préparaient à la guerre contre l'Irak depuis novembre 1988, soit vingt mois avant l'invasion du Koweït, mais surtout que Washington aurait *« conjointement soutenu l'un contre l'autre les deux adversaires »*, cela afin de *« rendre inévitable le conflit armé »*.

Qu'est-ce qui pousse les Etats-Unis à jouer ainsi les pompiers pyromanes ? Alain Joxe l'affirme : désormais « mercenarisés », les Américains se sont enfermés dans une logique qui les contraint à *« louer leur système militaire contre de l'argent comptant »*. C'est presque une question de survie. Et de s'inquiéter des conséquences que cette attitude va-t-en-guerre risque d'avoir sur la stabilité de la planète : *« Dans l'état actuel de l'économie mondiale, des conflits socio-économiques généralisés qui sont inévitables dans le tiers-monde, il est inacceptable qu'une mécanique de précision aussi puissante que celle des Etats-Unis soit codée pour l'entrée en guerre chaque fois qu'une logique politique et militaire hostile surgit au coin d'un bois. Cela nous promettrait un vingt et unième siècle de guerres incessantes et barbares. Il faut probablement se préoccuper d'arrêter la machine militaire américaine, déchaînée par la disparition des Russes, avant qu'elle ne broie le tiers-monde, l'Europe et l'Amérique elle-même. »*

En *« homme des Lumières laïc et républicain »*, Alain Joxe ne pardonne pas à la France d'avoir manifesté à l'égard de cette Amérique-là une *« solidarité subalterne »* en s'engageant sur ses pas dans la guerre du Golfe. Son livre refermé, la pertinence de cet engagement apparaîtra à ceux qui l'ont approuvé comme allant un peu moins de soi.

B. L. G.

(1) Spécialiste des questions militaires et stratégiques, Alain Joxe est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il est le frère de Pierre Joxe, actuel ministre de la défense.